

Sommaire exécutif

Parmi les trois premiers parcs créés à Montréal, le parc La Fontaine est l'un des parcs les plus populaires et les plus fréquentés de Montréal. Symbole de l'oasis de verdure en ville, il a un rôle civique exceptionnel dans la quotidienneté des Montréalais. Le caractère intimiste de l'enceinte verte du parc, le paysage iconique du bassin et sa valeur culturelle distinctive créent une atmosphère hors du commun et une expérience unique en ville. Dès sa création, il soulève un engouement populaire et devient au fil du temps un lieu identitaire pour Montréal. Sa valeur patrimoniale, matérielle et immatérielle, qui le classe d'ores et déjà comme un secteur de valeur exceptionnelle dans la ville, impose un travail de planification rigoureux, sensible et intégré. Investi de la mission de protéger le lieu, de le rénover et le mettre en valeur, la ville de Montréal est fière de présenter le plan directeur du parc La Fontaine.

Le plan directeur est un essentiel pour mener l'opération de revitalisation du parc :

- Il dresse le **portrait actuel** du parc;
- Il développe une caractérisation **objective** et utile au développement des orientations;
- Il élabore des **orientations** claires, cohérentes et **en lien avec la caractérisation** du parc;
- Il tient à susciter l'**adhésion** des parties prenantes et du public à la **vision d'ensemble**.

Ce grand exercice de planification a su tirer profit de l'appropriation citoyenne et a inclus à plusieurs étapes des activités de concertations fructueuses qui ont alimenté la réflexion. Cet apport de comité de citoyens et d'experts en aménagements a permis d'ancrer les interventions en respect des lieux et des besoins de la population montréalaise. De tous ces échanges, un souhait est à retenir :

« Sans vouloir le figer dans le temps, la population montréalaise souhaite que les interventions à venir soient réalisées sous le signe de la continuité pour éviter de dénaturer le parc¹ ».

Le parc La Fontaine : une nature à deux échelles

Le premier volet du plan directeur s'emploie à caractériser le site et révèle la clé de lecture qui permet d'interpréter l'identité du lieu. Cette caractérisation du lieu prend tout son sens dans le cas du parc La Fontaine qui bénéficie d'une appropriation singulière qui teinte notre manière de l'envisager, de le vivre et donc de l'interpréter. Or, en vertu de ces regards multiples et nuancés, quelle est cette fameuse nature que la population tient tant à préserver? Cette étude présente les trois composantes clés, historique, paysagère, culturelle et sociale qui sont à la base de la constitution du lieu et permettent d'établir la nature du parc qui se définit à deux échelles : la nature d'ensemble et les unités de paysage.

La nature d'ensemble

Six grandes composantes qui couvrent l'ensemble du parc, l'unifient et portent son identité en tant qu'oasis de verdure dans la ville.

1. La forêt urbaine

¹ Rapport de la consultation citoyenne, Parc La Fontaine – Vos idées pour demain, 2016

2. Les sentiers de promenade
3. Les bancs
4. Les pelouses
5. L'éclairage nocturne
6. La présence de l'eau

Les unités de paysages

À l'intérieur du parc se dévoilent de multiples ambiances soutenues par le paysage et par les aménagements construits au fil du temps. Ainsi, la nature du parc se joue à une échelle plus petite, qui fait appel à l'émotion sollicitée par l'expérience du lieu. Ces nuances contiennent toute l'essence du parc et se définissent comme des unités de paysage. Il se présente comme une « *multitude de couches historiques qui y sont encore perceptibles de façon exceptionnelle et [comme] une suite d'aménagements qui ont fait de ce lieu un répertoire de l'évolution des aménagements paysagers à Montréal sur plus de cent ans²* ». Tel un grand casse-tête, le parc s'est construit morceau par morceau, chacun investi d'un caractère propre, qui le distingue des ensembles voisins, mais qui, assemblés, forment l'image que l'on reconnaît du parc La Fontaine.

Le Cadre

Issue du boulevard originel, l'unité de paysage ceinture les trois îlots du parc. Elle constitue l'interface entre le parc et son contexte urbain immédiat. De ce fait, sa définition est liée de façon intrinsèque au réseau viaire qui la circonscrit, et ses caractéristiques sont évolutives, au rythme des transmutations du réseau viaire, des modes de transport et des modes d'appropriation urbaine.

Le Pittoresque

Premier secteur à être développé sous Auguste Pinoteau, il est couvert l'îlot ouest du parc. Il est caractérisé un paysage romantique ponctué de la présence des bassins, de la topographie ondulante et des sentiers de promenade.

Le Moderne

Noyau issu des années 1950 au cœur de l'îlot ouest, il est marqué par l'époque de Claude Robillard et la création du Théâtre de Verdure, du chalet-restaurant et des contours aux lignes pures et construites des bassins.

Le Classique

Dans les années 1930, Émile Bernadet complètera l'ensemble de l'aménagement du parc en développant le secteur est selon un modèle formel dont un square d'inspiration classique.

Le Fonctionnel

Le paysage représentatif de cette unité s'incarne dans la vocation d'usage qui habite le nord de l'îlot central. Durant la période des années 1950, sous Claude Robillard et l'influence du fonctionnalisme moderniste, ce secteur a connu un essor sans pareil et que sa forme s'est cristallisée tel que nous la connaissons aujourd'hui.

² *Énoncé de l'intérêt patrimonial du parc La Fontaine.*

La réhabilitation d'un lieu iconique : équilibre + sensibilité + audace

Au parc La Fontaine, l'alliage du passé, du présent et de l'avenir privilégie la réhabilitation comme traitement principal du parc. La réhabilitation sous-tend une démarche empreinte de discernement et de sensibilité lors de la réfection du lieu. Ce choix laisse place à la flexibilité quant aux interventions et assure le maintien des valeurs relevées dans l'énoncé patrimonial du parc et des ambiances particulières identifiées par les unités de paysage.

Pour bien diriger cette réhabilitation, la compréhension de la nature du parc est essentielle à son maintien. L'**équilibre** de ces deux natures, voilà un des principaux objectifs de la planification du parc. Pour y parvenir, le dosage des actions, les choix de design et de programmation nécessitent une grande **sensibilité** du lieu et de la vie qui l'anime. L'emblème que le parc représente et l'importance qu'on lui accorde appellent à la rigueur, mais aussi au dépassement. Tous lui souhaitent le meilleur, rien de moins! L'**audace** dont les aménagistes de l'époque ont su faire preuve doit inspirer les nouvelles générations. Penser au-delà de nos références connues. Prendre exemple sur les meilleures pratiques environnementales dans le monde. Mettre la richesse du parc et l'humain au premier plan. Un défi audacieux pour un parc qui le mérite.

Les orientations phares

Plus qu'un travail de planification, le plan directeur révèle toute la valeur à reconnaître du parc La Fontaine par l'obtention d'un statut patrimonial officiel tel que le parc Mont-Royal. La présence de la collection d'aménagement qui témoigne de l'histoire et de l'évolution de nos pratiques d'aménagement est à mettre en valeur. Ainsi, les orientations penchent en faveur de la conservation des infrastructures existantes au profit de l'ajout de nouveaux aménagements. Le plan directeur raffine les lignes avancées par les aménagistes qui ont travaillé à l'essor du parc La Fontaine en consolidant l'ambiance pittoresque, classique et moderne tout en intégrant des solutions contemporaines aux enjeux rencontrés. Les orientations phares du plan directeur sont :

Renforcer la perception d'ensemble du site

Aménager un trottoir boulevard, périphérique, continue et sécuritaire pour la circulation piétonne.

Assurer le maintien de l'uniformité et la pérennité de la canopée

Établir une stratégie de protection, de conservation et de plantation globale qui inclut les notions de succession et de stratification arboricoles, de biodiversité, d'entretien, et qui met en valeur le caractère distinct des unités paysagères.

Maintenir le caractère des unités de paysage du parc

Les ambiances particulières définissent des unités de paysage, cette particularité est unique au parc La Fontaine, et il est déterminant de la consolider tout en maintenant un équilibre global. Voici les plus déterminantes pour chacune des unités :

Cadre – Réintégrer les axes Calixa-Lavallée et Émile-Duployé au parc, en les réaménageant en promenades intérieures sur les traces de l'ancien boulevard La Fontaine.

Pittoresque - Réhabiliter les bassins iconiques du parc en optimisant l'activité de patinage et réintégrant la promenade nautique.

Moderne - Reconstruire le Théâtre de Verdure ouvrant les vues sur le paysage et favorisant l'accessibilité publique hors des heures de représentation.

Classique - Réhabiliter la figure de square de l'îlot Est.

Fonctionnel - Créer un noyau communautaire et convivial qui met en valeur le Centre culturel Calixa-Lavallée.

Présentées au printemps 2018, les principales orientations du plan directeur ont obtenu une adhésion quasi unanime de la population. L'enthousiasme général du projet de rajeunissement du parc n'a d'égal que le défi de réalisation de projets condensée dans un calendrier de dix ans. Dès 2018, les chantiers se succéderont dans le parc. La reconstruction du Théâtre de Verdure et du secteur centre du parc donneront le ton. La Ville entamera ensuite le réaménagement majeur des accès au parc en lien avec la reconfiguration de l'avenue parc La Fontaine et la rue Rachel. Ce projet laissera place au chantier de création du magnifique square de l'îlot est ornée de sa fontaine majestueuse et l'apparition des deux grandes promenades intérieures Calixa-Lavallée et Émile-Duployé. Le square prêt à accueillir les Montréalais sera le bienvenu durant le dernier projet structurant: la réhabilitation des bassins et de tout le réseau de sentiers de l'îlot ouest.

En regard de ce programme de réalisation audacieux, le lien développé avec les Montréalais, Montréalaises et les parties prenantes durant l'élaboration du plan directeur prendra toute son importance. La transparence et l'inclusion matérialisée par une communication en continu s'imposera. Un effort à fournir par la Ville, mais aussi par toute la population vers un lustre renouvelé d'un parc qui le mérite!

Bienvenue dans votre parc La Fontaine!

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

PARC LA FONTAINE Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Le parc La Fontaine bénéficie d'une grande affection de la part des Montréalais de tous âges. C'est un lieu de rencontres, d'activités ludiques, de culture et de détente.

L'histoire du parc est intimement liée au développement de Montréal, particulièrement à la période d'implantation des trois premiers grands parcs de la ville dans le dernier quart du XIXe siècle. Issu de la ferme Logan, devenue par la suite un terrain de pratique militaire, le quartier environnant est un lieu d'établissement privilégié pour l'élite canadienne-française, qui s'est graduellement installée à son pourtour. Son identité francophone s'est manifestée dès l'origine par l'intervention de jardiniers français qui en ont tracé les premiers aménagements et par l'installation au fil du temps de monuments érigés à des personnages de la francophonie.

Ce parc emblématique, entouré de résidences cossues et d'institutions, compose un paysage expérientiel qui rayonne sur l'ensemble du Québec. Il porte la marque d'architectes paysagistes, d'architectes de la Ville de Montréal et d'artistes de renom qui ont induit un caractère familier et accessible aux aménagements paysagers, bâtiments et monuments qui composent l'espace.



Photo : Ville de Montréal (VdM)

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU PARC LA FONTAINE

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Désignation au Plan d'urbanisme : Secteur de valeur exceptionnelle

Statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel : Aucun

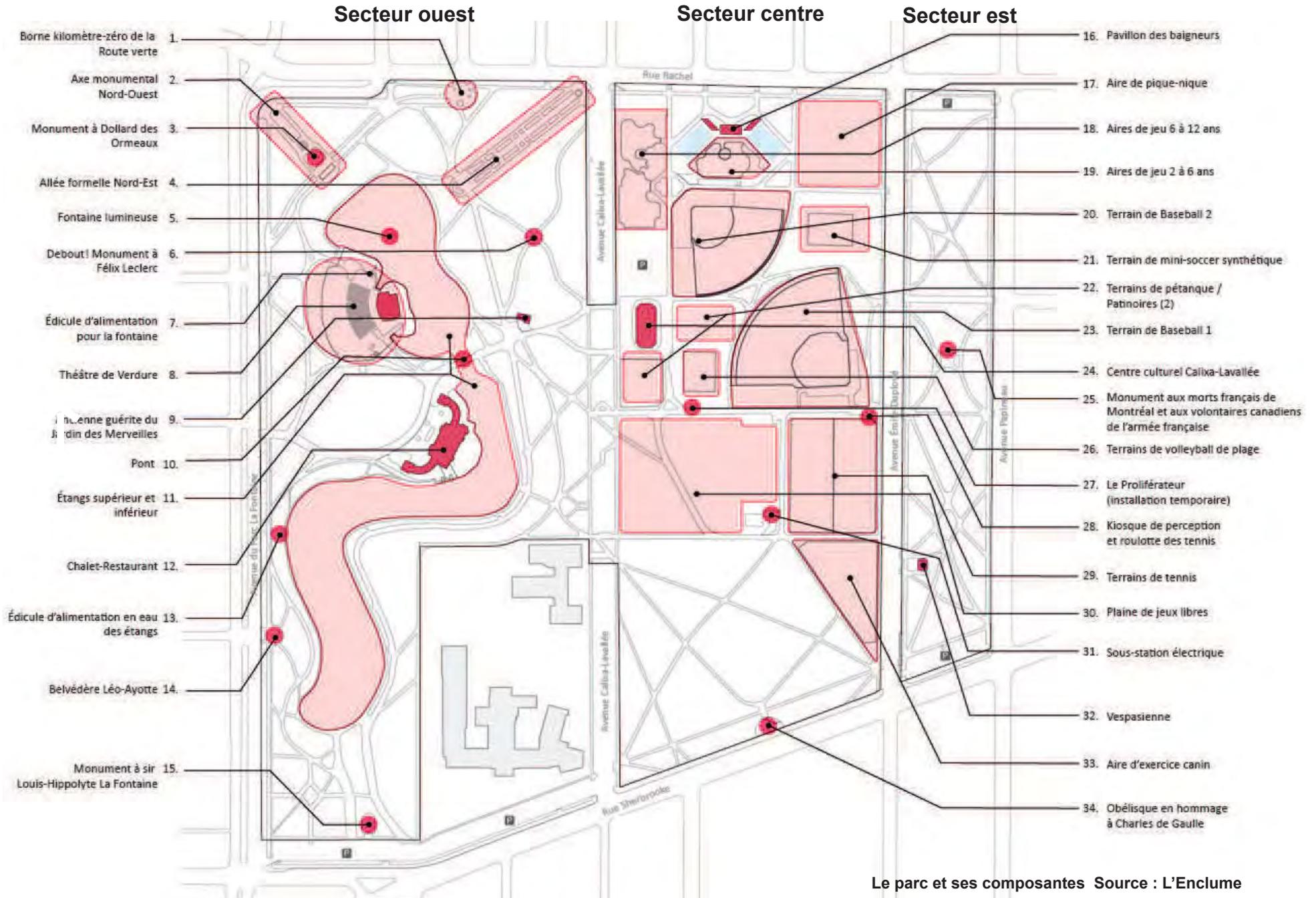
Désignation patrimoniale fédérale : Aucune



Orthophoto du parc La Fontaine
Source : Ville de Montréal

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU PARC LA FONTAINE

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal



Le parc et ses composantes Source : L'Enclume

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU PARC LA FONTAINE

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

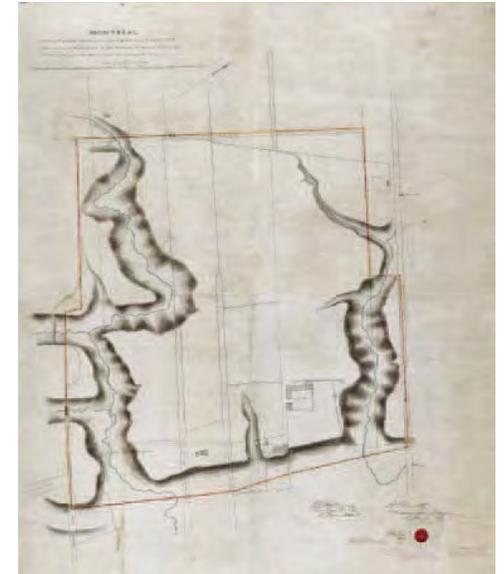
CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Avant le parc

- 1786 – Location d'une partie du terrain de James Hugues à James Logan
- 1788 – Vente du terrain à William Logan
- 1811 et 1812 – Ventes de parties du terrain à William Logan
- 1841 – Commutation de droits seigneuriaux du Séminaire de Saint-Sulpice à James Logan
- 1845 – Vente du terrain de James Logan au Gouvernement colonial britannique pour des activités militaires
- 1874 – Location du site militaire du Gouvernement fédéral à la Ville de Montréal
- 1879 – Inauguration de l'École normale Jacques-Cartier

Période 1 – Conception et création (1889-1908)

- 1889 – Nomination d'Auguste Pinoteau (1855-1908) à titre de surintendant du parc Logan, des jardins Viger et des autres parcs et squares de la Ville
- 1889 – Début de la reconstruction des serres en provenance du square Viger et premières plantations d'arbres
- 1890 – Construction de la maison du jardinier/surintendant du parc
- 1891 – Ouverture des premiers tronçons du Boulevard et nouvelles plantations d'arbres
- 1894 – Début du chantier de création des étangs et complétion du Boulevard du parc
- 1901 – Changement du nom du parc Logan et inauguration officielle du parc La Fontaine
- 1902 – Terrassement pour la confection des étangs et des talus
- 1904 – Construction du chemin longeant les étangs de la rue Sherbrooke à la rue Rachel
- 1905 – Aménagement de sentiers et plantations dans le secteur entre les étangs et l'avenue Calixa-Lavallée
- 1907 – Aménagement de sentiers et plantations d'arbres et d'arbustes dans le secteur du parterre Sherbrooke
- 1908 – Construction de la première pataugeoire pour enfants
- 1908 – Décès d'Auguste Pinoteau



Le territoire du parc en 1858
Source : BAnQ, E21, 5555, SS1, P14



Auguste Pinoteau
Photo : Archives VdM
Dossier VM1-20_52



Bâtiments de l'ancienne ferme Logan
Source : Albums F.Z. Massicotte BAnQ



Actuelle rue Calixa-Lavallée entre 1890 et 1920. Source : BAnQ, MAS 2-233-f

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU PARC LA FONTAINE

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Période 2 – Consolidation (1909-1949)

- 1910 – Émile Bernadet (1874-1948) est nommé surintendant des parcs et squares
- 1913 – Aménagement dans le parc La Fontaine des premiers jeux publics (balançoires, glissoires, etc.) à Montréal
- 1914 – Construction du pont rustique par l'architecte et paysagiste Clovis Degrelle et aménagement de ses abords (digue et cascade)
- 1917 – Ouverture de la bibliothèque centrale de la Ville de Montréal
- 1920 – Dévoilement du monument à Dollard des Ormeaux
- 1922 – Dévoilement du monument à Dante
- 1924 – Ouverture de l'hôpital Notre-Dame
- 1929 – Inauguration de la fontaine lumineuse, cadeau de Westinghouse, compagnie de produits électriques, pour promouvoir une nouvelle technologie d'éclairage
- 1930 – Installation des équipements du zoo
- 1930 – Dévoilement du monument à sir Louis-Hippolyte La Fontaine
- 1931 – Dévoilement du monument aux morts français de Montréal et aux volontaires canadiens de l'armée française
- 1931 – Ouverture de la vespasienne
- 1932 – Inauguration du centre culturel Calixa-Lavallée
- 1932 – Ouverture de l'école Le Plateau
- 1934 – Fondation de l'Orchestre symphonique de Montréal qui présente ses concerts à l'Auditorium Le Plateau
- 1937 – Ouverture de la pataugeoire
- 1939 – Aménagement du kiosque de musique
- 1942 – Dévoilement du monument à Louis Francoeur
- 1944 – Incendie du restaurant-kiosque
- Vers 1947 – Fermeture et remblai de la pataugeoire
- 1948 – Incendie de l'école normale Jacques-Cartier
- 1949 – Décès d'Émile Bernadet



Émile Bernadet
Photo : Archives VdM



Pont rustique et restaurant-kiosque en 1935
Source : AVM, VM094-Z161-02



Fontaine lumineuse en 1947
Don de la compagnie Westinghouse
Photo : Archives VdM
P48 S1 P16084



Activités sur l'étang inférieur, date inconnue
Source : AVM, VM105-Y-1 0153-04

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU PARC LA FONTAINE

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Période 3 – Programmation et rénovation (1950-1987)

- 1951 – Nomination de Claude Robillard (1911-1968) au titre de surintendant des parcs au sein du Service des travaux publics
- 1951 – Inauguration du chalet-restaurant par le maire Camillien Houde
- 1952 – Démolition du kiosque à musique, du chalet de nécessité et du belvédère
- 1952 – Construction de la nouvelle école Jacques-Cartier sur le même site
- 1953 – Démolition des serres, de la maison du surintendant et du pont rustique
- 1953 – Lancement de La Roulotte de Paul Buissonneau
- 1955 – Démolition des équipements du zoo
- 1956 – Inauguration du théâtre de Verdure
- 1957 – Déplacement du monument à Dollard des Ormeaux
- 1957 – Inauguration du Jardin des merveilles
- 1961 – Départ de Claude Robillard au Service de l'urbanisme
- 1963 – Retrait du monument à Dante
- 1964 – Construction de la pataugeoire double



Claude Robillard
Photo : Archives VdM



Place devant le chalet-restaurant en 1954
Source : AVM, VM105-Y-1_0153-14



Les terrains de sport au parc La Fontaine
Photo : Archives UQAM. 13P-615:03:F3/6



Théâtre de Verdure
Photo : Archives VdM



Le Jardin des merveilles vers 1965
Photo : BANQ en ligne

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU PARC LA FONTAINE

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

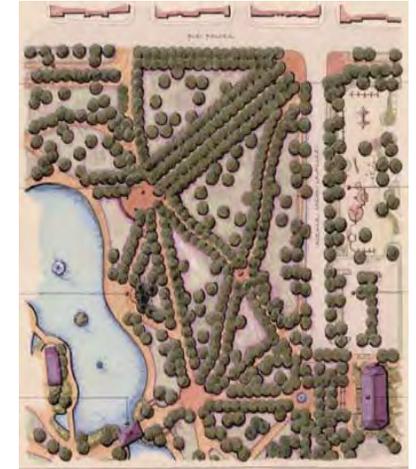
CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Période 4 – Réinterprétation (1988-1999)

1988 – Fermeture du Jardin des merveilles
1988 – Retrait du monument à Louis Francoeur
1990 – Dévoilement de l'œuvre *Debout!* en hommage à Félix Leclerc
1991 – Dévoilement du belvédère Léo-Ayotte et de l'œuvre *Leçons singulières, volet 2*
1992 – Déplacement du monument aux morts français de Montréal et aux volontaires canadiens de l'armée française
1992 – Inauguration de la place Charles-de-Gaulle et dévoilement de l'obélisque en hommage à Charles-de-Gaulle par les maires Jean Doré et Jacques Chirac
1992 – Aménagement en parc d'un segment de la rue Calixa-Lavallée et enlèvement de stationnements en bordure de la rue Sherbrooke
1992 – Aménagement d'une nouvelle aire de jeux pour les 6-12 ans
1994 – Aménagement d'une aire d'exercice canin
1997 – Mise en valeur des étangs et des berges, construction d'un nouveau pont et aménagement de la cascade



Obélisque en hommage à Charles De Gaulle
Photo : L'Enclume



Esquisse préliminaire de réaménagement de l'entrée du parc, rue Rachel, Gilles Roy, architecte paysagiste de la Ville de Montréal, 1989
Source : SGPVMR

Période 5 – Période actuelle (2000-2015)

2007 – Inauguration de la borne zéro kilomètre de la Route verte
2011 – Inauguration du café culturel Espace La Fontaine
2013 – Aménagement du terrain de volley-ball de plage
2014 – Aménagement d'un terrain de mini-soccer
2014 – Dévoilement de l'installation temporaire *Le Proliférateur*



Kilomètre zéro de la route verte du Québec
Photo : L'Enclume



Le Proliférateur : L'arbre qui plantait des arbres
Photo : L'Enclume

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU PARC LA FONTAINE

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

VALEUR SOCIALE



Terrains de pétanque
Photo : Ville de Montréal



Aire de jeux pour enfants en 1997
Photo : Ville de Montréal, SGPVMR



Vue des gradins du théâtre de Verdure le soir
Photo : Ville de Montréal

La valeur sociale du parc La Fontaine repose sur :

- la relation affective que les résidents de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, les Montréalais en général et une proportion importante de Québécois entretiennent à son égard;
- l'accès à la nature en pleine ville qu'il permet aux citoyens;
- la multitude d'activités récréatives, ludiques, sociales et culturelles qu'il offre à tous les âges de la vie, de la petite enfance à l'âge avancé, et sur quatre saisons, qui y ont évolué au gré des changements de la société;
- son rôle de lieu de rencontre et de célébration des Montréalais de toutes origines avec leurs proches et leurs familles dans un climat de détente et de bonne humeur;
- le caractère démocratique et accessible qu'il dégage pour la population qui y est attachée;
- son rôle de lieu de convergence pour la tenue d'événements collectifs, de manifestations politiques, de performances artistiques impromptues, etc.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- sa localisation dans un quartier central dense facilement accessible
- les sentiers et espaces libres permettant les interactions sociales
- les étangs, un des rares plans d'eau urbains accessibles au public
- le couvert végétal procurant une masse de verdure aux résidents des quartiers urbains environnant
- les aires de jeux, de sport et de récréation, incluant la patinoire sur l'étang sud en hiver, permettant la tenue de plusieurs activités populaires
- le théâtre de Verdure qui privilégie une démocratisation de la culture
- le chalet-restaurant qui programme divers usages culturels et sociaux
- le pavillon des baigneurs et les pataugeoires offrant un accès à l'eau aux petits pendant l'été
- le Centre culturel Calixa-Lavallée qui permet divers usages culturels s'adressant à la population montréalaise
- l'ancienne guérite du Jardin des merveilles permettant des activités d'animation saisonnières

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU PARC LA FONTAINE

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

VALEUR HISTORIQUE



Allée ouest en 1894

Photo : AVM, VM6-D1901-38-31-006



Rives des étangs avant 1909

Photo : BAnQ en ligne



Maison du gardien et serres

Photo : AVM. VM6-D1901-38-31-004 (Détail)

La valeur historique du parc La Fontaine repose sur son témoignage :

- d'une multitude de couches historiques qui y sont encore perceptibles de façon exceptionnelle et d'une suite d'aménagements qui ont fait de ce lieu un répertoire de l'évolution des aménagements paysagers à Montréal sur plus de cent ans;
- de la période d'avant le parc alors qu'un ruisseau qui traversait ce territoire pour se jeter dans la petite rivière Saint-Martin, qui a conditionné la topographie et les aménagements du parc;
- de la présence agricole qui a constitué la première occupation humaine documentée de ce site et de la période militaire qui a débuté avec l'achat de la ferme Logan par le gouvernement colonial britannique en 1845 et qui s'est poursuivie dans les premières décennies du parc;
- de la création du parc Logan (devenu La Fontaine), parmi les trois premiers grands parcs montréalais avec le parc du Mont-Royal et l'île Sainte-Hélène, contemporains d'autres grands parcs urbains dans le monde;
- du déménagement des serres du square Viger dans le parc Logan en 1889, pour poursuivre la constitution de la collection botanique de la Ville de Montréal (déplacée sur le site de l'actuel Jardin botanique en 1931);
- de la contribution à ses aménagements et activités du jardinier Auguste Pinoteau de 1889 à 1909, d'Émile Bernadet de 1910 à 1947 et de Claude Robillard entre 1951 et 1961;

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- les étangs supérieur et inférieur, témoignant de la présence de l'ancien ruisseau qui traversait le secteur
- la topographie du secteur ouest, héritée de la configuration d'origine
- les arbres plantés depuis la création du parc sur l'ancienne terre agricole qui témoignent de ce changement d'usage
- les tracés de sentiers, dont certains datent des origines du parc
- l'alignement de peupliers centenaires autour de l'ancien champ de manœuvres militaires et l'espace libre de l'îlot central qui permet de lire cette ancienne vocation importante du terrain
- les vestiges potentiels des fondations des serres, de la maison du gardien, du kiosque à musique, du chalet de nécessité et du belvédère qui pourraient permettre de compléter la documentation liée aux bâtiments disparus
- la fontaine lumineuse, geste de modernité dans le parc
- le parterre d'entrée au coin de la rue Cherrier et de l'avenue du Parc-La Fontaine qui a peu changé depuis les origines du parc
- le Centre culturel Calixa-Lavallée et la vespasienne, témoignant des mesures de premier secours de la Grande Dépression
- le chalet-restaurant, le théâtre de Verdure et le pavillon des baigneurs qui témoignent de la période moderne du parc dans les années 1950

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU PARC LA FONTAINE

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

VALEUR HISTORIQUE (suite)



Activités nautiques sur l'étang sud. Date inconnue
Carte postale : Collection Daniel Chartier



Monument à Dollard des Ormeaux, date inconnue
Photo : ADM. VM94-Z609-2



Fronton de la vespasienne en 2015
Photo : L'Enclume

- des aménagements et bâtiments réalisés dans le cadre des mesures de secours direct qui ont suivi la Grande Dépression;
- des aménagements réalisés suite à la cession du terrain à la Ville de Montréal par le Gouvernement fédéral en 1992 et jusqu'à nos jours;
- de la contribution de la paroisse de l'Immaculée Conception et des Jésuites, par l'Organisation des terrains de jeux (OTJ), aux premières activités sportives dans le parc;
- de l'évolution des modes de commémoration de divers personnages et événements depuis l'implantation du monument à Dollard des Ormeaux en 1920 à l'Obélisque en hommage à Charles de Gaulle en 1992;
- des événements collectifs qui s'y sont tenus : parades militaires, messes, événements politiques, événements sportifs, manifestations, etc.;
- des lieux de diffusion culturelle qui ont marqué son histoire: l'auditorium Le Plateau (lieu de diffusion pour les grands noms de la musique classique et populaire avant la Place des Arts), le centre culturel Calixa-Lavallée, le théâtre de Verdure, La Roulotte de Paul Buissonneau et l'Espace La Fontaine;
- de son association dans l'imaginaire collectif avec la société canadienne-française en tant que parc des francophones;
- de la représentation qui en est faite dans plusieurs œuvres artistiques marquantes dans la culture québécoise.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- l'ancienne guérite du Jardin des merveilles, rappelant cet important équipement qui a marqué l'imaginaire de toute une génération de Montréalais
- le monument à sir Louis Hippolyte La Fontaine, œuvre du sculpteur Henri Hébert, témoignant de l'important personnage politique à qui il rend hommage
- le monument à Dollard des Ormeaux, œuvre du sculpteur Alfred Laliberté rendant hommage à un héros populaire de l'histoire des Canadiens-Français
- le monument aux morts Français de Montréal et aux volontaires canadiens de l'armée française rendant hommage aux militaires francophones de Montréal, œuvre du sculpteur Pierre-André Normandeau
- l'obélisque en hommage à Charles De Gaulle, don de la Ville de Paris à la Ville de Montréal à l'occasion du 350e anniversaire de Montréal, œuvre de l'artiste Olivier Debré
- Debout! Monument à Félix Leclerc honorant la mémoire de ce grand poète québécois, œuvre du sculpteur Roger Langevin

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU PARC LA FONTAINE

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

VALEUR PAYSAGÈRE



Bord de l'étang sud du parc La Fontaine
Photo : Ville de Montréal



Vue sur l'étang sud vers le nord
Photo : Ville de Montréal



Alkïée le long de l'avenue Émile-Duployé
Photo : Ville de Montréal

La valeur paysagère du parc La Fontaine repose sur :

- son rôle d'écrin de verdure et d'îlot de fraîcheur dans un quartier résidentiel dense en interface avec ses rues périphériques;
- la mise en scène des étangs, qui constitue la pièce maîtresse du parc et lui donne son caractère unique;
- la variété d'expériences paysagères qu'il offre, à divers niveaux de contact avec la nature;
- son couvert arboricole mature et arbustif qui, avec la biodiversité de sa flore et de sa faune, en fait un microcosme d'un écosystème de nature;
- les expériences sensorielles que permettent les parcours libres qu'on peut y faire au gré des berges d'étangs, des sentiers et des allées;
- les ambiances particulières des trois grands secteurs qui composent son paysage;
- le dialogue visuel que créent les interfaces du parc avec le bâti des rues qui l'entourent;
- les vues internes orientées vers des monuments et autres points focaux cadrés par la végétation et autres éléments construits;
- les vues depuis le pourtour du parc vers les éléments repères de la ville qui l'entourent;
- les ambiances sonores prodiguées par le clapotis de l'eau, la cascade, le bruissement des feuilles, la faune et la présence humaine.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- les étangs, leur encaissement et les dégagements autour qui forment un paysage unique à Montréal
- la canopée formée par une importante forêt d'arbres matures et d'arbustes qui constituent un apport de végétation contrastant avec les rues qui l'entourent
- le théâtre de Verdure qui forme une composition harmonieuse avec l'étang nord
- le pont et la cascade composant un paysage romantique
- le chalet-restaurant, ses arcades et ses terrasses bordées de tilleuls, point focal du paysage du parc
- le belvédère Léo-Ayotte qui offre un point de vue intéressant sur l'étang sud et intègre l'œuvre *Leçons singulières, volet 2*, de Michel Goulet
- les vues des rues avoisinantes vers le parc, notamment dans l'îlot ouest vers l'étang sud
- les vues depuis le parc vers des éléments identitaires de Montréal, notamment sur les institutions qui bordent le parc
- les zones gazonnées qui procurent une diversité paysagère dans un parc autrement fortement planté
- les aménagements floraux qui ajoutent une touche raffinée aux différentes expériences paysagères que procure le parc, notamment dans la zone est, en bordure de l'avenue Papineau
- la faune terrestre et ailée qui, avec les divers végétaux et la présence de l'eau dans le parc, compose un microcosme de l'écosystème montréalais

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU PARC LA FONTAINE

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

VALEUR ARTISTIQUE



Allée formelle Nord-Est, mai 2012
Photo : Ville de Montréal



Centre culturel Calixa-Lavallée
Photo : Ville de Montréal



Les leçons particulières, Volet 2 de Michel Goulet
Photo : Ville de Montréal

La valeur artistique du parc La Fontaine repose sur :

- la qualité et la variété des aménagements paysagers depuis les débuts, dont la plupart ont été réalisés par des professionnels de la Ville de Montréal;
- la référence stylistique de ses aménagements aux parcs parisiens du XIXe siècle, notamment les buttes Chaumont;
- la qualité des bâtiments publics situés dans le parc, qui ont tous été conçus par des architectes de la Ville;
- la qualité des œuvres commémoratives situées dans le parc;
- la qualité des œuvres d'art situées dans le parc, réalisées par des créateurs renommés;
- son rôle en tant que source d'inspiration et d'expression pour différentes formes d'art.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- l'axe monumental nord-ouest qui met en scène le monument à Dollard des Ormeaux
- l'allée formelle au nord-est du secteur ouest, orientée vers la fontaine lumineuse, intervention des architectes paysagistes de la Ville
- les alignements d'arbres qui découlent du caractère formel du parc
- la fontaine lumineuse, qui marque le tournant moderne des aménagements du parc
- le pont entre les deux étangs, réalisé par les architectes paysagistes Williams Asselin Ackaoui et SNC Lavalin
- le théâtre de Verdure, réalisé par les architectes de la Ville dans une approche résolument moderniste
- le chalet-restaurant, le pavillon des baigneurs, le centre culturel Calixa-Lavallée et la vespasienne qui sont représentatifs de l'architecture de parc de cette époque
- le monument à Dollard des Ormeaux, une des œuvres majeures d'Alfred Laliberté
- le monument à sir Louis-Hippolyte La Fontaine, d'inspiration Art déco, œuvre du sculpteur québécois Henri Hébert
- la sculpture *Debout!*, monument à Félix Leclerc, œuvre du sculpteur québécois Roger Langevin
- l'Obélisque en hommage à Charles de Gaulle, œuvre du sculpteur français Olivier Debré
- le belvédère Léo-Ayotte, aménagé par les architectes paysagistes de la Ville et le sculpteur québécois Michel Goulet

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU PARC LA FONTAINE

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal à la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial du parc La Fontaine, en collaboration avec les acteurs concernés.

Il se base sur la consultation d'une documentation sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de visites des lieux effectuées le 6 octobre 2014 et le 5 juin 2015.

RÉFÉRENCES

L'ENCLUME Atelier de développement territorial, *Recherche documentaire préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial du parc La Fontaine*. Mai 2015, 124 pages, ill.

CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL, *Dix ans après les fusions, un nouveau cadre pour la conservation du patrimoine à Montréal. Actes du colloque*. 15 juin 2012. Ville de Montréal, 25 pages, ill.

DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE, *Le parc La Fontaine. Cahier de promenade*. Ville de Montréal, 15 juin 2012, 24 pages, ill.

ETHNOSCOP, *Parc La Fontaine. Étude de potentiel archéologique*. Ville de Montréal, juillet 2009, 60 pages et annexes, ill.

GROUPE DE TRAVAIL

Sylvie Alarie, gestionnaire immobilier, Division de la gestion immobilière, SGPI

Thérèse Drapeau, muséologue, vice-présidente de l'Espace La Fontaine

Karl Dorais Kinkaid, urbaniste, L'Enclume Atelier de développement territorial

Jean Laberge, architecte, Division du patrimoine, DU, SMVT

Daniel Lauzon, architecte-paysagiste, Division des projets d'aménagement - Grands parcs, SGPVMM

Marie-Geneviève Lavergne, archéologue, conseillère en aménagement, Division du patrimoine, DU, SMVT

Isabelle Masingue, citoyenne de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Denis Méthé, Avenir Parc La Fontaine

Jennifer Ouellet, conseillère en aménagement, Division du patrimoine, DU

Michaël Tremblay, chef de la division urbanisme, patrimoine et services aux entreprises, arrondissement du Plateau-Mont-Royal

RÉDACTEUR

Jean Laberge, architecte, Ville de Montréal, Division du patrimoine, DU, SMVT

ORIENTATIONS DE CONSERVATION ET DE MISE EN VALEUR

PARC LA FONTAINE

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Le présent document vise, en tenant compte de l'*Énoncé d'intérêt patrimonial du parc La Fontaine*¹ ainsi que de l'*Énoncé d'intérêt patrimonial du théâtre de Verdure*², à identifier les enjeux relatifs à son intérêt patrimonial ainsi qu'à recommander des interventions de conservation et de mise en valeur pour le lieu et ses éléments caractéristiques. Les orientations sont un outil interne à la Ville pour encadrer l'évolution d'un lieu en conformité avec son intérêt patrimonial. Elles ne constituent pas un règlement et ne se substituent pas à la réglementation existante.



¹ Ville de Montréal, 2015.

² Ville de Montréal, 2013

1. L'esprit du lieu du parc La Fontaine

Les Montréalais entretiennent un lien affectif particulier avec le parc La Fontaine. C'est un lieu de rencontres, d'activités ludiques, de culture et de détente dont l'histoire est intimement liée au développement de Montréal. Il est un des trois premiers grands parcs de la ville, implantés dans le dernier quart du XIXe siècle. Ce parc emblématique, entouré de résidences et d'institutions, compose un paysage expérientiel qui rayonne sur l'ensemble du Québec. Il porte la marque d'architectes paysagistes et d'architectes de la Ville de Montréal et d'artistes de renom qui ont induit un caractère familier et accessible aux aménagements paysagers, bâtiments et monuments qui composent l'espace.

2. Philosophie de conservation du lieu

Le parc La Fontaine a, tout au long de son histoire, fait l'objet de transformations au gré de ses différents gestionnaires, notamment messieurs Pinoteau, Bernadet et Robillard, et de l'évolution de la société montréalaise, par l'introduction d'installations sportives, culturelles et de loisirs. Mais au-delà de toutes ces transformations, la structure de base du parc – les trois îlots – a subsisté dans l'essentiel, autant d'un point de vue programmatique que dans sa configuration spatiale. L'approche philosophique de conservation du lieu à privilégier ne devrait le cristalliser, mais au contraire lui permettre d'évoluer en perpétuant l'esprit de ce lieu vivant, autant physiquement que socialement, tout en faisant une mise en valeur de ses éléments caractéristiques uniques. Dans une vision d'avenir, il semble requis de maintenir l'équilibre subtil nature-culture singulier de ce parc. À cet égard, le bâti aurait avantage à conserver une certaine simplicité alors que la végétation l'entourant pourrait continuer à évoluer, le tout en prenant appui sur les valeurs sociale, historique, paysagère et artistique du parc.

3. Enjeux pour le maintien de l'intérêt patrimonial du parc

Le parc La Fontaine est de juridiction de la Ville centre et ses enjeux dépassent les limites de l'arrondissement dans lequel il se trouve. Il s'inscrit dans un tissu urbain dense à prédominance résidentielle au sein duquel il constitue une oasis de verdure. On découvre les différents bâtiments, monuments, œuvres d'art et équipements graduellement en cheminant dans le parc et des percées visuelles enrichissent la variété des expériences dans une symbiose de la culture et de la nature. Les divers éléments bâtis du parc expriment l'évolution des pratiques d'aménagement paysager dans les parcs de la Ville de Montréal depuis la fin du XIXe siècle. Le parc dans sa globalité n'est pas menacé. Tout au plus subit-il l'assaut du temps et se défraîchit-il peu à peu. Les budgets adéquats à son bon entretien doivent être maintenus et si possible augmentés. Par ailleurs, il serait important de formaliser des procédures pour les interventions futures dans le parc.

Face à l'avenir, le parc fait l'objet de visions variées de l'administration de la ville centre et de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal ainsi que de divers groupes de citoyens. Il est important de faire converger ces visions pour assurer l'avenir du parc dans le respect de ses valeurs patrimoniales. Il faut rallier l'ensemble des intervenants au principe de conservation et de mise en valeur des composantes patrimoniales du lieu en les situant dans le cadre des pratiques environnementales et de développement durable actuelles. Il est par ailleurs essentiel de trouver l'équilibre entre ce principe et l'actualisation du parc tant au niveau programmatique que fonctionnel. Il est important de maintenir la valeur sociale du parc comme lieu de rencontre, d'activités et de grands événements tout en conservant cet environnement vert en tenant compte de sa fragilité et de son vieillissement.

4. Enjeux de conservation relatifs aux éléments caractéristiques (menaces, opportunités)

La fréquentation intense du parc est une menace à la survie de certaines composantes du parc. À titre d'exemple de ce phénomène, mentionnons le piétinement des racines des arbres et l'érosion des talus due aux raccourcis que les piétons empruntent dans les zones végétales. Par ailleurs,

les pressions en faveur de nouveaux usages pour les espaces jugés « inoccupés » menacent la pérennité des espaces gazonnés et de certaines autres composantes naturelles ainsi que la faune terrestre et ailée du parc.

La méconnaissance de la valeur de certains éléments caractéristiques de ce parc et le désir de correspondre au goût du jour nuisent à leur conservation dans le respect des valeurs du parc. Le courant écologiste actuel, qui préconise un retour à un aspect plus naturel, met une pression sur les aspects plus construits du parc, tels que les berges des étangs avec leur muret, le tracé des sentiers historiques et le théâtre de Verdure. La croissance des végétaux qui a avec le temps obstrué certaines vues significatives – notamment le lien visuel entre le monument à Louis-Hippolyte La Fontaine et l'édifice Gaston-Miron – soulève divers points de vue sur le rapport entre le bâti et le cadre végétal.

La vétusté et le manque d'entretien de certains éléments bâtis (comme la fontaine lumineuse défectueuse et la vespasienne) et végétaux (comme certains arbres) ainsi que des différentes surfaces de revêtements de sol, ne rend pas justice aux valeurs du parc dont ils sont des éléments caractéristiques forts.

Certains équipements actuels présentent des enjeux en termes d'usage, tels que la vespasienne, inoccupée depuis plusieurs années, et le pavillon des baigneurs, qui ne répond plus aux besoins de la population et qui doit être agrandi.

Le couvert végétal du parc dans son ensemble est vieillissant et certaines espèces ont atteint leur durée de vie maximale, plus particulièrement l'alignement de peupliers centenaires autour de l'ancien champ de manœuvres militaires.

Les projets de réhabilitation de certains éléments caractéristiques, comme le pavillon des baigneurs, peuvent devenir des opportunités de renforcer la valeur sociale du parc, qui a toujours été un lieu d'introduction de nouvelles pratiques et installations.

Les vestiges potentiels, notamment les fondations des serres, de la maison du gardien, du kiosque à musique, du chalet de nécessité et du belvédère, sont des éléments à considérer lors de la planification d'éventuels travaux.

5. Recommandations de traitement des éléments caractéristiques du site

5.1 Préservation

Plusieurs éléments caractéristiques doivent faire l'objet de préservation et être entretenus dans leur état actuel. Mentionnons tout d'abord la configuration et les usages spécifiques des trois îlots constitutifs du parc : l'îlot ouest, de configuration pittoresque, dédié à la détente, la promenade et les activités d'animation et culturelles; l'îlot centre, à la fois fonctionnel et classique, dédié aux activités sportives et à la détente; l'îlot est, adoptant la figure classique d'un square, dédié à la promenade. Les éléments à conserver à l'intérieur de ces îlots sont : la topographie du parc, les étangs supérieur et inférieur, le couvert végétal, les zones gazonnées, l'ancienne guérite du Jardin des merveilles, les différents monuments et œuvres d'art, le pont et la cascade ainsi que les deux axes monumentaux donnant sur le monument à Dollard des Ormeaux et sur la fontaine lumineuse.

5.2 Restauration

L'alignement de peupliers centenaires autour de l'ancien champ de manœuvres militaires devrait faire l'objet d'une restauration par une plantation de nouveaux individus de la même espèce, en tant que témoin emblématique d'une partie méconnue de l'histoire du parc.

5.3 Réhabilitation

La plupart des éléments caractéristiques, tout en devant être conservés, pourraient faire l'objet d'une réhabilitation par leur ajustement à la réalité actuelle, selon les particularités suivantes :

Les aires de jeux, de sport et de récréation, incluant la patinoire sur l'étang sud en hiver

Les aires de jeux permanentes devraient être limitées aux secteurs déjà utilisés à cet effet. Les clôtures entourant des différents terrains de jeu devraient être limitées en hauteur et faire l'objet de conceptions soignées et en accord avec le caractère naturel du parc.

La fontaine lumineuse

La fontaine lumineuse devrait conserver sa forme et ses matériaux d'origine et retrouver ses jeux d'eau éclairés à l'aide d'une technologie contemporaine.

Le théâtre de Verdure

Le théâtre de Verdure devrait être réhabilité pour qu'il continue d'être un équipement culturel de pointe présentant une image architecturale intégrée, distinctive et de grande qualité. Voir les orientations spécifiques à cet élément dans le document *Orientations de conservation et de mise en valeur. Théâtre de Verdure du parc La Fontaine – Arrondissement du Plateau-Mont-Royal*, Ville de Montréal, 9 janvier 2014.

Le chalet-restaurant

Tous les aménagements périphériques de ce bâtiment sont appelés à évoluer en vue de développer une meilleure adéquation avec la programmation en évolution et d'en renouveler les surfaces vétustes autant du côté de l'étang inférieur que du parvis de l'entrée principale. L'approche à privilégier, si elle doit répondre à des paramètres de fonctionnalité, de confort et de sécurité des usagers, ne doit pas se faire au détriment de la lecture des lignes et ouvertures de ce bâtiment. Une nouvelle relation du chalet-restaurant avec l'étang est à développer.

Le pavillon des baigneurs et les pataugeoires

Le pavillon des baigneurs est appelé à évoluer pour mieux répondre aux nouvelles normes ainsi qu'aux besoins des familles qui utilisent les pataugeoires. Il est important de maintenir les caractéristiques principales de ce bâtiment : un volume bas, une implantation pavillonnaire, une certaine transparence, l'usage de matériaux nobles et une expression architecturale sobre.

Les sentiers

Les sentiers sont appelés à évoluer afin de répondre à de nouvelles programmations des installations, monuments et bâtiments existants. Les nouveaux tracés devraient retrouver la configuration propre à chacun des secteurs, qui n'est pas nécessairement l'actuelle. Les nouveaux tracés devraient faire l'objet d'une réflexion sensible à leur valeur patrimoniale.

Les aménagements floraux

L'ensemble des plates-bandes fleuries devraient être conçues de manière à supporter les éléments caractéristiques forts ou singuliers du parc sans en obstruer la lecture ni en diminuer la portée. Dans certains cas, de nouveaux arrangements pourraient être créés et d'autres réintroduits selon leur aspect ancien. Le parterre d'entrée au coin de la rue Cherrier et de l'avenue du Parc-La Fontaine est un des plus anciens du parc. Il est relativement préservé malgré qu'il a perdu toute sa prestance au cours des décennies. Il devrait retrouver sa configuration d'origine et être réinterprété pour retrouver cette prestance.

L'îlot est

Cet îlot a perdu tout son sens d'origine d'un ensemble classique de parterres fleuris. Il devrait faire l'objet d'une réinterprétation à partir de la configuration presque intacte de ses sentiers d'origine. Cette approche n'empêche pas de nouvelles fonctions mais celles-ci seraient subordonnées à ce parti-pris.

La présence de l'eau - les étangs

Tout au long de l'histoire du parc La Fontaine, les étangs ont toujours été présents, bien qu'ils aient évolué au gré des besoins, des usages, des technologies et des approches d'aménagement. Il ne serait pas souhaitable de faire table rase des aménagements actuels qui résultent d'un continuum, qui sont un palimpseste de différentes époques paysagères.

La vespasienne

Ce bâtiment en attente d'une nouvelle fonction doit faire l'objet d'une protection minimale en attente d'une réfection. Le projet de réhabilitation devra se faire en respect de ses particularités volumétriques, de sa fenestration et de ses matériaux extérieurs (murs et toiture). L'aménagement intérieur devra être documenté avant d'être modifié, le cas échéant.

Le centre culturel Calixa-Lavallée

Outre les travaux de réfection et de réhabilitation prévus pour ce bâtiment, le réaménagement périphérique devrait tenir compte des nombreuses entrées qui se situent sur ses différentes façades. Ce bâtiment est inscrit comme un élément ayant une assise claire dans le paysage que les aménagements ne devraient pas brouiller.

L'ancienne guérite du Jardin des merveilles

Ce bâtiment doit être réhabilité en conservant l'essentiel de ses éléments d'intérêt, à l'extérieur comme à l'intérieur.

5.4 Mise en valeur

L'approche de conservation devrait aussi prévoir la mise en valeur des différentes vues depuis le parc et vers celui-ci, en particulier le lien visuel entre le monument à Louis-Hippolyte La Fontaine et l'édifice Gaston-Miron. Par ailleurs, il y aurait lieu de prendre des mesures afin de favoriser la présence de la faune terrestre et ailée qui y vit, même si le parc La Fontaine n'est pas considéré comme un parc nature.

5.5 Interprétation

Finalement, il y aurait lieu de procéder à un programme d'interprétation des bâtiments disparus, de la fontaine lumineuse, des différents monuments et de l'histoire du parc en général, par exemple par le développement d'une application mobile et de visites guidées virtuelles.

6. Critères de conception des nouvelles interventions

Toute nouvelle intervention touchant le parc et ses éléments caractéristiques devrait être conçue dans l'esprit des valeurs sociale, historique, paysagère et artistique identifiées dans l'énoncé d'intérêt patrimonial, notamment en ce qui a trait à la singularité formelle de chacun des trois îlots. Dans la mesure du possible, les projets devraient prioriser la conservation et l'usage des composantes patrimoniales du parc.

Le maintien de l'équilibre délicat entre les composantes paysagères du parc et la présence des bâtiments et équipements culturels et sportifs qui y sont implantés est la condition de base pour faire du projet de conservation un succès. Une clarté d'intention quant à la présence des végétaux est à définir dans le but d'actualiser leur relation avec les composantes construites (bâtiments, monuments et autres structures) et leur insertion dans le paysage.

Il y aurait lieu d'appliquer la notion de « capacité limite » du parc La Fontaine quant à l'implantation de nouvelles constructions et installations. L'ajout de nouveaux bâtiments ou installations dans ce lieu emblématique devrait être justifiée et se faire dans une approche sensible aux paysages et à la nature avant tout végétale du parc.

La réhabilitation des bâtiments devrait se faire en compatibilité avec la vision de durabilité à long terme qu'ont toujours préconisée les services municipaux. Tant dans leur conception que dans le choix de leurs matériaux, les bâtiments devraient être conçus en respectant les principes du développement durable.

L'élaboration d'un plan directeur pour le parc La Fontaine devrait comprendre des orientations quant au maintien de l'actif afin d'assurer la pérennité de ses différentes composantes et de mesures de protection face à la venue des grands événements dans le parc.

7. Principes et définitions :

Selon les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*, édictées par l'agence Parcs Canada, une approche de conservation comprend *l'ensemble des actions ou processus qui visent à sauvegarder les éléments caractéristiques d'une ressource culturelle afin d'en préserver la valeur patrimoniale et d'en prolonger la vie physique. Il peut s'agir de **préservation**, de **réhabilitation**, de **restauration**, ou d'une combinaison de ces actions ou processus.*

Dans les pratiques de la Ville de Montréal, s'ajoutent à ces possibles actions ou processus des interventions de mise en valeur, d'interprétation ou toute autre intervention souhaitable dans le développement d'un projet impliquant le lieu.

La **préservation** est l'ensemble des actions qui visent à maintenir intacts, à protéger, à entretenir ou à stabiliser les matériaux et les formes d'un lieu, ou d'une de ses composantes, sans les modifier, en compatibilité avec leurs valeurs patrimoniales.

La **réhabilitation** est l'ensemble des actions qui visent à assurer la pérennité d'un lieu en l'adaptant à une nouvelle réalité, au moyen de réparations, de modifications ou d'ajouts compatibles avec ses valeurs patrimoniales.

La **restauration** est l'ensemble des actions qui visent à redonner à un lieu ou à une de ses composantes un état antérieur d'intégrité dans le but d'en révéler davantage les valeurs patrimoniales.

La **mise en valeur** est l'ensemble des actions qui visent à rendre plus accessibles, plus lisibles et plus compréhensibles les valeurs patrimoniales d'un lieu. Elle peut être complémentaire à toute intervention de préservation, de réhabilitation ou de restauration.

L'**interprétation** est l'ensemble des actions qui visent à communiquer des valeurs, des données historiques, scientifiques ou autres relatives à un lieu en utilisant des techniques de communication contemporaines. Elle peut être complémentaire à toute intervention de préservation, de réhabilitation ou de restauration.

Références

L'ENCLUME, Atelier de développement territorial. 27 mai 2015. *Recherche documentaire préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial du parc La Fontaine*. Montréal : Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal, 124 p. III.

VILLE DE MONTRÉAL. 6 octobre 2015. *Énoncé de l'intérêt patrimonial du parc La Fontaine – Arrondissement du Plateau-Mont-Royal*, 13 p. III.

VILLE DE MONTRÉAL. 13 décembre 2013. *Énoncé de l'intérêt patrimonial du théâtre de Verdure du parc La Fontaine – Arrondissement du Plateau-Mont-Royal*, 8 p. III.

VILLE DE MONTRÉAL. 9 janvier 2014. *Orientations de conservation et de mise en valeur. Théâtre de Verdure du parc La Fontaine – Arrondissement du Plateau-Mont-Royal*, 7 p. III.

Participants au groupe de travail

Sylvie Alarie, gestionnaire immobilier, Division de la gestion immobilière, SGPI

Jean Laberge, architecte, Division du patrimoine, DU, SMVT

Daniel Lauzon, architecte-paysagiste, Division des projets d'aménagement – Grands parcs, SGPVMR

Marie-Geneviève Lavergne, archéologue, conseillère en aménagement, Division du patrimoine, DU, SMVT

Jennifer Ouellet, conseillère en aménagement, Division du patrimoine, DU, SMVT

Michael Tremblay, chef de la division urbanisme, patrimoine et services aux entreprises, arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Rédacteur

Jean Laberge, architecte, Division du patrimoine, DU, SMVT

Date : 7 décembre 2015

AVIS DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL SUITE À SON ASSEMBLÉE DU 29 juin 2018
Le Conseil du patrimoine de Montréal est l'instance consultative de la Ville en matière de patrimoine*

Plan directeur du parc La Fontaine

A18-SC-05

Localisation :	Parc La Fontaine, Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
Reconnaissance municipale :	Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle au Plan d'urbanisme – Parc La Fontaine
Reconnaissance provinciale :	Aucune
Reconnaissance fédérale :	Aucune

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) émet un avis à la demande du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (SGPVMR), considérant la valeur patrimoniale du parc La Fontaine.

HISTORIQUE ET LOCALISATION

Créé à la fin du 19^e siècle, le parc La Fontaine est l'un des trois premiers parcs publics de Montréal à être aménagé avec le parc du Mont-Royal et le parc de l'île Sainte-Hélène. En 1845, le Gouvernement du Canada-Uni achète le vaste terrain connu sous le nom de ferme Logan pour y aménager un champ de pratique militaire. En 1874, la Cité de Montréal loue une partie de ce terrain au gouvernement puis y aménage des serres. Le parc La Fontaine est constitué progressivement à partir de 1888, date à laquelle ce terrain, situé à l'ouest de l'actuelle avenue Calixa-Lavallée, est cédé de façon définitive à la Ville à condition qu'elle le transforme en parc. Des allées d'arbres sont alors plantées et le parc est nommé en 1901 en l'honneur de Louis-Hippolyte La Fontaine, co-premier ministre du Canada-Uni en 1842-1843. Le parc La Fontaine est agrandi lorsqu'en 1908, la Ville de Montréal et le Gouvernement fédéral s'entendent pour signer un bail emphytéotique de 99 ans pour que la Ville occupe le terrain situé à l'est de l'actuelle avenue Calixa-Lavallée. Entre 1900 et 1930, deux étangs sont aménagés, le monument à Dollard des Ormeaux est inauguré, la fontaine lumineuse est installée et le monument à Louis-Hippolyte La Fontaine est réalisé¹. En 1992, la Ville acquiert le terrain qu'elle louait au Gouvernement fédéral à des fins de parc depuis 1874.

Le parc La Fontaine est encadré par la rue Rachel Est, l'avenue Papineau, la rue Sherbrooke Est et l'avenue du Parc-La Fontaine. Deux voies nord-sud, l'avenue Calixa-Lavallée et l'avenue Émile-Duployer, divisent le parc en trois secteurs. D'une superficie d'environ 36 hectares, il fait partie du réseau des 25 grands parcs publics de la Ville de Montréal. Il présente de nombreuses zones boisées, des aires de jeux et de détente, des équipements et terrains sportifs, des œuvres d'art et des monuments commémoratifs, ainsi que des bassins d'eau. Il accueille également des équipements culturels d'envergure comme le pavillon Calixa-Lavallée et le théâtre de Verdure. Bien qu'ils n'appartiennent pas

¹ Ville de Montréal, *Grand répertoire du patrimoine bâti*, « Parc La Fontaine », <http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca>.

officiellement au territoire du parc, l'école primaire Le Plateau et le pavillon La Fontaine (CIUSSS) sont enchâssés dans le quadrilatère formé par le parc.

LE PROJET

Le plan directeur du parc La Fontaine vise à fournir un cadre de référence permettant d'assurer la pérennité des qualités paysagères du parc. Il se veut un outil visant à statuer et faire reconnaître un portrait d'aménagement intégré, qui servira d'instrument pour analyser les projets proposés à l'intérieur des limites du parc. Pour ce faire, il découpe le site en cinq unités paysagères, correspondant chacune à une période marquée par un style d'aménagement. Celles-ci sont : le cadre, qui englobe les principales voies de circulation; le pittoresque, correspondant au secteur ouest; le classique, qui inclut la partie est; le fonctionnel, qui comprend une partie de l'îlot central où se trouvent les terrains de jeux; ainsi que le moderne, qui correspond au théâtre de Verdure, au chalet-restaurant ainsi qu'à la bordure des bassins.

L'approche de conservation privilégiée pour le plan directeur propose la réhabilitation comme traitement principal du parc, ce qui permet de laisser place à la flexibilité quant aux interventions tout en assurant le maintien des valeurs relevées dans l'énoncé de l'intérêt patrimonial du parc.



Localisation du parc La Fontaine. Source : Google Maps

LE CONTEXTE : ÉTAPES ANTÉRIEURES

L'élaboration du plan directeur s'appuie sur un travail de plusieurs années, de nombreuses études et des démarches participatives. La première démarche participative, intitulée « Mon parc de rêve », s'est déroulée en 2015 et visait à connaître les tendances souhaitées par la population qui fréquente le parc. Une seconde opération, lancée en 2016 et nommée « Parc la Fontaine — vos idées pour demain », a mené à la production d'un rapport de consultation citoyenne en octobre 2016, duquel découlent 23 orientations d'aménagements. À partir des résultats des consultations citoyennes et des diverses études, l'élaboration du plan directeur a débuté en janvier 2017.

Présentations au Conseil du patrimoine de Montréal

Une version préliminaire du plan directeur a été présentée une première fois au CPM le 20 juin 2017. La présentation portait sur l'état d'avancement du processus d'élaboration du plan directeur et l'approche de caractérisation identitaire selon les unités de paysage. Le CPM a émis un commentaire en date du 17 juillet 2017 dans lequel il soulignait l'importance du plan directeur, attendu depuis plusieurs années, pour guider les interventions proposées dans le parc. Il a émis des recommandations visant à clarifier la définition et la dénomination des unités de paysages afin qu'elles soient définies non seulement par leur usage, mais aussi par leurs caractéristiques paysagères prédominantes. Cela permettrait, à son avis, de clarifier le caractère et l'identité de chacune des unités de paysage que les interventions futures chercheront à préserver.

Par la suite, le CPM s'est penché sur les orientations préliminaires de mise en valeur et l'état d'avancement du plan directeur lors d'une seconde présentation le 15 septembre 2017. Dans son avis préliminaire favorable daté du 4 octobre 2017 (A17-SC-13), le CPM avait recommandé d'élaborer davantage l'analyse de la relation du parc avec le cadre bâti, le cadre paysager et les quartiers environnants. Il avait également encouragé la production d'une analyse fine de l'architecture des bâtiments au sein du parc afin de développer un outil qui pourra servir à orienter les futures conceptions de bâtiments.

À la suite de cette recommandation, l'étude du corpus du bâti a été réalisée et lui a été présentée, conjointement avec les orientations, le 1er décembre 2017. Dans le second avis préliminaire qu'il a émis (A17-SC-15, 12 décembre 2017), le CPM avait mentionné que « le format des séances de présentation de projets [au CPM] laisse peu de place à une analyse dans les détails et que, par conséquent, les membres [ne peuvent] que survoler la matière. » Il a par conséquent proposé la formation d'un sous-comité d'étude au sein du CPM visant à conseiller le SGPVMR lors de séances de travail, ce qui permettrait une analyse plus fine et la formulation de « commentaires plus précis qui permettraient d'affiner la réflexion à la base de cet important projet de planification ». Le CPM avait également insisté pour que soient intégrés dans le plan directeur le pavillon La Fontaine et l'école Le Plateau, de même que la frange de cadre bâti autour du parc afin que les liens avec ces éléments d'importance soient considérés. Ainsi, un sous-comité d'étude formé de deux membres du CPM a accompagné le SGPVMR lors de séances de travail à propos du patrimoine paysager et du corpus architectural, le 21 décembre 2017 et le 18 janvier 2018.

À la suite des différentes rencontres avec le CPM, plusieurs aspects du plan directeur ont été retravaillés, parmi lesquels les orientations du corpus bâti ont été révisées en regard des Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada². Parallèlement, la structure du contenu a été bonifiée par l'ajout d'une mise en

² Parcs Canada. *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*. Deuxième édition, Gatineau, Parcs Canada, 2010, 300 p.

contexte et d'une synthèse pour chaque composante paysagère. Enfin, le contenu de la vision a été revu afin d'y inclure un résumé des valeurs du parc et la philosophie de conservation.

Parallèlement, plusieurs projets de réfection de bâtiments au sein du parc La Fontaine avaient été présentés au CPM en entre 2013 et 2017 : le théâtre de Verdure (mai 2013, février et avril 2014, août 2015), le kiosque de perception de tennis (janvier 2016 et février 2017), le pavillon des baigneurs (janvier 2017) et la vespasienne (juin 2016 et mai 2017). Dans ces avis, le CPM soulignait sa surprise que le SGPVMR prévoit de tels projets sur des bâtiments au sein du parc La Fontaine, alors même que le plan directeur était en conception. Il s'étonnait que l'on n'attende pas l'adoption de l'outil de travail qui servira à guider les interventions pour les prochaines années. Il a donc été fort satisfait lorsque le SGPVMR ait pris la décision de suspendre les travaux en cours au sein du parc afin d'attendre la réalisation du plan directeur, ce qui permettra d'assurer une cohérence dans le développement et la mise en valeur du parc La Fontaine. Le CPM tient à réitérer ses félicitations au SGPVMR pour cette décision audacieuse.

Concertation publique

Le plan directeur a également fait l'objet de deux démarches de concertation publique. Dans le cadre d'une première étape, le 20 mars 2018, il a été présenté aux citoyens et ceux-ci ont pu s'exprimer lors d'une période de questions. Par la suite, un groupe de discussion citoyenne tenu les 17 et 18 avril 2018 a permis un exercice de rétroaction et un raffinement des orientations. À la suite des concertations publiques, les orientations concernant les bassins ont notamment été modifiées afin de maintenir le maximum de biodiversité. Le délai d'application du plan d'action a également été réduit, passant de 15 à 10 ans.

ENJEUX ET ANALYSE DU PROJET À L'ÉTUDE

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) a reçu les représentants du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (SGPVMR) et de l'Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal, ainsi que la consultante externe en charge du mandat lors de sa réunion du 29 juin 2018. La présentation a d'abord fait état du cheminement, des résultats de la consultation publique et de la nature du parc La Fontaine, puis a exposé la vision et les orientations avant de se conclure sur le plan d'action et les projets en cours. Le CPM remercie les représentants pour cette présentation. Il remercie également le SGPVMR, avec qui il entretient une excellente collaboration, d'être venu lui présenter le plan directeur à trois différentes étapes de son développement, permettant ainsi au CPM d'offrir une contribution plus significative. D'emblée, il souligne qu'il est impressionné par la qualité du plan directeur, qui constitue un outil fort remarquable témoignant d'un travail considérable. Il réitère également ses félicitations au SGPVMR d'avoir eu le courage d'arrêter les travaux déjà en cours de planification sur plusieurs bâtiments (pavillon de perception de tennis, vespasienne, pavillon des baigneurs) afin de terminer le plan directeur. Cette décision, fort louable, permet d'utiliser pleinement ce nouvel outil de planification afin d'améliorer la qualité des projets et d'assurer des aménagements cohérents au sein du parc. Le CPM formule dans les paragraphes suivants ses commentaires et recommandations sur le projet de plan directeur.

Faisabilité

Dans son premier commentaire sur le projet (en date du 17 juillet 2017), le CPM avait mentionné qu'il était « rassuré de constater que le plan d'action [qui fera suite à l'adoption du plan directeur] s'étalera sur 15 ans, ce qui permet une vision et une stratégie à long terme de la conservation et de la mise en valeur du parc et la priorisation des multiples projets qui le touchent ». Or, une des conclusions principales qui est ressortie des consultations publiques est que les citoyens sont d'avis que le délai de 15 ans prévu pour le plan d'action était beaucoup trop long. À leur demande, ce délai a par conséquent été réduit à 10 ans. Le CPM perçoit que ce sera un défi que de condenser l'ensemble des actions prévues en réduisant l'échéancier de plus de 30 %. Il propose que cette décision soit évaluée à l'aide d'une étude de faisabilité et invite par conséquent la Ville à réaliser une planification rigoureuse de la réalisation du plan d'action. Il se demande également si les travaux prévus ont fait l'objet d'une validation financière. Advenant que la Ville n'ait pas les sommes nécessaires pour la réalisation du plan, le CPM croit qu'il importe d'établir les priorités.

De plus, considérant le nombre important de chantiers que doit gérer le Service de la voirie, des infrastructures et des transports (SIVT), le CPM s'inquiète que les travaux prévus sur l'avenue du parc La Fontaine et la rue Rachel Est, qui visent entre autres le déplacement de la piste cyclable dans l'emprise de la chaussée, ne subissent des délais supplémentaires, ce qui pourrait entraîner un retard dans les travaux au sein du parc La Fontaine.

Statut patrimonial

Le SGPVMR vise l'obtention d'un statut de site patrimonial déclaré pour le parc La Fontaine, en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Dans son avis préliminaire daté du 12 décembre 2017 (A17-SC-15), le CPM avait souhaité ne pas se positionner sur l'idée de demander un tel statut, mais il se questionnait sur le choix de demander un statut provincial (site patrimonial déclaré) plutôt que municipal (site patrimonial cité). Il avait constaté que l'argumentaire restait à développer sur la valeur patrimoniale de ce parc pour l'ensemble du Québec. Si la Ville décide d'aller de l'avant, le CPM réitère sa recommandation formulée dans son avis A17-SC-13 à l'effet d'inclure le cadre bâti autour du parc dans le périmètre du site patrimonial afin d'assurer une cohérence de l'ensemble du site et de son contexte.

Maintien et protection de la biodiversité

Le CPM appuie tout à fait l'objectif d'augmenter la biodiversité au sein du parc. À cet effet, les orientations d'aménagement du plan directeur précisent certains objectifs concernant la végétation, dont celui de « choisir des essences d'arbres variées selon le principe 30-20-10 de Frank S. Santamour J. » (Plan directeur du parc La Fontaine, p. 114 et 264). Or, le CPM perçoit dans le document une certaine confusion au sujet de cette norme. En effet, celle-ci établit des pourcentages maximums d'essences d'arbres afin d'éviter que l'on ait trop d'arbres d'une même espèce (10%; ex. *Acer saccharinum*, l'érable argenté), d'un même genre (20%; *Acer*), ou d'une même famille botanique (30%; Sapindacées). Ceci vise à augmenter la diversité d'essences d'arbres et, à terme, augmenter la biodiversité et la résilience de la forêt urbaine du parc La Fontaine face aux maladies et autres en diminuant le risque. Le terme « maximum » aurait avantage à être ajouté à la phrase en page 114 donnant ces pourcentages, pour éviter toute mauvaise interprétation. Il en est ainsi du passage de la même page qui suggère que certains groupes seraient sous-représentés, ce qui est impossible selon la norme et surtout selon l'idée de diversification.

L'approche de Santamour est un excellent point de départ, mais reste une « règle du pouce » perfectible, notamment

parce qu'elle ne tient pas compte des caractéristiques réelles des espèces (leurs traits fonctionnels). Le CPM invite le SGPVMR à intégrer une approche réellement fonctionnelle, par ailleurs développée en collaboration avec des municipalités québécoises, notamment Montréal, et l'Université du Québec à Montréal³.

Actuellement, il y a donc trop d'érables au sein du parc. Il y a également de nombreux arbres en fin de vie dont il faudra prévoir le remplacement. Le CPM aurait souhaité connaître en détail la stratégie de plantation pour les remplacer dans une optique de diversification et d'augmentation de la résilience. Il insiste pour que le SGPVMR saisisse l'occasion pour corriger ce problème de surreprésentation des érables et pour dresser un plan d'action progressif de remplacement du régime d'arbres.

Bordure minéralisée des bassins

Les bassins du parc La Fontaine, qui sont actuellement ceinturés par une bordure minéralisée, feront l'objet de travaux de réfection en vertu du plan directeur. Le CPM s'inquiète que l'on prévoie le maintien complet des bordures en tant qu'élément du patrimoine moderne. Cela serait, à son avis, contraire à la volonté énoncée de préservation de la faune et la flore du parc et d'augmentation de la biodiversité. Il rappelle que l'exemple similaire du bassin du lac aux Castors du parc du Mont-Royal a montré que la présence d'une bordure surélevée par rapport au niveau de l'eau empêche les canotons et les tortues de sortir de l'eau, causant ainsi leur mort. De plus, l'artificialisation des rives amène un problème d'oxygénation de l'eau et d'augmentation de sa température, qui est nocif pour la survie des poissons, notamment, et favorise la prolifération d'algues bleues (cyanobactéries). Ainsi, le fait d'entourer complètement les bassins par des murs risque de diminuer la biodiversité de façon substantielle. Le CPM insiste pour que l'on ne répète pas la même erreur et que l'on crée un habitat qui assure la survie des animaux aquatiques. Il suggère qu'une partie des bassins pourrait comprendre une bordure, assurant le maintien du patrimoine, mais qu'il y ait des sections qui n'en comptent pas. Le CPM invite le SGPVMR à saisir l'occasion du réaménagement des bassins pour revoir le concept des bordures.

Quelques absents

Archéologie

Les travaux prévus sur l'ensemble du parc La Fontaine auront certainement des impacts sur le sol qui nécessiteront des interventions archéologiques. Dans son avis préliminaire (A17-SC-13) daté du 4 octobre 2017, le CPM avait recommandé que le plan directeur prenne en compte l'archéologie. Ainsi, il est déçu que, bien que le document soit très complet, cette notion n'ait toujours pas été intégrée. Le CPM rappelle qu'une étude et une carte du potentiel archéologique du parc La Fontaine ont déjà été réalisées. Il est d'avis que cela mériterait au minimum une mention dans la section sur l'historique du parc.

³ Alain Paquette. *Augmentation de la canopée et de la résilience de la forêt urbaine de la région métropolitaine de Montréal*. Sous la direction de Cornelia Garbe, Jour de la Terre Québec, et du Comité de reboisement de la CMM, Montréal, 2016, <http://www.arbresurbains.uqam.ca/fr/guidereboisement/guide.php>.

Développement durable

Le CPM avait souligné à plusieurs reprises l'absence de la notion de développement durable dans le plan directeur. Dans son avis préliminaire du 12 décembre 2017, il avait recommandé qu'un chapitre soit consacré à la gestion écologique du parc : compostage, gestion des déchets, entretien, gestion des eaux de pluie, de la neige et des eaux usées, recyclage des matériaux dans le cas de démolitions, etc. Il est d'avis que la Ville doit être un gestionnaire exemplaire de ses parcs et réitère par conséquent l'importance de développer et d'intégrer des orientations relatives à ce sujet dans le plan directeur du parc La Fontaine.

Circulation et voirie

Le CPM note à ce sujet que le plan directeur est largement muet au sujet de la circulation des piétons, des vélos et des voitures ainsi que le plan de stationnement à l'intérieur du parc.

Suivi auprès des citoyens

Le CPM félicite le SGPVMR d'avoir mené différentes activités de consultation des citoyens et pour avoir ajusté le plan directeur en fonction des commentaires reçus. Il s'inquiète toutefois qu'une fois le plan directeur adopté, les citoyens ayant participé aux activités de consultation ne soient plus mis au courant des étapes subséquentes liées à sa réalisation. Il encourage par conséquent le SGPVMR à ajouter dans le plan d'action une section à propos de la communication avec la population afin de l'informer des enjeux et des travaux en cours et à venir. Le CPM rappelle que plusieurs manques de communication ont été observés par le passé, les citoyens n'ayant pas été informés des raisons liées au prolongement des délais de certains chantiers. Le CPM insiste donc pour que les citoyens soient impliqués pendant la réalisation du plan directeur et qu'une stratégie de communication publique soit intégrée au plan d'action.

AVIS DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) émet un avis favorable au plan directeur du parc La Fontaine. Il souligne la qualité du travail réalisé et félicite le SGPVMR pour la production de cet outil remarquable. Il émet les recommandations suivantes en vue de bonifier le document :

- Réaliser une étude de faisabilité et une planification financière rigoureuse afin de valider la réduction de l'application du plan d'action de 15 à 10 ans;
- Dans le cas de démarches en vue de l'obtention d'un statut patrimonial provincial pour le parc La Fontaine, inclure la frange bâtie dans les limites du site;
- Intégrer une approche réellement fonctionnelle visant l'augmentation de la biodiversité de la végétation;
- Corriger le problème de surreprésentation des érables et dresser un plan d'action progressif de remplacement du régime d'arbres;
- Revoir le concept de bordure minéralisée autour des bassins afin de privilégier le maintien de la faune du parc;
- Ajouter une section sur le potentiel archéologique au sein du parc;

- Inclure une section sur l'entretien du parc et des orientations relatives au développement durable;
- Ajouter une section sur les circulations et les espaces de stationnement au sein du parc;
- Assurer un suivi auprès des citoyens pour les informer des travaux, de leurs enjeux et leurs délais.

Enfin, le CPM recommande d'indiquer dans le plan directeur ce qui n'y est pas inclus ou traité, afin que le document puisse évoluer et être bonifié au besoin. Ainsi, s'il n'est pas possible d'y intégrer les partenaires qui sont situés dans le parc (pavillon La Fontaine et école Le Plateau) et s'il est décidé de ne pas inclure les stratégies d'entretien en matière de développement durable et le potentiel archéologique dans le plan directeur, le CPM croit que l'absence de ces éléments du plan directeur devrait au minimum y être indiquée.

Le président,

Original signé

Peter Jacobs

Le 13 juillet 2018

AVIS PRÉLIMINAIRE DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL SUITE À SON ASSEMBLÉE DU 15 SEPTEMBRE 2017
Le Conseil du patrimoine de Montréal est l'instance consultative de la Ville en matière de patrimoine*

Plan directeur du parc La Fontaine

A17-SC-13

Localisation :	Parc La Fontaine, Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
Reconnaissance municipale :	Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle au Plan d'urbanisme – Parc La Fontaine
Reconnaissance provinciale :	Aucune
Reconnaissance fédérale :	Aucune

Le Conseil du patrimoine de Montréal émet un avis préliminaire à la demande du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (SGPVMR), considérant la valeur patrimoniale du parc La Fontaine.

LOCALISATION ET CONTEXTE DU PROJET À L'ÉTUDE

Le parc La Fontaine est bordé par la rue Rachel est, l'avenue Papineau, la rue Sherbrooke est et l'avenue du Parc-La Fontaine. Il est constitué de trois grands secteurs distincts : le secteur ouest, paysager et ludique, le secteur des sports et loisirs au centre et le secteur de type paysage classique à l'est, séparés les uns des autres par les avenues Calixa-Lavallée et Émile-Duployé. D'une superficie d'environ 36 hectares, le parc La Fontaine fait partie du réseau des 23 grands parcs de la Ville de Montréal. Il présente de nombreuses zones boisées, des aires de jeux et de détente, des équipements et terrains sportifs, des œuvres d'art et des monuments commémoratifs, ainsi qu'un vaste bassin d'eau. Il accueille également des équipements culturels d'envergure comme le pavillon Calixa-Lavallée et le théâtre de verdure. Bien qu'ils n'appartiennent pas officiellement au territoire du parc, l'école primaire Le Plateau et le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal sont enchâssés dans le quadrilatère formé par le parc.

La réalisation d'un plan directeur pour le parc La Fontaine est annoncée en 2014¹. À l'automne 2015, la Ville procède à un sondage expérientiel auprès des usagers du parc, intitulé «Mon parc de rêve». Ce sondage a permis d'identifier des thèmes à approfondir pendant le printemps-été 2016. La Ville a alors réalisé une vaste démarche de planification participative «parc La Fontaine, vos idées pour demain» dans le cadre de l'élaboration du plan directeur. Celle-ci comprenait des ateliers participatifs et des interactions en ligne dont les résultats ont été présentés lors d'une grande assemblée publique récapitulative. Du rapport de consultation citoyenne, produit en octobre 2016, ont découlé 8 axes et 23 orientations. L'élaboration du plan directeur a débuté en janvier 2017.

¹ Christopher Nardi, « Jusqu'à 7 M\$ pour le parc La Fontaine d'ici 2016 », *Journal 24H*, 15 juin 2014.

Le projet de plan directeur a été présenté une première fois au CPM le 20 juin 2017, celui-ci a émis un commentaire (daté du 17 juillet 2017) dans lequel il soulignait l'importance de cet outil essentiel, attendu depuis quelques années, pour guider les interventions proposées dans le parc. Le plan directeur fera l'objet d'une concertation publique, prévue en février 2018 et son adoption par le comité exécutif, incluant le plan d'action, aura lieu en avril 2018.



Localisation du parc La Fontaine. Source : Google Maps

ENJEUX ET ANALYSE DU PROJET À L'ÉTUDE

Le CPM a reçu les représentants des services centraux ainsi que la représentante externe du projet lors de sa séance du 15 septembre 2017. L'état d'avancement du plan directeur, la caractérisation du parc et les orientations de mise en valeur préliminaires ont été présentés. Le CPM félicite les requérants pour l'énorme travail d'analyse et de synthèse qui a été produit et qui s'appuie sur l'importante documentation² du lieu réalisée depuis 2007. Il a apprécié aussi les illustrations présentées évocatrices de la réalité du lieu. Le CPM émet dans les paragraphes suivants des commentaires sur certains aspects du projet qui pourraient, selon lui, être encore améliorés et soulève plusieurs enjeux qu'il encourage également à considérer.

² La documentation disponible concernant le parc La Fontaine et le processus de consultation citoyenne peut être consultée à l'adresse suivante : <http://www.realisonsmtl.ca/parclafontaine/documents>

Caractérisation

Le CPM a l'impression que l'analyse du parc est restreinte au niveau du sol et qu'il est traité comme s'il était extrait de son environnement. Bien que la question du contexte architectural et urbain limitrophe et des interfaces soit abordée dans le document, il encourage à élaborer davantage l'analyse de la relation du parc avec le cadre bâti et les quartiers environnants. Plus précisément, il suggère de **considérer l'encadrement spatial formé par les quatre grandes façades urbaines qui définissent la volumétrie et les frontières du parc.** En effet, les gabarits, les usages, les liens (vues, passages, etc. en tant qu'extensions spatiales entre le bâti et le parc) contribuent à animer et à caractériser le parc. **Les territoires adjacents au parc présentent des caractères très distincts : résidences cossues à l'ouest, ensembles institutionnels au sud, bâtiments de grande hauteur à l'est et têtes d'îlot variées au nord.** Le CPM encourage à considérer **l'impact du devenir de ces grandes façades sur le parc, car elles constituent une composante à part entière du caractère du parc (tout comme les artères).**

Il recommande aussi d'ajouter les liens potentiels avec les bâtiments iconiques patrimoniaux du secteur et d'intégrer le territoire de l'hôpital et de l'école dans le mandat de manière active. Aussi, dans la perspective où une reconnaissance en tant que site patrimonial déclaré serait visée, la démarche aurait tout intérêt à s'appuyer, non seulement sur le parc, mais aussi sur **la richesse exceptionnelle de l'architecture du cadre bâti environnant.** Tous ces éléments permettront d'alimenter la conception des futurs aménagements.

Enjeux

Le CPM considère le **patrimoine immatériel** comme un enjeu particulièrement important. Il se demande comment le plan directeur pourrait **mettre en valeur l'histoire du lieu et informer les usagers et les touristes des caractéristiques culturelles et historiques du parc.**

La **pérennité** constitue un enjeu crucial en ce qui concerne les aménagements qui seront réalisés, mais aussi en ce qui concerne le plan directeur lui-même. Ce document devrait pouvoir évoluer à travers le temps et s'adapter aux changements d'usages ou de conditions physiques du parc. La **question de l'entretien est cruciale** et devrait être davantage développée comme une composante centrale du plan directeur. Dans ce cadre, le CPM recommande d'inclure au plan directeur des principes d'entretien, en particulier un plan précis d'intervention sur la végétation et un guide qui encadrerait la programmation et les usages. Ce plan devrait tenir compte des impératifs du développement durable, notamment en ce qui a trait au recyclage, la réutilisation des matériaux, l'économie d'énergie et des ressources (quant à l'eau de pluie et la neige par exemple ou encore l'eau grise des équipements). Il y aurait lieu que la Ville soit exemplaire et novatrice à ce sujet. Par ailleurs, le CPM appuie la proposition de création d'un comité de suivi. Il suggère d'envisager d'intégrer des citoyens à ce comité, ceux-ci ayant marqué leur intérêt à s'impliquer dans la réflexion sur le devenir du parc.

Le CPM juge également nécessaire **d'étudier les circulations à plus grande échelle, en particulier les circulations piétonnes, indiquant comment les usagers accèdent aux seuils du parc et circulent dans le parc.** L'enjeu porte sur la fluidité des déplacements et sur la façon dont le parc et toutes ses composantes peuvent être expérimentés par les usagers. À ce titre, le CPM souligne que les deux axes de promenade envisagés sur les avenues Calixa-Lavallée et

Émile-Duployé ne devraient pas être perçus comme des promenades rectilignes seulement, mais devraient être reliés par des sentiers qui permettent de créer des boucles de circulation. Aussi, le CPM est inquiet du fait que la piétonisation de ces axes n'est pas garantie à ce stade du projet. Il n'est pas en faveur du maintien d'un accès véhiculaire sur ces axes, même sous la forme d'une «zone partagée». Enfin, il souligne l'enjeu de la confrontation continuelle de l'usager avec les clôtures et encourage à étudier la possibilité de diminuer l'impression d'enfermement qu'elles induisent afin de permettre des déplacements plus fluides.

Le CPM est d'avis que **le secteur est a besoin d'une attention particulière. Sa relation avec le cadre bâti adjacent est limitée par la présence de l'Avenue Papineau, qui crée une barrière et limite la fréquentation de ce secteur du parc.** Afin de faire naître un regain d'intérêt pour ce secteur, le SGPVMR est invité à considérer une programmation horticole qui mettrait en valeur sa configuration classique.

Enfin, le CPM est d'avis que le plan directeur devrait prendre en considération la question de l'archéologie.

Orientations

Le chapitre 6.0 – Orientations (préliminaire) a été remis aux membres en réunion, la lecture de cette section de l'avis doit prendre en considération le fait que les membres n'ont pas eu l'occasion de lire ce chapitre avant d'émettre leurs commentaires.

Le CPM encourage à initier le chapitre «orientations» par des orientations générales s'appliquant au parc ainsi que des orientations générales spécifiques à chaque unité de paysage. Les liens avec l'énoncé de l'intérêt patrimonial et les orientations de conservation et de mise en valeur (tous deux produits par la Division du patrimoine) lui apparaissent ténus. Il est d'avis que les valeurs attribuées au lieu, ainsi que les éléments caractéristiques qui incarnent ces valeurs, devraient toujours être rappelés lorsqu'on arrive à l'étape des orientations.

Le CPM considère que les orientations proposées constituent des principes qui devront impérativement être traduits en actions qui permettront la mise en œuvre du plan directeur. À cette fin, il encourage à présenter les orientations sous forme de verbes d'action.

Au cours des dernières années, le **CPM a été appelé à commenter plusieurs projets concernant des bâtiments du parc (théâtre de Verdure, pavillon des baigneurs, vespasienne et kiosque de perception de tennis).** Ces projets présentaient tous des stratégies d'intervention très différentes, susceptibles d'accentuer le caractère morcelé du parc. Le CPM est rassuré que leur élaboration soit actuellement suspendue en attente de l'adoption du plan directeur. Comme il l'a énoncé dans les avis s'y rapportant, le CPM est très préoccupé par l'arrimage des nouvelles constructions entre elles et avec les autres bâtiments et infrastructures du parc. La construction d'un nouveau bâtiment est un geste fort d'inscription dans le territoire, qui doit être arrimé à des orientations globales. Dans le cas du pavillon des baigneurs, bien que l'énoncé et maintenant le plan directeur reconnaissent sa valeur, on illustre cependant un projet qui fait table rase de l'ensemble.

Ces constats amènent le CPM à rappeler l'importance d'inclure au plan directeur une vision intégratrice qui se traduise en outils servant à orienter les concepteurs de bâtiments et d'aménagements. Le CPM encourage à produire une

analyse fine de l'architecture de l'ensemble des bâtiments (au même titre que l'expression précise du caractère global de la canopée et de la biodiversité qui a été réalisée) et à élaborer des lignes directrices détaillées (comme c'est le cas pour la signalisation, l'éclairage ou le mobilier). Afin de faciliter l'interprétation du lieu par les professionnels, le CPM juge également nécessaire de clarifier la structure évolutive de chaque secteur du parc, et de définir la valeur des couches historiques, certaines interventions ayant été positives et d'autres moins.

Le CPM est du même avis concernant la programmation des équipements. Il se rappelle avoir été décontenancé par le caractère très ambitieux de la programmation du projet de réfection du théâtre de Verdure, qui ne lui semblait pas adaptée à la nature du lieu. Dans ce cadre, bien que le CPM adhère au principe de l'équilibre de la programmation et de l'énoncé suivant : «En tant que pôle culturel dans la ville, le parc La Fontaine doit proposer une animation distinctive inspirée par le caractère du site.», il encourage à traduire ces propos dans des orientations concrètes et des lignes directrices qui permettront un encadrement approprié des futurs projets.

AVIS DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) émet un avis préliminaire favorable au plan directeur du parc La Fontaine. Il félicite les requérants pour la qualité de la synthèse de l'importante documentation existante pour le lieu. La démarche de caractérisation lui semble convaincante bien qu'il recommande de considérer les ambiances des unités de paysage et de préciser la définition de leur dénomination. **Il encourage à accentuer l'analyse du cadre bâti adjacent, en particulier les 4 «façades» qui bordent le parc et qui constituent son encadrement spatial.** Il énonce plusieurs enjeux qu'il invite à prendre en considération. Il émet plusieurs recommandations en vue de traduire les orientations en actions concrètes et de préciser l'analyse et la définition de lignes directrices en ce qui a trait à l'architecture et à la programmation.

Président,

Original signé

Peter Jacobs

Le 4 octobre 2017

AVIS PRÉLIMINAIRE DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL SUITE À SON ASSEMBLÉE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2017
Le Conseil du patrimoine de Montréal est l'instance consultative de la Ville en matière de patrimoine*

Plan directeur du parc La Fontaine : caractérisation et orientations pour le corpus bâti

A17-SC-15

Localisation :	Parc La Fontaine, Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
Reconnaissance municipale :	Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle au Plan d'urbanisme – Parc La Fontaine
Reconnaissance provinciale :	Aucune
Reconnaissance fédérale :	Aucune

Le Conseil du patrimoine de Montréal émet un avis préliminaire à la demande du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (SGPVMR), considérant la valeur patrimoniale du parc La Fontaine.

LOCALISATION ET CONTEXTE DU PROJET À L'ÉTUDE

Le parc La Fontaine est bordé par la rue Rachel Est, l'avenue Papineau, la rue Sherbrooke Est et l'avenue du Parc-La Fontaine. Il est constitué de trois grands secteurs distincts, séparés les uns des autres par les avenues Calixa-Lavallée et Émile-Duployé : le secteur ouest, paysager et ludique; le secteur des sports et loisirs, au centre; ainsi que le secteur de type paysage classique à l'est. D'une superficie d'environ 36 hectares, le parc La Fontaine fait partie du réseau des 23 grands parcs de la Ville de Montréal. Il présente de nombreuses zones boisées, des aires de jeux et de détente, des équipements et terrains sportifs, des œuvres d'art et des monuments commémoratifs, ainsi qu'un vaste bassin d'eau. Il accueille également des équipements culturels d'envergure comme le pavillon Calixa-Lavallée et le théâtre de Verdure. Bien qu'ils n'appartiennent pas officiellement au territoire du parc, l'école primaire Le Plateau et le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal sont enchâssés dans le quadrilatère formé par le parc.

La réalisation d'un plan directeur pour le parc La Fontaine a été annoncée en 2014¹. À l'automne 2015, la Ville a procédé à un sondage expérientiel auprès des usagers du parc, intitulé « Mon parc de rêve ». Ce sondage a permis d'identifier des thèmes à approfondir pendant le printemps-été 2016. La Ville a alors réalisé une vaste démarche de planification participative dans le cadre de l'élaboration du plan directeur. Celle-ci comprenait des ateliers participatifs et des interactions en ligne dont les résultats ont été présentés lors d'une grande assemblée publique récapitulative. Du rapport de consultation citoyenne, produit en octobre 2016, ont découlé 8 axes et 23 orientations. L'élaboration du plan directeur a débuté en janvier 2017.

¹ Christopher Nardi, « Jusqu'à 7 M\$ pour le parc La Fontaine d'ici 2016 », *Journal 24H*, 15 juin 2014.

Au cours de cette période, plusieurs projets de réfection ou de remplacement de bâtiments situés dans le parc La Fontaine ont été présentés au CPM : le théâtre de Verdure (mai 2013, février et avril 2014 au CPM; août 2015 en comité mixte) le kiosque de tennis (janvier 2016 et février 2017), le pavillon des baigneurs (janvier 2017) et la vespasienne (juin 2016 et mai 2017).

Le projet de plan directeur a été présenté une première fois au CPM le 20 juin 2017. Celui-ci a émis un commentaire en date du 17 juillet 2017 dans lequel il soulignait l'importance de cet outil essentiel, attendu depuis quelques années, pour guider les interventions proposées dans le parc. Le plan directeur a été présenté une seconde fois au CPM le 15 septembre 2017. Dans l'avis préliminaire qu'il a émis, le CPM s'est dit favorable aux démarches qui lui ont été présentées relativement au plan directeur. Parmi les recommandations énoncées figurent la production d'une analyse fine de l'architecture de l'ensemble des bâtiments du parc et l'élaboration des lignes directrices détaillées afin de guider les interventions futures sur les bâtiments. C'est dans ce contexte que les démarches en vue de la caractérisation et les orientations relatives au corpus bâti du parc sont présentées au CPM.

Par la suite, le plan directeur fera l'objet d'une concertation publique en février 2018. Puis, une présentation finale au CPM est prévue, suivie de l'adoption du plan directeur par le comité exécutif en avril 2018.



Localisation du parc La Fontaine. Source : Google Maps

ENJEUX ET ANALYSE DU PROJET À L'ÉTUDE

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) a reçu les représentants du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (SGPVMR) et des firmes externes chargées du mandat lors de sa réunion du 1er décembre 2017. D'emblée, il remercie les représentants pour leur présentation. Il formule dans les paragraphes suivants ses commentaires et recommandations relativement aux aspects du projet qui lui ont été présentés.

Cohérence dans l'aménagement du parc

Dans le cadre des différents projets de réfection, réhabilitation ou remplacement de bâtiments au sein du parc La Fontaine qui lui ont été présentés récemment, le CPM a souvent regretté l'absence d'un plan directeur pour guider et encadrer les aménagements au sein du parc. Lorsque les démarches ont été entamées pour la réalisation d'un tel outil, le CPM était surpris que des projets lui soient tout de même présentés individuellement, parallèlement à la mise sur pied d'un plan directeur. Il regrettait que l'on agisse dans l'urgence et que l'on n'attende pas l'achèvement du plan. Le CPM est par conséquent fort satisfait du travail réalisé jusqu'à maintenant pour la conception du plan directeur du parc La Fontaine. Cela constitue un réel effort pour orienter les interventions à venir. En priorisant la restauration et la réhabilitation des bâtiments, et en dernier recours leur remplacement, le plan directeur infirme les décisions qui ont été prises antérieurement et suspend les processus en cours pour plusieurs projets (pavillon des baigneurs, kiosque de tennis, vespasienne). Ce retour de la situation est appuyé par le CPM, qui apprécie énormément ce geste permettant une cohérence au sein de ce parc d'une grande valeur patrimoniale. Il tient à féliciter tant les représentants du SGPVMR que les consultants externes pour la qualité du travail.

Afin d'accentuer davantage l'idée de cohérence dans l'aménagement de l'ensemble des bâtiments du parc, le CPM encourage le SGPVMR dans ses démarches afin de trouver une façon d'intégrer le pavillon La Fontaine et l'école Le Plateau dans l'éventuel plan directeur. Celui-ci pourrait également englober la frange de cadre bâti autour du parc dans le périmètre d'étude, afin de considérer les corridors d'accès, les percées visuelles au-delà du trottoir le ceinturant.

Déplacement de la vespasienne

Le CPM est surpris de l'intention de déplacer la vespasienne vers le nord, en bordure du chemin transversal principal qu'empruntent les piétons, afin de créer un axe de services. Cette idée d'adapter les composantes du parc aux nouveaux besoins lui semble en contradiction avec l'objectif d'analyser le site puis d'adapter la programmation à ses caractéristiques. De plus, le fait de déplacer le bâtiment est, à son avis, à l'encontre de la notion de conservation, car ce déplacement n'est pas un moyen de sauver le bâtiment d'une éventuelle démolition. La Ville a-t-elle songé à créer plutôt un nouveau bâtiment, implanté au lieu visé, afin de répondre au besoin précis de toilettes publiques ? L'exercice de revue globale de la programmation du parc devrait entre autres viser à trouver une nouvelle vocation pour la vespasienne sur son emplacement d'origine. Le CPM encourage la Ville à étudier cette solution.

Valeur relative du parc

Le chapitre sur les orientations du Plan directeur énonce l'intention d'obtenir un statut provincial de site patrimonial déclaré pour le parc La Fontaine. Le CPM ne souhaite pas se positionner sur l'idée d'un tel statut. Il constate cependant que l'argumentaire reste à développer sur la valeur patrimoniale de ce parc par rapport aux autres. Pourquoi celui-ci,

plus que les autres, mérite-t-il un statut patrimonial ? Deux grands parcs montréalais, le parc du Mont-Royal et le parc Jean-Drapeau, ont un statut municipal de site patrimonial cité. Le fait de demander un statut provincial plutôt que municipal implique que le parc La Fontaine a une valeur patrimoniale pour l'ensemble du Québec. Pourquoi ne pas viser un statut municipal ? Le CPM encourage par conséquent les demandeurs à affiner leur argumentaire. Par ailleurs, dans le cas de l'octroi d'un statut, il recommande d'inclure le front bâti autour du parc dans le périmètre du site patrimonial afin d'assurer une cohérence.

Entités paysagères et développement durable

Le CPM apprécie beaucoup le travail réalisé sur le corpus architectural du parc La Fontaine et croit qu'il serait intéressant de développer une telle philosophie de conservation et d'orientation pour les entités paysagères. Bien que cela puisse être plus difficile, des exemples existent et le CPM croit que cela peut être réalisé pour le parc La Fontaine.

Dans cet esprit, la notion de développement durable semble absente du document. Le CPM désire saisir l'occasion pour souligner l'absence d'orientations relatives à la gestion écologique du parc : compostage, gestion des déchets, entretien, gestion de l'eau de pluie, de la neige et des eaux usées, etc. Bien que la démolition et le remplacement de bâtiments ne soient visés qu'en dernier recours, a-t-on prévu le recyclage des matériaux ? Le CPM encourage la Ville à développer davantage ses intentions à cet égard. Il croit que la gestion écologique du parc mérite d'être examinée de plus près et qu'un chapitre devrait être consacré à ce sujet dans le plan directeur.

AVIS PRÉLIMINAIRE DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) est très satisfait des démarches et du travail réalisé. Il félicite encore une fois les consultants externes pour la qualité de leur travail, ainsi que les représentants du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal tant pour le travail réalisé que pour l'audace d'avoir suspendu les travaux en cours afin d'assurer d'une cohérence dans le développement et la mise en valeur du parc La Fontaine.

Le CPM a formulé dans les paragraphes ci-haut plusieurs recommandations et commentaires visant à améliorer le projet. Toutefois, il reconnaît que le format des séances de présentation de projets laisse peu de place à une analyse dans les détails et que, par conséquent, les membres n'ont pu que survoler la matière. Considérant la nature substantielle du plan directeur et l'importance d'un tel document, le CPM propose par conséquent la formation d'un sous-comité d'étude au sein du CPM visant à conseiller les demandeurs lors de séances de travail. Les membres du CPM qui feraient partie de ce sous-comité pourraient ainsi réaliser une analyse plus fine et formuler des commentaires plus précis qui permettraient d'affiner la réflexion à la base de cet important projet de planification.

Le président,

ORIGINAL SIGNÉ

Peter Jacobs

Le 12 décembre 2017

Conseil du patrimoine de Montréal

Édifice Chaussegros-de-Léry
303, rue Notre-Dame Est, 6^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3Y8
Téléphone : 514 872-4055 Fax : 514 872-2235
ville.montreal.qc.ca/cpm

Commentaire

Destinataires : Mathieu Drapeau, chef de section
Claudia Delisle, architecte-paysagiste
Louise Blanchet, architecte-paysagiste
Section parcs urbains et espaces publics - Division bureau de projets aménagements
grands parcs - Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

Copies conformes : Sylvain Ducas, directeur
Direction de l'urbanisme - Service de la mise en valeur du territoire

Sonia Vibert, chef de division - Division du patrimoine
Direction de l'urbanisme - Service de la mise en valeur du territoire

Jean Laberge, architecte – Division du patrimoine
Direction de l'urbanisme - Service de la mise en valeur du territoire

Simon Lemieux, conseiller en planification, division de l'urbanisme
Luc Gosselin, chef de division, division des parcs et de l'horticulture
Cristina Romero, chef de division, division des sports, loisirs et développement social
Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Expéditeur : Membres du Conseil du patrimoine de Montréal

Original signé

Date : Le 17 juillet 2017

Objet : **Plan directeur du parc Lafontaine**

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) a reçu les représentants du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal, du Service de la mise en valeur du territoire et de l'Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal ainsi que la représentante externe du projet lors de sa réunion du 20 juin 2017. Le quorum n'ayant pas été atteint, le CPM émet ses commentaires et recommandations dans le présent document plutôt que dans un avis.

La représentante du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (SGPVMR) a d'abord présenté le processus de l'élaboration du Plan directeur et son état d'avancement, puis la représentante externe a exposé l'approche de la caractérisation identitaire selon des unités de paysage. Le CPM remercie les représentants pour leur présentation claire et concise. D'emblée, il souligne l'importance de cet outil essentiel,

attendu depuis quelques années, pour guider les interventions proposées dans le parc. Il formule dans les paragraphes suivants des commentaires sur certaines parties du projet.

Processus et cheminement critique du Plan directeur

Le CPM est heureux de constater que la préparation du Plan directeur du parc La Fontaine est fondée sur les initiatives de concertation publique réalisées en 2015-2016 et une solide documentation du lieu depuis 2007, ainsi que sur une analyse poussée de cette documentation et du terrain. Il est rassuré de constater que le plan d'action s'étalera sur 15 ans, ce qui permet une vision et une stratégie à long terme de la conservation et mise en valeur du parc et la priorisation des multiples projets qui le touchent.

En ce qui a trait aux deux scénarios relatifs au dépôt officiel du Plan directeur au comité exécutif de la Ville, le CPM est en faveur du deuxième scénario, qui prévoit une période de concertation en septembre 2017, le développement du plan d'action entre septembre et décembre 2017, la finalisation du Plan directeur en décembre 2017 et le dépôt officiel au comité exécutif en janvier 2018. (Le premier scénario n'inclut pas de concertation et prévoit le dépôt officiel en septembre 2017, avant le développement du plan d'action et la finalisation du Plan directeur.)

Étude architecturale

Le CPM est heureux d'apprendre qu'une étude architecturale est actuellement en cours. Il considère que celle-ci sera un complément utile aux autres études et un outil essentiel pour évaluer les futurs projets de transformation et de construction de bâtiments, sans oublier les quatre projets déjà présentés au CPM. L'arrimage rigoureux de l'étude de caractérisation identitaire avec l'étude architecturale sera primordial.

Aussi, le CPM se demande si le Plan directeur comprendra des orientations fonctionnelles visant l'ensemble du parc (locaux d'équipements d'entretien, toilettes publiques, etc.).

Caractérisation identitaire

Le CPM apprécie le défi de la caractérisation identitaire pour un lieu avec une histoire et un tissu urbain aussi complexe que le parc La Fontaine et félicite l'équipe pour son travail jusqu'à ce jour. Il est heureux d'avoir l'occasion d'émettre ses commentaires et suggestions à cette étape préliminaire dans l'analyse et la définition des unités de paysage.

Le CPM remarque que les périodes de référence associées avec les unités de paysage, tel que présentées, couvrent l'histoire du lieu depuis qu'il sert de parc, mais pas la période antérieure à l'existence du parc (la

Ferme Logan, avec le champ militaire). Même si les traces matérielles de cette période sont limitées (ruisseaux, alignements d'arbres, etc.), il souligne l'importance de mettre en valeur les valeurs matérielles et immatérielles reliées à cette époque dans la caractérisation identitaire et le Plan directeur.

Le CPM considère que la dénomination et le découpage des unités de paysage manque de cohérence et engendre de la confusion. Toutes les unités sont définies par leur séquence chronologique, à l'exception de deux. L'unité intitulée Le Recréatif est définie par sa vocation récréative. Si elle avait été nommée selon l'époque de ses composantes prédominantes, elle ferait partie de l'unité Le Moderne. L'unité dite Le Contextuel est définie par son rapport à la période Postmoderne qui, par ailleurs, n'a pas le même sens en Amérique (historicisme relatif à des styles architecturaux) qu'en Europe (contextualisme relatif à la reconstruction de la ville traditionnelle). En outre, l'unité dite Le Moderne désigne non pas un lieu ou un espace, mais plutôt des composantes isolées (pavillons et berges minérales).

Le CPM suggère que l'analyse paysagère, sociale et culturelle réalisée en amont de l'exercice de découpage des unités serve à identifier les lieux qui forment des ensembles aux caractéristiques paysagères homogènes (prédominantes). Ces unités de paysage, caractérisées par leur ambiance spécifique, sont le fruit de multiples périodes historiques – d'où l'idée de palimpseste mentionné lors de la présentation de l'étude. Ces couches historiques pourraient être expliquées lors de la description de chacune des unités de paysage. Quoi qu'il en soit, le principe de base est de viser la clarté des propos, car c'est bien le caractère (l'identité) de chacune des unités de paysage que les interventions futures chercheront à préserver.

Conclusion

Le Conseil du patrimoine de Montréal souligne l'importance du futur Plan directeur du parc La Fontaine qui guidera les décisions quant aux interventions à venir sur l'aménagement et l'animation du parc et félicite l'équipe pour son travail jusqu'à ce jour. Il est heureux d'avoir une mise à jour sur le processus et le cheminement critique de la préparation du document et l'occasion d'émettre ses commentaires et suggestions relatifs à la clarification de la définition et à la dénomination des unités de paysage. Puisque l'étude sur la caractérisation identitaire du lieu et l'étude architecturale, dont l'arrimage approprié sera essentiel, sont des composantes critiques du Plan directeur, le CPM souhaite les voir à une étape plus avancée.

PARC LA FONTAINE

Vos idées pour demain

Rapport de la consultation citoyenne

Printemps et été 2016

PARC LA FONTAINE

VOS IDÉES POUR DEMAIN

Rapport de la consultation citoyenne
menée dans le cadre de l'élaboration du
plan directeur du parc La Fontaine

- Octobre 2016 -

Présenté à

Mario Masson
Dominique Côté
Daniel Lauzon

-

Service des grands parcs, du verdissement et du
Mont-Royal, Ville de Montréal

Consultants

Rayside Labossière &
Institut du Nouveau Monde

Chargé de projet

Ron Rayside

Équipe de projet Rayside Labossière

Christelle Proulx Cormier
Philippe Cossette
Alexie Baillargeon-Fournelle
Mathilde Moreau
Eddy Mysliwicz

-

Équipe de projet INM

Michel Venne
Liane Morin
Sophie Séguin
Pamela Daoust
Anouk Lavoie-Isebaert

TABLE DES MATIÈRES

1 / Sommaire	1
1.1 / Contexte et objectif de la démarche	3
1.2 / Synthèse du déroulement de la démarche	3
1.3 / Éléments de vision pour le parc La Fontaine de demain	4
1.4 / Grands axes et orientations	5
2 / Contexte	7
2.1 / Mandat des consultants	8
2.2 / Équipe	8
2.2.1 / Rayside Labossière	8
2.2.2 / Institut du Nouveau Monde	9
2.2.3 / Ville de Montréal	9
2.2.4 / Comité de pilotage de la démarche	9
2.2.5 / Comité consultatif et le comité des services internes	9
3 / Démarche de consultation	13
3.1 / Mise en place de la méthodologie	16
3.1.1 / Consultation de la documentation pertinente	16
3.1.2 / Présentation de l'information pertinente au grand public	16
3.1.3 / Mise en place des outils de communication	17
3.1.4 / Programme d'activités de consultation en deux phases	18
3.2 / Compilation, analyse des résultats et rédaction du rapport	25
4 / Éléments de vision pour le parc La Fontaine de demain	27
4.1 / Une oasis de verdure aux multiples facettes	28
4.2 / Synthèse de la réflexion collective	28
4.3 / Présentation des résultats	28

5 / Résultats de la démarche	29
5.1 / Structure de la présentation des résultats	30
5.1.1 / Huit grands axes	30
5.1.2 / Orientations spécifiques	31
5.1.3 / Pistes de mise en oeuvre	31
5.2 / Axe 1 _ Un lieu identitaire fort, qui fait la fierté des Montréalais	33
5.3 / Axe 2 _ Une oasis verdoyante	36
5.4 / Axe 3 _ Un parc resplendissant	40
5.5 / Axe 4 _ Un pôle culturel animé	42
5.6 / Axe 5 _ Un parc harmonieusement partagé et animé	45
5.7 / Axe 6 _ Un parc accessible à tous et sécuritaire	48
5.8 / Axe 7 _ Un lieu d'apprentissage	52
5.9 / Axe 8 _ Une planification et une gouvernance transparentes et inclusives	54
6 / Conclusion	55
7 / Annexes	57
Annexe 1 / Programme d'activités de la consultation	
Annexe 2 / Document d'information	
Annexe 3 / Rencontre d'information	
Annexe 4 / Activités - phase 1	
Annexe 5 / Activités - phase 2	
Annexe 6 / Questionnaires en ligne et résultats	
Annexe 7 / Mémoires et commentaires écrits reçus	
Annexe 8 / Assemblée récapitulative	
Annexe 9 / Revue de presse de la démarche	

Crédits photographiques

Couverture	Ville de Montréal
p. 2	Ville de Montréal
p. 4	Ville de Montréal
p. 5	Frédérique Ménard Aubin, pour la Ville de Montréal
p. 11	Ville de Montréal
p. 12	Rayside Labossière
p. 18	Frédérique Ménard Aubin, pour la Ville de Montréal
p. 19	Rayside Labossière Frédérique Ménard Aubin, pour la Ville de Montréal
p. 21	Rayside Labossière Michel Lévesque et Nathalie Baroud
p. 22	Michel Lévesque et Nathalie Baroud
p. 23	Frédérique Ménard Aubin, pour la Ville de Montréal
p. 26	Frédérique Ménard Aubin, pour la Ville de Montréal
p. 30	http://our-life-in-montreal.blogspot.ca/2014/07/les-parcs-nos-poumons.html mtlblog.com montreal-et-ailleurs.com
p. 31	tourisme-montreal.org journaldemontreal.com Ville de Montréal
p. 32	Ville de Montréal
p. 34	Ville de Montréal
p. 35	montrealvisitorsguide.com
p. 37	Ville de Montréal
p. 38	panoramio.com
p. 41	commons.wikimedia.org
p. 44	https://dancefromthemat.com/tag/parc-la-fontaine/
p. 46	www.decouvrir-montreal.com
p. 47	Ville de Montréal
p. 51	Ville de Montréal
p. 52	Archives, 1965 - AVM. VM105-Y-3_064-02 Archives, 19 mai 1957 - AVM. VM 105,Y3-238-5 Archives, date inconnue - AVM. VM150-Y-1_5-003
p. 53	Ville de Montréal

1

SOMMAIRE



Vue aérienne du parc La Fontaine et de son contexte urbain

1.1 CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA DÉMARCHE

Depuis sa création, le parc La Fontaine est un lieu que la population montréalaise chérit et estime représentatif de sa culture. Ce haut-lieu identitaire a fait l'objet, d'avril à août 2016, d'une vaste consultation citoyenne menée par la Ville de Montréal et par une équipe de consultants constituée de la firme Rayside Labossière et de l'Institut du Nouveau Monde.

Cette démarche de planification participative a été réalisée dans le cadre de l'élaboration du plan directeur du parc La Fontaine et avait comme objectif de rallier la population et un ensemble de parties prenantes autour d'éléments de vision et d'orientations pour le réaménagement et l'animation du parc La Fontaine pour les 20 prochaines années. Les résultats de la réflexion serviront, au cours de l'automne 2016, à nourrir le plan directeur que rédigera le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal de la Ville de Montréal (SGPVMR) et duquel découlera par la suite un plan d'action.

La démarche a proposé un ensemble d'activités ayant permis de rejoindre différentes catégories d'utilisateurs et d'organisations. Des souhaits ont été exprimés et des éléments de consensus pour l'avenir du parc se sont dégagés des réflexions.

Plus de 1 900 participations en ligne, par écrit ou en personne, près de 20 heures de travail en atelier et un important travail d'analyse et de synthèse ont permis à l'équipe de consultation de proposer dans ce rapport des lignes directrices pour la réalisation du plan directeur.

La démarche fut donc productive et de l'avis de plusieurs participants, fort pertinente. Grâce à celle-ci, un regard d'ensemble sur l'identité du parc, sur ses particularités et sur les enjeux auxquels il fait face a pu être posé de manière collective.

1.2 SYNTHÈSE DU DÉROULEMENT DE LA DÉMARCHE

La démarche de consultation s'est déroulée en quatre grandes étapes :

1 / Présentation de l'information pertinente

En étroite collaboration avec le SGPVMR, le consultant a développé un document d'information synthétique brochant un portrait historique et factuel du parc La Fontaine. Ce document, accessible sur la plate-forme de la démarche, a également mis la table pour les discussions des phases subséquentes de la consultation. De plus, une rencontre d'information s'est tenue en soirée, le 26 avril 2016. Elle a rassemblé 228 participants et a permis de présenter la démarche participative, un survol de l'histoire du parc et le lien entre le parc La Fontaine et l'identité montréalaise.

2 / Phase 1 des activités de consultation – du diagnostic à la vision

Les objectifs de la première phase étaient de permettre aux participants d'établir un diagnostic des forces et des faiblesses du parc, de même que de réfléchir à des éléments de vision d'avenir pour celui-ci à travers, entre autres, son identité, ses usages, son aménagement.

Trois ateliers ont été tenus lors de la première phase. Un premier atelier d'une journée entière et réservé aux organisations de la société civile a eu lieu le 10 mai 2016. Par après, deux ateliers identiques et ouverts à l'ensemble de la population ont eu lieu les 16 et 18 mai 2016. Par ailleurs, six courts sondages et deux cartes interactives ont été publiés sur le site web de la démarche.

3 / Phase 2 des activités de consultation – de la vision aux orientations

Lors de la deuxième phase, les participants étaient invités à se projeter et à imaginer le parc La Fontaine de demain. À cette étape, les résultats de la première phase de la consultation ont pu être mis à profit pour approfondir certains éléments de même que pour valider certaines pistes d'orientation.

Deux ateliers identiques ont eu lieu le 6 juin 2016, dans le cadre de la deuxième phase de participation. De la même manière que lors des ateliers, les participants pouvaient aussi donner leurs avis sur les énoncés de vision préliminaires en ligne et avaient l'opportunité de compléter les phrases pour se projeter dans le parc La Fontaine de demain. De plus, une caravane citoyenne s'est déplacée dans le parc en juin, pour aller à la rencontre des usagers. Les deux animateurs ont proposé trois activités ludiques. Finalement, deux entrevues ont été menées avec des organisations voisines du parc.

4 / Présentation et validation des résultats

À la suite des deux phases de participation, de la compilation des contributions et de l'analyse de celles-ci, une assemblée publique récapitulative présentant la synthèse des résultats préliminaires a été tenue le 31 août 2016 en soirée. Elle avait pour objectif de valider les axes et les orientations dégagées de l'analyse des résultats de la démarche.



1.3 ÉLÉMENTS DE VISION POUR LE PARC LA FONTAINE DE DEMAIN

À l'instar des autres grands parcs de Montréal, le parc La Fontaine est d'abord et avant tout une oasis de verdure dans la ville et dans ce cas-ci, dans des quartiers particulièrement denses. La qualité de ses paysages et des ambiances qu'on y trouve marque assurément l'imaginaire collectif. Au terme de cette réflexion collective, on peut affirmer que l'un des éléments qui distingue le parc La Fontaine des autres grands parcs de Montréal, est également sa grande diversité; diversité à la fois de significations, d'usages, de paysages, d'ambiances et d'usagers.

Le parc La Fontaine possède sans contredit une identité unique à préserver. Sans vouloir le figer dans le temps, la population montréalaise souhaite que les interventions à venir soient réalisées sous le signe de la continuité, pour éviter de dénaturer le parc. Voici quelques phrases qui contiennent des éléments de vision pour le parc La Fontaine de demain, résultant de cette démarche participative :

Le parc La Fontaine est une oasis de verdure emblématique, dont l'histoire reflète celle de la francophonie montréalaise. L'ambiance qu'on y retrouve et la majesté de ses paysages sont uniques.

Animé par une grande diversité de gens qui y cohabitent, le parc est un espace public où il fait bon déambuler, contempler, bouger, créer, s'émerveiller, apprendre et se réunir en toute saison.

Lieu d'immersion dans la culture montréalaise, le parc La Fontaine embrasse sa renommée métropolitaine, voire internationale, mais demeure avant tout le joyau qui anime le quotidien des Montréalais.

I.4 GRANDS AXES ET ORIENTATIONS

L'analyse exhaustive de l'ensemble des données récoltées a permis de faire ressortir les éléments récurrents, les préoccupations partagées et les consensus. Ces différents éléments peuvent se regrouper sous huit grands axes, desquels découlent 23 orientations qui sont détaillées dans le rapport, et qui pourront permettre d'orienter la mise en œuvre de projets futurs pour le parc La Fontaine. Les voici :



1 / Un lieu identitaire fort qui fait la fierté des Montréalais

- 1_ qui offre un paysage majestueux et unique
- 2_ dont le patrimoine et l'histoire sont mis en valeur
- 3_ avant tout à échelle humaine, celle du milieu de vie et des quartiers qu'il anime
- 4_ qui reflète la culture montréalaise sous toutes ses formes
- 5_ qui affirme son rôle civique

2 / Une oasis verdoyante

- 6_ déminéralisée
- 7_ dont le lien et l'accès à l'eau sont améliorés
- 8_ qui permet la protection et la diversification des espèces et une naturalisation de certains espaces

3 / Un parc resplendissant

- 9_ dont l'entretien est amélioré
- 10_ qui propose des aménagements de qualité

4 / Un pôle culturel animé

- 11_ dont l'offre est bonifiée et dont la saison est prolongée
- 12_ dont la programmation est plus largement diffusée

5 / Un parc harmonieusement partagé et animé

- 13_ dont l'intensité d'utilisation est en équilibre avec sa vocation d'espace vert en milieu urbain
- 14_ qui propose une cohabitation organique d'usages variés
- 15_ qui s'anime hiver comme été

6 / Un parc accessible à tous et sécuritaire

- 16_ aux entrées visibles et sécuritaires
- 17_ dont la priorité va aux piétons
- 18_ qui assure une bonne cohabitation des nombreux modes de déplacement
- 19_ qui mise sur l'accessibilité universelle

7 / Un lieu d'apprentissage

- 20_ qui met en valeur l'histoire...
- 21_ et la biodiversité

8 / Une planification et une gouvernance transparentes et inclusives

- 22_ qui permettent la collaboration et les échanges avec le milieu
- 23_ qui permettent la participation des citoyens et une compréhension facilitée des rôles de chacun



Parc La Fontaine

Illustration : gracieuseté de Tine Modeweg-Hensen.

2

CONTEXTE

2 / Contexte

Le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal de la Ville de Montréal (SGPVMR) a amorcé ses travaux pour la préparation du plan directeur du parc La Fontaine en 2015. La démarche participative mise en branle en avril 2016, se situe en amont de l'élaboration de ce plan et du plan d'action qui le compléteront.

2.1 MANDAT DES CONSULTANTS

La démarche de planification participative dans le cadre de l'élaboration du plan directeur du parc La Fontaine avait donc comme objectif de :

Rallier la population et un ensemble de parties prenantes autour d'éléments de vision et d'orientations pour le réaménagement et l'animation du parc La Fontaine pour les 20 prochaines années.

Les résultats de la réflexion serviront, au cours de l'automne 2016, à nourrir le plan directeur que rédigera le SGPVMR et duquel découlera par la suite un plan d'action.

Rayside Labossière et son partenaire, l'Institut du Nouveau Monde, a reçu en février 2016 le mandat de mener cette vaste consultation auprès de la population, des organisations de la société civile et des différentes parties prenantes concernées par le devenir du parc La Fontaine. En s'inspirant de pratiques innovantes et éprouvées en matière de consultation et de participation et selon une approche interdisciplinaire, l'équipe a développé un programme de consultation rigoureusement structuré. Celui-ci devait avoir pour résultat de faire émerger des perspectives claires et des pistes de mise en œuvre nombreuses. L'équipe a donc accompagné la Ville dans la démarche participative : de la définition des outils participatifs à la rédaction du rapport de consultation, en passant par l'animation des activités et l'analyse des résultats.

Deux défis principaux se sont présentés au cours de la démarche : la recherche de consensus auprès des nombreuses parties prenantes concernées par cet

espace urbain (citoyens, organisations impliquées dans le parc, services de la Ville, etc.) et l'accompagnement des participants dans des activités de projection dans le long terme, dans le rêve. Néanmoins, l'équipe estime avoir mené son mandat de manière à répondre à l'objectif premier, c'est-à-dire alimenter le travail de réalisation du plan directeur afin que celui-ci soit rassembleur.

2.2 ÉQUIPE

2.2.1 Rayside Labossière

Rayside Labossière se consacre avant tout à l'architecture sociale, à l'urbanisme communautaire et au développement durable. Fondée en 2000, mais forte d'une expérience et d'un engagement remontant aux années 1970, la firme Rayside Labossière compte maintenant dans son équipe 30 membres issus de diverses formations : architecture, urbanisme, études urbaines, design de l'environnement, etc. Tous partagent la conviction que les questions d'aménagement, de développement durable, de protection du patrimoine, de mobilité, de développement social et d'action communautaire sont non seulement fondamentales, mais complémentaires.

L'équipe participe activement au développement de projets destinés à la communauté, tout en portant une attention particulière à l'amélioration de l'environnement bâti et de la qualité de vie de la collectivité. Rayside Labossière réalise des projets touchant les dynamiques urbaines avec la ferme volonté d'améliorer le cadre de vie des Montréalais en transformant les quartiers. Pour ce mandat, l'équipe de Rayside Labossière était composée de :

- Ron Rayside, architecte associé et chargé de projet principal pour ce mandat
- Christelle Proulx Cormier, chargée de projet
- Philippe Cossette, agent de projet
- Alexie Baillargeon-Fournelle, agente de projet
- Mathilde Moreau, agente de projet
- Eddy Mysliwicz, agent de projet

2 / Contexte

2.2.2 Institut du Nouveau Monde

Dans le cadre de ce mandat, Rayside Labossière a recouru aux services de l'Institut du Nouveau Monde (INM) pour compléter l'expertise en participation citoyenne. L'INM est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'accroître la participation des citoyens à la vie démocratique et compte plus de 12 ans d'expérience en participation citoyenne, notamment dans le milieu municipal. L'équipe de l'INM était constituée de :

- Michel Venne, directeur général
- Liane Morin, chargée de projet
- Sophie Séguin, directrice des communications
- Pamela Daoust, chargée de communications
- Anouk Lavoie-Isebaert, agente de projet

2.2.3 Ville de Montréal

Le développement de la démarche a été initié et coordonné par le SGPVMR, avec l'assistance du Service des communications de la Ville-centre et de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal. Dans le cadre de ce mandat, l'équipe responsable du suivi de projet était composée de :

Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal :

- Mario Masson, chef de section, planification et contrôle des projets
- Dominique Côté, chargée de projet, architecte paysagiste
- Daniel Lauzon, planificateur du parc La Fontaine, architecte paysagiste

Communications, ville centre :

- Isabelle Naël, chargée de communication
- Patricia Guilbard, chargée de communication
- Myra Barnoti, chargée de communication Web
- Studio de design graphique

Communications, arrondissement du Plateau-Mont-Royal

- Catherine Piazzon, chargée de communication

2.2.4 Comité de pilotage de la démarche

La mise sur pied d'un comité de pilotage a permis à l'équipe de consultants de travailler en étroite collaboration avec la Ville tout au long de son mandat. Ce comité avait la charge de la gestion du projet de concertation dans son ensemble et s'assurait que les activités proposées permettent d'atteindre les objectifs établis au début de la démarche. Sous la responsabilité du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (section planification et contrôle des projets), le comité de pilotage était composé de :

- Mario Masson, chef de section, planification et contrôle des projets, SGPVMR
- Dominique Côté, chargée de projet, SGPVMR
- Daniel Lauzon, planificateur du parc La Fontaine, SGPVMR
- Isabelle Naël, Service des communications, Ville de Montréal
- Catherine Piazzon, Service des communications, arrondissement du Plateau-Mont-Royal
- Ron Rayside, associé, Rayside Labossière inc.
- Christelle Proulx, chargée de projet, Rayside Labossière inc.
- Michel Venne, directeur, Institut du Nouveau Monde
- Liane Morin, chargée de projet, Institut du Nouveau Monde

2.2.5 Comité consultatif et comité des services internes

Tout au long de la démarche, l'équipe du comité de pilotage a été conseillée par deux comités : le comité consultatif et le comité des services internes.

Les objectifs poursuivis par les comités étaient d'abord d'assurer un suivi tout au long du processus de consultation, de même que de profiter de l'expertise et de l'expérience de ses membres à travers leurs commentaires et propositions, pour mettre en place et mener à bien une consultation exemplaire.

2 / Contexte

Le comité des services internes était constitué de :

Ville centre

Service de la culture

- Gina Tremblay, chef de division, Division du développement culturel
- Sophie Charlebois, architecte - planification, Section équipements culturels et bureau d'art public, Division du développement culturel
- Julie Boucher, agente de développement culturel, Section équipements culturels et bureau d'art public, Division du développement culturel
- Danielle Thibault, agente de développement d'activités culturelles, physiques et sportives, Division du développement culturel

Service de la gestion et la planification immobilière

- Sylvie Alarie, gestionnaire immobilier, Direction de la planification immobilière
- Nathalie Ortega, gestionnaire immobilier, Direction de la planification immobilière

Service de la mise en valeur du territoire

- Jean Laberge, architecte - planification, Division du patrimoine, Direction de l'urbanisme

Service des infrastructures, de la voirie et des transports

- Marisella Gomez, conseillère en aménagement, Division du transport actif et collectif, Direction des transports

Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

- Johanne Fradette, chef de section - grands parcs, Section entretien centre, Division gestion de l'entretien des opérations des grands parcs

- Patricia Di Genova, conseillère en planification, Section entretien centre, Division gestion de l'entretien des opérations des grands parcs

Service de la diversité sociale et des sports

- Jean-François Pinsonneault, conseiller en aménagement, Division des sports et de l'activité physique

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Direction de la culture, sports, loisirs, parcs et développement social

- Louise-Hélène Lefebvre, directrice, Direction de la culture, sports, loisirs, parcs et développement social
- Luc Gosselin, chef de division, Division des parcs et de l'horticulture
- Cristina Romero, chef de division, Division sports, loisirs et développement social

Direction du développement du territoire et des travaux publics

- Simon Lemieux, conseiller en aménagement, Division de l'urbanisme, du patrimoine et des services aux entreprises

Une partie du comité des services internes a été rencontrée par le comité de pilotage à une reprise, soit le 22 mars 2016, puis des suivis par courriels ont été faits. Plusieurs membres du comité ont également participé aux activités de consultation à titre d'observateurs.

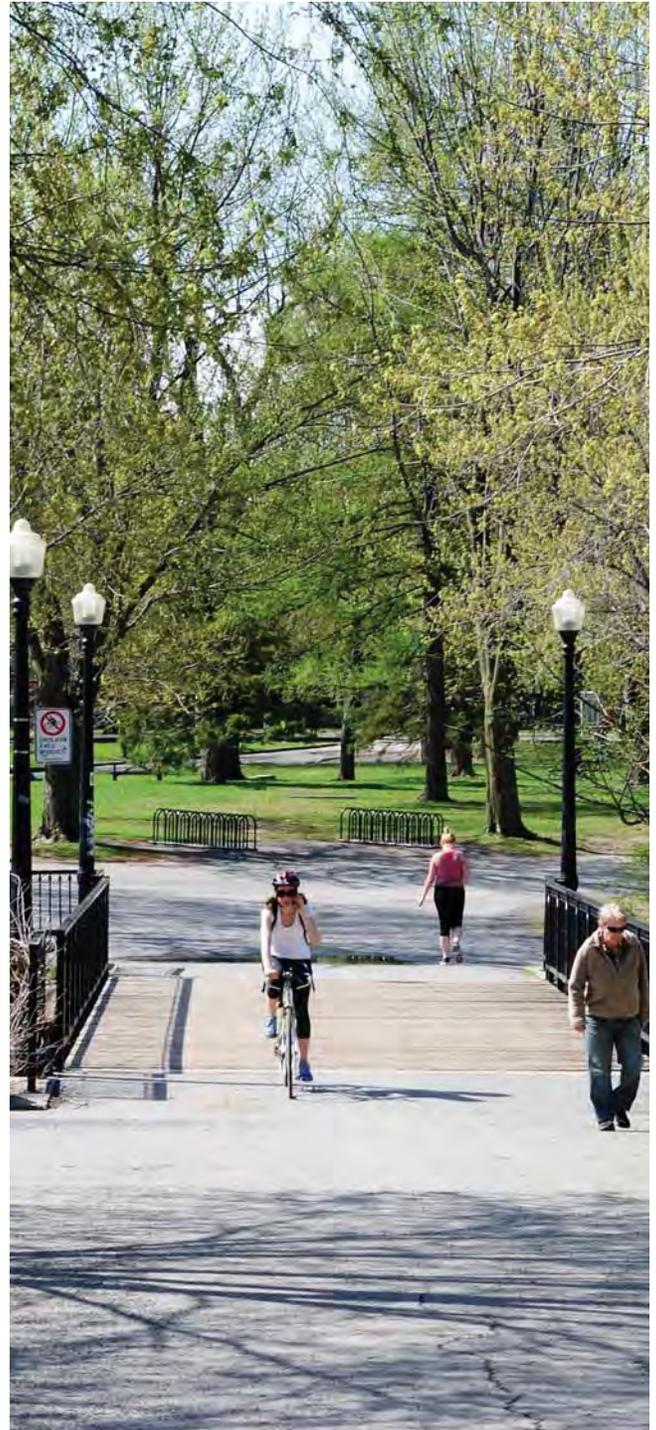
2 / Contexte

Le comité consultatif était constitué de :

- Dinu Bumbaru, architecte, directeur des politiques, Héritage Montréal
- Clément Demers, architecte, médiateur et gestionnaire de projets, Université de Montréal
- Véronique Fournier, directrice générale, Centre d'écologie urbaine de Montréal
- Peter Jacobs, professeur titulaire, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal
- Mélanie Mignault, architecte paysagiste, Nip Paysages
- Louise Roy, experte en consultation citoyenne, ex-présidente de l'office de consultation publique de Montréal
- Bruno Sarrasin, professeur en tourisme et développement, Département d'études urbaines et touristiques, UQAM

Le comité consultatif s'est réuni à trois reprises en 2016, à des moments clés de la démarche : le 24 mars, le 26 mai et le 24 août.

La première rencontre du comité consultatif (24 mars) et celle du comité des services internes (22 mars) ont permis de présenter l'approche préconisée par le comité de pilotage pour la démarche participative (phases de la démarche, activités de participation, thèmes abordés, questions posées, etc.). La rencontre a eu lieu avant le lancement de la démarche, permettant ainsi d'ajuster celle-ci en fonction des commentaires et des recommandations reçus. La deuxième rencontre avec le comité consultatif (26 mai) a porté sur les résultats de la première phase de la consultation et sur l'approche préconisée pour la deuxième phase de la consultation. Enfin, lors de la troisième et dernière rencontre du comité consultatif (26 août), les résultats préliminaires de la démarche ont été présentés de même que l'animation proposée pour la grande assemblée publique récapitulative.



Pont entre les étangs

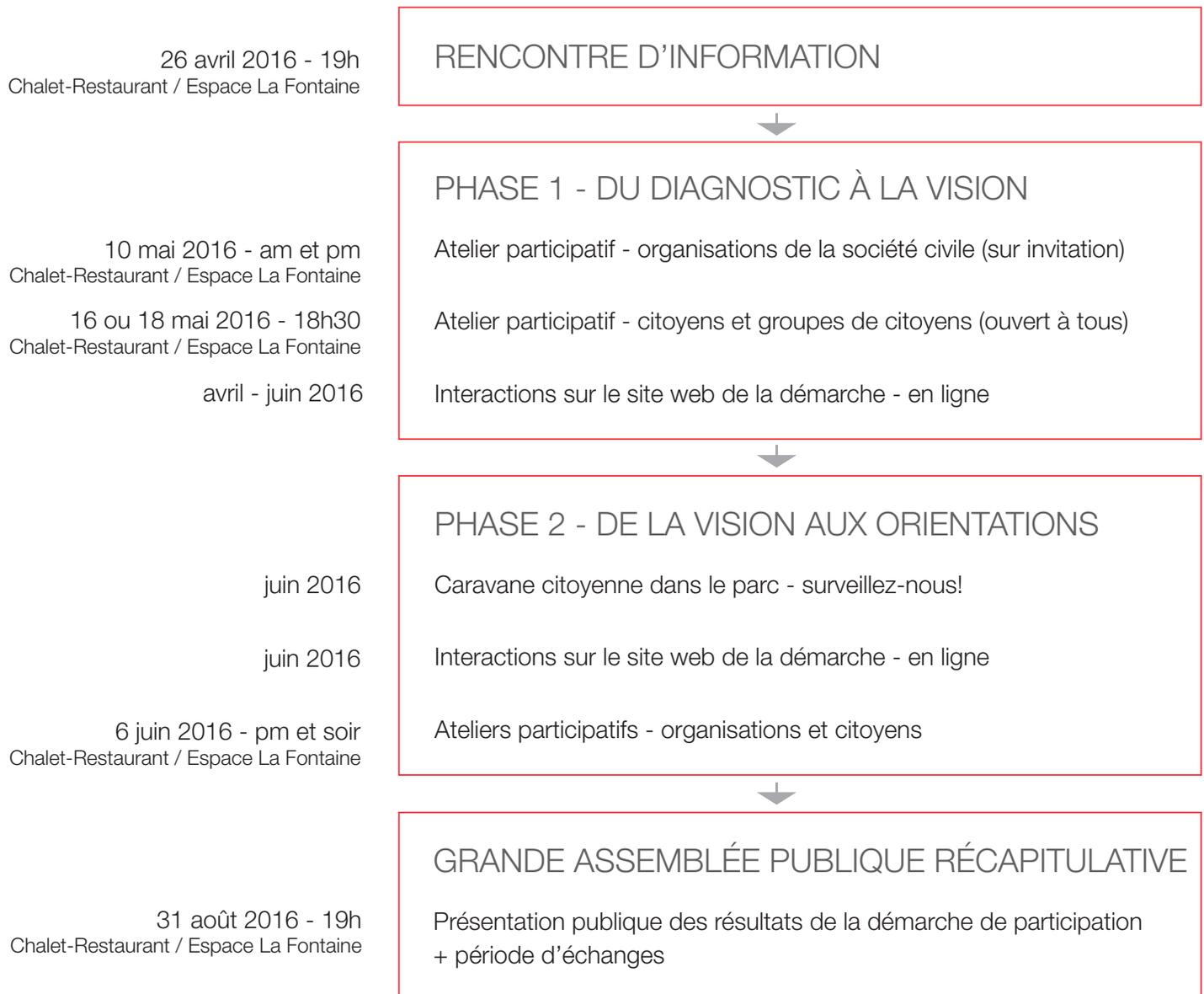


Activité post-it, atelier 2, 6 juin 2016

3

DÉMARCHE DE CONSULTATION

Déroulement de la démarche de consultation citoyenne



Contexte de la démarche dans le développement du parc La Fontaine

Printemps-été 2016

PARC LA FONTAINE - VOS IDÉES POUR DEMAIN -

Démarche de planification participative dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur - À vous la parole!

Automne 2016

Élaboration et adoption du Plan directeur

2016-2018

Projets en planification :

- Mise à niveau des installations et divers travaux sur le Théâtre de Verdure
- Réfection de diverses installations et réaménagement intérieur du Chalet-Restaurant
- Réaménagement de la piste cyclable et de l'avenue du Parc-La Fontaine
- Divers travaux sur le Centre culturel Calixa-Lavallée
- Réaménagement du Pôle-Famille et mise aux normes du pavillon des baigneurs et des pataugeoires (incluant une consultation spécifique pour le Pôle-Famille)
- Construction d'un kiosque de perception des tennis

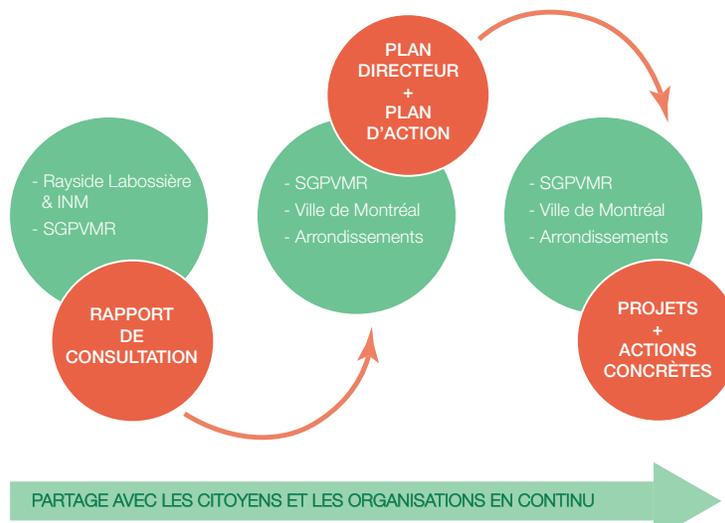
Projets en réalisation :

- Restauration du Monument aux morts français
- Réfection du parvis et de l'éclairage de l'Obélisque en hommage à Charles De Gaulle
- Réfection de trois puits d'accès électrique
- Abattage d'arbres dangereux, peupliers et autres

2016 - 2035

Mise en oeuvre du Plan directeur

Les suites prévues



3 / Démarche de consultation

La démarche de consultation a été élaborée et mise en œuvre selon une méthode rigoureuse permettant aux citoyens et aux organisations de s'informer adéquatement, de débattre dans un cadre propice aux échanges et de proposer leurs idées pour le parc La Fontaine de demain. Se déroulant du 26 avril au 31 août 2016, la démarche a permis de récolter près de 3 000 contributions des citoyens, groupes et organisations de la société civile. L'analyse des propos recueillis s'est faite selon une méthodologie éprouvée. La présente section présente le fil de la méthodologie employée dans le cadre de la démarche.

3.1 MISE EN PLACE DE LA MÉTHODOLOGIE

3.1.1 Consultation de la documentation pertinente

Pour être à même de proposer une démarche de consultation qui s'insère dans le contexte du terrain d'étude, le consultant a d'abord pris connaissance de l'ensemble de la documentation et des études transmises par la Ville concernant le parc La Fontaine. Les documents suivants ont été consultés et pris en compte dans la mise en place de la démarche de consultation :

Documents de planification

- L'énoncé de l'intérêt patrimonial du parc La Fontaine produit par le Service de mise en valeur du territoire (décembre 2015)
- Les orientations de conservation et de mise en valeur du parc La Fontaine produites par le Service de mise en valeur du territoire (décembre 2015)
- L'énoncé de l'intérêt patrimonial du Théâtre de Verdure produite par un groupe de travail de la Ville (décembre 2013)
- Le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (janvier 2015);
- La stratégie de développement économique 2011-2017

- Demain Montréal, projet de plan de développement économique de Montréal (2013)
- La politique de développement culturel de la ville de Montréal (2005 – 2015)
- Le plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010 – 2015
- Le plan de transport (2008)
- La politique de l'arbre de Montréal (2005)
- La politique du patrimoine (2005)
- Le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (2004)

Documents techniques

- L'inventaire et la caractérisation phytosanitaire des arbres du parc La Fontaine produit par le groupe DDM (février 2016)
- La recherche documentaire préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial du parc La Fontaine produite par l'ENCLUME (mai 2015)
- L'atlas et la caractérisation des paysages du parc La Fontaine produit par NIP Paysage (2008)
- L'atlas et la caractérisation des sentiers du parc La Fontaine produit par NIP Paysage (2007)

3.1.2 Présentation de l'information pertinente au grand public

En étroite collaboration avec le SGPVMR, le consultant a développé un document d'information synthétique brossant un portrait historique et factuel du parc La Fontaine. Ce document a également mis la table pour les discussions sur les différents thèmes qui ont été abordés lors de la consultation soit :

- *l'identité du parc*
- *les différents usages*
- *les aménagements*
- *les bâtiments*
- *les équipements sportifs et de loisirs*
- *les arts et la culture*
- *les déplacements et les accès*
- *la biodiversité*

3 / Démarche de consultation

Le document d'information était accessible sur le site internet de la démarche (realisonsmtl.ca/parclafontaine) et plusieurs copies papier étaient disponibles pour consultation lors des activités de consultation (il se trouve en annexe 2 du présent rapport). Le document d'information a été téléchargé 385 fois.

Pour permettre aux participants qui désiraient en savoir davantage sur le parc La Fontaine, plusieurs autres documents d'information étaient disponibles sur le site internet de la démarche et en papier pour consultation lors des activités :

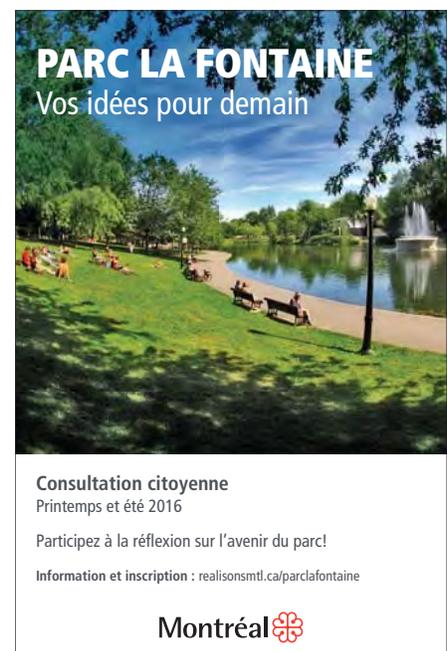
- L'inventaire et la caractérisation phytosanitaire des arbres du parc La Fontaine produit par le groupe DDM (février 2016)
- La recherche documentaire préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial du parc La Fontaine produite par l'ENCLUME (mai 2015)
- L'énoncé de l'intérêt patrimonial du parc La Fontaine produit par le Service de mise en valeur du territoire (décembre 2015)
- Les orientations de conservation et de mise en valeur du parc La Fontaine produites par le Service de mise en valeur du territoire (décembre 2015)
- L'énoncé de l'intérêt patrimonial du Théâtre de Verdure produite par un groupe de travail de la Ville (décembre 2013)
- Les résultats et le bilan du sondage expérientiel Mon parc mon rêve qui s'est déroulé entre autres dans le parc La Fontaine (été 2015)

En plus d'avoir accès à la documentation en ligne, la population a été invitée au chalet-restaurant du parc pour participer à une soirée d'information qui a eu lieu le 26 avril 2016, à 18 h. Lors de cette soirée, en plus d'une mise en contexte et de la présentation de la démarche participative (voir annexe 3), Mme Denise Caron, historienne et collaboratrice à la recherche documentaire, est venue présenter un survol de l'histoire du parc et M. Dinu Bumbaru, directeur des politiques d'Héritage Montréal, est venu nous entretenir du lien entre le parc La Fontaine et l'identité montréalaise.

3.1.3 Mise en place des outils de communication

Pour une démarche réussie, la mise en place d'outils de communication efficaces est primordiale. Dans le cas présent, plusieurs moyens ont été mis de l'avant. Les voici :

- Cartons d'invitation distribués aux résidents du secteur (près de 20 000)
- Relations de presse : diffusion d'un communiqué lors du lancement de la démarche
- Affichage dans le parc La Fontaine
- Web : présentation de la consultation et des moyens d'y participer sur la plateforme participative realisonsmtl.ca
- Infolettre aux abonnés de la plateforme realisonsmtl.ca et courriels ciblés destinés aux différentes parties prenantes
- Médias sociaux : publications régulières sur les comptes Twitter et Facebook de la Ville
- Relais des publications par les arrondissements concernés et par les partenaires de la démarche



Affiche placée à divers endroits dans le parc durant la démarche.
Réalisation : Ville de Montréal



Carton d'invitation à la rencontre d'information du 26 avril 2016 (recto et verso). Réalisation : Ville de Montréal

3.1.4 Programme d'activités de consultation en deux phases

La démarche s'est divisée en deux phases distinctes, en fonction des objectifs poursuivis (voir annexe 1) :

Phase 1 : du diagnostic à la vision

Phase 2 : de la vision aux orientations

À chacune des phases, plusieurs modalités de participation étaient offertes.

PHASE 1

Les objectifs de la première phase étaient de permettre aux participants d'établir un diagnostic des forces et des faiblesses du parc, de même que de réfléchir à des éléments de vision d'avenir pour celui-ci à travers, entre autres, son identité, ses usages, son aménagement.

Sondage et cartes interactives en ligne

Six courts sondages, portant sur les six thèmes proposés de la phase 1, ont été publiés sur le site web de la démarche. Initialement, les sondages étaient mis en ligne au rythme d'environ un par semaine. Toutefois, après les trois premiers, il a été convenu de mettre les trois derniers le plus tôt possible pour obtenir une plus grande participation. (Voir les questionnaires et les résultats à l'annexe 6).

Deux cartes interactives ont été proposées également sur le site web. Les participants étaient invités à répondre aux deux questions suivantes en ciblant un endroit du parc :

- Sur la carte interactive, indiquez quel est votre endroit favori dans le parc. Pour quelle(s) raison(s) aimez-vous cet endroit ?
- Décrivez sur la carte interactive les problèmes de sécurité lors de vos déplacements dans le parc.



3 / Démarche de consultation

La première carte a été mise en ligne dès la première semaine de la démarche alors que la deuxième a été mise en ligne à la 4^e semaine de la consultation.

Les sondages et les cartes interactives ont permis de valider et d'approfondir des éléments de diagnostic. De plus, ces moyens ont permis à des personnes ne pouvant se déplacer ou encore ne pouvant consacrer du temps à une activité de participer.

Ateliers avec la population et avec les organisations

Trois ateliers ont été tenus lors de la première phase. (Les outils d'animation sont présentés à l'annexe 4.) Un premier atelier a eu lieu le 10 mai 2016. Réservé aux organisations de la société civile, l'atelier d'une journée entière portait sur les six thèmes de la phase 1. La journée a commencé avec une présentation globale de la démarche, de ses objectifs et de ses étapes. Puis, pour chacun des thèmes abordés, une présentation succincte des enjeux était faite afin de mettre la table pour la discussion. Les présentations ont été faites soit par le consultant, soit par une des organisations ayant une compétence particulière sur le thème abordé.

À la suite des présentations, les participants étaient invités à identifier les défis pour le parc La Fontaine de demain en lien avec le thème discuté et à proposer des pistes de solution pour relever ces défis. Les participants avaient en leur possession un napperon individuel pour apposer leurs notes personnelles. De plus, chaque groupe avait un napperon collectif où ce qui faisait consensus ou dissension à la table était noté. Une plénière a permis de partager avec l'ensemble de la salle le résultat des discussions des groupes sur chacun des thèmes.

Par après, deux ateliers identiques et ouverts à l'ensemble de la population ont eu lieu les 16 et 18 mai 2016, de 18 h

30 à 21 h 30, toujours au chalet-restaurant du parc. Une présentation globale de la démarche, de ses objectifs, de ses étapes et une mise en contexte des six thèmes à discuter a permis d'amorcer l'atelier. Les participants étaient ensuite invités à cibler ce qui fonctionne bien et qui devrait être conservé dans le parc, ainsi que ce qui devrait changer ou être amélioré et ce, pour chacun des six thèmes. De la même manière que lors de l'atelier avec les groupes et organisations, les participants avaient un napperon de notes individuel et un collectif pour la table. Une plénière permettait de partager les idées énoncées.

PHASE 2

Lors de la deuxième phase, les participants étaient invités à se projeter et à imaginer le parc La Fontaine de demain. À cette étape, les résultats de la première phase de la consultation ont pu être mis à profit pour approfondir certains sujets de même que pour valider certaines pistes d'orientation. Les citoyens et organisations pouvaient à nouveau participer de plusieurs manières.

Ateliers avec la population et les organisations

Deux ateliers identiques ont eu lieu le 6 juin 2016, dans le cadre de la deuxième phase de participation. (Les outils d'animation sont présentés à l'annexe 5.) L'un était en après-midi et l'autre en soirée. Les ateliers étaient ouverts tant aux organisations qu'à l'ensemble de la population.

Les participants ont pris part à plusieurs exercices lors de cet atelier. D'abord interpellés dès leur arrivée, un post-it leur était remis et il leur était demandé d'inscrire un mot ou une expression qu'ils souhaiteraient symboliquement voir gravé dans la pierre, pour la postérité du parc La Fontaine.



3 / Démarche de consultation

Au début de l'atelier, le consultant a présenté des énoncés de vision préliminaires, issus de la première phase de la consultation. Les participants étaient par la suite invités à réagir à ces éléments.

Pour le dernier exercice participatif, six thèmes ciblés comme étant à approfondir à la suite de la première phase de consultation ont été abordés. Certains de ces thèmes étaient liés à des endroits particuliers dans le parc, d'autres à des sujets présentant des enjeux particuliers pour lesquels la réflexion collective pouvait être approfondie. Les thèmes étaient les suivants :

Thèmes spatialisés (voir carte à l'annexe 5) :

- Calixa-Lavallée (bâtiment, stationnement, avenue)
- L'avenue Émile-Duployé et l'îlot est du parc
- La section sud du parc (le pavillon La Fontaine et l'école Le Plateau, les stationnements)
- Les étangs, l'Espace La Fontaine et le Théâtre de Verdure

Thèmes transversaux :

- Usages (encadrement ou liberté d'appropriation, organisés ou formels)
- Cohabitation piétons et vélos

Pour chacun des thèmes, des hypothèses étaient soumises aux participants sous forme de pièces de casse-tête à sélectionner pour constituer « le parc La Fontaine de demain ». Les hypothèses provenaient de propositions et d'idées soulevées par des participants dans la première phase de la consultation (ateliers et plateforme). Les participants évaluaient d'abord individuellement les propositions, puis en petits groupes. Leurs choix étaient expliqués en plénière.

Enfin, au terme de la rencontre, les participants étaient invités à compléter individuellement l'énoncé suivant : « *Au parc La Fontaine, dans 20 ans, on y fait... on y voit... on y entend...* »

Caravane citoyenne dans le parc

La caravane citoyenne est une consultation mobile qui se déplace sur le terrain et va chercher l'avis de citoyens dans l'espace public. Dans le cadre de la consultation au

parc La Fontaine, elle était constituée de deux animateurs proposant des activités de consultation ludiques. Entre le 13 et le 23 juin 2016, la caravane s'est déplacée à sept reprises dans le parc La Fontaine pendant des plages horaires de trois heures, à divers moments de la journée.

Trois activités participatives étaient proposées aux participants :

1. Le jeu des priorités : les participants étaient invités à prioriser une ou des options en répartissant huit billes dans les compartiments d'une valise portative.

La question qui leur était posée était la suivante : *Comment améliorer votre expérience au parc La Fontaine ?*

Les options à prioriser étaient les suivantes :

- Distinguer les voies cyclables des sentiers piétonniers
- Accroître la présence des services comme les toilettes, les cafés, le wi-fi, etc.
- Mieux entretenir le parc (sentiers, bâtiments, mobilier, etc.)
- Renforcer la vocation culturelle du parc La Fontaine
- Définir un espace précis pour les activités informelles (barbecue, slackline, yoga)
- Autre (choix à spécifier par le participant)

2. Le photomaton : Les participants étaient invités à compléter une phrase qui se trouve sur le tableau blanc. Une fois complété, l'animateur prenait une photo du participant avec le tableau. La phrase à compléter était la même que lors des ateliers du 6 juin : « *Le parc La Fontaine dans 20 ans... on y voit..., on y fait..., on y entend...* »

3. L'élection nomade : les participants étaient invités à prendre connaissance du programme de candidats fictifs et à voter pour leur candidat favori, en complétant le bulletin de vote suivant (résultats indiqués en rouge) :

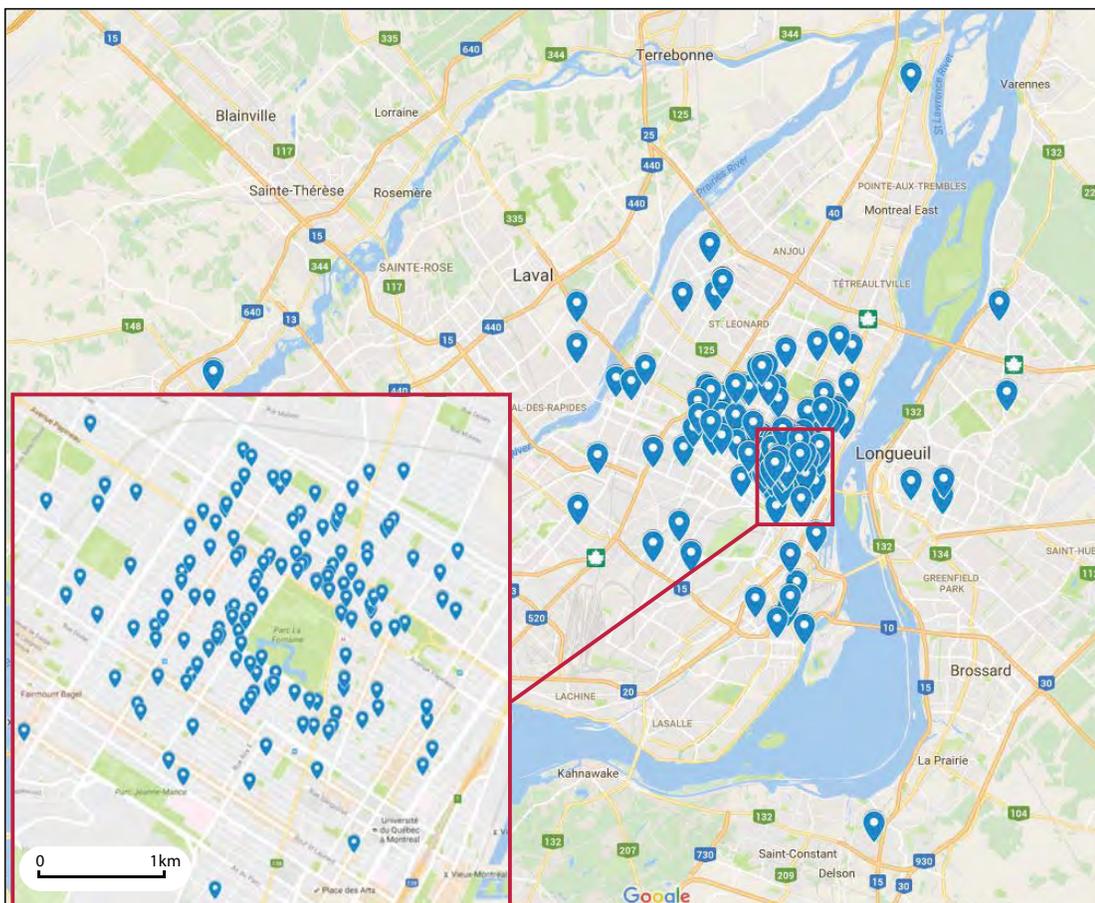
3 / Démarche de consultation

La caravane citoyenne a permis de rejoindre des gens qui n'auraient pas participé autrement. Un souci particulier a été porté aux moments et aux endroits dans le parc où la caravane s'est déplacée. Ainsi la caravane a été présente lors des heures les plus achalandées au parc,

en fin d'après-midi ou en début de soirée la semaine, le samedi matin ou encore le dimanche après-midi. Elle s'est arrêtée, entre autres, près des terrains de sports, de la zone famille, du côté du chalet-restaurant.

Marianne Laliberté	Propose un parc de liberté, où tous sont libres de pratiquer leurs activités dans le respect de chacun.	40 %
Josée Grandmontréal	Propose un parc qui embrasse davantage sa vocation métropolitaine où des activités d'envergure (culturelles, sportives ou sociales) s'y produisent et attirent des résidents de toute la région.	12 %
Karim Cartier	Propose un parc de quartier et familial, mais accueillant pour les personnes de l'extérieur du secteur, pourvu qu'ils viennent y pratiquer des activités paisibles.	18 %
Jean Cadré	Propose un parc où les activités dans le parc sont bien encadrées et délimitées (ex. espaces dédiés aux BBQ, espace dédié à la slakline, etc.).	6 %
Kim O'Chant	Propose un parc axé sur les activités culturelles et éducatives. L'offre d'activités et les lieux de diffusion sont améliorés. Un plan de communication intégré est mis en place pour informer les usagers.	16 %
Louis-Philippe Alou	Propose un parc qui mise sur les activités sportives actuelles (baseball, tennis, mini-soccer, volleyball, patinoires).	8 %
Votre code postal : _____		





LIEU DE RÉSIDENCE DES RÉPONDANTS DE LA CARAVANE CITOYENNE DANS LE PARC

Répondant

Total de 314 répondants ayant fourni leurs coordonnées

*La localisation est approximative, car elle est réalisée à partir des codes postaux des répondants. Dix points situés hors CMM ont été omis.



Source : Institut du Nouveau Monde
Fond de plan : Google maps

Carte produite : Septembre 2016

RAYSIDE | LABOSSIÈRE Architecture Design Urbanisme

Entrevues avec les représentants de deux organisations voisines

Deux entrevues ont été conduites avec les deux organisations dont les bâtiments sont enclavés dans le parc La Fontaine : l'école Le Plateau et la Direction de la santé publique de Montréal, qui est le principal occupant

du pavillon La Fontaine, sur la rue Sherbrooke. Les entrevues, réalisées le 8 et le 16 juin 2016, avaient pour objectifs de mieux connaître les enjeux auxquels ces institutions font face, les contraintes et les opportunités liées au fait d'être enclavé dans le parc La Fontaine, ainsi que leurs perspectives d'avenir et leurs besoins en termes d'occupation de l'espace.



Avis sur les énoncés préliminaire et exercice de vision en ligne

De la même manière que lors des ateliers de la deuxième phase, les participants pouvaient donner leurs avis sur les énoncés de vision préliminaires en ligne. Un court paragraphe présentait les énoncés sur le site web de la démarche et les participants pouvaient y réagir. L'exercice « Le parc La Fontaine dans 20 ans...on y voit..., on y fait..., on y entend... » proposé également lors des ateliers du 6 juin de même que lors de la caravane citoyenne, se retrouvait en ligne. Comme lors des activités en personne, les participants devaient compléter les phrases et se projeter dans le parc La Fontaine de demain.

Mémoires et commentaires

Les participants qui le souhaitaient pouvaient également faire parvenir un mémoire ou un commentaire sur le site internet de la démarche (en écrivant dans la section pour nous joindre ou encore en téléversant un document à ce même endroit). Cette modalité de participation plus traditionnelle a permis à de nombreux participants d'élaborer sur leurs préoccupations et leurs propositions pour l'avenir du parc La Fontaine. Les documents ainsi transmis par les participants n'étaient pas reliés précisément à l'une des deux phases de la consultation et ils ont été recueillis du 26 avril au 23 juillet 2016. (voir liste à l'annexe 7)

Avantage de la variété des modes de participation

La variété des outils de participation mis en place a donc permis à des publics variés de participer, selon les disponibilités de chacun et le temps variable qui pouvaient être consacré à cette consultation. Les ateliers d'une demi-journée exigeaient une présence et un investissement de temps important. La caravane citoyenne, où de manière impromptue les usagers du parc ont pu participer, demandait en revanche moins de temps de participation. Enfin, les courts sondages en ligne représentaient pour leur part une contribution de temps minimale, tout en étant efficaces au niveau du contenu. Cette variété d'outils a constitué l'une des clés d'une bonne participation à la démarche, en plus de l'amour que les citoyens portent à leur parc.

Présentation des résultats préliminaires

À la suite des deux phases de participation, de la compilation des contributions et de l'analyse de celles-ci, une assemblée publique récapitulative présentant la synthèse des résultats préliminaires a été tenue le 31 août 2016 en soirée. Elle avait pour objectif de valider les axes et les orientations dégagées de l'analyse des résultats. (voir présentation à l'annexe 8)

BILAN DES ACTIVITÉS PARTICIPATIVES EN PERSONNE	Nombre de participants
Rencontre d'information du 26 avril	228
Phase 1 – Du diagnostic à la vision	
Ateliers	
Atelier 10 mai (organisations)	33
Atelier 16 mai (population)	65
Atelier 18 mai (population)	45
Sous-total phase 1	143
Phase 2– De la vision aux orientations	
Ateliers	
Atelier 6 juin pm	22
Atelier 6 juin soir	36
Caravane citoyenne dans le parc du 15 au 23 juin	400
Entrevues avec 2 organisations voisines	2
Sous-total phase 2	458
Assemblée récapitulative du 31 août 2016	122
TOTAL DES PARTICIPANTS AUX ACTIVITÉS EN PERSONNE	953

BILAN DES ACTIVITÉS PARTICIPATIVES EN LIGNE	Nombre de contributions
Phase 1– Du diagnostic à la vision	
Sondages plateforme	
L'identité du parc	458
Les différents usages du parc	363
Les aménagements, les bâtiments et les équipements sportifs et culturels	353
Les arts et la culture	166
La biodiversité	149
Les déplacements, les accès et la circulation	167
Cartes interactives plateforme	
Endroits favoris	93
Problèmes de déplacement	38
Sous-total phase 1	1 787
Phase 2– De la vision aux orientations	
Plateforme	
Avis sur les énoncés	30
Vision (dans 20 ans...)	30
Sous-total phase 2	60
Mémoires déposés	12
Commentaires en ligne	90
TOTAL DES CONTRIBUTIONS AUX ACTIVITÉS EN LIGNE	1 949

GRAND TOTAL POUR L'ENSEMBLE DE LA DÉMARCHE	2 902
---	--------------

Note : Une même personne a pu contribuer plusieurs fois aux activités en ligne. Le nombre de contributions n'équivaut pas au nombre de participants.

3.2 COMPILATION, ANALYSE DES RÉSULTATS ET RÉDACTION DU RAPPORT

Pour faire la synthèse des résultats de la démarche et rédiger ce rapport, le consultant a procédé à la lecture et à l'analyse de l'ensemble des commentaires et des propositions provenant des participants. Le mandat confié au consultant n'incluait pas de faire une vérification factuelle des commentaires des participants. De même, il n'appartenait pas au consultant de porter un jugement sur la pertinence des commentaires faits par les citoyens, mais d'en faire la synthèse, tout en faisant ressortir les tendances, les convergences et les divergences.

Pour les fins de l'analyse des résultats, les diverses contributions récoltées lors de l'ensemble de la démarche par le biais des ateliers, de la caravane citoyenne et de la plateforme en ligne ont été compilées dans trois grilles en format Excel.

La **première grille** regroupe les éléments recueillis lors de la phase 1 (ateliers du 10, du 16 et du 18 mai et sondages de la plateforme) ainsi que les mémoires et les commentaires récoltés. Elle a été organisée en fonction des thèmes préalablement identifiés avec la Ville de Montréal et ayant fait l'objet des ateliers de la première phase et des sondages :

- *l'identité du parc*
- *les différents usages*
- *les aménagements, les bâtiments et les équipements sportifs et de loisirs*
- *les arts et la culture*
- *les déplacements et les accès*
- *la biodiversité*

Pour chaque thème, les contributions ont été regroupées sous plusieurs mots-clés, afin d'identifier les sous-thèmes abordés par les participants. Les mots-clés dont la récurrence était moindre ont été regroupés dans la catégorie « autre ». Cette comptabilisation selon des sous-thèmes identifiés dans les commentaires des participants a permis de tenir compte de la variété des réponses données par les participants et de constater la récurrence du sous-thème abordé.

La **seconde grille** a été élaborée afin de compiler les contributions des 58 participants des ateliers de la phase 2 (6 juin en après-midi et en soirée). Les commentaires des participants ont été classés dans divers onglets en fonction des thèmes abordés lors de l'atelier :

- le centre Calixa-Lavallée (bâtiments, stationnement et avenue – portion nord)
- l'avenue Émile-Duployé et l'îlot est du parc
- la section sud du parc (pavillon La Fontaine, école Le Plateau, stationnements)
- la section ouest (étangs, chalet-restaurant, Théâtre de Verdure)
- les usages (encadrement ou liberté d'appropriation, organisés ou informels)
- la cohabitation entre piétons et cyclistes

Chaque thème a ensuite été décortiqué en fonction des hypothèses proposées par l'équipe de consultation sur les pièces de casse-tête. Les commentaires des participants ont été classés en fonction de leur caractère favorable, défavorable ou neutre à l'égard des propositions. Une distinction a été apportée entre les choix individuels et collectifs faits par les participants. De la même façon, les éléments discutés lors de la plénière ont été transcrits dans cette grille.

Cette grille compile également les commentaires et réactions à l'égard des éléments de vision provenant de la plateforme en ligne ou des ateliers du 6 juin. Les commentaires des participants énonçant un mot symbolique pour l'avenir du parc La Fontaine sur des Post-it, de même que les propos recueillis lors de l'exercice « Dans 20 ans, dans le parc La Fontaine on y voit, on y fait, on y entend... » sont également compilés dans cette grille.

Les informations récoltées grâce à la caravane citoyenne sont contenues dans la **troisième grille**. Le premier onglet présente les résultats de l'élection nomade. Le deuxième onglet compile les réponses du jeu des priorités, incluant une analyse par mots-clés des précisions apportées par certains participants à leur réponse. Le troisième onglet compile les commentaires recueillis lors du photomaton, bien qu'ils aient été analysés dans la deuxième grille Excel.

3 / Démarche de consultation

Ces grilles renferment la compilation de l'ensemble des résultats de la consultation et constituent l'outil d'analyse permettant de faire la synthèse des résultats. Toutefois, l'analyse de ces informations n'est pas purement statistique. La diversité des activités de consultation permet de dégager des nuances, une richesse qui va au-delà du simple sondage ou de la compilation quantitative. L'équipe a tenu compte de la récurrence des points de

vue, mais a aussi porté un jugement dans l'appréciation des nuances apportées par les participants. Ces grilles constituent en quelques sortes le socle sur lequel s'appuie la synthèse présentée dans ce rapport. Elles ont permis de structurer les résultats et d'exprimer de façon synthétique le contenu des quelques 2 902 contributions à la réflexion collective sur l'avenir du parc La Fontaine.



Assemblée publique récapitulative, 31 août 2016

4

ÉLÉMENTS DE VISION POUR LE
PARC LA FONTAINE DE DEMAIN

Par son caractère, le parc La Fontaine est pluriel, en ce sens qu'il revêt de multiples personnalités liées aux divers usages qui est permis d'y faire. Il est donc apparu difficile, au cours de la démarche, de faire converger suffisamment les aspirations autour d'un énoncé de vision unique, fort et rassembleur. C'est plutôt un ensemble d'éléments de vision qui s'est dégagé des réflexions collectives et qui sous-tendent l'articulation des orientations autour d'axes qui définissent le parc La Fontaine de demain.

4.1 Une oasis de verdure aux multiples facettes

Néanmoins, un nombre important de participants s'est rallié à l'idée que le parc La Fontaine, à l'instar des autres grands parcs de Montréal, est d'abord et avant tout une oasis de verdure dans la ville et dans ce cas-ci, dans des quartiers particulièrement denses. La qualité de ses paysages et des ambiances qu'on y trouve marque assurément l'imaginaire collectif.

Si, pour plusieurs, l'idée de l'oasis de verdure constitue une dominante de l'identité du parc, il n'en demeure pas moins que les dimensions paysagères, historiques, culturelles, humaines, sportives et civiques sont pour d'autres participants tout autant importantes et au cœur même de la définition de l'avenir du parc. On peut affirmer, à ce point de la réflexion, que l'un des éléments qui distingue le parc La Fontaine des autres grands parcs de Montréal, est précisément cette diversité; diversité à la fois de significations, d'usages, de paysages, d'ambiances et d'usagers.

Le parc La Fontaine possède donc une identité unique à préserver. Sans vouloir le figer dans le temps, la population montréalaise souhaite que les interventions à venir soient réalisées sous le signe de la continuité pour éviter de dénaturer le parc. Les composantes actuelles (paysages, bâtiments, sentiers, monuments, etc.) devraient servir de points de départ pour bonifier la beauté et la fonctionnalité du parc. Les Montréalais aiment « leur » parc La Fontaine et souhaitent en être encore plus fiers, le voir encore plus resplendissant.

4.2 Synthèse de la réflexion collective

L'exercice a été riche en confirmations et en réaffirmations de l'identité du parc. Une proposition de synthèse de la réflexion collective est ici présentée en guise d'introduction pour le chapitre suivant, portant sur les grands axes et les orientations qui pourront alimenter le plan directeur.

Le parc La Fontaine est une oasis de verdure emblématique, dont l'histoire reflète celle de la francophonie montréalaise. L'ambiance qu'on y retrouve et la majesté de ses paysages sont uniques.

Animé par une grande diversité de gens qui y cohabitent, le parc est un espace public où il fait bon déambuler, contempler, bouger, créer, s'émerveiller, apprendre et se réunir en toute saison.

Lieu d'immersion dans la culture montréalaise, le parc La Fontaine embrasse sa renommée métropolitaine, voire internationale, mais demeure avant tout le joyau qui anime le quotidien des Montréalais.

4.3 Présentation des résultats

Les résultats de l'ensemble des activités de consultation présentés à la section suivante ne sont pas exhaustifs, car l'ampleur de l'information accumulée est telle, qu'elle ne pouvait être présentée que sous forme synthétique. Les éléments présentés sont ceux qui ont fait l'objet de réflexions plus approfondies, qui ont été plus longuement abordés, dont le sujet était plus récurrent et qui reflètent des consensus ou à l'inverse, d'importantes divergences d'opinions. Par ailleurs, les éléments ne sont pas présentés en ordre d'importance. Aucun exercice de priorisation ou de hiérarchisation n'a été fait dans le cadre de cette démarche.

5

RÉSULTATS DE LA DÉMARCHE

5.1 STRUCTURE DE LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

5.1.1 Huit grands axes

L'analyse exhaustive de l'ensemble des données récoltées a permis de faire ressortir les éléments récurrents, les préoccupations partagées et les consensus. Ces différents éléments peuvent se regrouper sous huit grands axes, qui permettent de définir le caractère du parc La Fontaine de demain.

Plusieurs de ces axes sont surtout une réaffirmation d'une caractéristique actuelle du parc, tandis que d'autres représentent des souhaits pour combler des lacunes clairement identifiées.

Par ailleurs, de ces huit axes, trois sont plutôt de l'ordre des qualités, de l'identité du parc. Quatre sont plutôt relatifs aux usages du parc et le huitième concerne les questions de gouvernance et de planification, lesquelles sont transversales à l'ensemble de la réflexion. Le tableau suivant illustre la répartition des huit grands axes sous ces trois grandes thématiques.

Le parc La Fontaine est :

QUALITÉS

- 1 un lieu identitaire fort, qui fait la fierté des Montréalais
- 2 une oasis verdoyante
- 3 un parc resplendissant

USAGES

- 4 un pôle culturel animé
- 5 un parc harmonieusement partagé et animé
- 6 un parc accessible à tous et sécuritaire
- 7 un lieu d'apprentissage

- 8 Le parc La Fontaine a une **PLANIFICATION** et une **GOUVERNANCE** transparentes et inclusives



5.1.2 Orientations spécifiques

De chacun des axes découlent des orientations qui constituent en quelque sorte des objectifs plus spécifiques à atteindre. Au total, 23 orientations sont issues des réflexions et permettront au SGPVMR de définir les principes d'interventions et les moyens de mise en œuvre qui seront inscrits au plan directeur.

Il est à noter que suite à l'assemblée publique récapitulative du 31 août 2016, des changements ont été apportés au nombre, au classement et à la formulation des orientations, pour tenir compte des commentaires reçus des participants. Il est donc normal qu'il y ait quelques différences entre la présentation de l'assemblée et le présent document.

5.1.3 Pistes de mise en œuvre

Bien évidemment, les participants à la démarche ont partagé une importante quantité d'idées d'intervention, parfois très concrètes et d'autres fois plus générales, pour améliorer le parc La Fontaine. Chacune de ces idées a été notée, compilée et classée grâce aux grilles d'analyses décrites précédemment.

Bien que la présente démarche ne vise pas à définir des projets concrets d'aménagement ou d'animation, ces précieuses idées sont pour l'instant présentées à la fin

de chaque axe, sous forme d'une banque de moyens et de projets de mise en œuvre possibles. Les idées sont nombreuses et parfois contradictoires, impossible à concilier en un même lieu ou simplement à concrétiser. Le SGPVMR prendra le temps de considérer celles-ci, de les analyser, d'en évaluer la faisabilité en fonction des différents objectifs qui seront inscrits au plan directeur et des différentes contraintes de l'ensemble des instances impliquées. Certaines pourraient donc se voir inscrites au plan d'action, qui sera préparé à la suite de la réalisation du plan directeur. Il est évident qu'il y a largement de quoi s'inspirer, puisque la réflexion a été riche de pistes intéressantes et pertinentes.

Par ailleurs, certaines idées se retrouvent dans deux axes différents, ce qui illustre bien le fait qu'un même moyen de mise en œuvre peut contribuer à atteindre différents objectifs et que tous les axes sont liés entre eux.

Les sections suivantes présentent donc chacun des grands axes et chacune des orientations, mais également un ensemble de pistes de mise en œuvre soulevées par les participants lors des différentes activités de la démarche.

Voici d'abord l'ensemble des axes et des orientations qui en découlent, regroupés sur une page.



LES 8 GRANDS AXES ET LES 23 ORIENTATIONS POUR LE PARC LA FONTAINE DE DEMAIN

1 / Un lieu identitaire fort qui fait la fierté des Montréalais

- 1_ qui offre un paysage majestueux et unique
- 2_ dont le patrimoine et l'histoire sont mis en valeur
- 3_ avant tout à échelle humaine, celle du milieu de vie et des quartiers qu'il anime
- 4_ qui reflète la culture montréalaise sous toutes ses formes
- 5_ qui affirme son rôle civique

2 / Une oasis verdoyante

- 6_ déminéralisée
- 7_ dont le lien et l'accès à l'eau sont améliorés
- 8_ qui permet la protection et la diversification des espèces et une naturalisation de certains espaces

3 / Un parc resplendissant

- 9_ dont l'entretien est amélioré
- 10_ qui propose des aménagements de qualité

4 / Un pôle culturel animé

- 11_ dont l'offre est bonifiée et dont la saison est prolongée
- 12_ dont la programmation est plus largement diffusée

5 / Un parc harmonieusement partagé et animé

- 13_ dont l'intensité d'utilisation est en équilibre avec sa vocation d'espace vert en milieu urbain
- 14_ qui propose une cohabitation organique d'usages variés
- 15_ qui s'anime hiver comme été

6 / Un parc accessible à tous et sécuritaire

- 16_ aux entrées visibles et sécuritaires
- 17_ dont la priorité va aux piétons
- 18_ qui assure une bonne cohabitation des nombreux modes de déplacement
- 19_ qui mise sur l'accessibilité universelle

7 / Un lieu d'apprentissage

- 20_ qui met en valeur l'histoire...
- 21_ et la biodiversité

8 / Une planification et une gouvernance transparentes et inclusives

- 22_ qui permettent la collaboration et les échanges avec le milieu
- 23_ qui permettent la participation des citoyens et une compréhension facilitée des rôles de chacun



AXE 1 / UN LIEU IDENTITAIRE FORT, QUI FAIT LA FIERTÉ DES MONTRÉALAIS

La démarche de consultation a constitué une occasion d'entendre la population exprimer son amour pour le parc La Fontaine et souligner son importance comme symbole identitaire fort pour Montréal, qui marque depuis plusieurs générations l'imaginaire collectif.

Les participants ont clairement formulé le souhait que le parc continue de refléter l'identité et l'histoire montréalaise et de porter toute la charge symbolique liée aux nombreux souvenirs romantiques que le parc a générés depuis sa création. Le parc La Fontaine représente les Montréalais et ceux-ci en sont fiers.

Les cinq orientations suivantes ont été définies pour ancrer cet axe, qui lie le passé du parc à son avenir :

1. *Un lieu identitaire fort, qui fait la fierté des Montréalais, qui offre un paysage majestueux et unique*

D'entrée de jeu, les participants ont été questionnés sur l'identité du parc, sur ce qui fait sa particularité, ce qui le définit. L'accès à un grand espace vert densément végétalisé et à des plans d'eau en plein cœur de quartiers centraux densément construits constitue l'un des éléments de définition du parc les plus récurrents. Le parc est réellement perçu comme une oasis dans la ville et ses paysages romantiques et verdoyants le rendent noble aux yeux des Montréalais. Selon les résultats de la démarche de consultation, ce sont surtout les étangs et les grands arbres matures qui confèrent au parc ce caractère particulier.

Les paysages du parc sont également marqués par la présence humaine, les allées et venues constantes des usagers de tous âges et de toutes origines qui y font mille et une choses et l'animent. L'action qui prend place dans le parc La Fontaine, ainsi que son cadre naturel pittoresque, forment un paysage unique très cher aux participants. Cette magie, à leur avis, doit à la fois être préservée et guider les interventions à venir.

2. *Un lieu identitaire fort, qui fait la fierté des Montréalais, dont le patrimoine et l'histoire sont mis en valeur*

La démarche de consultation a bien mis en lumière le fait que les Montréalais voient dans le parc La Fontaine le reflet de l'histoire montréalaise et de sa francophonie en particulier. De sa création, à aujourd'hui, en passant par les différentes phases de son développement, ses liens avec l'histoire de la métropole sont étroits. Pour plusieurs participants, le parc est un lieu de mémoire et de commémoration, que les nombreux monuments qu'il comprend contribuent à affirmer. Néanmoins, c'est avant tout un lieu empreint de riches souvenirs personnels pour toutes les générations, entre lesquelles l'amour du parc se transmet.

En ce qui a trait au souvenir et à la nostalgie des fonctions passées, comme le célèbre Jardin des Merveilles, ces notions sont au cœur de la réflexion sur le caractère identitaire du parc La Fontaine. Il a été évoqué, à de maintes reprises au cours de la consultation, qu'il convient de faire sentir davantage aux usagers cette charge historique, imaginaire et symbolique.

Par ailleurs, la dimension patrimoniale du lieu a fait l'objet de nombreux commentaires. L'un des questionnaires en ligne portant sur le caractère patrimonial du parc a révélé que 84 % des répondants estiment que celui-ci est un lieu patrimonial, malgré le fait qu'il ne possède pas de statut particulier. Selon ces répondants, ce caractère s'incarne principalement, mais non exclusivement, par ses bâtiments, ses paysages et notamment par ses étangs et ses grands arbres matures.

3. *Un lieu identitaire fort, qui fait la fierté des Montréalais, avant tout à échelle humaine, celle du milieu de vie et des quartiers qu'il anime*

L'échelle métropolitaine

Les réflexions sur l'identité du parc se sont également portées sur la dichotomie qui existe entre les dimensions locale et métropolitaine de celui-ci. En effet, en analysant le discours des participants, il en ressort que le parc est métropolitain par sa taille, par son appartenance au réseau des grands parcs montréalais, par les grands

événements qui s'y tiennent ponctuellement, par sa renommée et surtout, par son ancrage dans la mémoire collective. Cette dernière est particulièrement liée aux usages passés qui ont profondément marqué les gens.

L'échelle du quartier

Si plusieurs participants estiment que le parc est surtout un parc de quartier, une majorité estime qu'il est à la fois un parc métropolitain et de quartier. Toutefois, dans son usage quotidien, le parc est davantage un parc de quartier, par les usages les plus fréquents qui y sont faits : promenade, sport, balade du chien, etc. De plus, une proportion importante des gens qui le fréquentent régulièrement réside ou travaille dans un périmètre relativement restreint (si l'on exclut les cyclistes qui le traversent en mode transit). La carte contenue dans le document d'information, à l'annexe 2, présente d'ailleurs la provenance des répondants au sondage expérientiel de 2015. Selon ce sondage, la majorité des usagers du parc s'y rendent à pieds ou à vélo. Il est important de préciser qu'une majorité d'individus ayant participé aux différentes activités de consultation semblaient également résider dans le secteur du parc et que cette forte proportion de riverains teinte assurément les réflexions et l'analyse qui est faite.

Par ailleurs, sauf pour quelques grands événements, la programmation proposée attire surtout les résidents des alentours, particulièrement depuis la fermeture du Théâtre de Verdure. Plusieurs participants ont mentionné que le parc est un peu comme la cour arrière des gens qui habitent à proximité.

Néanmoins, la question de l'envergure des interventions qui seront proposées par la Ville pour l'aménagement et l'animation du parc a préoccupé plusieurs participants. Ils estiment que celles-ci devraient permettre de conserver l'échelle humaine du parc, notamment dans le but de préserver la quiétude qu'on y trouve et de réduire les impacts négatifs des flux abondants d'individus sur les aménagements (par exemple, la dégradation des pelouses).

4. Un lieu identitaire fort, qui fait la fierté des Montréalais, qui reflète la culture montréalaise sous toutes ses formes

Immortalisé dans un grand nombre d'œuvres, mais surtout dans la mémoire de ceux qui l'ont fréquenté, le parc La Fontaine fait partie de la culture populaire et particulièrement des francophones de Montréal. C'est aussi un lieu qui fait rayonner la culture actuelle de la métropole, dans le sens le plus large de la culture. On y observe les Montréalais pique-niquer, flâner, jouer de la musique entre amis et se rassembler informellement. On les voit s'exercer à différents sports, courir et pédaler, toutes des activités qui reflètent le mode de vie local. En d'autres mots, c'est un espace où le passant peut à la fois observer et comprendre la manière de vivre des Montréalais et participer à un événement qui lui expose le savoir-faire des créateurs locaux.

Les participants ont souligné à maintes reprises cette particularité du parc La Fontaine, d'offrir un éventail varié d'événements culturels gratuits. Ils souhaitent voir ce volet bonifié et étendu. Il a également souvent été question de la culture scientifique et d'innovation, pour laquelle on souhaite faire une place plus importante. À travers les propos des répondants, il apparaît souhaitable que le parc La Fontaine demeure un lieu d'expression de la culture locale sous ses différentes formes, tant professionnelle qu'amateur, en proposant un cadre encore plus propice à son épanouissement.



5 / Résultats de la démarche

5. Un lieu identitaire fort, qui fait la fierté des Montréalais, qui affirme son rôle civique

Toujours sur le plan de l'identité du parc, les participants ont affirmé qu'outre son importante dimension paysagère, le parc La Fontaine est avant tout un lieu de rassemblement, un point de rencontre et de convergence. On s'y donne rendez-vous, on y rejoint famille et amis, on y croise d'autres citoyens avec qui on partage un intérêt commun, on s'y rassemble pour prendre position officiellement et on y converge pour se fondre dans une foule bigarrée qu'on prend plaisir à observer. Le parc La Fontaine est un lieu habité qui joue un rôle civique au cœur de sa cité.

Sans porter atteinte à la quiétude qui y règne généralement, les échanges d'idées, la réflexion et la prise de parole devraient être encouragés, selon l'avis de plusieurs. Voilà par ailleurs une autre façon de faire vivre la culture montréalaise dans une dimension plus éducative, philosophique ou politique.

**Moyens nommés par les participants pour parvenir à concrétiser ces orientations**

/ Insuffler un peu plus de « grandeur et de magie » dans les projets à venir pour l'aménagement et l'animation du parc, pour que se créent des nouveaux souvenirs uniques pour les plus jeunes générations.

/ Informer davantage les usagers sur l'histoire du parc, sur les bâtiments et sur les monuments qu'on y trouve :

- En identifiant et en expliquant l'histoire des bâtiments et des monuments sur des panneaux
- En installant des panneaux informatifs sur l'histoire du parc (bien intégrés au paysage)
- En développant une application mobile et en installant des bornes audio sur l'histoire du parc en lien avec celle de Montréal
- En organisant des activités animées de découverte

/ Faire des rappels des usages et aménagements passés dans les projets d'aménagement :

- En donnant une thématique animalière à l'aire de jeux pour enfants

/ Restreindre le nombre et l'ampleur des grands événements.

/ Encourager les initiatives locales pour des projets artistiques, culturels, scientifiques, etc.

/ Faciliter les rassemblements citoyens de petite envergure et la prise de parole publique :

- En aménageant un « speakers' corner »

AXE 2 / UNE OASIS VERDOYANTE

Tel qu'expliqué à l'axe 1, ce qui définit le parc La Fontaine, pour les gens qui se sont exprimés sur la question, c'est d'abord l'oasis de verdure qu'il représente au cœur d'un environnement urbain densément construit. Ses paysages verdoyants, marqués par une canopée généreuse et à l'âge vénérable, ainsi que la présence d'étangs romantiques, sont gravés dans les esprits. Les grands arbres du parc font en effet une forte impression. Bien qu'il soit un lieu aménagé créé de toute pièce, le parc La Fontaine représente pour plusieurs un accès à la nature en ville.

Néanmoins, plusieurs souhaits ont été exprimés lors des activités de consultation afin que la réalité du parc soit réellement à la hauteur de l'image qu'on s'en fait. En effet, il existe, aux yeux des participants, un réel potentiel pour bonifier le « côté vert et naturel » du parc. Trois orientations découlent donc de cet axe :

6. Une oasis verdoyante déminéralisée

Bien qu'il s'agisse d'un parc, une portion des espaces qui le composent est minéralisée, c'est-à-dire que ces espaces sont constitués de matériaux imperméables tels que l'asphalte ou le béton. Un nombre important de participants a exprimé le souhait que la proportion d'espaces minéralisés soit considérablement réduite. Les sentiers asphaltés, les accès carrossables, les rues et surtout, les stationnements ont été nommés comme étant des espaces à fort potentiel de verdissement ou de réappropriation par le parc.

Une majorité de participants adhère à l'idée de bonifier le verdissement dans le parc. Ils ont affirmé que dans certains cas, un changement de revêtement contribuerait à réduire l'impact visuel des matériaux imperméables. Dans d'autres cas, les participants ont évoqué l'idée d'étudier la faisabilité et l'impact de changements d'usages, dans le but d'augmenter la superficie verte du parc. La fermeture ou la transformation de l'avenue Émile-Duployé a été proposée, la transformation de nombreux stationnements également.

Les stationnements

Une majorité de participants est effectivement d'avis qu'il faille évaluer la possibilité de réduire de manière importante le nombre d'espaces de stationnement. L'idée de conserver un nombre minimum de cases pour les personnes à mobilité réduite, pour les familles et les personnes qui transportent de l'équipement est toutefois largement partagée (notamment le stationnement du centre Calixa-Lavallée). Quant à la nature des aménagements à proposer, les opinions varient toujours et les idées abondent.

Les avenues

Il est important de souligner que les avis divergent également quant à l'approche à préconiser pour la transformation des avenues Calixa-Lavallée et surtout, Émile-Duployé. Si le questionnaire en ligne portant sur le sujet démontre que plus de 60 % des répondants estiment que celles-ci devraient faire l'objet d'un aménagement particulier, moins nombreux sont ceux qui croient qu'il faille complètement les fermer. Les avis sont partagés entre diverses options : l'intégration complète par le verdissement, l'aménagement d'espaces pour de nouvelles fonctions, la transformation en voie partagée, la transformation en voie réservée aux transports actifs et possiblement collectifs, la fermeture saisonnière, etc.

Si l'objectif de déminéralisation est soutenu par la population, la nature des interventions doit de toute évidence encore faire l'objet de réflexions et d'analyses plus approfondies avant d'être présentées sous forme de projets au plan directeur et au plan d'action qui en découlera.

7. Une oasis verdoyante dont le lien et l'accès à l'eau sont améliorés

Les étangs constituent l'un des plus importants points de destination du parc La Fontaine. La géolocalisation des endroits préférés des répondants, sur la carte interactive de la plateforme, montre bien qu'une proportion importante de points se situe dans le secteur des étangs. Mais plusieurs commentaires individuels et plusieurs réflexions collectives portaient tout de même sur le potentiel qu'ils représentent, surtout en termes d'accès et d'usage.



Vue d'un secteur de l'étang sud

La qualité de l'eau

D'abord, la qualité de l'eau et la présence d'algues préoccupent grandement les participants. Ils souhaitent que des moyens efficaces soient mis en œuvre pour que l'eau soit plus limpide. C'est là le plus grand point de consensus en ce qui a trait aux étangs.

Les abords des étangs

De l'avis des participants, la portion la plus au sud des bassins est sous-fréquentée et mérite une attention particulière. En ce qui concerne l'aménagement des étangs, nombreux sont ceux qui ont exprimé l'idée d'avoir physiquement accès à l'eau et même possiblement de s'y baigner, mais cette dernière idée ne fait pas l'unanimité. Le traitement des abords des étangs et des sentiers qui les bordent devrait faire l'objet d'une réflexion plus approfondie, puisqu'aucune conclusion claire n'est ressortie de la consultation. L'une des idées les plus populaires est celle d'aménager une terrasse au niveau de l'eau, à l'arrière du chalet-restaurant, pour bénéficier toute l'année de cet espace actuellement sous-utilisé et qui offre une vue fort intéressante sur l'étang sud.

Les nouveaux usages

Ce qui fait le moins consensus, c'est l'ajout ou non de nouveaux usages directement en lien avec les étangs, bien que 55 % des répondants au questionnaire sur la question sont en faveur de nouvelles activités. Qu'il soit question d'embarcations, de baignade ou d'autres activités, il semble que les avis soient encore partagés entre l'idée de conserver les étangs à des fins contemplatives ou de les utiliser pour dynamiser l'animation du parc.

Dans l'optique d'atteindre ce but qu'est l'amélioration du lien et de l'accès à l'eau, de plus amples réflexions devront donc avoir lieu quant aux moyens de mise en œuvre souhaitables et rassembleurs. Puisqu'il y a deux étangs, certains projets pourraient n'en concerner qu'un, pour répondre à différents objectifs et créer différentes ambiances. La question de l'uniformité doit alors être posée.

8. Une oasis verdoyante qui permet la protection et la diversification des espèces et une naturalisation de certains espaces

L'éducation

La consultation a fait ressortir très fortement le désir des participants de mieux identifier et expliquer la biodiversité du parc, mais aussi d'éduquer et de sensibiliser la population à son importance dans le but de la protéger. En effet, en matière de biodiversité, un nombre important de commentaires recueillis lors des ateliers de la première phase concernent la sensibilisation et l'éducation. Plusieurs participants ont affirmé ne pas bien connaître la biodiversité du parc et ne savent pas où trouver l'information. Différents moyens, présentés plus loin, ont été nommés pour pallier à cette lacune.

La diversification

Par ailleurs, plusieurs des commentaires émis relatifs à la biodiversité portaient spécifiquement sur la diversification des espèces, qui est souhaitée. La diversification des espèces semble d'ailleurs relativement consensuelle à travers l'ensemble des activités de la démarche. Elle est encouragée pour le remplacement des arbres matures

vieillissants. Par contre, la question de l'ajout d'espèces animales est un point de divergence d'opinions, notamment en ce qui concerne les étangs.

La naturalisation

L'idée de naturaliser en tout ou en partie les étangs a également été discutée. Durant les ateliers, une très forte majorité de groupes était en faveur de la naturalisation, malgré quelques bémols (dont la conservation d'un espace de patinage). En ligne, plus de 56 % des répondants ont répondu positivement à la question : « Devrions-nous naturaliser les étangs? ». Il s'agit donc là d'une avenue à explorer sérieusement, pour au moins l'un des deux étangs.

Un certain nombre de participants souhaitent par ailleurs voir d'autres secteurs du parc naturalisés, en y plantant certaines espèces et en y limitant ensuite les interventions horticoles. Il s'agit en quelque sorte de laisser la nature reprendre ses droits à certains endroits précis.

En définitive, les réflexions liées à ces trois dernières orientations visent toutes à renforcer le « caractère vert » du parc, pour contribuer à son effet d'oasis urbaine.



Pont traversant l'étang nord et chalet-restaurant

Moyens nommés par les participants pour parvenir à concrétiser ces orientations

/ Réduire la superficie dédiée au stationnement :

- Éliminer les stationnements aux coins du parc et le long de la rue Sherbrooke
- Transformer le stationnement Calixa-Lavallée pour de nouveaux usages (totalement ou partiellement)

/ Verdir les espaces minéralisés :

- Végétaliser les clôtures des institutions voisines et des terrains de sport
- Augmenter le couvert végétal des stationnements qui demeureront
- Utiliser des revêtements plus perméables, plus verts

/ Revoir l'aménagement des avenues Calixa-Lavallée et Émile-Duployé :

- Les fermer complètement et les verdir
- Faire d'Émile-Duployé une avenue partagée et verdie
- Faire d'Émile-Duployé une avenue verdie, dédiée aux transports actifs (et possiblement collectifs)

/ Identifier et faire connaître les arbres et les végétaux :

- Ajouter des panneaux d'identification, créer une application, organiser des ateliers.

/ Sensibiliser la population et protéger la biodiversité du parc :

- Instaurer une « brigade verte »
- Organiser des ateliers de sensibilisation

/ Diversifier les essences de végétaux dans le parc :

- Planter des arbres fruitiers et des plantes comestibles
- Planter des essences de végétaux propices à la présence d'animaux migrateurs

/ Améliorer la qualité de l'eau des étangs

- Filtrer l'eau des étangs grâce aux végétaux

/ Augmenter l'accès physique aux étangs :

- Revoir l'aménagement en pourtour des étangs (sentiers, etc.)
- Aménager une terrasse quatre saisons à l'arrière du chalet-restaurant
- Permettre la baignade
- Aménager une mini-plage

/ Développer de nouveaux usages sur les étangs

- Louer des embarcations (ex : canots, kayaks, gondoles, chaloupes, pédalos, etc.)
- Permettre les petits bateaux téléguidés
- Organiser des classes de yoga-SUP
- Faire des spectacles

/ Naturaliser davantage le parc :

- Naturaliser au moins un des étangs (bassins et abords)
- Transformer les étangs en écosystèmes quatre saisons
- Naturaliser certains espaces du parc (exemple de la zone près du Théâtre de Verdure)

AXE 3 / UN PARC RESPLENDISSANT

Même si le parc La Fontaine est qualifié de pittoresque et de majestueux, la démarche de consultation a mis en évidence que le principal irritant est son état général. Dès le début des activités, les participants ont soulevé d'emblée le fait que si un entretien adéquat du parc et de chacune de ses composantes était fait, la satisfaction à l'égard du parc serait déjà beaucoup plus grande. Les deux orientations suivantes précisent la nature des interventions souhaitables.

9. *Un parc resplendissant dont l'entretien est amélioré*

Dans toutes les activités de la démarche, les participants ont énoncé clairement le fait que le parc manque d'entretien et que plusieurs éléments sont vétustes. Selon eux, il est trop peu nettoyé, il manque de poubelles, les pelouses sont en piètre état, les sentiers sont abîmés, les bâtiments et les monuments semblent décrépits et les étangs sont remplis d'algues. La désolation que ressentent les usagers semble grande. Plusieurs d'entre eux ont même affirmé que si un seul geste devait être posé dans les prochaines années, ce devrait être l'amélioration considérable de l'entretien du parc et la mise à niveau des éléments vétustes.

Au-delà des projets de réaménagement, de l'ajout de nouveaux usages ou des activités d'animation, l'une des plus grandes priorités, aux yeux de la population, est la propreté et le bon état général du parc.

10. *Un parc resplendissant qui propose des aménagements de qualité*

Outre la propreté et l'entretien rigoureux des composantes du parc, la qualité des aménagements contribue à en faire un lieu magnifique, dont on est fier. Cette fierté, les participants ont dit vouloir la retrouver. Le parc, dans l'ensemble, est actuellement dégradé. Ils ont mis de l'avant le fait que certains bâtiments semblent mal intégrés dans leur contexte, que certains services de bases manquent pour répondre aux besoins des usagers et permettre de garder le parc en bon état. La qualité des revêtements, notamment pour les sentiers a également été nommée, ainsi que celle des aménagements paysagers, en particulier autour des bâtiments.

Divers aménagements permettraient de donner une nouvelle vocation aux espaces sous-utilisés et d'améliorer l'image générale du parc. Lors des discussions, il a notamment été question de l'îlot est, de la vespasienne, de l'arrière du chalet-restaurant, des abords du centre Calixa-Lavallée et de la zone au sud des étangs. Ces espaces désolants constituent d'importants potentiels de revitalisation.

Bref, un meilleur entretien et des aménagements de plus grande qualité redoreraient l'image du parc et feraient de lui un lieu resplendissant dont tous sont fiers.

Moyens nommés par les participants pour parvenir à concrétiser ces orientations

/ Nettoyer le parc plus souvent, surtout en fin de soirée et tôt le matin.

/ Ajouter des poubelles et les vider plus souvent.

/ Organiser des corvées de nettoyage avec les citoyens.

/ Installer des supports de récupération des contenants consignés pour faciliter le travail de ceux qui en font la collecte.

/ Réparer les sentiers abîmés et assurer leur drainage adéquatement.

/ Améliorer l'éclairage des sentiers.

/ Améliorer les abords des bâtiments :

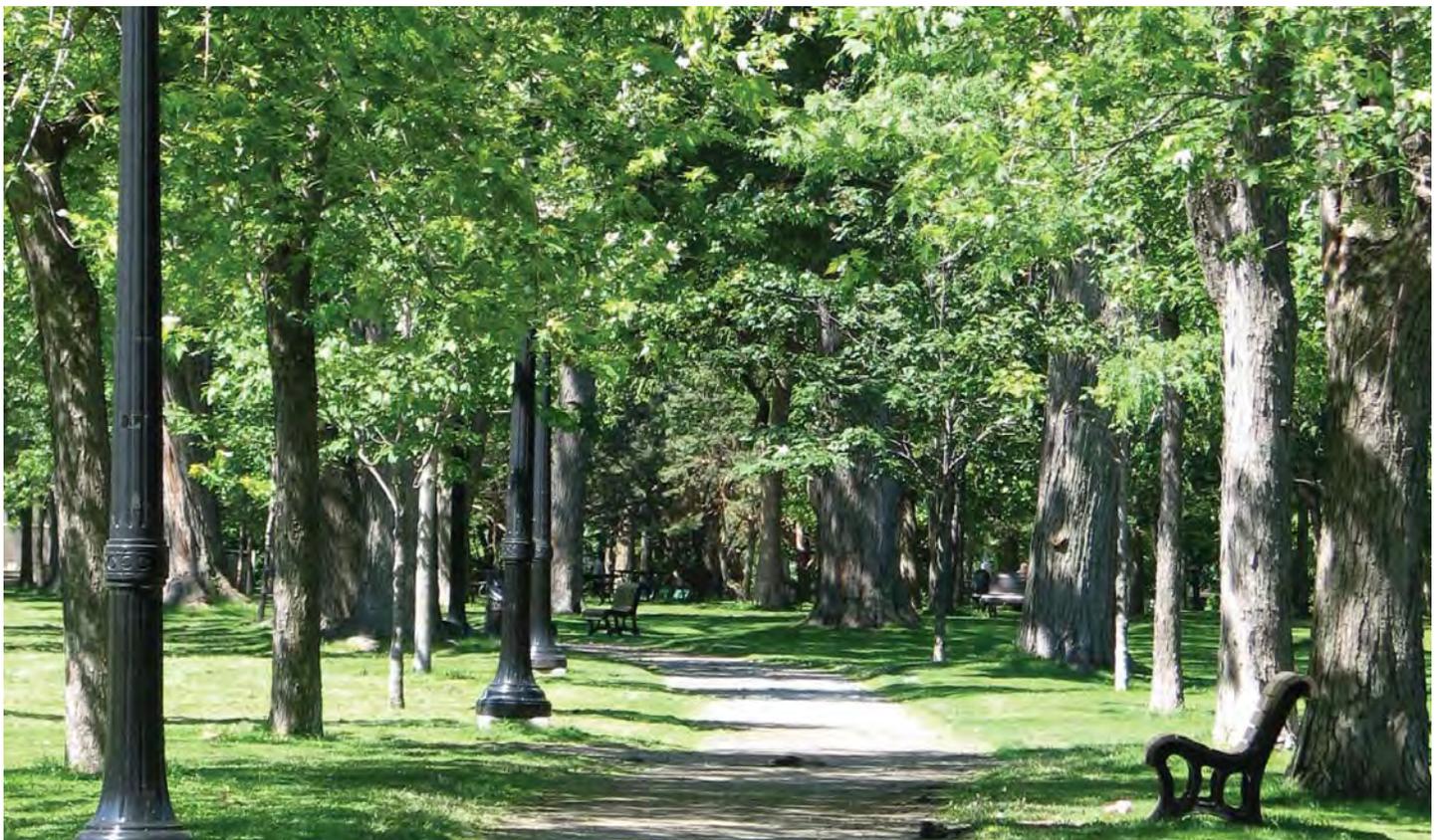
- Proposer de nouveaux aménagements paysagers autour du centre Calixa-Lavallée
- Aménager une terrasse à l'arrière du chalet-restaurant et déplacer les équipements d'entretien dans un endroit plus discret

/ Aménager la vespasienne, qui semble abandonnée.

/ Restaurer la fontaine lumineuse.

/ Ajouter des services de base à différents endroits du parc :

- Ajouter des toilettes publiques
- Ajouter des points d'eau potable



Un sentier ombragé de l'îlot central du parc

AXE 4 / UN PÔLE CULTUREL ANIMÉ

L'offre culturelle qu'il propose distingue le parc La Fontaine des autres grands parcs montréalais. Le Théâtre de Verdure est assurément l'élément central de cette vocation culturelle. D'autres espaces du parc, de nombreux organismes et divers événements y contribuent aussi grandement. La consultation a mis en lumière le fait que la population souhaite vraiment que cette vocation soit mieux affirmée et consolidée, et ce, par différents moyens. On souhaite que le parc soit reconnu comme un pôle culturel structurant pour Montréal, tout en gardant son échelle humaine et sa dimension plutôt locale.

Le « jeu des priorités », proposé aux participants de la caravane citoyenne, a d'ailleurs placé le renforcement de la vocation culturelle du parc au premier rang, avec 24 % des voix. Les autres choix étaient les suivants : la distinction des voies cyclables et des sentiers piétons, l'entretien du parc, la bonification des services, la définition d'espaces pour des activités informelles et d'autres considérations (choix ouvert).

Par ailleurs, le thème des arts et de la culture a été spécifiquement abordé lors des différentes activités et a permis de définir deux grandes orientations porteuses pour faire du parc La Fontaine un haut lieu culturel.

11. *Un pôle culturel animé dont l'offre est bonifiée et dont la saison est prolongée*

Le Théâtre de Verdure

Sans grande surprise, les participants ont clamé haut et fort leur désir de voir le Théâtre de Verdure rouvrir ses portes le plus tôt possible. Cela a été le commentaire le plus récurrent en ce qui concerne le thème des arts et de la culture. Sous le signe de la continuité, les participants désirent qu'il soit remis en état, qu'il ne soit pas dénaturé. C'est ce qu'un grand nombre d'entre eux a répondu au questionnaire en ligne concernant son éventuel réaménagement. Plusieurs commentaires recueillis lors des ateliers de la phase 1 et dans les documents écrits soumis allaient également dans ce sens. Si on ne souhaite pas voir le Théâtre de Verdure dénaturé, on veut cependant massivement voir sa saison prolongée.

L'offre

De manière générale, les participants ont exprimé un fort désir de voir l'offre événementielle étendue sur toute l'année, tant au Théâtre de Verdure qu'ailleurs dans le parc. Une offre quatre saisons permettrait une plus grande variété d'événements et une plus grande animation du parc, tout en s'inscrivant dans la continuité en termes d'ampleur des événements. Certains souhaitent voir la programmation destinée aux enfants bonifiée. Selon les participants, l'Espace La Fontaine, le Centre Calixa-Lavallée et les différents espaces extérieurs du parc sont en mesure d'accueillir plus de spectacles, d'expositions et de manifestations culturelles. De nouveaux espaces pourraient devenir des lieux de diffusion ou d'expérimentation. Les efforts qui ont été déployés à l'Espace La Fontaine depuis son ouverture, il y a maintenant cinq ans, ont d'ailleurs été salués.

Les formes d'art

D'autre part, la quantité d'œuvres et la variété des formes d'art présentes dans le parc pourraient être bonifiées, de l'avis de plusieurs. Une place plus grande pourrait, entre autres, être faite aux œuvres et aux installations temporaires. Sur la plateforme, plus de 83 % des répondants ont répondu positivement à la question : « Croyez-vous que l'art éphémère aurait sa place au parc La Fontaine? ». Les raisons les plus souvent évoquées par rapport à cette affirmation concernent l'animation et l'attractivité du parc. Plusieurs ont fait référence à l'idée de rendre l'expérience du passant unique, d'animer le paysage, de surprendre et d'émerveiller. C'est également pour eux une bonne façon de faire connaître les artistes locaux et de rendre l'art plus accessible.

12. *Un pôle culturel animé dont la programmation est plus largement diffusée*

Plusieurs participants ont évoqué le fait qu'il est difficile de connaître la programmation des différents lieux de diffusion du parc, tant sur place que sur le web. Aucun endroit ne centralise l'information. La faible diffusion a certainement un impact sur l'achalandage et même sur la connaissance des différents lieux de diffusion. D'ailleurs, quelques participants ont précisé que certains de ces

5 / Résultats de la démarche

lieux, tels que le Centre Calixa-Lavallée et l'Espace La Fontaine, sont méconnus. Trop peu de gens savent que des expositions et des événements culturels s'y tiennent et même que des cours y sont donnés.

Finalement, les œuvres se trouvant déjà dans le parc devraient être mieux mises en valeur et davantage expliquées. Effectivement, près de 72 % des répondants à une question sur le sujet sur la plateforme sont de cet avis.

En somme, en bonifiant et en diversifiant l'offre culturelle, en mettant davantage en valeur les œuvres du parc et en diffusant plus efficacement la programmation des différents lieux de diffusion, le parc La Fontaine pourrait devenir un pôle culturel encore plus reconnu et animé.

Moyens nommés par les participants pour parvenir à concrétiser ces orientations

/ Optimiser l'utilisation du Théâtre de Verdure :

- Prolonger la saison, possiblement toute l'année;
- Offrir des spectacles pour des publics plus variés (notamment pour les enfants)
- Rendre accessible l'infrastructure à différents groupes hors programmation officielle
- Améliorer le confort des bancs
- Ouvrir le théâtre sur l'eau, créer un lien

/ Consolider et bonifier l'offre culturelle partout dans le parc, toute l'année :

- Augmenter le nombre de manifestations éphémères dans le parc
- Varier les formes d'art dans le parc
- Augmenter le nombre d'œuvres d'art public contemporaines
- Transformer le stationnement du Centre culturel Calixa-Lavallée en espace d'expérimentation artistique et ouvrir le centre sur le parc
- Bonifier l'offre culturelle à l'Espace La Fontaine, en augmenter l'ampleur
- Augmenter le nombre de représentations au Théâtre de Gignols
- Sculpter les souches d'arbres

/ Diffuser davantage l'offre culturelle du parc :

- Rassembler l'information sur la programmation sur un site web
- Afficher la programmation à plusieurs endroits dans le parc
- Faire connaître les organismes qui occupent les bâtiments, ainsi que leur programmation, leurs services

/ Faire rayonner davantage la vocation musicale de l'école Le Plateau dans le parc :

- Aménager un pavillon musical près de l'école pour y tenir des concerts et des répétitions
- Accueillir les élèves dans différents lieux et bâtiments du parc pour des concerts

/ Convertir la portion sud du parc (pavillon La Fontaine, école Le Plateau, stationnements) en pôle culturel :

- Transformer le pavillon La Fontaine en équipement culturel d'envergure métropolitaine



Performance artistique : *Corps Anonymes*, de Katya Montaignac, parc La Fontaine, 25 juillet 2013

AXE 5 / UN PARC HARMONIEUSEMENT PARTAGÉ ET ANIMÉ

La diversité des usages est grande dans le parc La Fontaine et l'achalandage est important. Cette intensité qui lui est propre contribue à son identité, offre de grands potentiels, mais comporte certains risques. La notion d'équilibre prend donc tout son sens lorsqu'il est question de cohabitation et d'intensité d'animation. Quatre orientations permettent de cerner plus précisément des objectifs qui visent à trouver cet équilibre, garant de l'harmonie.

13. *Un parc harmonieusement partagé et animé dont l'intensité d'utilisation est en équilibre avec sa vocation d'espace vert en milieu urbain*

Le parc attire un très grand nombre d'usagers à chaque jour et pratiquement à chaque heure du jour. Sa localisation au cœur des quartiers centraux est bien évidemment un facteur d'achalandage important. C'est donc tout aussi logiquement que des événements de grande ampleur y sont organisés. Ce parc urbain est un lieu qu'on veut animé, à l'image de la vie montréalaise, mais également propice à la détente et à la contemplation. Il y a donc là un risque de conflit entre animation et calme. Tel qu'exprimé précédemment, c'est un point de rencontre, d'appropriation et de passage, mais aussi un espace à protéger, à mieux entretenir. Encore ici, il y a un risque de conflit, cette fois entre intensité d'utilisation et maintien de l'état des composantes.

L'achalandage régulier

Ces dualités soulèvent l'importante question de la capacité d'accueil du site, tant en ce qui concerne ses aménagements qu'en matière d'usage. Des participants ont affirmé que le parc est trop petit pour l'achalandage qu'il y a, ce qui favorise la dégradation des aménagements et les conflits de cohabitation des usages. La pression est selon eux particulièrement grande dans la portion ouest du parc, où une grande quantité de gens aiment s'installer pour profiter des paysages les plus pittoresques.

Les grands événements

Sur la plate-forme, une question portait spécifiquement sur l'offre de grands événements dans le parc. Or les réponses sont partagées : 27 % des répondants trouvent celle-ci trop grande, alors que 29 % la trouvent insuffisante et 24 % la trouvent adéquate. Les discussions lors des événements ont toutefois permis de comprendre que c'est principalement les sons amplifiés qui dérangent lors des grands événements, ainsi que la restriction d'accès à certaines zones pour une relativement longue période, lorsqu'il y a installation et désinstallation d'équipements. Selon eux, l'impact néfaste sur les pelouses piétinées démontre également la difficulté à accueillir ces grands événements sur le site.

Ces réflexions constituent surtout des mises en garde sur la capacité réelle d'accueil du site. Elles peuvent guider les choix qui seront faits à l'avenir quant à la fréquence d'accueil de grands événements et à l'aménagement du parc, de manière à mieux répartir les usagers dans l'espace. L'agrandissement du parc a été nommé par plusieurs comme un moyen d'avoir un impact positif sur la capacité d'accueil du site. Cette avenue a d'ailleurs été discutée en plénière d'atelier. Différentes avenues sont présentées dans l'encadré à la page 47.

14. *Un parc harmonieusement partagé et animé qui propose une cohabitation organique d'usages variés*

Les usages informels

De manière relativement consensuelle, les participants ont identifié la diversité d'usages comme une force du parc et ils estiment que la cohabitation se fait relativement bien. Ils apprécient le fait que le parc offre la possibilité de faire du sport, de déambuler, de relaxer, de se divertir, de se restaurer et de fêter en un même lieu, mais dans différentes sections du parc. L'absence de zones spécifiquement désignées pour les usages plus informels est généralement appréciée, elle procure une certaine liberté aux usagers. Bien que les avis semblaient à prime abord partagés lors des ateliers, la discussion en plénière a fait ressortir qu'il est souhaitable de laisser libre cours à cette appropriation spontanée des espaces. D'ailleurs, les résultats de « l'élection nomade » (caravane

5 / Résultats de la démarche

citoyenne) montre que la proposition allant en ce sens a récolté le plus de voix, avec 40 %.

Le principal défi réside dans la manière de s'assurer que la cohabitation ne crée pas de conflits. Les barbecues et la musique forte semblent être les principaux irritants en matière de cohabitation. Les participants ont suggéré de prévoir des aménagements qui, sans définir formellement des zones pour des usages spécifiques, orientent le choix des usagers selon l'activité qu'ils souhaitent faire. Par exemple, des aires avec des aménagements paysagers plus denses et plus fleuris, où les espaces sont plus retraits seraient plus propices à la détente qu'à la pratique du yoga en groupe. Par ailleurs, la présence d'un gardien de parc a été souvent évoquée. Ce dernier pourrait, entre autres, sensibiliser les usagers au respect de la quiétude des autres en cas de conflit ou d'appropriation un peu trop intense de l'espace.

Les terrains de sport

Lors du jeu des pièces de casse-tête (atelier 2), plusieurs participants ont choisi la pièce proposant que les terrains de sports puissent servir à d'autres usages en dehors des heures réservées. Une analyse détaillée de la fréquence d'utilisation des différents terrains est par ailleurs souhaitée. Par contre, quelques participants se sont opposés à l'idée de retirer les clôtures, pour des raisons de sécurité. La possibilité de rendre plus polyvalents et plus accessibles les terrains de sport pourrait donc faire l'objet d'une réflexion plus approfondie quant à la faisabilité d'un tel projet.

De manière générale, les participants ont exprimé le souhait d'ouvrir davantage les espaces, y compris les pourtours des bâtiments de la zone sud de l'îlot central, qui ne font pas officiellement partie du parc (école, pavillon La Fontaine), ou à tout le moins, de réduire l'impact visuel des clôtures.

Des nouveaux usages

Plusieurs participants ont demandé que soient prévus des espaces ou des équipements pour de nouveaux usages et pour des catégories d'usagers en particulier, telles que les aînés et les adolescents.

15. Un parc harmonieusement partagé et animé qui s'anime hiver comme été

Le parc La Fontaine est fréquenté durant les quatre saisons et sa célèbre patinoire sur l'étang sud contribue assurément à sa renommée et à son caractère romantique. Néanmoins, 53 % des répondants au questionnaire en ligne sur la question, sont d'avis que le parc n'est pas utilisé à son plein potentiel l'hiver. Selon les participants, mis à part le patinage et la glissade, peu d'activités sont offertes l'hiver. De plus, le patinage est de moins en moins possible avec les hivers doux que connaît Montréal depuis quelques années.

En plus de l'animation culturelle évoquée à l'axe 4, une foule d'activités hivernales, sportives comme récréatives, ont été proposées par les participants et sont présentées plus bas. Certains aménagements permettraient également d'étendre la saison de certaines activités sur toute l'année, par exemple, une terrasse chauffée. Finalement, un meilleur entretien des sentiers lèverait l'un des principaux freins à la fréquentation du parc l'hiver, tel qu'évoqué par de nombreux participants.

En somme, les participants souhaitent que le parc bonifie son offre culturelle, sportive, récréative et de services en dehors de la saison estivale.



Vue panoramique de l'étang sud gelé, permettant le patinage sur glace

Moyens nommés par les participants pour parvenir à concrétiser ces orientations

/ Miser surtout sur les événements à échelle locale et limiter le nombre et l'ampleur des grands événements.

/ Réduire le nombre de clôtures et l'impact visuel de celles qui doivent être conservées :

- Changer le modèle de clôtures et les verdir

/ Agrandir le parc pour mieux répartir les usagers :

- Fermer et verdir les bretelles Cherrier et Rachel
- Intégrer la section du pavillon La Fontaine et de l'école Le Plateau au parc et verdir
- Fermer les avenues Calixa-Lavallée et Émile-Duployé et les réintégrer au parc

/ Définir une zone plus précise pour les barbecues et y installer des poubelles à cendres.

/ Rendre plus accessibles et plus polyvalents certains terrains de sport pour maximiser l'utilisation de ces grands espaces.

/ Proposer des aménagements qui permettent d'encadrer certains usages, sans le faire de façon formelle.

/ Embaucher un gardien de parc qui joue le rôle d'informateur et parfois de médiateur pour favoriser le partage harmonieux des espaces.

/ Aménager des espaces pour de nouveaux usages et pour différents usagers :

- Aménager des stations d'exercices (adaptés aux aînés)
- Aménager un skate-park, un véloparc
- Permettre l'installation de slacklines
- Installer des tables de ping-pong
- Aménager un point de rafraîchissement pour les adultes (« brumatiseurs », piscine, etc.)
- Évaluer la possibilité d'aménager des jardins collectifs

/ Offrir une programmation diversifiée et intensifiée durant l'hiver :

- Aménager des pistes de ski de fond et de raquette
- Réfrigérer la patinoire sur l'étang et mieux l'entretenir
- Aménager un parcours de patinage (sentier)
- Louer davantage de matériel pour faire des activités hivernales
- Augmenter le nombre de glissades
- Aménager une terrasse chauffée près de la patinoire et y offrir des boissons chaudes
- Organiser des spectacles et des fêtes hivernales
- Organiser un marché d'hiver
- Mieux entretenir les sentiers pour permettre la marche l'hiver



Mini terrain de soccer synthétique

AXE 6 / UN PARC ACCESSIBLE À TOUS ET SÉCURITAIRE

La question de sécurité, notamment en ce qui concerne les déplacements et les accès au parc est l'une de celles qui a le plus soulevé de commentaires et de réflexions lors des activités de consultation. Les principaux conflits observés dans le parc sont relatifs à la cohabitation des modes de déplacement en pourtour comme à l'intérieur du parc. Aussi, pas moins de quatre orientations découlent de cet axe portant sur l'accessibilité et la sécurité.

16. Un parc aux entrées *visibles et sécuritaires*

Le parc La Fontaine n'est pas un lieu isolé dans la ville. Situé au cœur de celle-ci et ayant une forte dimension locale, il se doit d'être perméable et intégré au contexte urbain.

La question des accès au parc a été abordée à de nombreuses reprises lors des consultations. Un grand nombre de commentaires reçus et entendus lors de la démarche concernaient les accès. Ce qui en ressort le plus est le fait que les traversées des rues en pourtour du parc sont très difficiles, peu nombreuses et peu respectées des automobilistes. Les entrées du parc sont par ailleurs trop peu visibles, mal identifiées et pas suffisamment éclairées. D'ailleurs, quelques-unes se situent dans des stationnements, ce qui crée de la confusion et des situations dangereuses. Les bretelles Cherrier, et surtout Rachel, ainsi que la piste cyclable, constituent également d'importants obstacles à l'accès au parc pour les piétons.

Selon les participants, un important travail de reconfiguration des entrées piétonnes du parc est donc à entreprendre pour améliorer l'interface entre le parc et son contexte, ainsi que pour garantir la sécurité des usagers.

17. *Un parc accessible à tous et sécuritaire dont la priorité va aux piétons*

Au-delà des nombreuses discussions sur l'enjeu de la cohabitation entre les piétons et les cyclistes, dont il est question au point suivant, un consensus assez fort s'est dessiné au fil de la consultation à l'effet que les piétons devraient avoir la priorité, en tout temps et en tout lieu dans le parc. Les aménagements et la signalisation devraient être prévus en conséquence.

La question de la fermeture des avenues Calixa-Lavallée et Émile-Duployé s'inscrit donc tout à fait dans cette réflexion sur la priorité aux piétons dans le parc. Plus de 60% des répondants au sondage au sujet d'une réflexion sur la nature de ces avenues croient qu'il faut proposer un réaménagement. De ceux-ci, certains croient qu'il faut les fermer. Néanmoins, plusieurs s'y sont opposés, affirmant notamment que l'avenue Émile-Duployé est essentielle au passage de l'autobus 45 Papineau et au transit automobile des résidents des quartiers avoisinants. Plusieurs solutions intermédiaires existent également et mériteraient d'être explorées.

18. *Un parc accessible à tous et sécuritaire qui assure une bonne cohabitation des nombreux modes de déplacement*

L'enjeu de la cohabitation des différents modes de déplacement a été sans surprise un sujet chaud de la consultation. D'importants conflits, déjà bien connus, ont été nommés et ont fait l'objet de discussions, dans le but de trouver des pistes de solution pour atteindre cet important objectif de cohabitation et celui qu'il sous-tend : la sécurité.

5 / Résultats de la démarche

La place du vélo

Le conflit principal concerne évidemment le partage des sentiers par les cyclistes et les piétons, notamment en raison de la vitesse des cyclistes en mode transit. Or, si tout le monde reconnaît le problème, peu de participants se sont entendus sur le moyen à préconiser pour le régler.

Il semble généralement admis que le transit à vélo ne soit pas encouragé ou même permis dans le parc et que des pistes cyclables efficaces et sécuritaires devraient être localisées en dehors du parc. Le réaménagement de l'avenue Émile-Duployé a été évoqué à plusieurs reprises. Certains ont également soulevé l'idée d'une voie centrale nord-sud sur l'avenue Émile-Duployé, mais d'autres sont d'avis que ceci accentuerait l'effet de fracture dans le parc.

Lors des ateliers de la phase 2, la question de la cohabitation cyclistes-piétons a été spécifiquement abordée par le jeu des pièces de casse-tête. Une proportion presque égale de participants a privilégié l'approche de l'interdiction du vélo dans le parc, celle de la voie cyclable de transit en pourtour et du rythme de balade dans le parc et celle et celle du partage des sentiers du parc avec signalisation plus efficace. Une discussion ouverte sur la possibilité ou non d'interdire les vélos du parc (sauf pour les jeunes enfants) a ensuite mis en lumière que les avis sont vraiment partagés sur la question. Le seul point de consensus est qu'il faut impérativement agir.

En sondant les internautes, on constate que les moyens les plus fréquemment nommés pour améliorer la situation sont : l'ajout d'une signalisation claire et efficace, ainsi que l'aménagement de sentiers distincts, bien éclairés, bien entretenus et adaptés pour chaque mode de déplacement (marche, course et vélo).

En somme, les moyens restent à préciser, car l'enjeu de la cohabitation entre les différents modes de circulation est sans doute le plus complexe à résoudre et une réflexion plus approfondie sur la question reste encore à faire.

19. Un parc accessible à tous et sécuritaire qui mise sur l'accessibilité universelleLes personnes à mobilité réduite

Le parc La Fontaine comprend des dénivelés autour des étangs, plusieurs bâtiments relativement anciens et des sentiers dont l'état est inégal. Voilà autant de défis pour les personnes à mobilité réduite. Plusieurs participants ont soulevé ce problème lors des différentes activités. Des représentants des associations dédiées à l'accessibilité universelle ont même participé à celles-ci et se sont montrés ouverts à collaborer avec la Ville pour travailler plus spécifiquement sur la question.

Il semble y avoir un grand consensus à l'effet de rendre l'ensemble du parc accessible à tous, tant en ce qui concerne les espaces extérieurs qu'intérieurs. Le maintien de stationnements pour le transport adapté a été nommé à de nombreuses reprises et est jugé fondamental.

Le sentiment de sécurité

Le sentiment de sécurité est en quelque sorte une composante de l'accessibilité. Si l'on se fie au résultat du questionnaire en ligne, une très forte majorité d'usagers, soit 92 %, se sent en sécurité dans le parc. Néanmoins, outre la vitesse des cyclistes, certains éléments qui peuvent nuire à ce sentiment de sécurité ont été identifiés par les participants, tant en ligne que lors des activités. Parmi ceux-ci, le manque d'éclairage à certains endroits, les chiens non tenus en laisse, la consommation d'alcool et le manque de surveillance sont les plus récurrents.

Moyens nommés par les participants pour parvenir à concrétiser ces orientations

/ Sécuriser les accès au parc pour les piétons :

- Ajouter des feux de circulation et rendre les traversées plus visibles
- Aménager de plus larges sentiers
- Améliorer l'éclairage des entrées
- Aménager des rues piétonnes en pourtour du parc
- Revoir la configuration de l'entrée autour du monument à Sir Louis Hyppolite La Fontaine
- Diminuer le nombre de stationnements, surtout aux coins du parc, qui sont d'importants accès piétons

/ Revoir l'usage des voies carrossables dans le parc :

- Évaluer la possibilité de piétonniser l'avenue Calixa-Lavallée et l'avenue Émile-Duployé ou prévoir des aménagements qui favorisent clairement le piéton (apaisement de la circulation, rue partagée, etc.)
- Fermer ou reconfigurer les bretelles Cherrier et surtout Rachel

/ Mieux indiquer l'approche du parc pour les gens en transports collectifs.

/ Améliorer la signalisation :

- Pour marquer les accès au parc (aussi à l'intention des automobilistes)
- Pour guider les usagers dans le parc (incluant plans du parc)
- Pour favoriser une meilleure cohabitation des modes de déplacement

/ Améliorer la cohabitation entre les modes de déplacement :

- Aménager des voies cyclables de transit sécuritaires et efficaces en pourtour du parc

- Déplacer la piste cyclable nord-sud sur l'avenue du-Parc-La Fontaine
- Dédier un axe est-ouest à la circulation de vélos (transit permis)
- Faire d'Émile-Duployé l'axe cycliste nord-sud privilégié
- Aménager des sentiers distincts pour chaque mode de déplacement (vélos, piétons, coureurs)
- Identifier clairement les usages permis pour chaque sentier et sensibiliser au respect d'autrui
- Permettre seulement le rythme de balade pour les vélos dans le parc
- Interdire complètement l'accès aux vélos dans le parc
- Installer davantage de stationnements de vélos en pourtour du parc

/ Rendre tous les secteurs du parc et les bâtiments universellement accessibles, ainsi que tous les sentiers praticables en fauteuil roulant.

/ Bien éclairer les sentiers, (les monuments, les façades et les abords des bâtiments - ambiance chaleureuse préconisée) pour augmenter le sentiment de sécurité.

/ Envisager la possibilité de définir une zone où les chiens peuvent être libres, tout en réprimandant plus sévèrement les propriétaires de chiens sans laisse ailleurs dans le parc.

/ Aménager l'espace en face de l'hôpital de manière à ce que les patients puissent davantage le fréquenter :

- Ajouter des bancs, un sentier accessible en fauteuil roulant, des tables, etc.



Piste cyclable traversant l'îlot ouest du parc

AXE 7 / UN LIEU D'APPRENTISSAGE

La démarche de consultation a révélé un aspect peu connu du parc : son potentiel comme lieu d'apprentissage. Au fil des discussions, la volonté d'affirmer ce rôle est apparue comme importante. On souhaite fréquenter le parc aussi dans le but de mieux le comprendre, d'enrichir ses connaissances et de s'ouvrir davantage sur le monde.

20. *Un lieu d'apprentissage qui met en valeur l'histoire*

Les résultats du sondage de la plateforme permettent de constater que 72 % des répondants croient que les œuvres d'art et les monuments dans le parc ne sont pas suffisamment mis en valeur et expliqués aux passants. Plusieurs participants aux ateliers ont par ailleurs souligné leur désir d'en apprendre davantage sur l'histoire du parc et son lien avec l'histoire de Montréal et de sa francophonie. Cette histoire est en partie transmise oralement, de génération en génération, mais pourrait être davantage mise en valeur dans le parc, par différents moyens. Il a notamment été dit que l'histoire des usages passés, tels que le Jardin des Merveilles devrait également transparaître dans le parc, dans un souci de mémoire et de pérennisation.

21. *Un lieu d'apprentissage qui met en valeur la biodiversité*

Encore plus fortement, les participants ont souligné que la biodiversité du parc mériterait plus de reconnaissance. Peu de gens, soit 11 % des répondants au questionnaire en ligne, estiment bien connaître la faune et la flore du parc. Plus de 60 % des personnes ayant répondu non à cette question expliquent cette méconnaissance par un manque d'identification et d'information des espèces dans le parc. Un grand intérêt pour les activités éducatives visant la sensibilisation a été exprimé tout au long des consultations. De nombreux commentaires liés à la biodiversité, reçus lors des ateliers de la phase 1 et dans les documents écrits, allaient d'ailleurs dans ce sens.

En somme, les Montréalais, parce qu'ils aiment tant leur parc La Fontaine, désirent mieux le connaître, transmettre son histoire et mieux le protéger. Ils souhaitent s'y rendre avec l'intention d'y apprendre quelque chose. Le parc est une mine d'information qu'il suffit de prendre le temps d'interpréter.



Moyens nommés par les participants pour parvenir à concrétiser ces orientations

/ Faire connaître l'histoire et l'évolution du parc et de ses composantes, en lien avec celle de Montréal.

/ Organiser des ateliers, des visites guidées sur différentes thématiques.

/ Organiser des événements et des rallyes-découvertes du parc.

/ Faciliter l'apprentissage autonome :

- Installer des panneaux d'information sur l'histoire du parc et sur la biodiversité (esthétiquement intégrés au site)
- Identifier les espèces végétales
- Identifier et expliquer davantage les monuments et les œuvres d'art
- Installer des bornes audio et développer une application mobile pour créer des parcours d'apprentissage

/ Sensibiliser les usagers au rôle de la faune et de la flore du parc et à leur protection, lors d'ateliers ou grâce à la présence d'un gardien de parc qui assume en partie cette tâche.

/ Aménager des espaces dédiés à l'agriculture urbaine et impliquer les écoles du secteur dans leur entretien.

/ Favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances et l'échange d'idées :

- Organiser des conférences et des débats à l'Espace La Fontaine et au Théâtre de Verdure



AXE 8 / UNE PLANIFICATION ET UNE GOUVERNANCE TRANSPARENTES ET INCLUSIVES

Bien que ce sujet n'ait pas fait partie des thèmes ayant guidé les premières discussions et bien qu'il n'ait pas fait l'objet de nombreuses discussions, il est rapidement devenu évident qu'il méritait une réflexion particulière et qu'il convenait d'en faire un axe spécifique. Les citoyens et les organisations se disent actuellement exclus des processus décisionnels, du développement des projets d'aménagement et d'animation du parc, en plus d'être parfois confus devant la complexité de son mode de gouvernance et de gestion.

22. Une planification et une gouvernance transparentes et inclusives qui permettent la collaboration et les échanges avec le milieu

Une foule d'organismes ayant une expertise pertinente pour l'animation du parc sont présents aux alentours de celui-ci et pourraient, de l'avis de quelques participants, être plus impliqués, tant dans les volets sportifs, culturels qu'environnementaux. Des partenariats pourraient être établis ponctuellement, ou sur le long terme, pour faire du parc une composante encore mieux intégrée dans son contexte urbain et social.

23. Une planification et une gouvernance transparentes et inclusives qui permettent la participation des citoyens et une compréhension facilitée des rôles de chacun

Que ce soit pour l'ensemble du développement du parc, les projets spécifiques qui s'y développeront ou pour la programmation de ses différentes composantes, les participants ont exprimé leur désir d'être mieux informés et d'avoir la chance de s'impliquer. Parce qu'ils aiment le parc, ils sont prêts à y investir du temps et de l'énergie pour contribuer activement à son bon développement. Par exemple, des commentaires ont été recueillis à l'effet de mettre sur pied un comité ou un groupe de travail sur la biodiversité du parc. D'autres participants aimeraient

contribuer à la définition de la programmation du Théâtre de Verdure.

Les participants souhaitent surtout que soient définis les paramètres par lesquels ils peuvent s'impliquer. Lors de la plénière du 6 juin en après-midi, il a clairement été demandé que la Ville s'assure qu'il y ait une représentation citoyenne dans tout le processus en cours et dans la gestion future du parc.

Également, les activités ont mis en lumière la difficulté des citoyens de comprendre le mode de gouvernance à deux instances (Ville-arrondissement). Ils peinent actuellement à comprendre à qui s'adresser dans différentes circonstances.

Moyens nommés par les participants pour parvenir à concrétiser ces orientations

/ Améliorer la communication entre les citoyens et les responsables du parc :

- Mettre en ligne un site ou une plateforme dédiée au parc, aux projets en développement et à la programmation

/ Impliquer les citoyens et les organismes locaux dans le développement de projets et les processus décisionnels :

- Constituer un ou différents comités composés de citoyens pour collaborer avec la Ville sur les orientations d'aménagement, les projets spécifiques et la programmation du parc

/ Renforcer et élargir les partenariats avec les organisations locales pour l'animation culturelle, sportive, récréative et environnementale, et l'entretien du parc.

/ Faciliter la compréhension par les citoyens des responsabilités découlant du mode de gouvernance Ville-arrondissement.

/ Simplifier les processus administratifs pour les initiateurs de projets et les groupes d'usagers du parc.

6

CONCLUSION

Ces huit axes, 23 orientations et innombrables idées de mise en œuvre démontrent d'abord tout l'amour que portent les Montréalais pour le parc La Fontaine et leur volonté d'en faire un lieu encore plus verdoyant, animé et unique. L'exercice collectif a permis de faire de grands constats tels que l'importance de la mise en valeur des éléments significatifs du parc, de l'entretien et de la qualité de ses composantes et surtout, de la diversité qui caractérise le parc. Par ailleurs, les citoyens et les organisations ont clairement exprimé leur souhait d'être plus présents dans les processus de gestion et d'animation de ce parc qu'ils connaissent et dont ils souhaitent être encore plus fiers.

Si la démarche de planification participative dont fait état ce rapport s'est conclue en août 2016, elle constitue un tremplin vers d'importantes étapes subséquentes qui permettront de concrétiser et de cristalliser les éléments de visions que les axes et les orientations ont ici mis en lumière.

La variété, la qualité et la nature des activités de consultation ont semblé, dans l'ensemble, satisfaire les participants. Plusieurs d'entre eux se sont dit reconnaissants qu'une telle démarche ait été réalisée et envisagent positivement la suite des étapes de planification et de mise en œuvre.

7

ANNEXES

ANNEXE I
Programme d'activités de la consultation

Outils d'animation

Dans le cadre de l'exercice de planification participative pour
l'élaboration du plan directeur du parc La Fontaine

Table des matières

Soirée d'information.....	2
Atelier population phase 1	4
Atelier groupes phase 1	6
Caravane citoyenne	8
Élection nomade.....	8
Jeu des priorités	9
Photomaton.....	9
Atelier groupes et population phase 2.....	10
Séquence d'animation plateforme web.....	12
Grande assemblée publique récapitulative.....	15

26 avril

fin avril – fin mai

fin mai – mi juin

31 août

Lancement**Phase 1 - du diagnostic à la vision****Phase 2- de la vision aux orientations****Assemblée publique récapitulative****Soirée d'information – 26 avril**

Public visé :
Grand public

Objectifs :
Transmettre de l'information sur la démarche de consultation, sur ce le processus de planification, sur l'histoire du parc et son importance pour Montréal

Permettre aux participants de poser des questions sur la démarche.

Cette soirée lancera le bal de la démarche participative. La formule de participation en sera une assez classique et présentation de la démarche, puis d'experts suivi d'une période de questions de la salle.

Une journée d'atelier de planification participative – 10 mai

Public visé :
organisations de la société civile

Objectifs :
Recueillir des éléments de diagnostic et les points de vue des participants sur des enjeux entourant le parc La Fontaine.

Soirées d'atelier de planification participative – 16 et 18 mai

Public visé :
Citoyens et groupe citoyens

Objectifs :
Recueillir des éléments de diagnostic et les points de vue des participants sur des enjeux entourant le parc La Fontaine.

Entrevues individuelles

Public visé :
Les instances publiques présentent dans le parc (DPS, École le plateau)

Objectifs :
Mieux connaître les enjeux auxquels ces institutions font face, leurs contraintes, les opportunités, d'être au sein du parc La Fontaine ainsi que leurs perspectives d'avenir et leurs besoins en termes d'occupation de l'espace.

Questionnaires et cartes interactives – en ligne

Public visé :
Grand public

Objectifs :
Valider et recueillir des éléments de diagnostic auprès du grand public. Plusieurs courts questionnaires thématiques viendront alimenter l'animation de la plateforme tout au long de la première phase

Caravane citoyenne dans le parc

Public visé :
Grand public

Objectifs :
Rejoindre les usagers du parc qui n'auraient pas participé autrement et recueillir des éléments de vision.

Interactions sur le site web de la démarche - en ligne

Public visé :
Grand public

Objectifs :
Recueillir les réactions sur des éléments de vision et d'orientations préliminaires à travers une question ouverte lancée sur la plateforme web.

Ateliers de planification participative – 6 juin

Public visé :
Citoyens, groupes de citoyens et organisations de la société civile
Un atelier en après-midi et un en soirée pour les organisations et citoyens

Objectifs :
Amener les participants à se projeter et imaginer le parc La Fontaine de demain. L'objectif est de ressortir avec des pistes d'orientations.

** À noter qu'avis et mémoires pourront être transmis tout au long de la démarche.*

Grande assemblée publique récapitulative – 31 août (en soirée)

Public visé :
Grand public

Objectifs :
Présenter et valider l'ébauche de vision et les orientations ressortant de la démarche de participation.

Soirée d'information

Description de la séquence d'animation pour la soirée d'information du 26 avril 2016.

Objectifs des ateliers

- Transmettre de l'information sur la démarche de consultation, sur ce le processus de planification, sur l'histoire du parc et son importance pour Montréal
- Permettre aux participants de poser des questions sur la démarche.

Déroulement

19 h – 19 h 10	Accueil de l'animateur, présentation du rôle du consultant, mise en contexte de la démarche Rayside-Labossière et INM
19 h 10 – 19 h 20	Ouverture, mot des élus (M. Ménard, puis M. Ferrandez)
19 h 20 – 19 h 30	État des lieux - Mario Masson, SGPVM, Ville de Montréal
19 h 30 – 19 h 45	Présentation des grandes étapes de la démarche - Rayside-Labossière et INM
19 h 45 – 19 h 55	Survol de l'histoire du Parc - Denise Caron
19 h 55 – 20 h 05	Identité Montréalaise et parc La Fontaine - Dinu Bumbaru
20 h – 21 h 00	Période d'échange avec le public

Atelier population phase 1

Description de la séquence d'animation pour les 2 ateliers avec la population générale, les 16 et 18 mai 2016.

Objectifs des ateliers

- Établir un diagnostic des besoins des participants concernant le parc, incluant ses forces et faiblesses.
- Sonder les participants sur leur vision d'avenir du parc, son identité, sa vocation, son aménagement.

Déroulement

18 h 15 – 18 h 30 Accueil des participants.

18 h 30 – 18 h 40 Accueil de l'animateur, présentation du rôle du consultant (Rayside-Labossière et INM) et du déroulement de la soirée

18 h 40 – 18 h 55 Présentation de la démarche de consultation et ce dans quoi elle s'inscrit. Présentation de l'information pertinente.

18 h 55 – 19 h 05 Activité brise-glace

Les participants sont assis en groupes de 6-8 personnes. L'animateur pose les deux questions suivantes aux participants :

- Ce que j'aime faire dans le parc
- Ce que je ne peux faire et que j'aimerais faire.

Les participants ont 1 minute pour réfléchir individuellement et noter leur réponse au verso du napperon. Puis, pour les 5 à 10 minutes suivantes, l'animateur invite les participants à partager leurs réponses avec les autres participants de leur table.

19 h 10 – 19 h 45 Premier exercice

L'animateur donne des instructions pour l'autoanimation des groupes. Ils ont 35 minutes pour répondre aux questions du premier thème.

Un napperon individuel est distribué à tous les participants et chaque table a un napperon de groupe, imprimé sur une couleur différente. Tout au long de la soirée, les participants se déplaceront avec leur napperon individuel alors que le napperon collectif restera à la même table. Les groupes identifient un preneur de notes, qui consigne les réponses du groupe ainsi qu'un porte-parole. Une carte du parc est également disponible en grand format pour appuyer les participants à travers leurs discussions. Les membres de l'équipe d'animation présents circuleront de table en table pour s'assurer du bon déroulement de la discussion.

Un thème obligatoire : L'identité du parc La Fontaine

Les participants sont invités à répondre aux questions suivantes :

- Que symbolise le parc La Fontaine pour les Montréalais?
- Qu'est-ce qui le rend unique?
- Est-ce un parc métropolitain ou un parc de quartier?

19 h 45 – 20 h 00 - Plénière

Les porte-paroles de chaque table sont invités à présenter un élément à améliorer qui a fait consensus dans le groupe sur un des trois thèmes.

20 h 00 – 21 h 10 - Deuxième exercice

Pour le deuxième exercice, deux thèmes sont préalablement assignés à chaque table et les participants sont invités à rejoindre une table dont les thèmes les intéressent. Les groupes identifient à nouveau un preneur de notes, qui consigne les réponses du groupe sur un napperon prévu à cet effet et un porte-parole. Les participants sont alors invités à consigner sur leur napperon les éléments suivants en lien avec leur thème :

- Ce qui fonctionne bien et qui devrait être conservé
- Ce qui devrait changer, être amélioré

Les thèmes proposés sont les suivants :

Deux thèmes au choix parmi les suivants:

1. Les différents usages
2. Les aménagements, les bâtiments et les équipements sportifs et de loisir
3. Les arts et la culture
4. Les déplacements et les accès
5. La biodiversité dans le parc

Pour chacun des thèmes, des sous-thèmes sont proposés dans l'objectif de présenter les différentes facettes et angles d'analyses possibles.

35 minutes de discussion sont prévues pour chaque thème

21 h 10 – 21 h 25 - Plénière

Pour chacun des thèmes, l'animateur invite une personne par table à faire état d'un élément consensuel de sa table. L'animateur répète qu'à la fin de l'atelier l'ensemble des napperons et des cartes seront ramassés pour prendre connaissance de l'ensemble des commentaires des participants.

21 h 25 – 21 h 30 - Synthèse

L'animateur fait une synthèse à chaud des éléments importants qui sont ressortis de l'atelier d'idéation. Les participants sont invités à compléter au besoin. Les prochaines étapes de la démarche sont rappelées.

21 h 30

Remerciement et clôture

Atelier groupes phase 1

Ce scénario décrit la proposition d'animation pour la journée d'atelier avec les organisations de la société civile qui aura lieu le 10 mai 2016.

Objectifs de l'atelier

- Établir un diagnostic en approfondissant les enjeux et les défis auxquels le parc La fontaine fera face.
- Mettre à profit et à contribution l'expertise et les différentes sensibilités d'organisations de la société civile

Déroulement

8 h 30 **Accueil des participants**

9 h 00 **Mot de bienvenue** et présentation du déroulement par Michel Venne, directeur général de l'INM et animateur de la journée.

9 h 10 Présentation de la démarche de consultation et des grands thèmes discutés durant la journée, par Ron Rayside, associé principal, et Christelle Proulx-Cormier, chargée de projet principale chez Rayside Labossière.

9 h 25 **Premier exercice sur le thème de l'identité du parc La Fontaine.**

Vous serez invités à travailler en groupe pour répondre aux questions suivantes :

- Que symbolise le parc La Fontaine pour les Montréalais? Qu'est-ce qui le rend unique?
- Quel est le lien entre son passé, son présent et son futur?
- Est-ce un parc métropolitain ou un parc de quartier?

10 h 30 **Pause**

11 h 00 **Deuxième exercice sur les thèmes des usages et de la biodiversité au sein du parc La Fontaine** (vous devrez choisir l'un des deux thèmes)

L'exercice débutera avec deux courtes présentations s'attardant aux enjeux des thèmes et mettra la table aux discussions.

Vous serez par la suite invités à travailler en groupe pour identifier les défis pour le parc La Fontaine de demain en lien avec le thème choisi.

12 h 20 à **Pause dîner**

13 h 20

13 h 20 **Troisième exercice sur le thème des aménagements, les bâtiments et les équipements sportifs et de loisir**

L'exercice débutera avec une courte présentation s'attardant aux enjeux du thème et mettra la table aux discussions.

Vous serez par la suite invités à travailler en groupe pour identifier les défis pour le parc La Fontaine de demain en lien avec le thème choisi.

14 h 30 **Pause**

14 h 50 **Quatrième exercice sur les thèmes de déplacements et d'accès ainsi que sur les arts et la culture au parc La Fontaine** (vous devrez choisir l'un des deux thèmes)

L'exercice débutera avec deux courtes présentations s'attardant aux enjeux des thèmes et mettra la table aux discussions.

Vous serez par la suite invités à travailler en groupe pour identifier les défis pour le parc La Fontaine de demain en lien avec le thème choisi.

16 h 10 **Retour synthèse sur la journée d'atelier et remerciements**

16 h 30 **Fin de la journée d'atelier**

Caravane citoyenne

Élection nomade

Matériel : Une boîte de scrutin et des bulletins de vote.

Fonctionnement : Les participants sont invités à prendre connaissance du programme des candidats fictifs et à voter pour son candidat favori.

Marianne Laliberté	Propose un parc de liberté, où tous sont libres de pratiquer leurs activités dans le respect de chacun.	<input type="radio"/>
Josée Grandmontréal	Propose un parc qui embrasse davantage sa vocation métropolitaine où des activités d'envergure (culturelles, sportives ou sociales) s'y produisent et attirent des résidents de toute la région.	<input type="radio"/>
Karim Cartier	Propose un parc de quartier et familial, mais accueillant pour les personnes de l'extérieur du secteur, pourvu qu'ils viennent y pratiquer des activités paisibles.	<input type="radio"/>
Jean Cadré	Propose un parc où les activités dans parc sont bien encadrées et délimitées (ex. espaces dédiés aux BBQ, espace dédié à la slakline, etc.).	<input type="radio"/>
Kim O'Chant	Propose un parc axé sur les activités culturelles et éducatives. L'offre d'activités et les lieux de diffusion sont améliorés. Un plan de communication intégré est mis en place pour informer les usagers.	<input type="radio"/>
Louis-Philippe Alou	Propose un parc qui mise sur les activités sportives actuelles (baseball, tennis, mini-soccer, volleyball, patinoires).	<input type="radio"/>
Votre code postal : _____		

Jeu des priorités

Matériel : La valise de la caravane citoyenne dans laquelle se trouvent 6 compartiments et des billes.

Fonctionnement : Les participants sont invités à prioriser une ou des options parmi celles qui leur sont présentées. Ils répartissent les 8 billes qui leur sont données, selon la priorité qu'ils souhaitent donner aux options, dans les compartiments représentant chacun une option.

Question proposée: Comment améliorer de votre expérience au parc La Fontaine ?

- Distinguer les voies cyclables des sentiers piétonniers
- Accroître la présence des services comme les toilettes, les cafés, le wifi, etc.
- Meilleur entretien du parc (sentiers, bâtiments, mobilier, etc.)
- Renforcer la vocation culturelle du parc La Fontaine
- Définir un espace précis pour les activités informelles (BBQ, slackline, yoga)
- Autre (le choix est à spécifier par le participant)

Photomaton

Matériel : Un appareil photo, un tableau et des marqueurs effaçables

Fonctionnement : Les participants sont invités à compléter la phrase qui se trouve sur le tableau. Une fois complété, l'animateur prend une photo du participant avec sa phrase. Informer le participant où et comment sera utilisée la photo.

Phrase à compléter :

Le parc La Fontaine dans 20 ans...

- « on y voit... »
- « on y fait... »
- « on y entend... »

Atelier groupes et population phase 2

Objectifs de l'atelier

- Mettre à profit les résultats de la première phase de la consultation (ateliers et plateforme) pour approfondir certains éléments.
- Valider des énoncés de vision préliminaires
- Amener les participants à se projeter pour établir une vision et des orientations pour le parc La Fontaine

Déroulement

(Le déroulement est le même pour l'après-midi et la soirée)

18 h 15 – Accueil des participants

18 h 30 Un post-it est distribué aux participants pour qu'ils y indiquent un mot ou une expression qu'ils aimeraient voir graver dans la pierre, pour la postérité du parc La Fontaine.

18 h 30- Mot de bienvenue

18 h 55 Et présentation de faits saillants de la première partie de la consultation et des énoncés de vision préliminaires qui en découlent.

18 h 55 – Réaction de la salle

19 h 25 Les participants sont invités à réagir aux énoncés de vision qui leur sont présentés. Sont-ils en accord avec ces énoncés? Manque-t-il des éléments?

19 h 25 – Premier exercice

19 h 45

Pour le premier exercice, six thèmes ont été ciblés suite à la première phase de consultation. Ils sont apparus comme des lieux ou des sujets à approfondir.

Les thèmes sont les suivants :

Thèmes spatialisés :

- Calixa Lavallée (bâtiment, stationnement, avenue)
- L'avenue Émile-Duployé et l'îlot est du parc
- La section sud du parc (le pavillon La Fontaine et l'école du Plateau, les stationnements)
- Les étangs, l'Espace La Fontaine et le théâtre de verdure

Thèmes transversaux :

- Usages (encadrement versus liberté d'appropriation, organisés versus formels)
- Cohabitation piétons et vélos (sur la question de circulation de transit principalement)

Pour chaque thème, un ensemble d'hypothèse est proposé aux participants.

Les hypothèses seront illustrées sous forme ludique de pièce de casse-tête. Les choix proposés proviennent de propositions et d'idées qui ont été soulevées par des participants dans la première phase de la consultation (ateliers et plateforme).

Dans un premier temps, les participants pourront individuellement évaluer les différentes propositions sur chaque thème et choisir un ensemble de pièces.

19 h 45 – Pause
19 h 55

19 h 55 – Dans un deuxième temps, les participants seront invités à choisir une table où seront approfondis 2 des
20 h 55 6 thèmes en groupe. Les participants pourront choisir leur table en fonction des 2 thèmes qui les intéressent davantage.

20 h 55 – Plénière
21 h 15

21 h 15 Deuxième exercice

Pour ce deuxième exercice, les participants sont invités à compléter individuellement, sur un carton qui leur est distribué, les phrases suivantes :

Le parc La Fontaine dans 20 ans...

- « on y voit... »
- « on y fait... »
- « on y entend... »

21 h 30 Remerciement et clôture

Séquence d'animation plateforme web

En plus de la description globale de la démarche et de la documentation d'information, il est proposé d'animer la plateforme en ligne avec une séquence de courts questionnaires et de cartes interactives, tout au long de la démarche. Les questionnaires seraient mis en ligne progressivement et demeureraient en ligne jusqu'à la fin de la démarche.

Phase 1 :

Questionnaires

Sept courts questionnaires thématiques seront mis en ligne tout au long de la démarche. Ils reflèteront et reprendront les thèmes du document d'information.

1^{er} questionnaire : L'identité du parc

1. Que symbolise le parc La Fontaine pour les Montréalais, qu'est-ce qui le rend unique ?
2. Pour vous, le parc La Fontaine est ...
 - a. Un parc métropolitain
 - b. Un parc de quartier
 - c. Un parc métropolitain et un parc de quartier
 - d. Je ne sais pas
3. Considérez-vous que le parc La Fontaine est un lieu patrimonial ?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Je ne sais pas

2^e questionnaire : Les différents usages dans le parc

1. Le parc est hôte de plusieurs grands évènements d'envergure, tel que le Marathon de Montréal. Comment qualifieriez-vous l'offre de grands évènements dans le parc :
 - a. Pas assez importante
 - b. Adéquate
 - c. Trop importante
 - d. Je ne sais pas
2. Devrait-il y avoir de nouvelles activités en lien avec les étangs?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Je ne sais pas
 - d. Si oui, lesquelles?
3. Le parc est-il fréquenté et utilisé à son plein potentiel l'hiver ?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Je ne sais pas
 - d. pourquoi?

3^e questionnaire : Les aménagements, les bâtiments et les équipements sportifs et culturels

1. Les bâtiments du parc La Fontaine répondent-ils à vos besoins?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Je ne sais pas
 - d. Si non, que manque-t-il?

2. Est-ce que les aménagements et les équipements vous permettent de faire les activités qui vous plaisent au parc La Fontaine (sport, loisir ou détente)?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Je ne sais pas
 - d. Si non, que manque-t-il?

3. Pour tout nouveau bâtiment (reconstruction ou ajout), quelle approche la Ville devrait privilégier?
 - a. insertion discrète
 - b. architecture marquante et spectaculaire
 - c. Je ne sais pas

4. Vous sentez-vous en sécurité dans le parc La Fontaine?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Si non, pour quelles raisons?

4^e questionnaire : Les arts et la culture

1. Les œuvres d'art et les monuments dans le parc sont-ils suffisamment mis en valeur et expliqués aux passants ?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Je ne sais pas

2. Croyez-vous que l'art éphémère (œuvres et installations temporaires) aurait sa place au parc La Fontaine?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Je ne sais pas
 - d. Pourquoi?

3. Le Théâtre de Verdure doit subir d'importants travaux de réfection dans les prochains mois. Quels sont vos souhaits pour le Théâtre de Verdure concernant son réaménagement?

5^e questionnaire : Les déplacements, les accès et la circulation

1. Au parc La Fontaine, il y a...
 - a. Pas assez de stationnements
 - b. Suffisamment de stationnements
 - c. Trop de stationnements
 - d. Je ne sais pas

2. Croyez-vous que les avenues Calixa-Lavallée et Émile-Duployé devraient faire l'objet d'un aménagement particulier?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Expliquez

3. Comment peut-on faciliter la cohabitation entre cyclistes, piétons et coureurs ?

6^e questionnaire : La biodiversité

1. Devrions-nous naturaliser les étangs (enlever les murets de béton et créer une bande riveraine de plantations) ?
 - a. Oui
 - b. Non
 - c. Je ne sais pas

2. Avez-vous l'impression de bien connaître la faune et la flore du parc La Fontaine ?
 - a. Non
 - b. Un peu
 - c. Oui
 - d. Je ne sais pas
 Si non, pourquoi?
 - a. Je ne sais pas où trouver l'information
 - b. Je ne suis pas vraiment intéressé-e
 - c. Autre raison :

Cartes interactives

1. Sur la carte interactive, indiquez quel est votre endroit favori dans le parc. Pour quelle(s) raison(s) aimez-vous cet endroit ?
2. Indiquez où vous voyez des problèmes de sécurité lors de vos déplacements dans le parc et expliquez pourquoi.

Phase 2 :

1. Les éléments préliminaires de vision sont présentés et les questions suivantes sont posées :
 - Êtes-vous d'accord avec ces éléments de vision? En manque-t-il?

2. La question suivante invite les participants à se projeter :
 - En 2036, dans mon parc La Fontaine...
 - on y fait :
 - on y voit :
 - on y entend :

Grande assemblée publique récapitulative

Description de la séquence d'animation pour la soirée d'information du 31 août 2016.

Objectifs :

Présenter et valider les 8 grands axes ressortant de la démarche de participation.

Déroulement :

18 h 30– Accueil des participants

19 h 00

19 h 00 - Mot de bienvenue

19 h 15 Et mot des élus

19 h 15– Présentation des résultats de la démarche et des prochaines étapes

20 h 00

- le bilan de la participation aux activités de consultation
- Les résultats de la consultation
- Les prochaines étapes

20 h 00– Échange avec les participants

21 h 25

L'échange sera structuré selon les 8 axes présentés.

Manque-t-il des éléments?

Les énoncés sont-ils clairs?

21 h 25– Remerciements et clôture

21 h 30

ANNEXE 2
Document d'information

PARC LA FONTAINE

Vos idées pour demain



Quelques éléments d'information pour amorcer la réflexion

Une démarche présentée par :

en collaboration avec :

Montréal 

RAYSIDE | **LABOSSIÈRE**
Architecture Design Urbanisme

INSTITUT DU
NOUVEAU MONDE 

TABLE DES MATIÈRES

1 / Planifier l'avenir du parc La Fontaine - une démarche participative _1

2 / Le parc La Fontaine d'hier à aujourd'hui _ 3

3 / Contexte et composantes du parc La Fontaine _ 7

4 / Résultats du sondage expérientiel de 2015 _ 12

5 / Six thèmes à approfondir _ 14

6 / Projets en cours de planification et en réalisation _ 17

1 PLANIFIER L'AVENIR DU PARC LA FONTAINE - UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Ce document rappelle certains moments clés du développement du parc depuis sa création et présente le parc et ses composantes dans son contexte et sa réalité actuelle. Il propose ensuite un survol des thèmes qui seront approfondis lors des activités de planification participatives avec la population montréalaise. Nous vous invitons donc à vous plonger dans l'intimité du parc La Fontaine et à venir partager vos idées lors des activités annoncées.

On se retrouve au parc!

Un parc cher aux Montréalais-es

Le parc La Fontaine est rassembleur. Rassembleur de gens de toutes provenances, mais aussi d'usages et d'ambiances et ce, depuis plus d'un siècle. Au centre d'un quartier urbain dense, ce grand parc de Montréal devient un lieu d'évasion où chaque secteur offre une expérience différente. Vert mais définitivement urbain parce qu'habité, l'humain est au cœur de l'esprit de ce lieu. La verdure apaise et agit comme une enceinte. À l'intérieur, le parc se donne en spectacle, il danse et il chante par la voie de son théâtre. Il fait bouger ou offre un instant de pause. Il est un repère dans la ville, un lieu identitaire qui fait naître les souvenirs des Montréalais qui l'ont fréquenté et le fréquentent encore.



Que voulons-nous y faire, y voir, y vivre?

Parce qu'il est cher aux Montréalais de tous âges et que plusieurs d'entre eux ont à cœur son avenir, son aménagement et la mise en valeur de ses éléments exceptionnels, la Ville de Montréal souhaite faire participer la population à un important exercice consultatif, afin de définir une vision pour le parc La Fontaine de demain.

La présente démarche participative vise donc à alimenter le Plan directeur que la Ville produira dans les prochains mois.

Pourquoi un Plan directeur?

Sur la base de la vision et des orientations définies en collaborations avec les Montréalais lors des consultations, le Plan directeur qui sera développé par la Ville de Montréal deviendra un outil de référence comprenant des principes clairs pour guider les interventions et pour baliser les projets d'aménagement et d'animation dans le parc. Le Plan directeur comprendra également un plan d'action pour les vingt prochaines années, permettant la réalisation de projets concrets dans le parc.

Une démarche en deux phases :

1. Du diagnostic à la vision :

Cette première phase permettra de mieux comprendre les forces et les défis du parc La Fontaine.

2. De la vision aux orientations :

La deuxième phase consistera à se projeter dans l'avenir du parc en s'appuyant sur les éléments de diagnostic identifiés dans la première pour définir une vision et des orientations qui guideront l'élaboration du Plan directeur du parc La Fontaine.

Pour toute information complémentaire et pour participer, visitez le site Internet Réalisons Montréal:

realisonsmtl.ca/parclafontaine

LA DÉMARCHE DE CONSULTATION CITOYENNE



26 avril 2016 - 19h
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

RENCONTRE D'INFORMATION

10 mai 2016 - am et pm
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

16 ou 18 mai 2016 - 18h30
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

avril - juin 2016

PHASE 1 - DU DIAGNOSTIC À LA VISION

Atelier participatif - organisations de la société civile (sur invitation)

Atelier participatif - citoyens et groupes de citoyens (ouvert à tous)

Interactions sur le site web de la démarche - en ligne

juin 2016

juin 2016

6 juin 2016 - pm et soir
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

PHASE 2 - DE LA VISION AUX ORIENTATIONS

Caravane citoyenne dans le parc - surveillez-nous!

Interactions sur le site web de la démarche - en ligne

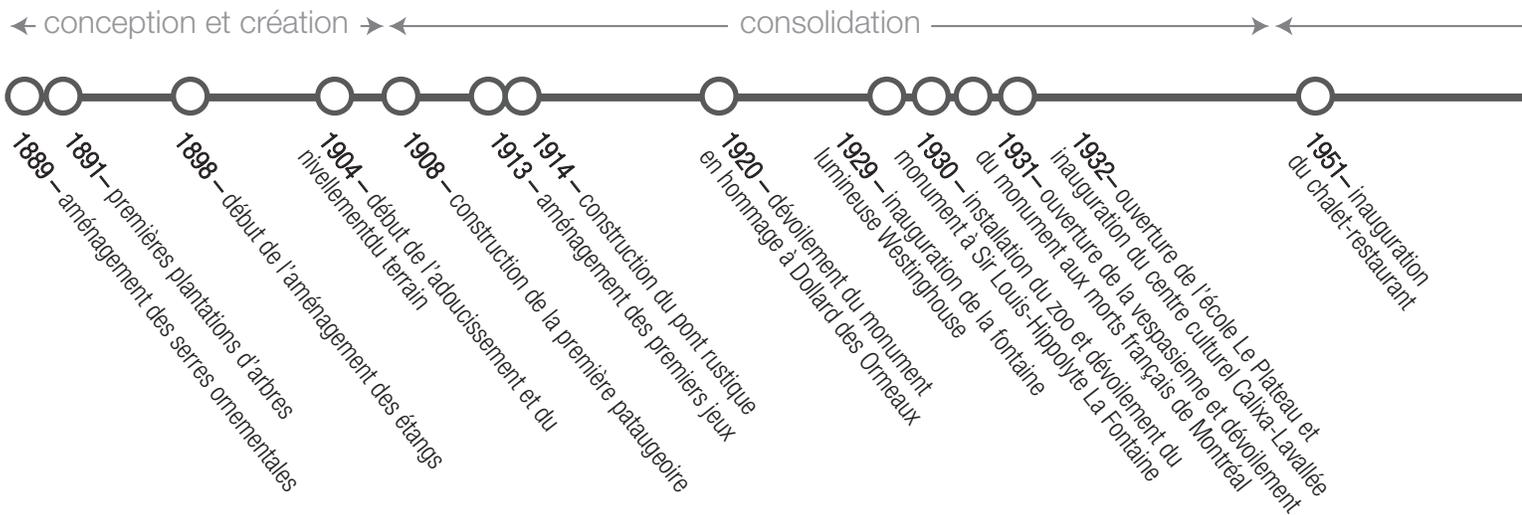
Ateliers participatifs - organisations et citoyens

31 août 2016 - 19h
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

GRANDE ASSEMBLÉE PUBLIQUE RÉCAPITULATIVE

Présentation publique des résultats de la démarche de participation
+ période d'échanges

2 LE PARC LA FONTAINE D'HIER À AUJOURD'HUI



1- Conception et création (1885-1907)

Dans la foulée des mouvements hygiéniste et du City Beautiful, le terrain où se situe le parc La fontaine fut acquis puis développé à la même époque que ceux qui servirent à aménager le parc du Mont-Royal et l'île Sainte-Hélène. Sis sur un ancien terrain fédéral jadis utilisé pour des manœuvres et des parades militaires, les premiers aménagements du parc La Fontaine amorcés en 1885 ont été conçus et réalisés par messieurs Pinoteau et Bernadet, tel qu'illustré sur le plan du Bureau des arpenteurs de la Ville de Montréal daté de 1898. Les particularités topographiques (dénivelés et vallons sinueux) et le lit des anciens ruisseaux servent alors à définir les grands gestes pour la conception du parc, lesquels sont encore visibles aujourd'hui. Déjà à cette époque, et particulièrement dans l'îlot ouest, les étangs, les sentiers et les plantations définissent le caractère pittoresque et romantique du parc. Dans l'îlot est, la configuration d'un square se constitue tandis que dans l'îlot centre, le grand terrain ouvert reçoit les parades militaires et les diverses manifestations libres.

Au moment où son aménagement prend forme, les élites locales cherchent à doter le parc d'un caractère francophone auquel la population peut s'identifier. Suivant cette volonté, le parc, d'abord appelé le parc Logan du nom du propriétaire de la terre, est baptisé en l'honneur de sir Louis-Hippolyte La Fontaine, éminent défenseur de la langue française, lors de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste en 1901.

2- Consolidation (1908-1949)

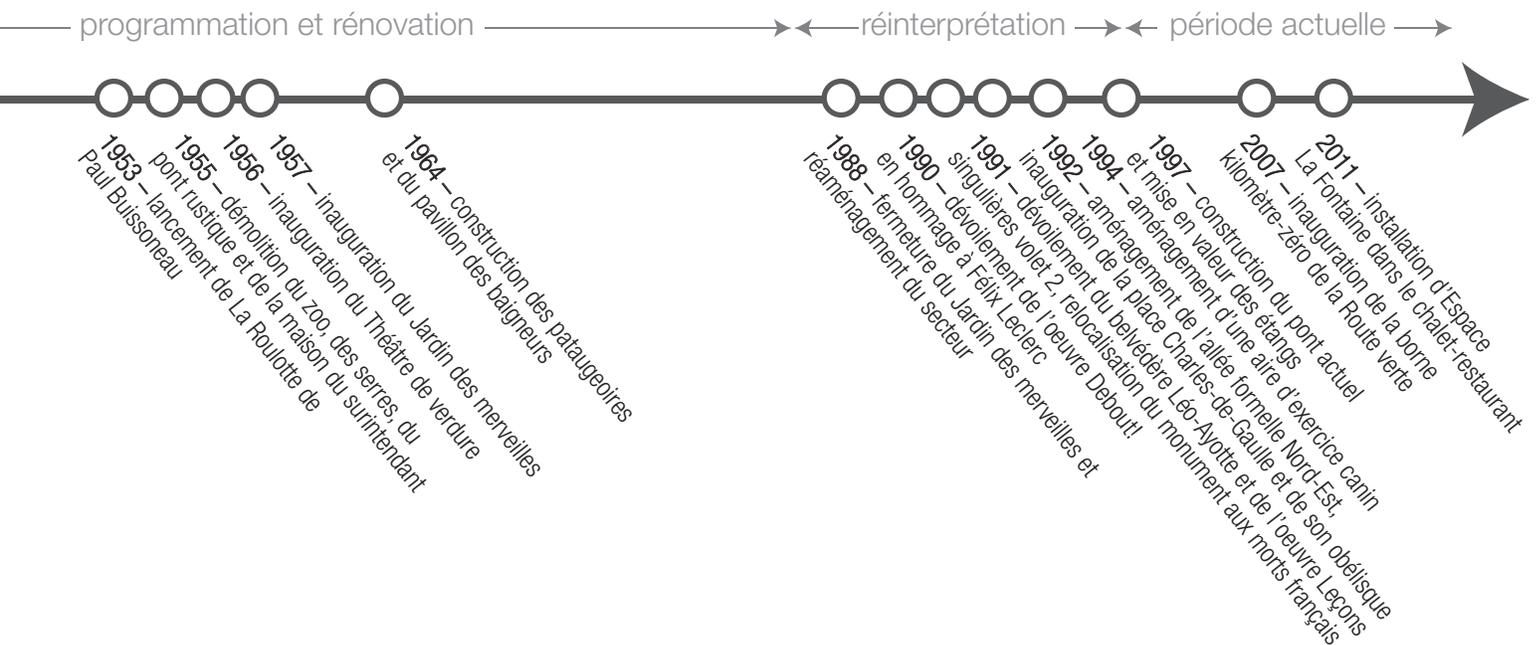
C'est à cette époque que le parc acquiert vraiment son caractère animé et polyvalent, car de nombreux équipements sportifs, culturels, artistiques et paysagers y sont aménagés. On y construit un restaurant-kiosque et un kiosque à musique, ainsi que les premiers jeux pour enfants et la première pataugeoire à Montréal. En bordure des étangs et depuis le pont rustique, les nombreux promeneurs observent le spectacle offert par les embarcations et la fontaine lumineuse. C'est également durant cette période que sont érigés les premiers monuments qui font de ce parc, un lieu d'art public et de commémoration.

Les activités qu'on peut y faire se diversifient, pour le plus grand plaisir des Montréalais, qui s'y récréent en grand nombre.



Restaurant-kiosque, après 1910. En ligne BAnQ. 0003731720

Mordus d'histoire? Envie d'en savoir plus? Nous vous invitons à consulter le document Recherche documentaire préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial du parc La Fontaine, disponible sur le site de la démarche : realisonsmtl.ca/parclafontaine.



3- Programmation et rénovation (1950-1987)

Cette période en est une de grandes transformations pour le parc La Fontaine. Un nombre important d'équipements est démolit et on procède à une importante modernisation, avec comme objectif de rendre le parc plus fonctionnel, selon les principes en vogue à l'époque. Claude Robillard, le surintendant des parcs de Montréal, pilote ces changements majeurs, basés sur les fonctions et les usages. La priorité est donnée à la culture, aux loisirs et aux sports. On voit entre autres naître La Roulotte, le Théâtre de verdure et le Jardin des merveilles, qui ont marqué l'imaginaire collectif.



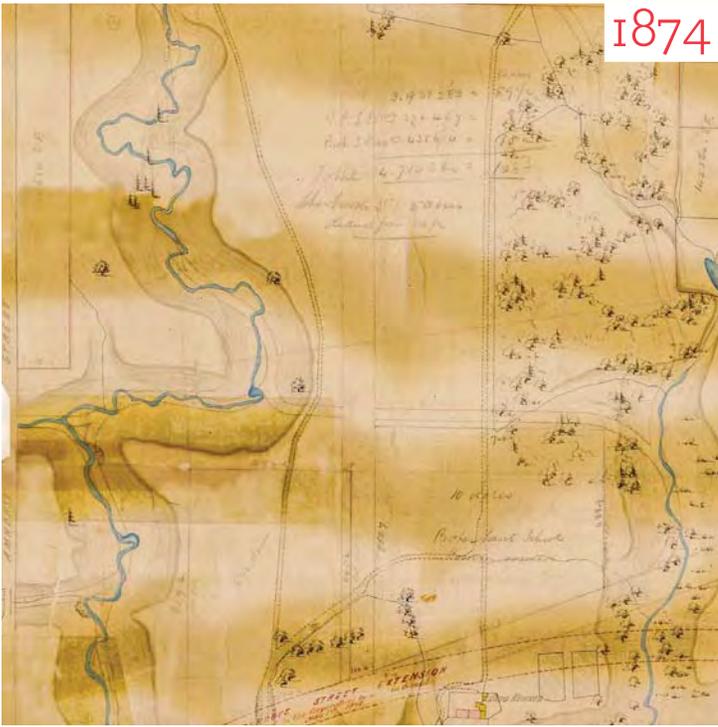
Spectacle d'otaries au Jardin des Merveilles, vers 1965.
En ligne, BAnQ, Fonds Armour Landry, P97,S1,D7558-7558
Le Jardin des Merveilles en hiver, vers 1968.
En ligne, BAnQ, Fonds Armour Landry, P97,S1,D7770-7770

4- Réinterprétation (1988-1997)

« Cette période constitue la dernière grande phase d'aménagement du parc qui depuis, est l'objet d'interventions ponctuelles sans planification d'ensemble. Cette phase d'aménagement, marquée par le travail de l'architecte paysagiste Gilles Roy. La mise en valeur de la relation entre le parc et la ville, et l'importance du cadre paysager guident les propositions d'aménagement (belvédère Léo-Ayotte et Leçons singulières volet 2, monument à Charles-de-Gaulle, allée formelle Nord-Est). Cette démarche, qualifiée d'historiciste et de postmoderniste, se traduit par une volonté de proposer des aménagements et des interventions respectant davantage le contexte et les références à l'histoire du parc.» (L'ENCLUME – Atelier de développement territorial (novembre 2015) Recherche documentaire préalable à l'intérêt patrimonial du parc La Fontaine, p. 20)

5- Période actuelle (1998-2016)

Depuis la fin des importants réaménagements des années '90, aucun projet d'aménagement n'a été réalisé. Les interventions dans le parc sont plutôt de l'ordre de l'entretien et sont réalisées à la pièce, selon les besoins. Néanmoins, l'animation culturelle du parc connaît un nouvel essor, grâce à la présence de l'Espace La Fontaine au Chalet-Restaurant.



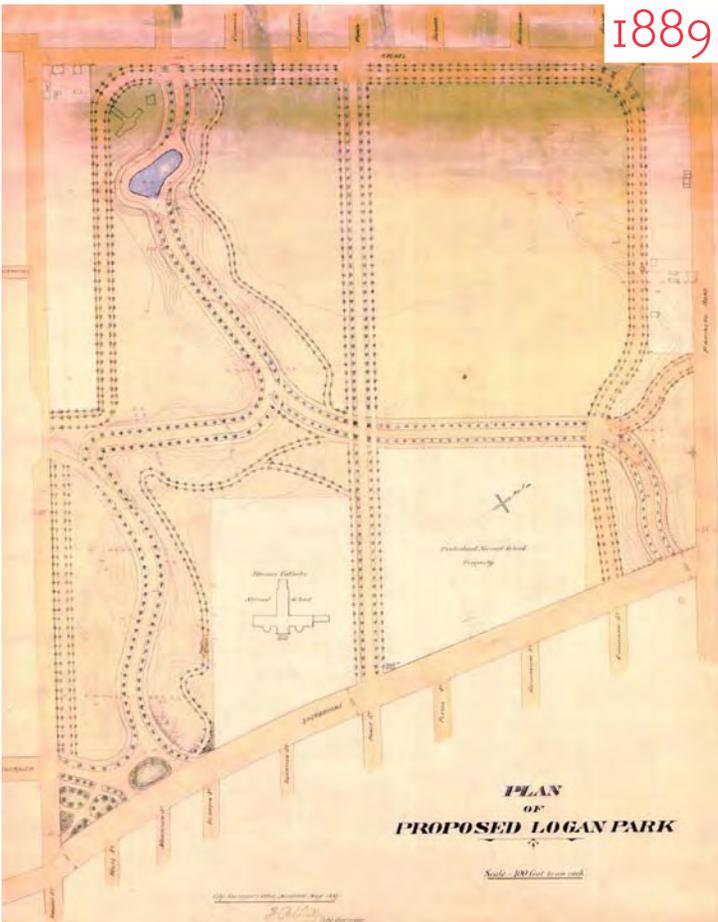
1874

Government Ground (Logan's Farm), City Surveyor's Office, 22 août 1874.
VM. Division de la géomatique. AP117694_L-8_JA



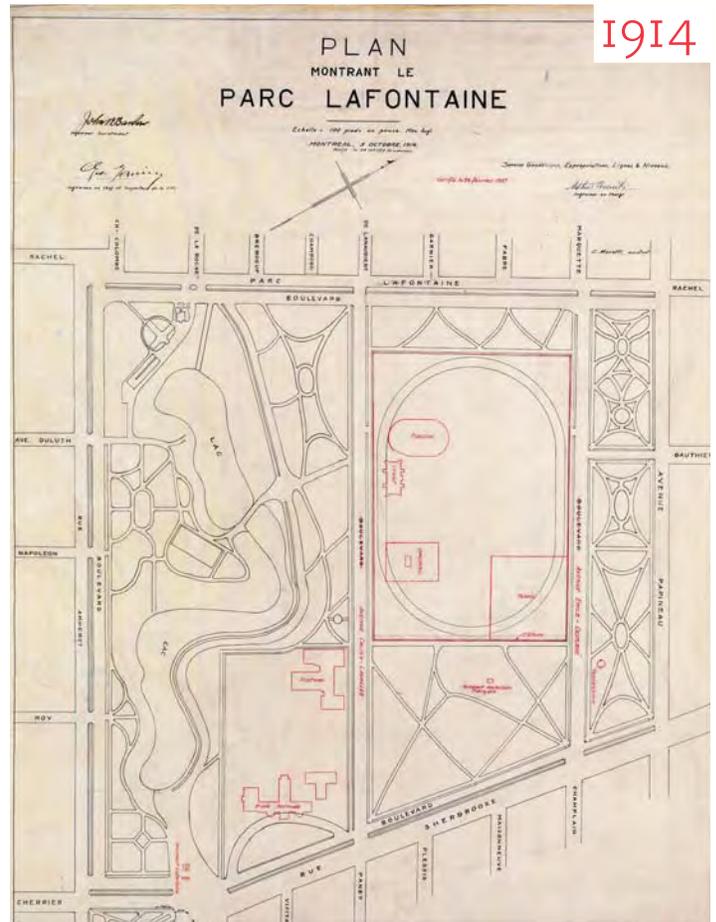
1898

Logan's Park Proposed Improvements, Percival W. St. George, juin 1898.
VM. Division de la géomatique. AP17630_L-16



1889

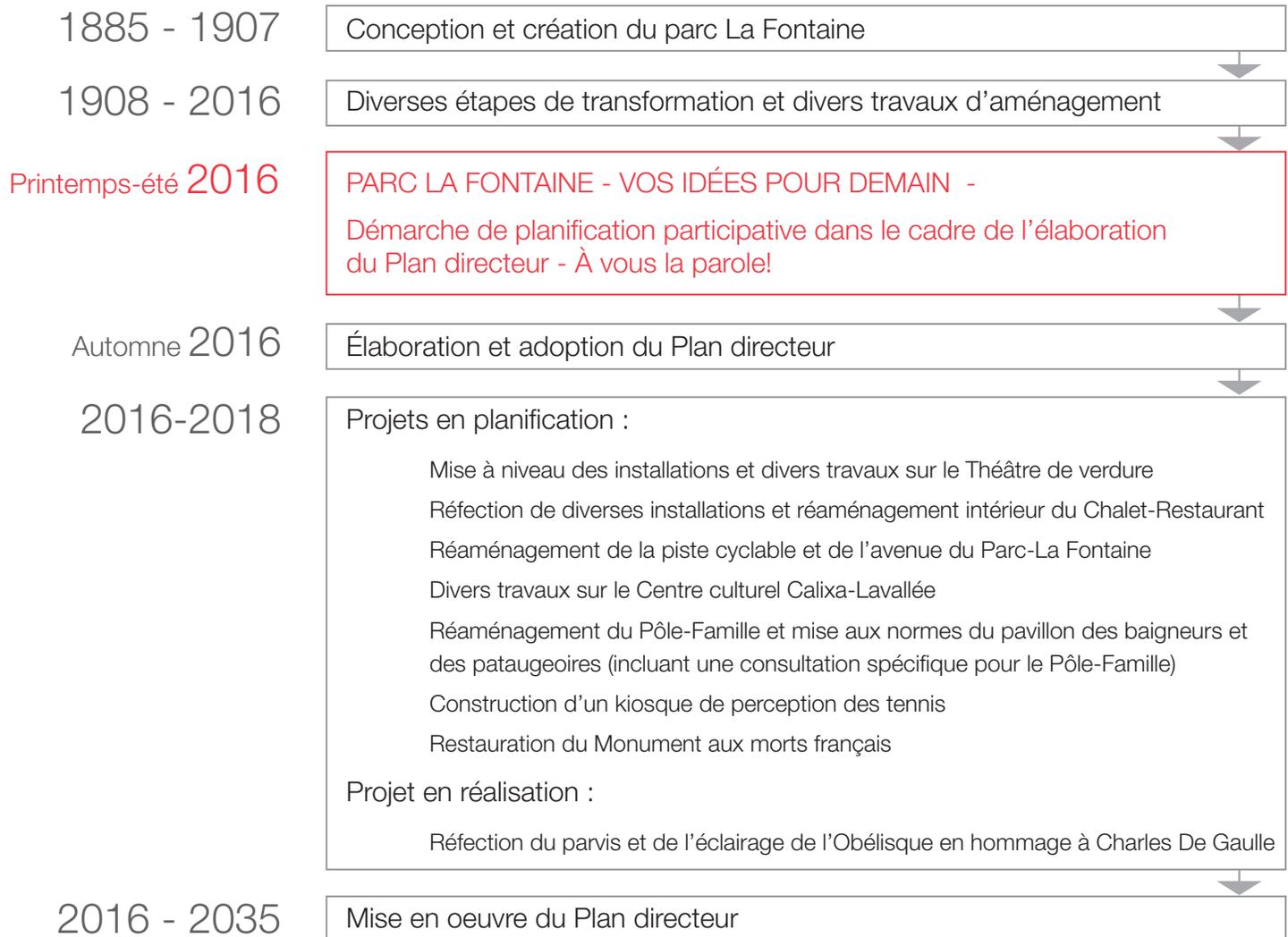
Plan of Proposed Logan Park, juin 1889.
VM. Division de la géomatique. AP17621_L-11_JA



1914

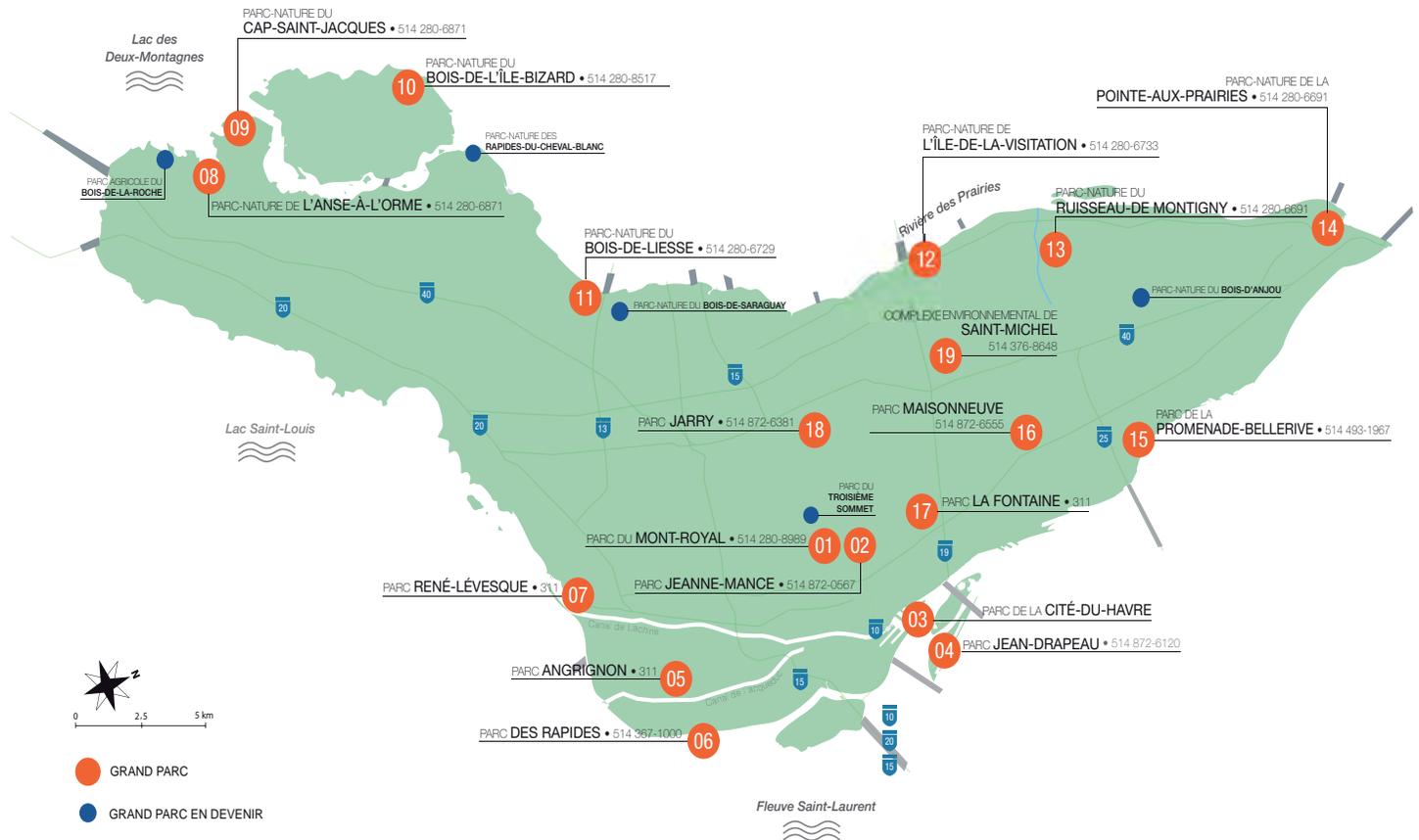
Plan montrant le parc Lafontaine, 5 octobre 1914/révisé le 24 octobre 1917/
vérifié le 26 février 1937 (en rouge). VM. Division de la géomatique. L.-19 Saint-Jacques.

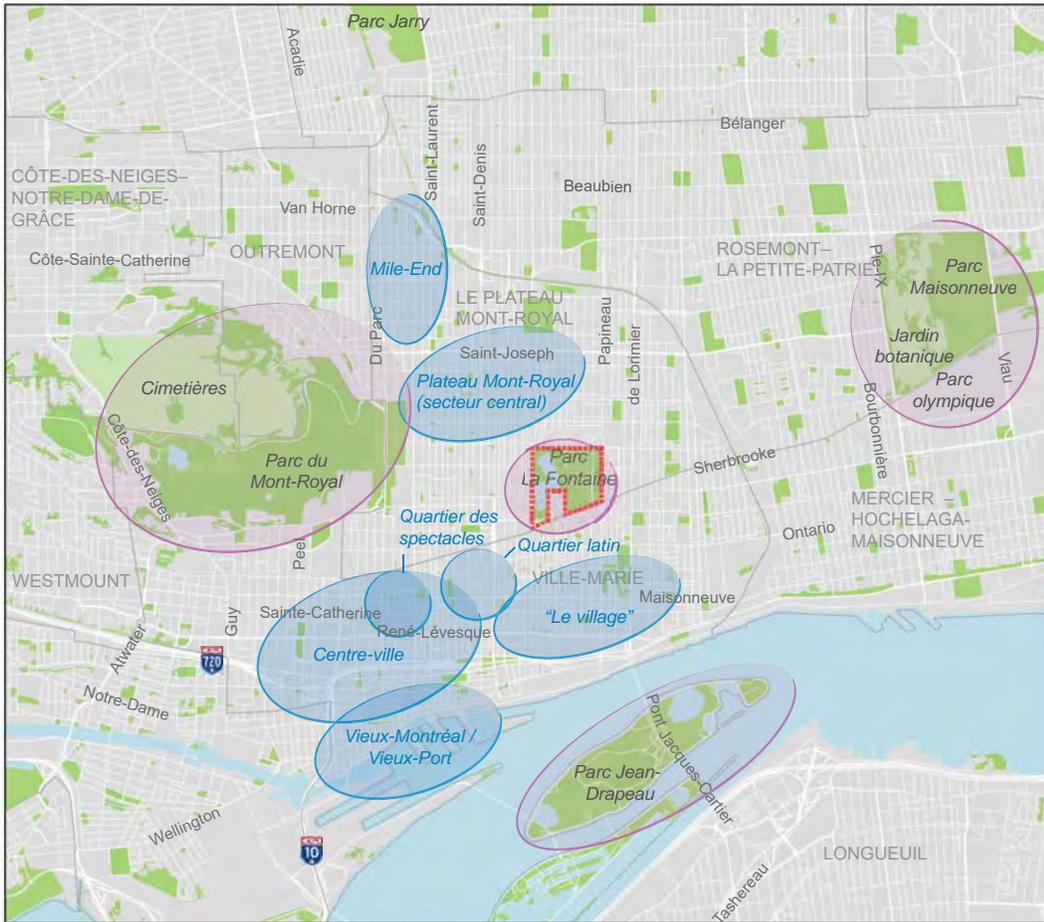
CHRONOLOGIE GÉNÉRALE D'AMÉNAGEMENT DU PARC LA FONTAINE



3 CONTEXTE ET COMPOSANTES DU PARC LA FONTAINE

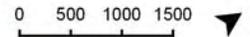
RÉSEAU DES GRANDS PARCS DE LA VILLE DE MONTRÉAL





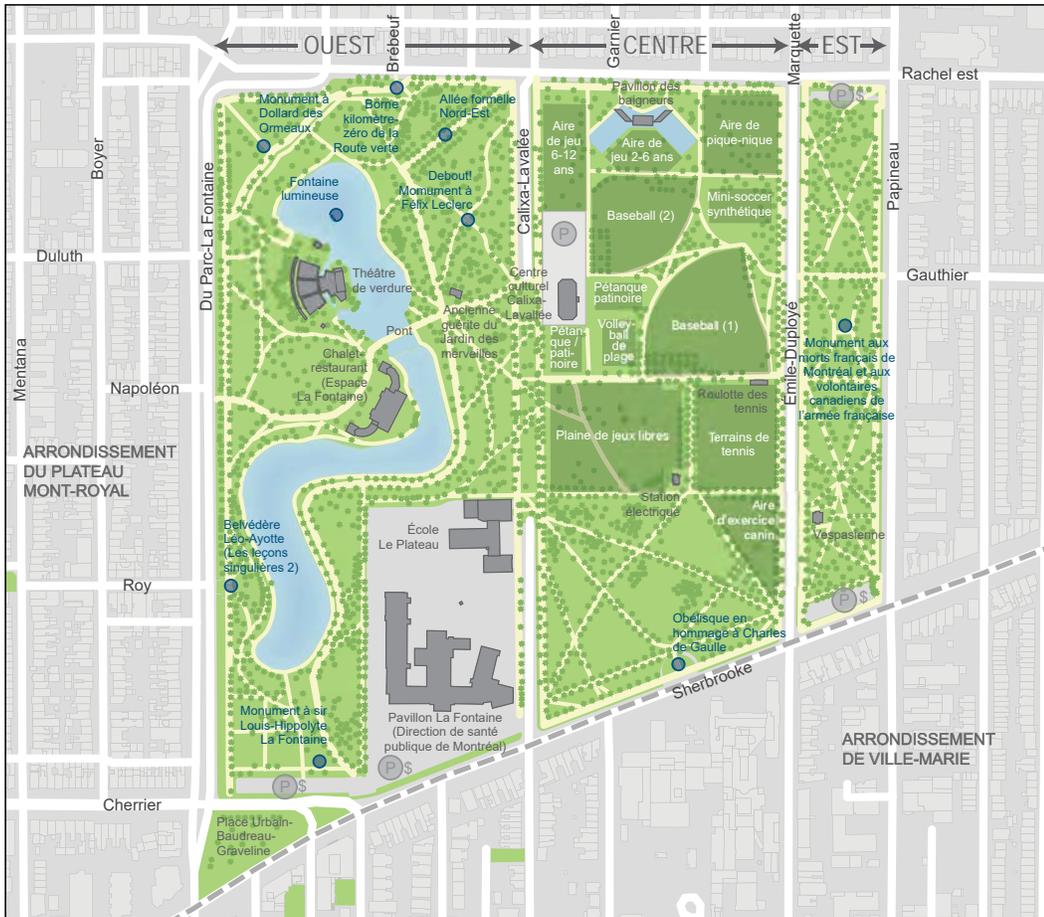
CONTEXTE URBAIN

- Parc d'arrondissement et grand parc
- Arrondissement
- Parc La Fontaine
- Secteur d'intérêt / Destination
- Réseau des grands parcs montréalais



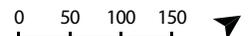
Source : Ville de Montréal
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

Carte produite : Janvier 2016



COMPOSANTES DU PARC LA FONTAINE

- Parc
- Terrain sportif
- Limite d'arrondissement
- Bâtiment
- Monument
- P Aire de stationnement



Source : Ville de Montréal, Bixi, STM.
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

Carte produite : Mars 2016



ZONES ET PRINCIPALES AMBIANCES DU PARC

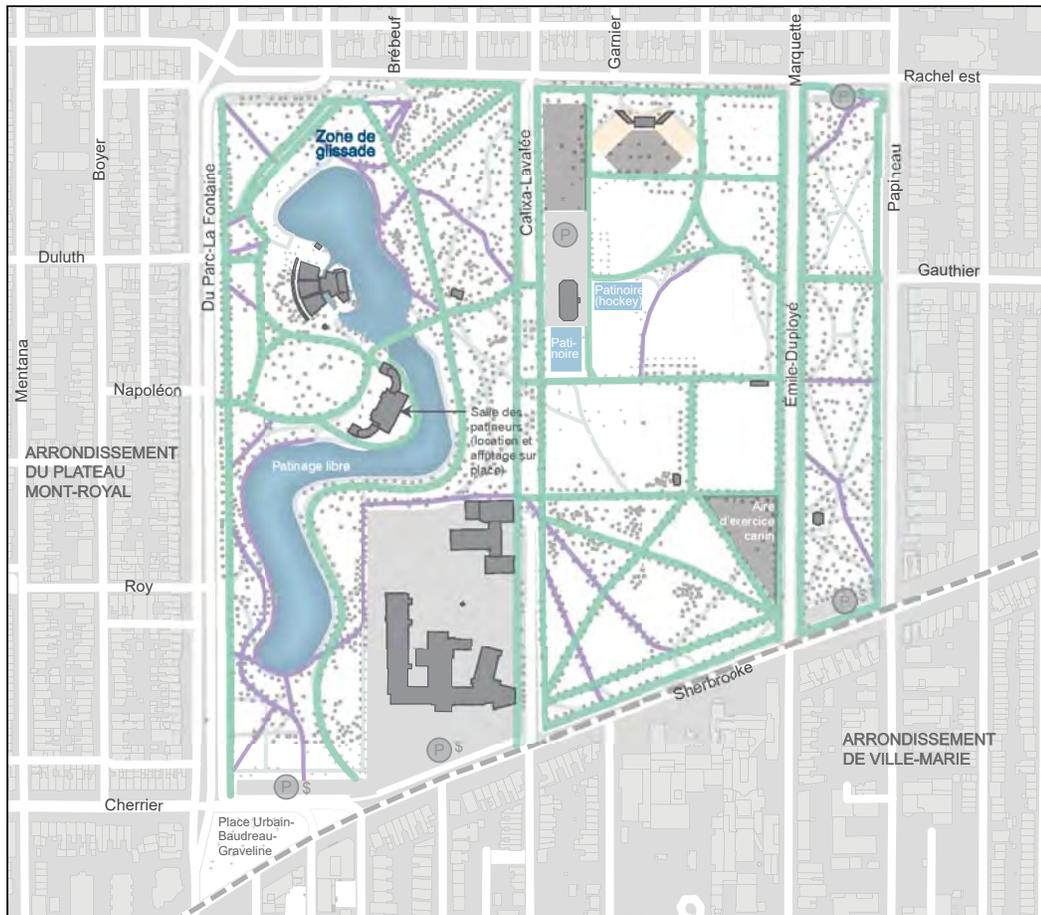
- Parc
- Limite d'arrondissement
- Bâtiment
- P Aire de stationnement
- Îlot ouest
- Îlot centre
- Îlot est



Source : Ville de Montréal, Bixi, STM.
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

Carte produite : Mars 2016

RAYSIDE | LABOSSIÈRE
Architecture Design Urbanisme **Montréal**



ACTIVITÉS HIVERNALES

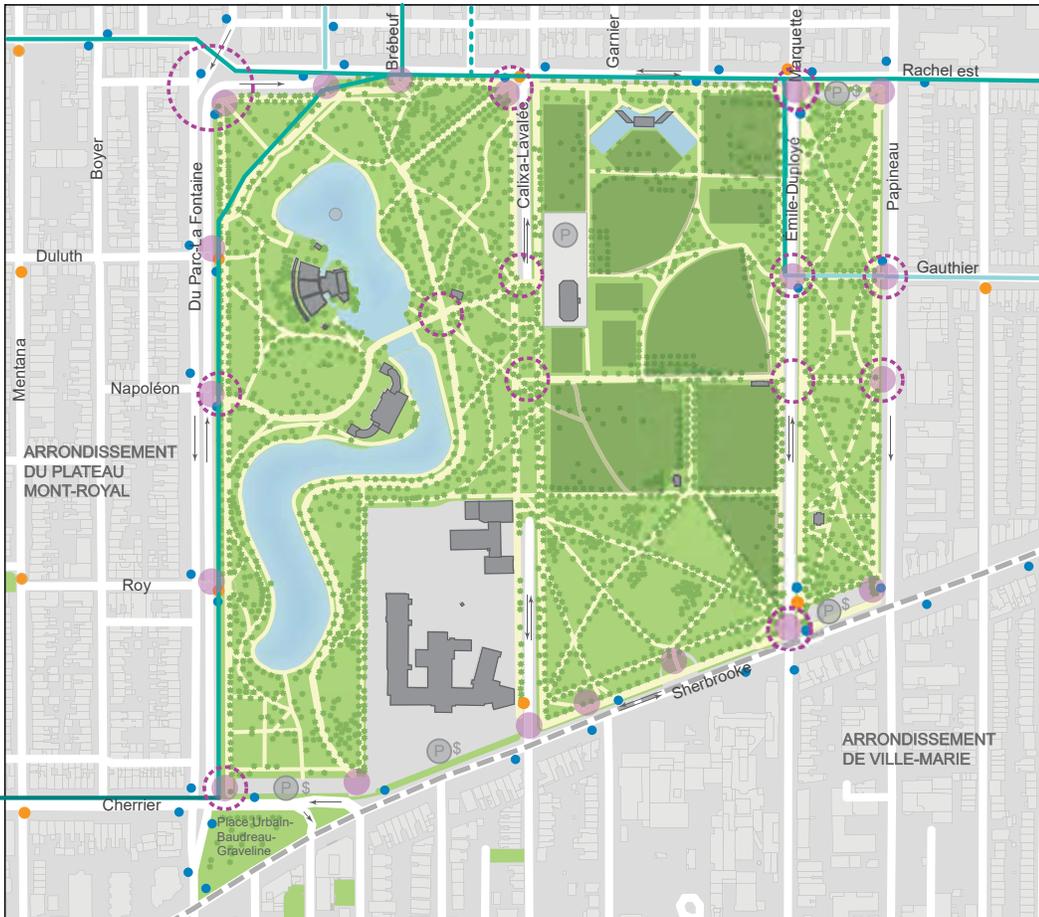
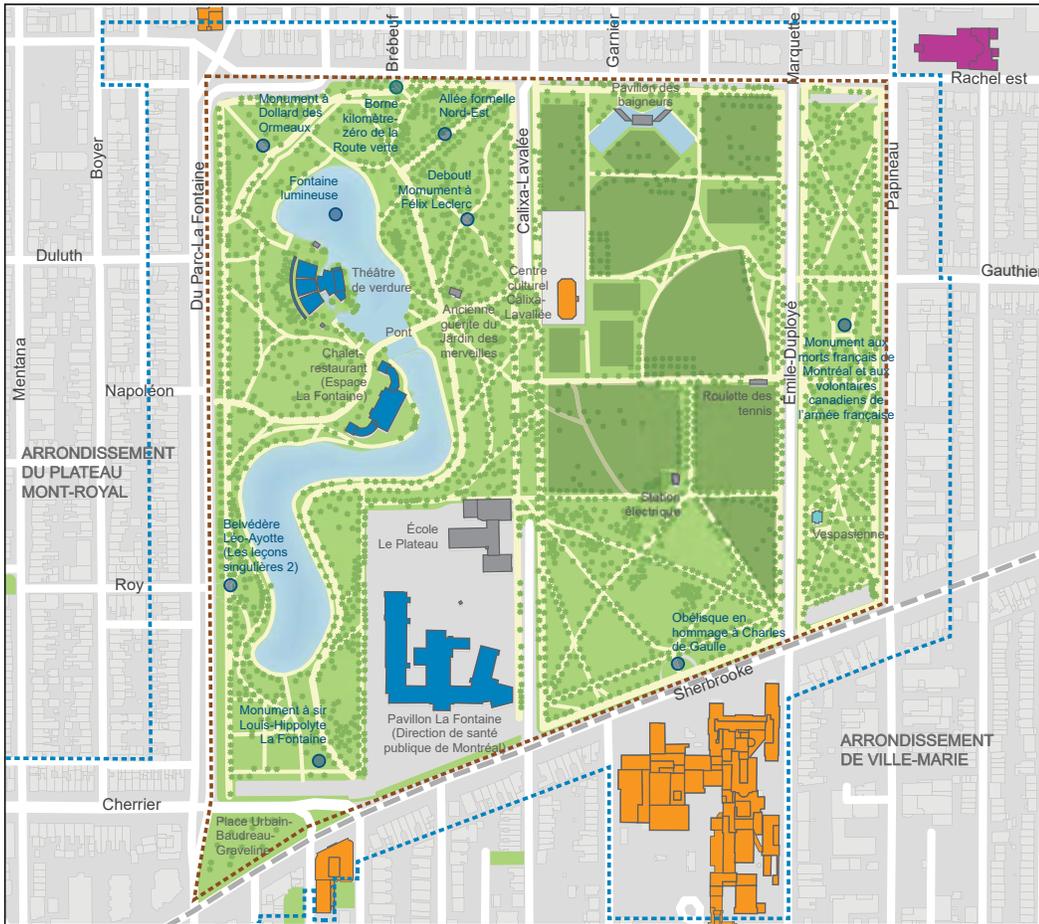
- Parc
- Patinoire
- Limite d'arrondissement
- Bâtiment
- P Aire de stationnement
- Sentier dénégé
- Sentier en neige battue (naturel)

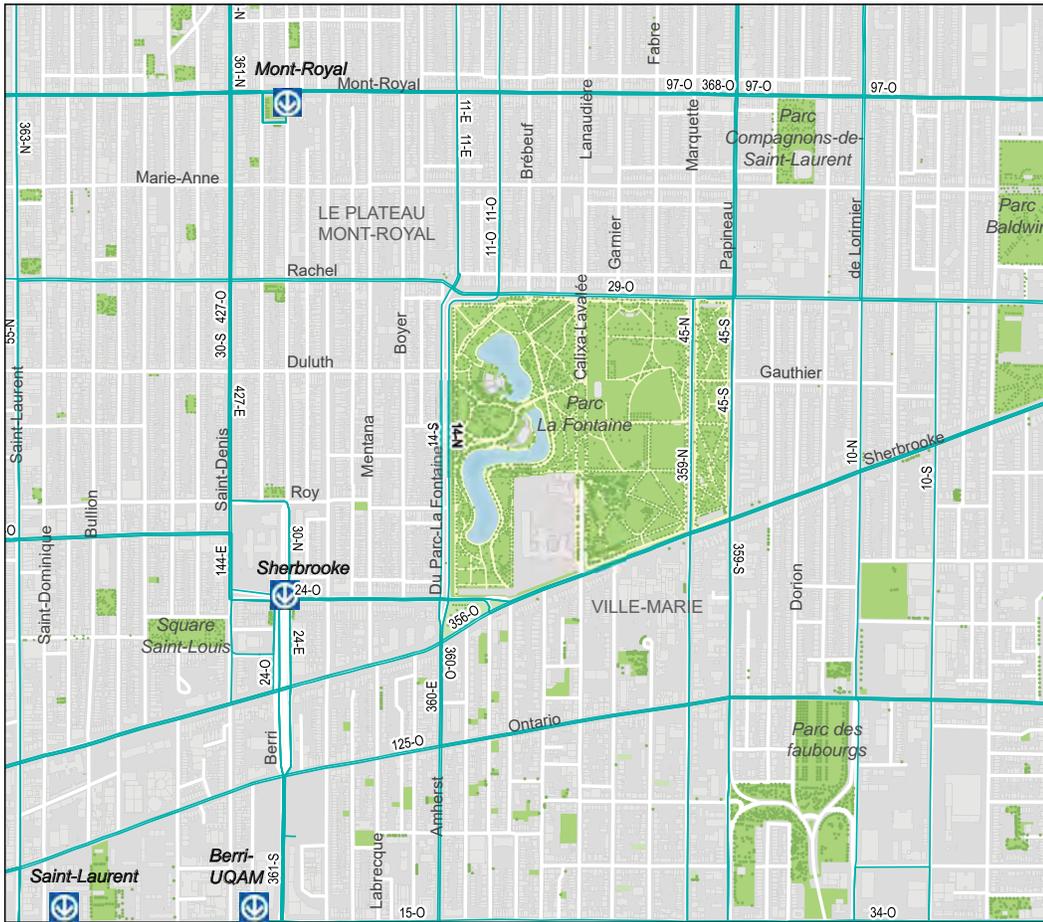


Source : Ville de Montréal, Bixi, STM.
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

Carte produite : Mars 2016

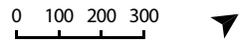
RAYSIDE | LABOSSIÈRE
Architecture Design Urbanisme **Montréal**





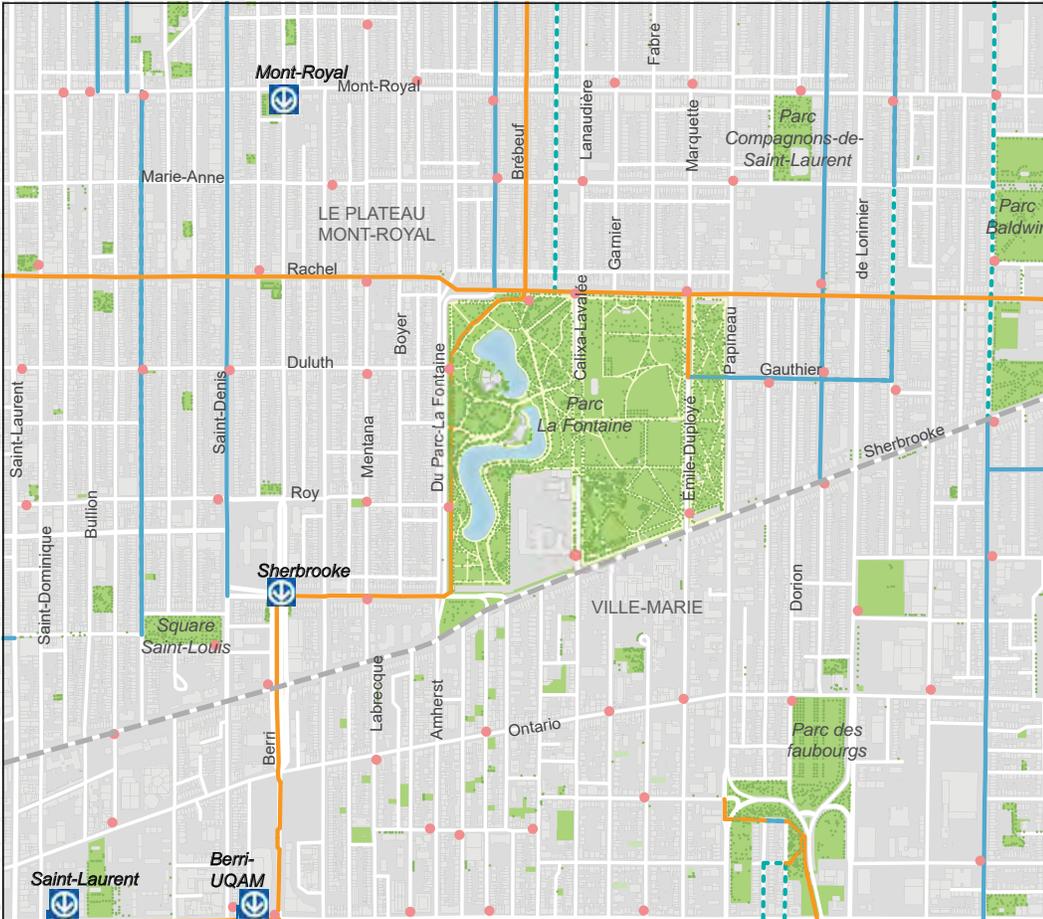
TRANSPORT COLLECTIF

- Autobus
- Parc



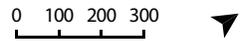
Source : Ville de Montréal, STM.
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

Carte produite : Mars 2016



RÉSEAU CYCLABLE

- - - Chaussée désignée
- Bande cyclable
- Piste cyclable
- Station de Bixi
- Parc
- Limite d'arrondissement



Source : Ville de Montréal, Bixi.
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

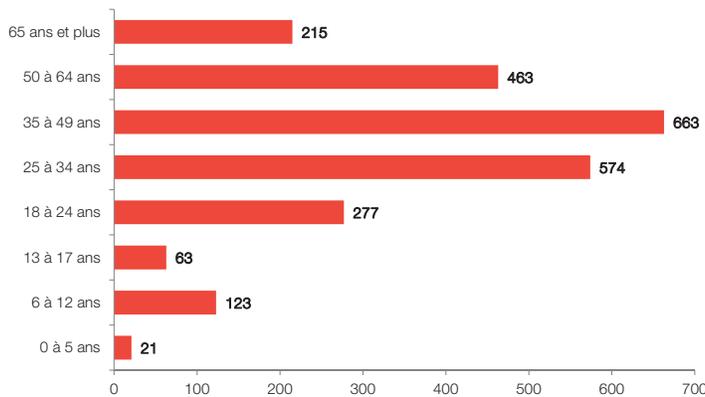
Carte produite : Mars 2016

4 RÉSULTATS DU SONDAGE EXPÉRIENTIEL DE 2015

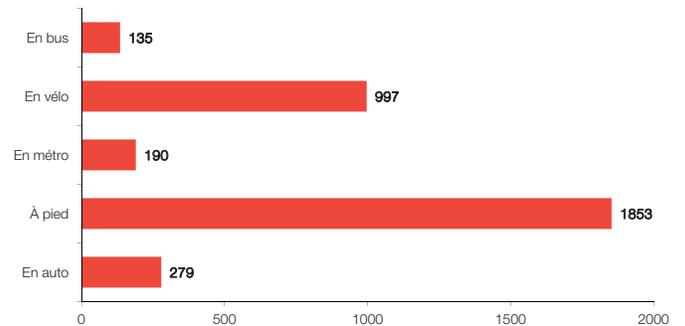
En septembre et octobre 2015, la Ville de Montréal est allée à la rencontre des citoyens dans le parc La Fontaine et a récolté différentes informations sur leur appréciation du parc, leur utilisation, leur profil d'utilisateur et leurs souhaits. Environ 7 460 usagers ont participé et de ceux-ci, 2 399 ont complété un sondage en ligne. Cinq thématiques ressortent des commentaires recueillis (des commentaires peuvent être lus dans le document, sur le site de la démarche):

- animation et activités (37%)
- aménagements (34%)
- entretien (10%)
- circulation, accessibilité et sécurité (4%)
- autres (15%)

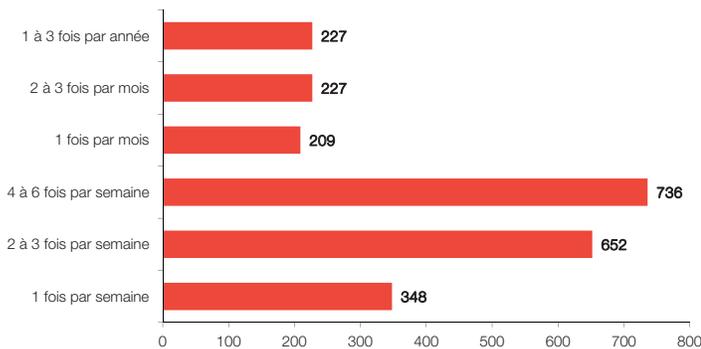
Groupe d'âge des répondants



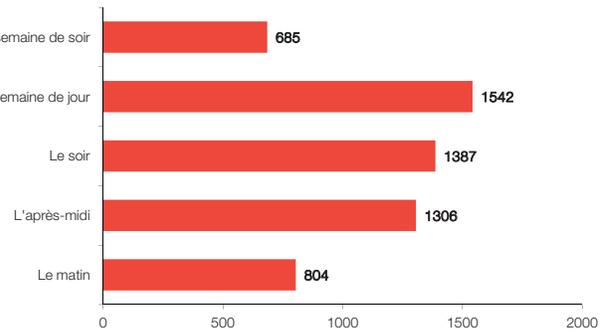
Je viens au parc...



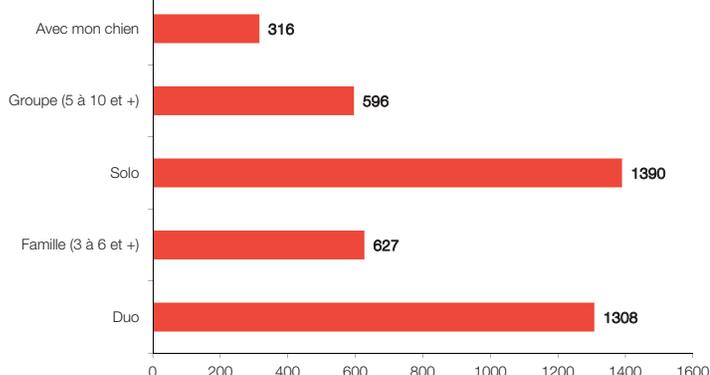
Le nombre de fois que je visite le parc



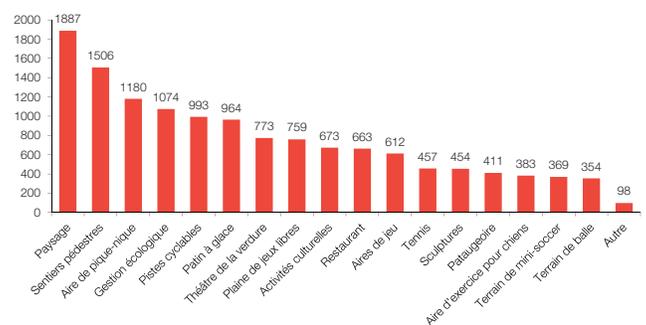
Je viens au parc...



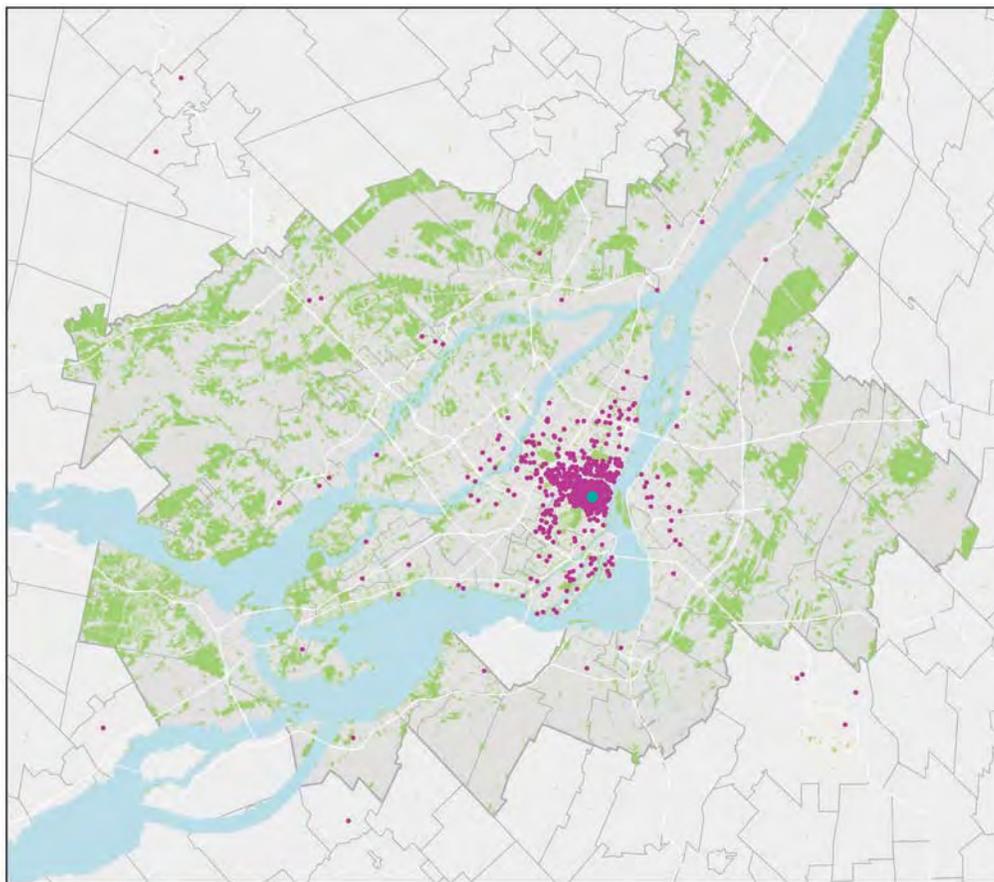
Je vais au parc avec...



Ce que j'aime de mon parc



PROVENANCE DES RÉPONDANTS AU SONDAGE - ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE



PROVENANCE DES RÉPONDANTS AU SONDAGE, AUTOMNE 2015

- Répondant au sondage
- Espace vert
- Communauté métropolitaine de Montréal
- Municipalité
- Parc La Fontaine

0 5000 10000

Source : Ville de Montréal
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec, OpenStreetMap

Carte produite : Mars 2016

RAYSIDE | LABOSSIÈRE **Montréal**
Architecture Design Urbaine

PROVENANCE DES RÉPONDANTS AU SONDAGE - ÉCHELLE LOCALE



5 SIX THÈMES À APPROFONDIR

1 / L'Identité du parc

Les Montréalais sont attachés au parc La Fontaine, pour de nombreuses raisons, tant personnelles que collectives. Situé en plein cœur de la ville, il anime notre quotidien ou nous accueille le temps d'un événement, d'une activité, d'une visite.

ALORS...

Que vous inspire ou vous rappelle le parc La Fontaine?

Que symbolise le parc La Fontaine pour les Montréalais?

Qu'est-ce qui le définit, le rend unique?

Pour vous, le parc La Fontaine est-il plutôt un grand parc métropolitain ou un parc de quartier?

Quel est le lien entre son passé, son présent et son futur?

Qui le fréquentera dans vingt ans?

Qu'est-ce qu'un parc urbain au XXI^e siècle?

Est-ce que le parc La Fontaine se définit comme un lieu patrimonial?



2 / Les différents usages

Le parc est à la fois un lieu de détente et de contemplation, un lieu d'activités sportives, un lieu d'activités familiales, un espace culturel et un lieu de transit pour ceux qui le traversent de différentes façons. Cette polyvalence est certainement un atout pour la grande fréquentation du parc. De plus, parce qu'il se situe au cœur de la ville et parce qu'il est d'envergure montréalaise, le parc La Fontaine est ponctuellement l'hôte de quelques grands événements, comme le Marathon de Montréal.

ALORS...

Comment concilier ces différents usages?

Le parc est-il fréquenté à son plein potentiel durant les quatre saisons?

Comment concilier l'animation et la quiétude dans le parc?

Est-ce que l'intensité de l'animation du parc est suffisante? Trop importante?

Voulons-nous un parc plus dynamique, une plaque tournante culturelle et événementielle ou souhaitons-nous un parc plus calme?

Est-ce que le parc devrait accueillir plus de grands événements? Moins?



3 / Les aménagements, les bâtiments et les équipements sportifs et de loisirs



Parce qu'il a beaucoup évolué au fil du temps, le parc La Fontaine comprend des aménagements, des bâtiments et des équipements sportifs issus de différentes époques, de différents courants et de différents styles. Certains éléments revêtent par ailleurs une importance particulière dans l'imaginaire des Montréalais ou sont des témoins patrimoniaux importants. L'état, l'utilisation et la signification des composantes du parc ont également évolué dans le temps et la question de leur pertinence, de leur maintien, de leur mise en valeur ou de leur transformation se pose aujourd'hui.

ALORS...



Y a-t-il selon vous des changements majeurs à apporter à l'aménagement du parc?

Manque-t-il quelque chose au parc pour pleinement en profiter?

Est-ce que les terrains de sport sont sous-utilisés, sur-utilisés? Et les zones gazonnées?

Doit-on songer à aménager des espaces pour de nouvelles pratiques sportives, de détente, et de loisirs?

Quel rôle jouent les bâtiments dans le parc? Sont-ils utilisés à leur plein potentiel? Sont-ils bien mis en valeur?

Pour tout nouveau bâtiment (reconstruction ou ajout), devrions-nous privilégier une approche d'insertion discrète ou une architecture plus spectaculaire qui se distingue des bâtiments existants?

Quel est le lien entre la partie est du parc (à l'est de l'avenue Émile-Duployé) et le reste du parc? Comment pourrait-on augmenter la fréquentation de cet espace?

Vous sentez-vous en sécurité dans le parc? Pourquoi?



4 / Les arts et la culture



Le caractère culturel du parc La Fontaine le distingue des autres grands parcs montréalais et fait partie de son histoire. De nombreuses œuvres d'art et monuments ornent le parc La Fontaine de façon permanente et façonnent son identité. Par ailleurs, le Théâtre de verdure est assurément l'un des éléments les plus symboliques du parc et attire des milliers de gens chaque année. De plus, l'arrivée de l'organisme Espace La Fontaine au chalet-restaurant renforce le rôle du parc comme lieu de diffusion culturelle.

ALORS...

Est-ce que la programmation culturelle est satisfaisante?

Préférons-nous des spectacles plus intimistes ou à plus grand déploiement?

Les œuvres d'art et les monuments sont-ils suffisamment mis en valeur, expliquées aux passants?

Souhaitons-nous bonifier le nombre d'œuvres d'art ou le parc en est-il saturé?

Souhaitons-nous faire de la place à l'art éphémère / temporaire ou à d'autres types d'art?

Que devrions-nous faire du Théâtre de verdure qui nous est si cher? Le réhabiliter sans le modifier? Le transformer?



5 / Les déplacements et les accès

Le parc La Fontaine est situé en plein cœur de la ville, à la jonction de quartiers denses en population, en emplois et en institutions importantes. Il est à la fois un lieu de convergence et un lieu de transit. On s'y rend, on le traverse, on le contourne, en marchant, à la course, à vélo, en automobile ou en autobus. Or la cohabitation de ces modes de déplacement peut engendrer un certain nombre de conflits et rendre les accès difficiles.

ALORS...

Quelles zones sont les plus problématiques ou dangereuses à pied, à vélo?

Comment peut-on faciliter la cohabitation entre cyclistes, piétons et coureurs?

Est-ce que les entrées du parc sont suffisamment visibles et sécuritaires?

Est-ce qu'une meilleure signalisation pourrait contribuer à rendre les déplacements plus fluides?

Est-ce que les sentiers sont adaptés aux besoins et est-ce que les trajets sont adéquats?

Comment peut-on réaménager l'avenue du Parc La Fontaine pour contribuer à améliorer l'accès au parc tout en offrant un espace sécuritaire pour les cyclistes?

Devrait-on repenser les rues Calixa-Lavallée et Émile-Duployer?

Y a-t-il trop ou trop peu de stationnements? Est-ce que leur localisation est adéquate?



6 / La biodiversité

Le parc La Fontaine est sans contredit une oasis de verdure au cœur de la ville. C'est un lieu où la biodiversité contribue à la beauté des paysages.

ALORS...

Comment faire en sorte que les nombreuses activités humaines n'aient pas un impact négatif sur le milieu?

Comment doit-on envisager le remplacement des arbres matures vieillissants? En conservant les mêmes essences?

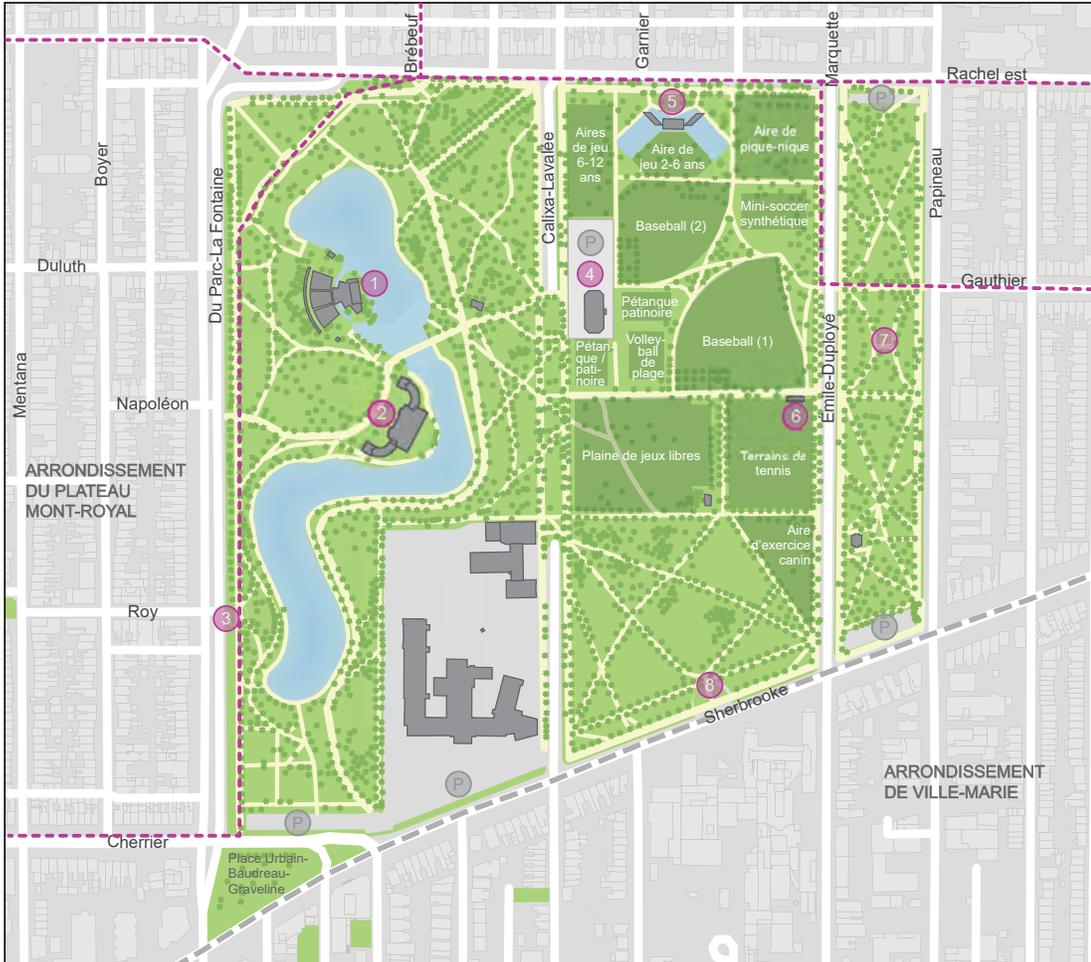
Devrions-nous apporter des changements aux étangs?

Est-ce que le parc devrait favoriser la présence animale?

Quelle est la place de la nature dans un parc urbain?



6 PROJETS EN COURS DE PLANIFICATION ET EN RÉALISATION

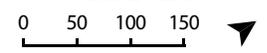


PROJETS EN PLANIFICATION ET EN RÉALISATION

- Parc
- Limite d'arrondissement
- Piste cyclable
- P Aire de stationnement

- Projets en planification:**
- 1 Mise à niveau des installations et divers travaux sur le Théâtre de verdure
 - 2 Réfection de diverses installations et réaménagement intérieur du Chalet-Restaurant
 - 3 Réaménagement de la piste cyclable et de l'avenue du Parc-La Fontaine (bande riveraine)
 - 4 Divers travaux sur le centre culturel Calixa-Lavallée
 - 5 Pôle-Famille: réaménagement des aires de jeux, de pique-nique et mise aux normes du pavillon des baigneurs et des installations aquatiques
 - 6 Construction d'un kiosque de perception pour les tennis
 - 7 Restauration du Monument aux morts français

- Projet en réalisation:**
- 8 Réfection du parvis et de l'éclairage de l'obélisque en hommage à Charles-de-Gaulle



Source : Ville de Montréal, Bixi, STM.
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

Carte produite : Mars 2016

Montréal 

realisonsmtl.ca/parclafontaine.ca

ANNEXE 3
Rencontre d'information

PARC LA FONTAINE

Vos idées pour demain



Rencontre d'information sur la démarche de consultation citoyenne
Le mardi 26 avril 2016

Une démarche présentée par:

Montréal 

en collaboration avec:

RAYSIDE | LABOSSIÈRE
Architecture Design Urbanisme

INSTITUT DU **in**
NOUVEAU MONDE

/ Les animateurs de la démarche

Une démarche menée par

Montréal 

En collaboration avec

RAYSIDE | LABOSSIÈRE
Architecture Design Urbanisme

INSTITUT DU **in**
NOUVEAU MONDE



/ Déroulement de la rencontre

1. Mot de bienvenue et présentation des animateurs de la démarche
2. Mot de M. Réal Ménard - membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, responsable du développement durable, de l'environnement, des grands parcs et des espaces verts
3. Mot de M. Luc Ferrandez - maire de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal
4. Mot de M. Mario Masson - chef de section, planification et contrôle des projets, SGPVMR
5. Présentation générale sur le parc La Fontaine et des grandes étapes de la démarche participative - Rayside Labossière et Institut du Nouveau Monde
6. Présentation de Mme Denise Caron, L'ENCLUME Atelier de développement territorial
7. Présentation de M. Dinu Bumbaru - Héritage Montréal
8. Période de questions et d'échanges
9. Suites et mot de la fin

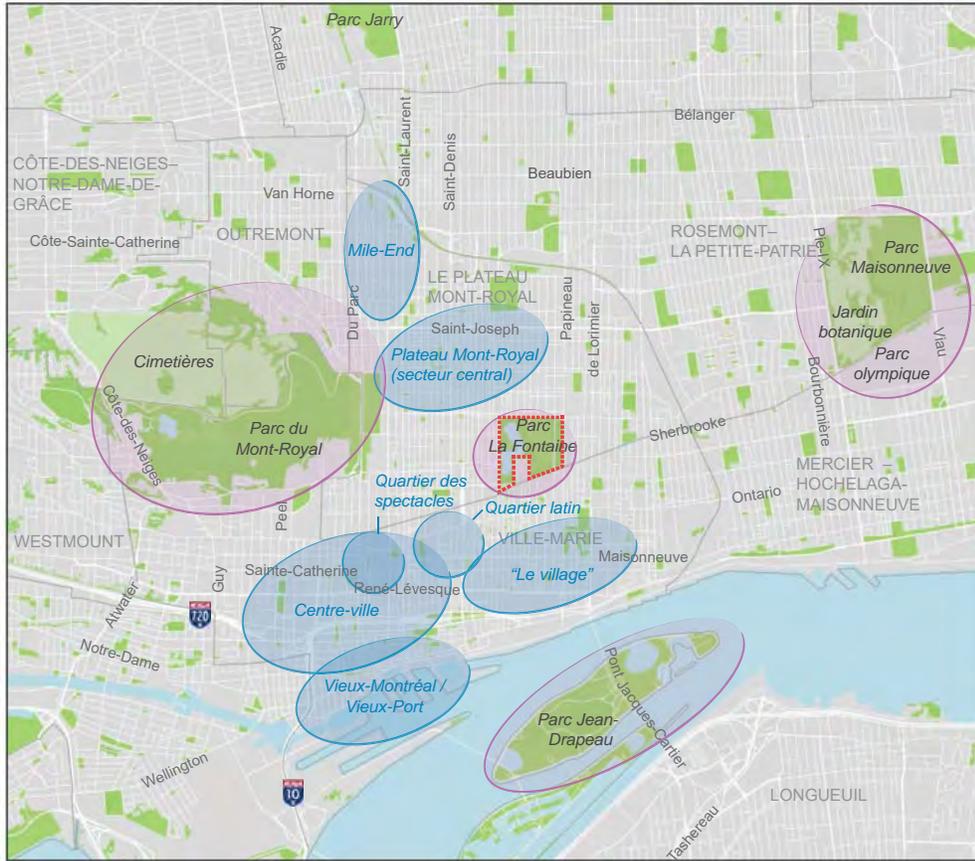


/ Le parc La Fontaine

- + Un grand parc urbain qui comporte également une dimension locale
- + Un lieu qui s'est constamment transformé au fil du temps
- + Un parc aux multiples usages et aux multiples ambiances
- + Un parc qui comprend des éléments de valeur exceptionnelle
- + Un lieu hautement identitaire pour les Montréalais-es
- + Un parc qui fait face à de nombreux défis pour l'avenir

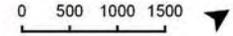
/ Réseau des grands parcs de la Ville de Montréal





CONTEXTE URBAIN

- Parc d'arrondissement et grand parc
- Arrondissement
- Parc La Fontaine
- Secteur d'intérêt / Destination
- Réseau des grands parcs montréalais



Source : Ville de Montréal
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

Carte produite : Janvier 2016



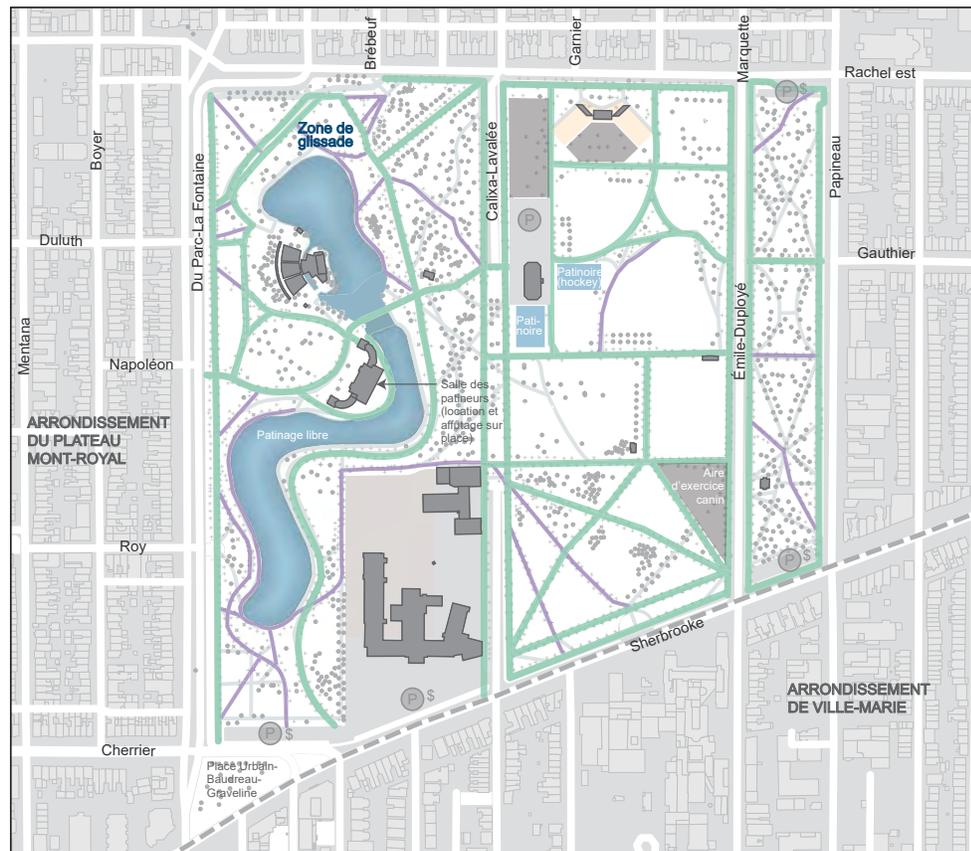
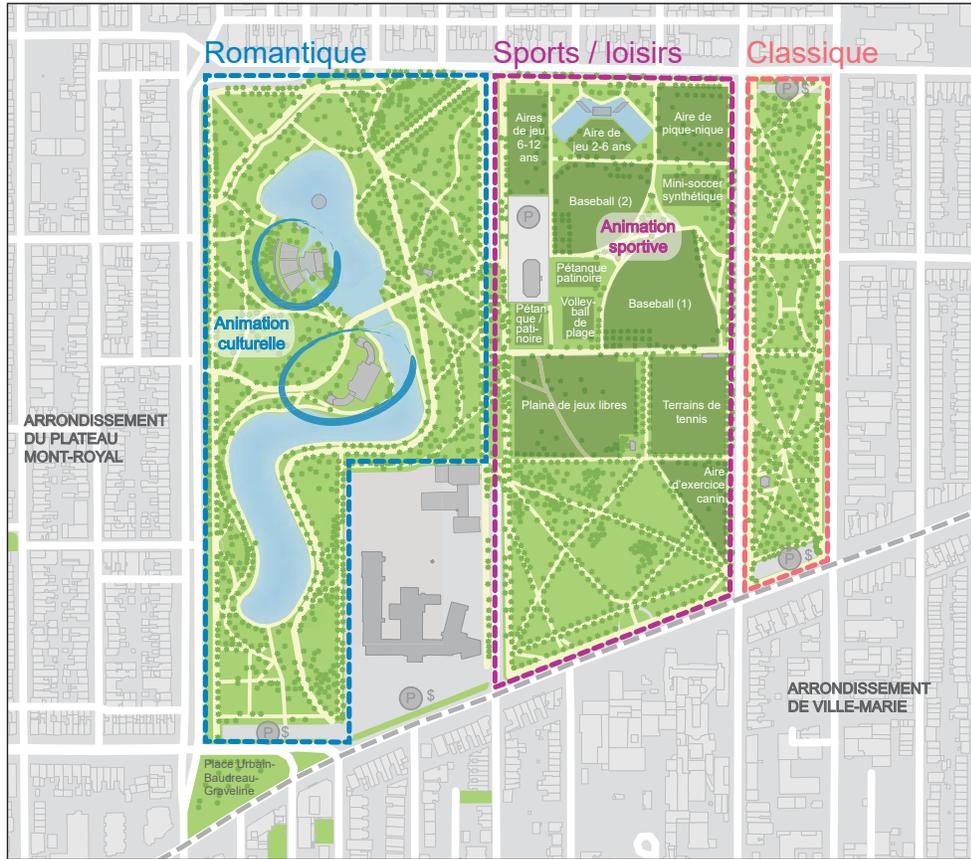
COMPOSANTES DU PARC LA FONTAINE

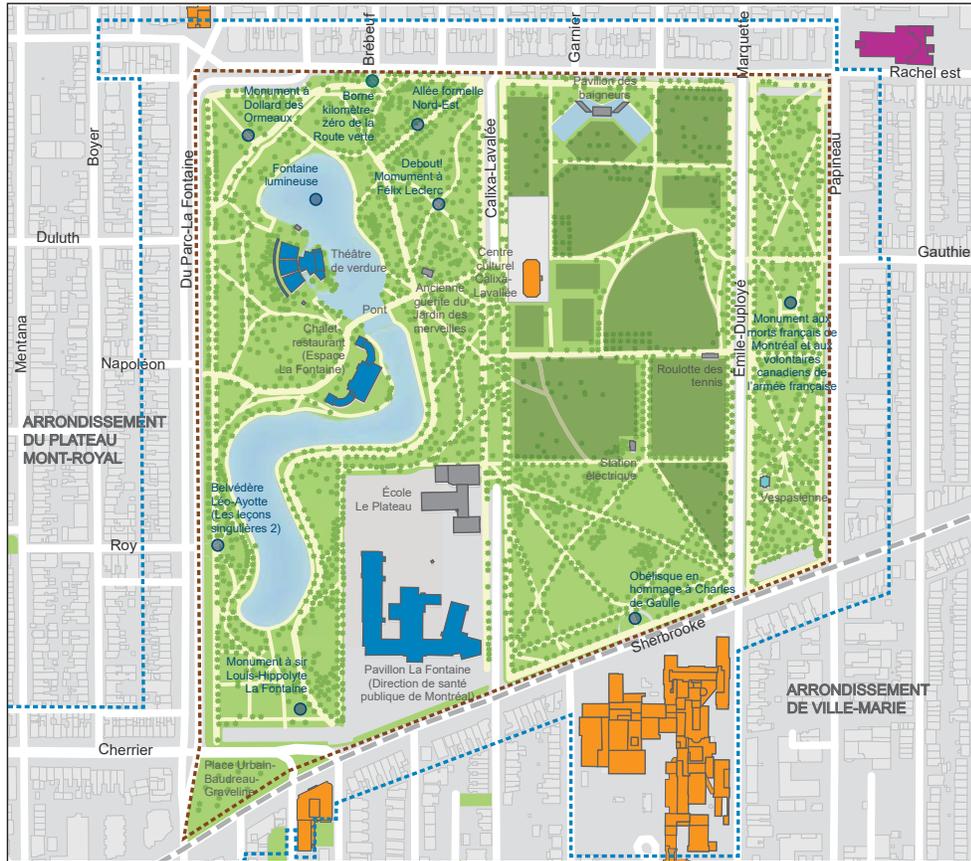
- Parc
- Terrain sportif
- Limite d'arrondissement
- Bâtiment
- Monument
- Aire de stationnement

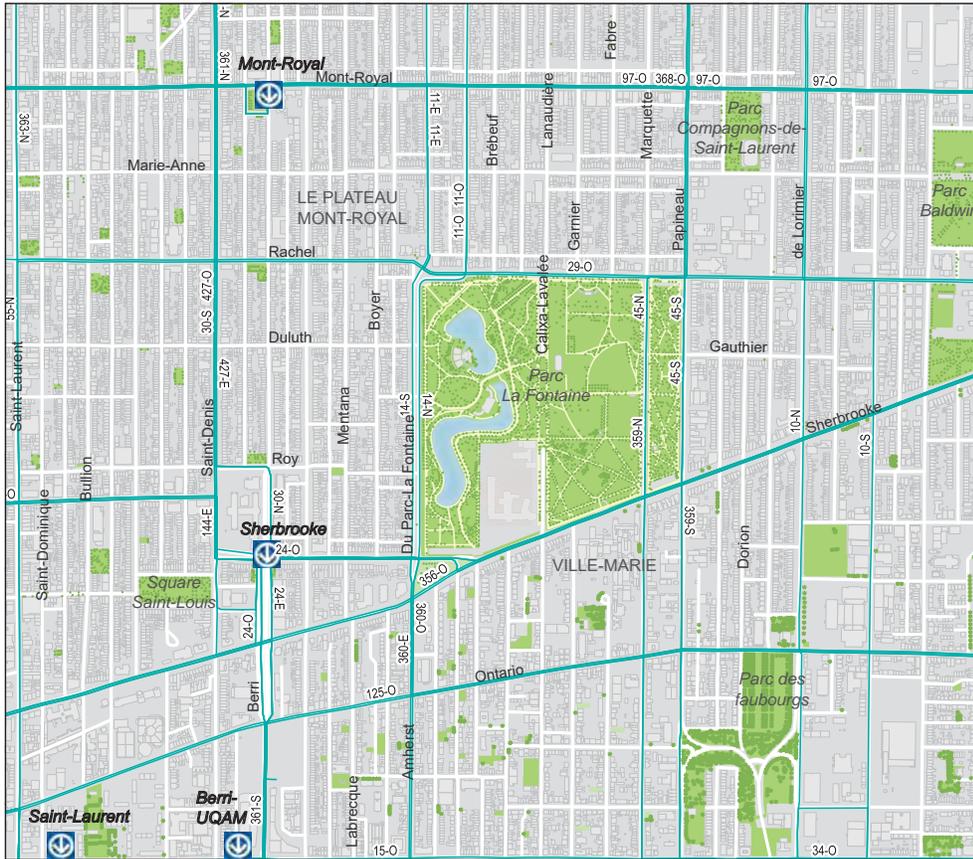


Source : Ville de Montréal, Bixi, STM.
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

Carte produite : Mars 2016

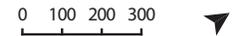






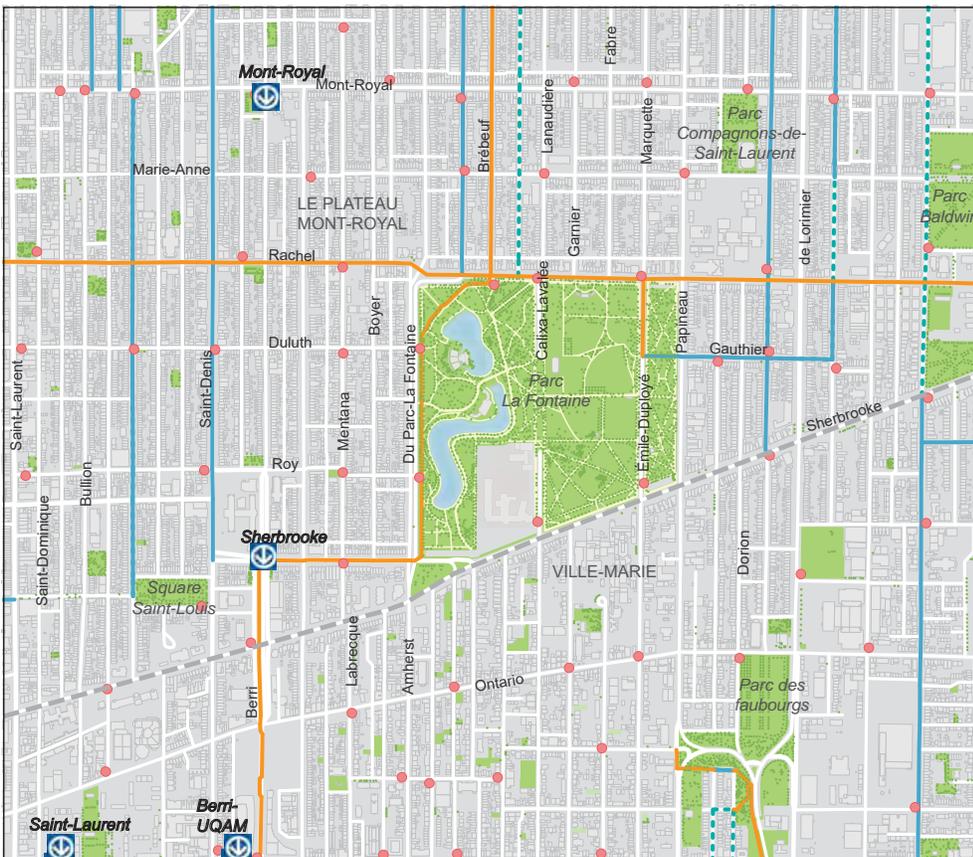
TRANSPORT COLLECTIF

- Autobus
- Parc



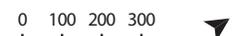
Source : Ville de Montréal, STM.
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

Carte produite : Mars 2016



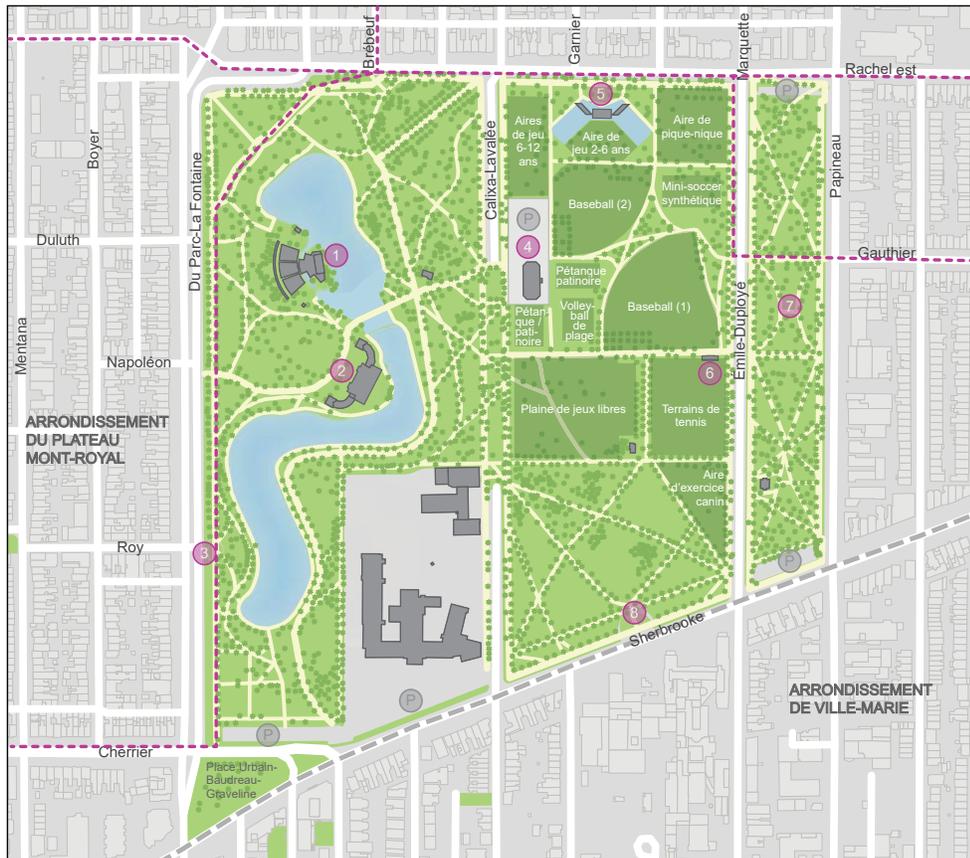
RÉSEAU CYCLABLE

- - - Chaussée désignée
- Bande cyclable
- Piste cyclable
- Station de Bixi
- Parc
- Limite d'arrondissement



Source : Ville de Montréal, Bixi.
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

Carte produite : Mars 2016



**PROJETS EN
PLANIFICATION ET
EN RÉALISATION**

- Parc
- Limite d'arrondissement
- Piste cyclable
- P Aire de stationnement

Projets en planification:

- 1 Mise à niveau des installations et divers travaux sur le Théâtre de verdure
- 2 Réfection de diverses installations et réaménagement intérieur du Chalet-Restaurant
- 3 Réaménagement de la piste cyclable et de l'avenue du Parc-La Fontaine (bande riveraine)
- 4 Divers travaux sur le centre culturel Calixa-Lavallée
- 5 Pôle-Famille: réaménagement des aires de jeux, de pique-nique et mise aux normes du pavillon des baigneurs et des installations aquatiques
- 6 Construction d'un kiosque de perception pour les tennis
- 7 Restauration du Monument aux morts français

Projet en réalisation:

- 8 Réfection du parvis et de l'éclairage de l'obélisque en hommage à Charles-de-Gaulle

0 50 100 150

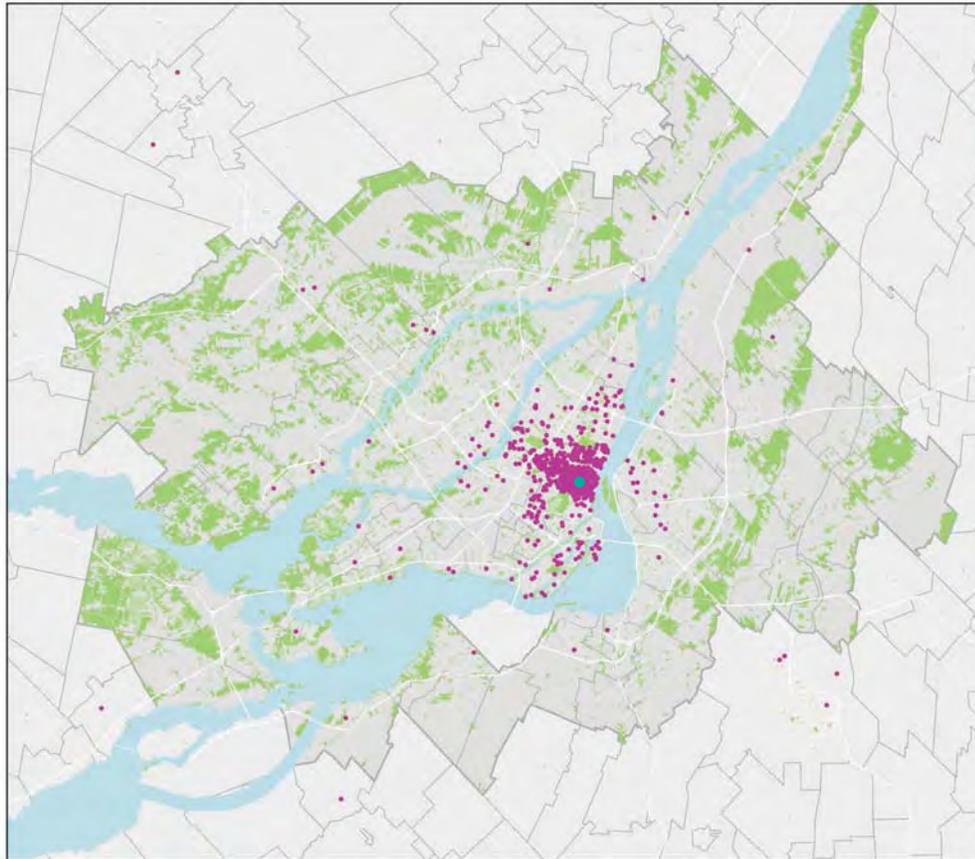
Source : Ville de Montréal, Bixi, STM.
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

Carte produite : Mars 2016

RAYSIDE | LABOSSIÈRE
Architecture Design Urbanisme **Montréal**

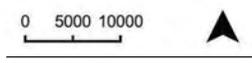
/ Résultats du sondage expérientiel de l'automne 2015

- + Environ 7 460 personnes ont participé
- + 2 399 sondages complétés
- + Près de 1 500 participants ont laissé des commentaires
- + 5 thématiques ressortent des commentaires recueillis:
 - animation et activités (37%)
 - aménagements (34%)
 - entretien (10%)
 - circulation, accessibilité et sécurité (4%)
 - autres (15%)



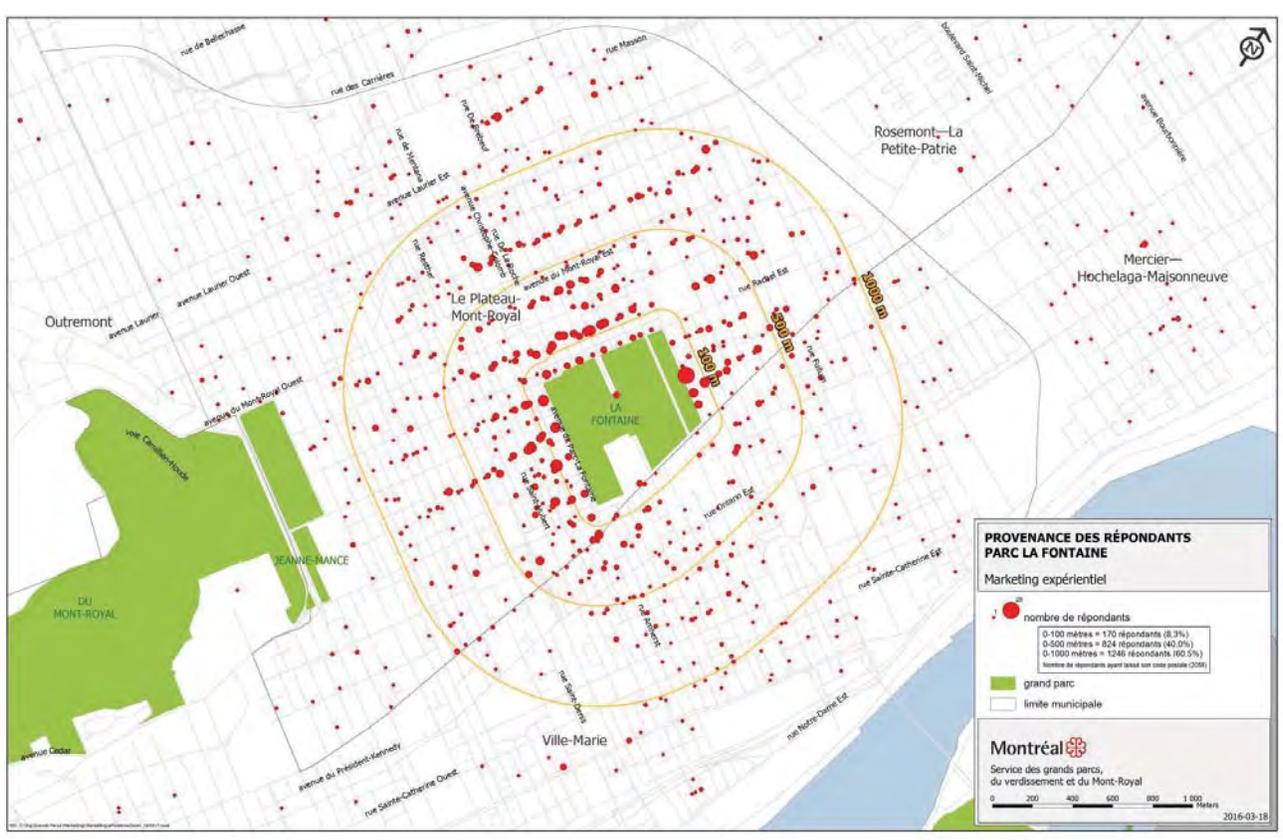
PROVENANCE DES RÉPONDANTS AU SONDAGE, AUTOMNE 2015

- Répondant au sondage
- Espace vert
- Communauté métropolitaine de Montréal
- Municipalité
- Parc La Fontaine



Source : Ville de Montréal
 Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec, OpenStreetMap
 Carte produite : Mars 2016

/ Provenance des répondants au sondage



PROVENANCE DES RÉPONDANTS PARC LA FONTAINE
 Marketing expérimentiel

● nombre de répondants

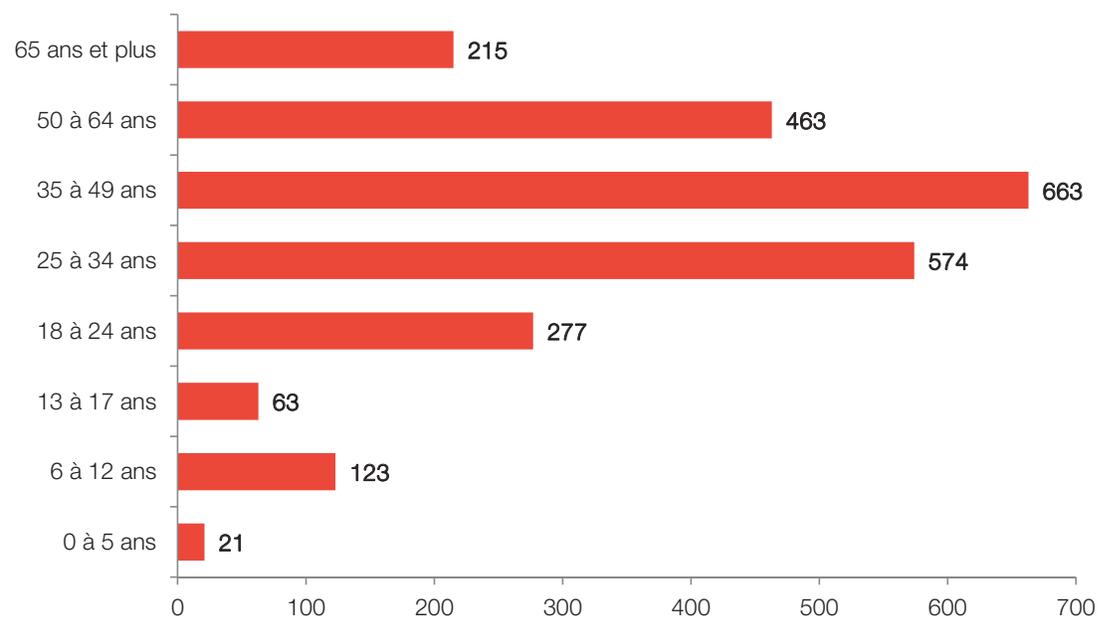
0-100 mètres = 170 répondants (8,3%)	
0-500 mètres = 824 répondants (40,2%)	
0-1000 mètres = 1246 répondants (60,5%)	
Nombre de répondants ayant lancé son vote postal (208)	

■ grand parc
 limite municipale

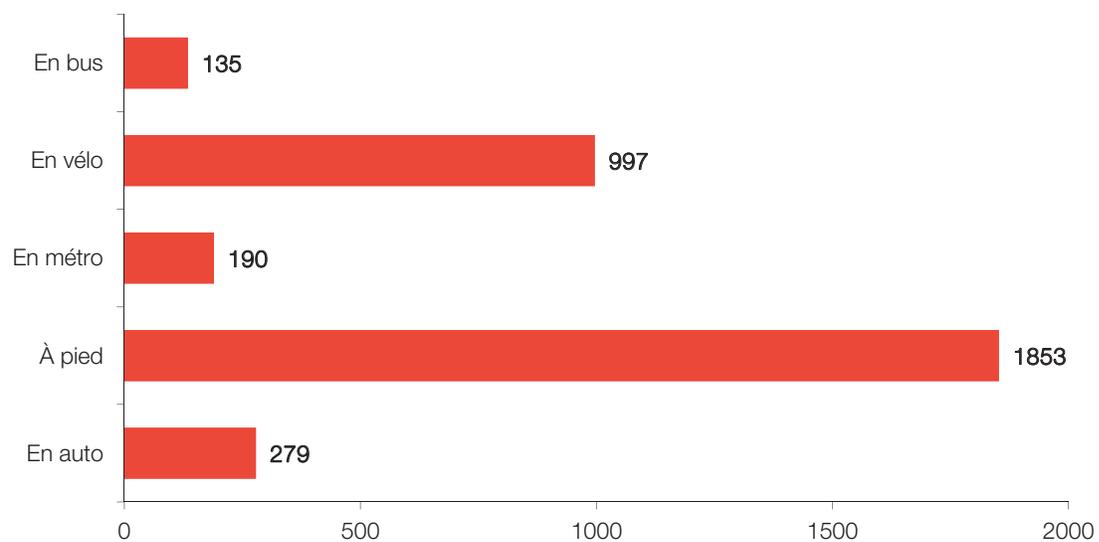
Montréal
 Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

2016-03-18

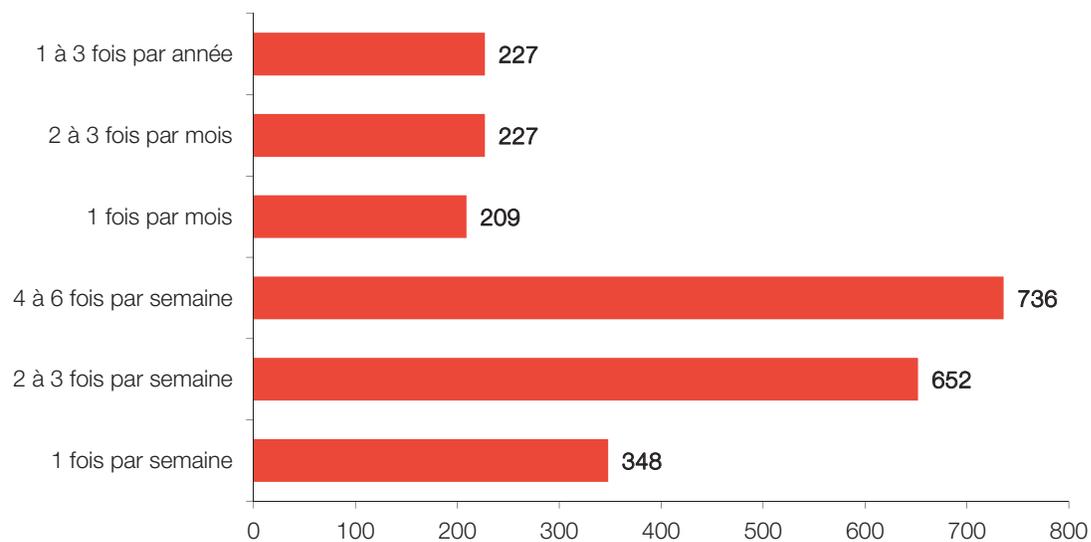
/ Les résultats - Groupe d'âge des répondants



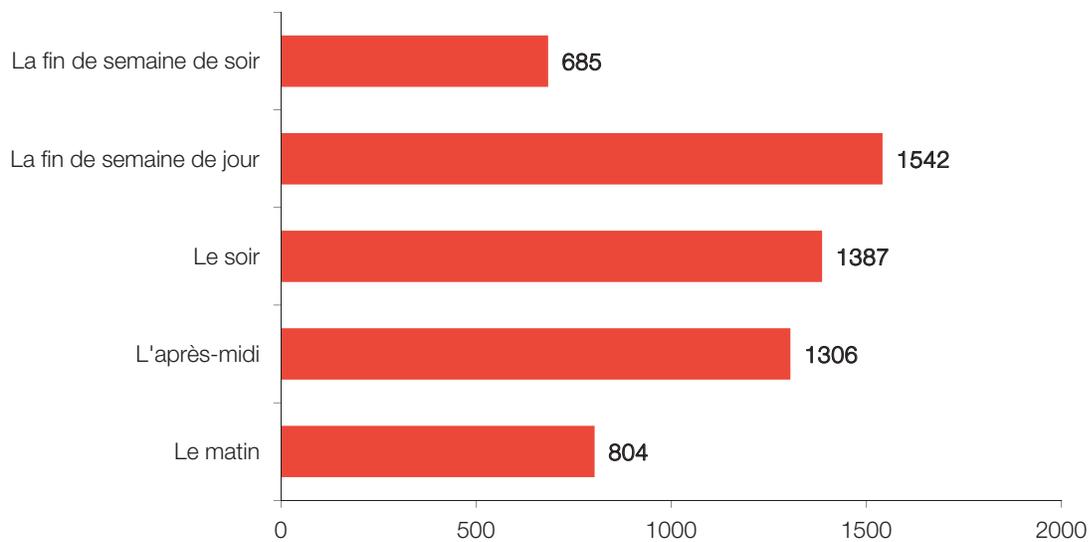
/ Les résultats - Je vais au parc...



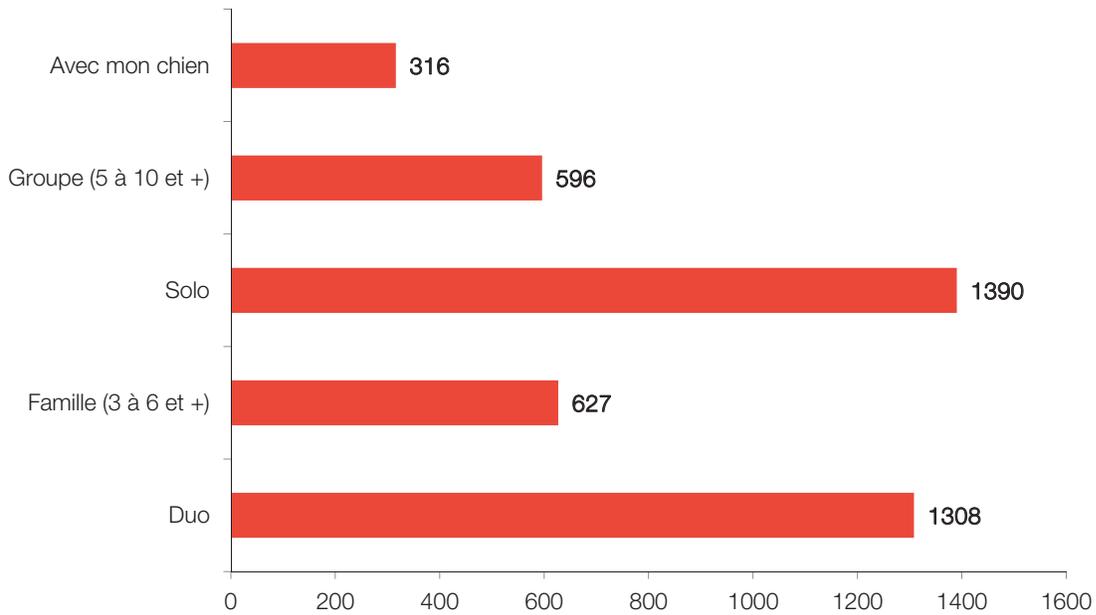
/ Les résultats - Le nombre de fois que je visite le parc



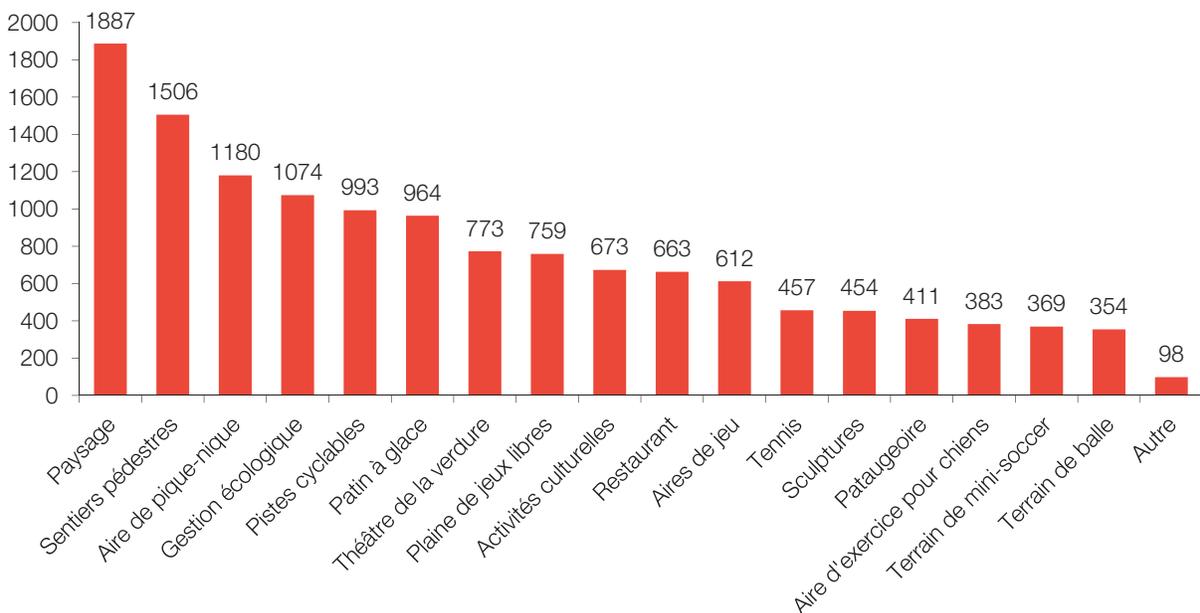
/ Les résultats - Je vais au parc...



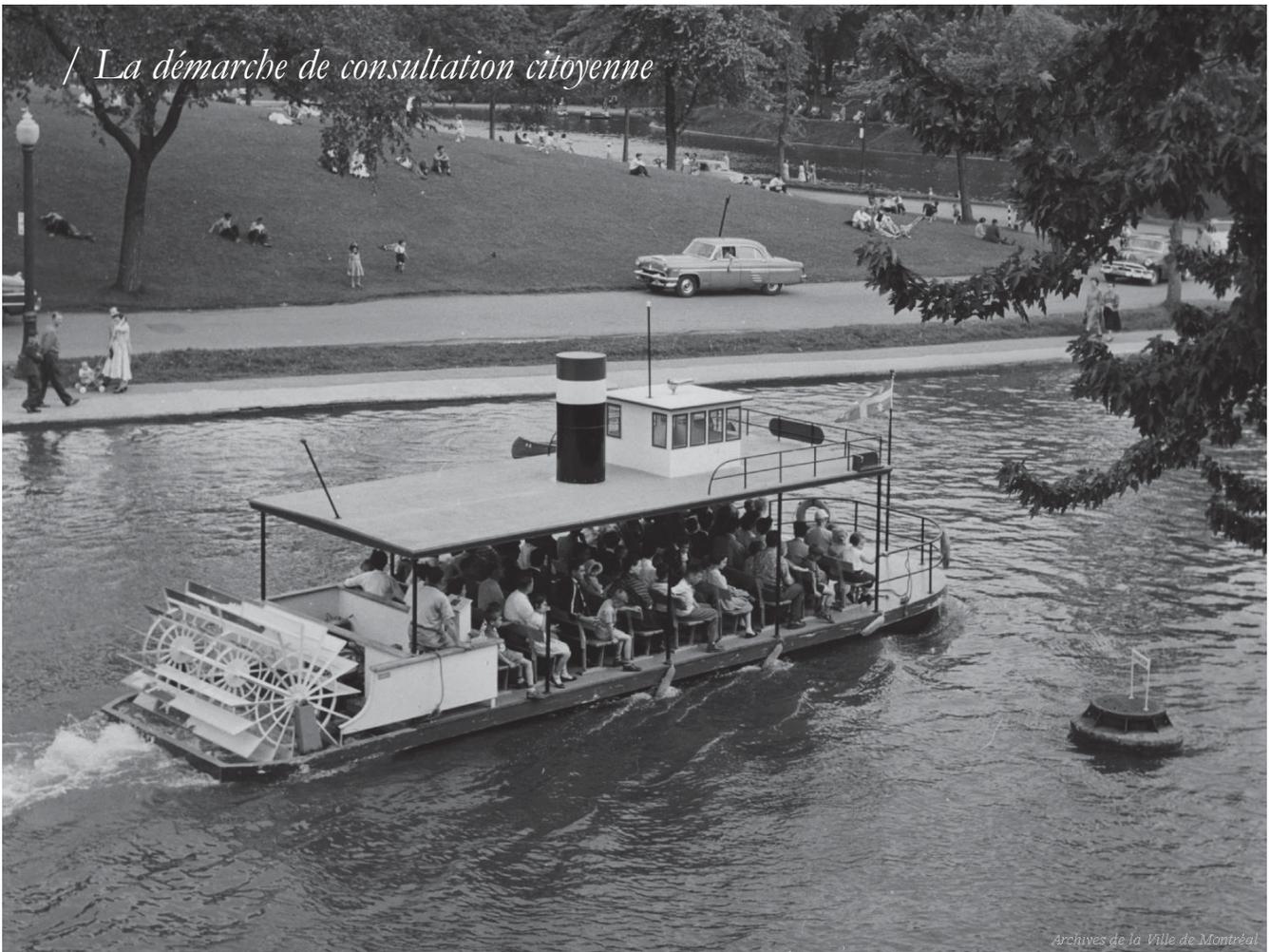
/ Les résultats - Je vais au parc avec...



/ Les résultats - ce que j'aime de mon parc

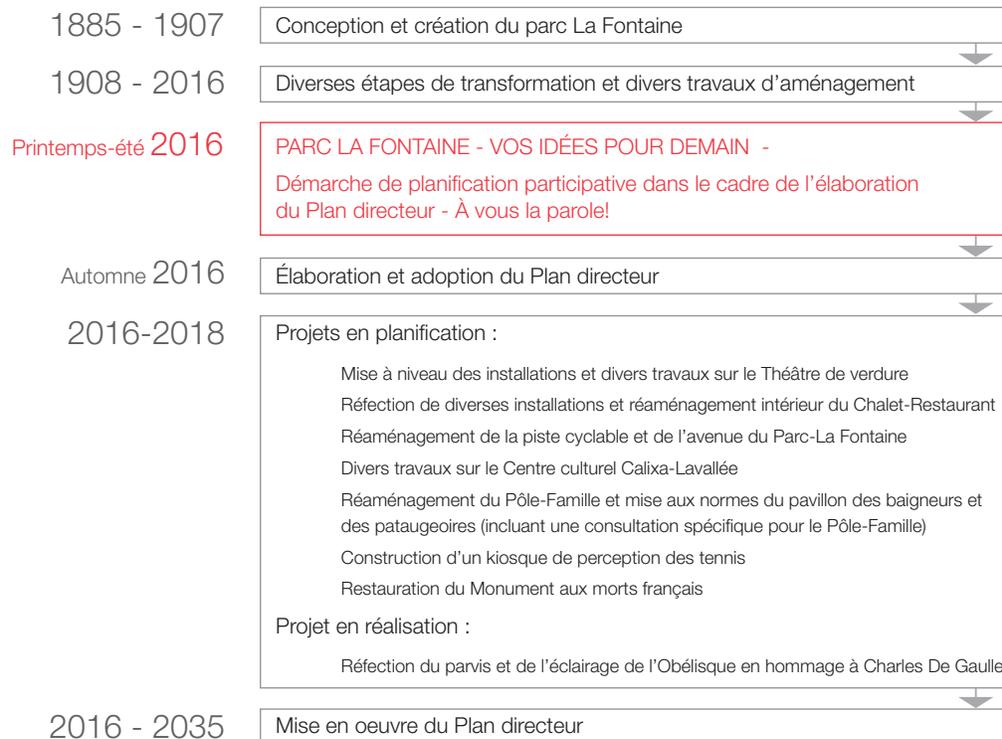


/ La démarche de consultation citoyenne



Archives de la Ville de Montréal

/ Contexte de la démarche de consultation - chronologie d'aménagement



/ Étapes de la démarche de consultation citoyenne

26 avril 2016 - 19h
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

RENCONTRE D'INFORMATION



10 mai 2016 - am et pm
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

16 ou 18 mai 2016 - 18h30
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

avril - juin 2016

PHASE 1 - DU DIAGNOSTIC À LA VISION

Atelier participatif - organisations de la société civile (sur invitation)

Atelier participatif - citoyens et groupes de citoyens (ouvert à tous)

Interactions sur le site web de la démarche - en ligne



juin 2016

juin 2016

6 juin 2016 - pm et soir
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

PHASE 2 - DE LA VISION AUX ORIENTATIONS

Caravane citoyenne dans le parc - surveillez-nous!

Interactions sur le site web de la démarche - en ligne

Ateliers participatifs - organisations et citoyens



31 août 2016 - 19h
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

GRANDE ASSEMBLÉE PUBLIQUE RÉCAPITULATIVE

Présentation publique des résultats de la démarche de participation
+ période d'échanges

/ Objectifs de la consultation et de chacune des deux phases

Alimenter le Plan directeur que la Ville produira dans les prochains mois.

Du diagnostic à la vision

Cette première phase permettra de mieux comprendre les forces et les défis du parc La Fontaine.

De la vision aux orientations

La deuxième phase consistera à se projeter dans l'avenir du parc en s'appuyant sur les éléments de diagnostic identifiés dans la première pour définir une vision et des orientations qui guideront l'élaboration du Plan directeur du parc La Fontaine.

/ Six thèmes à approfondir

Que voulons-nous y faire, y voir, y vivre?

- + L'identité du parc
- + Les différents usages
- + Les aménagements, les bâtiments & les équipements sportifs et de loisirs
- + Les arts & la culture
- + Les déplacements & les accès
- + La biodiversité



PARC LA FONTAINE

Vos idées pour demain

Montréal

Pour toute information complémentaire et pour participer, visitez le site de la démarche:

realisonsmtl.ca/parclafontaine

ANNEXE 4
Activités - phase I

PARC LA FONTAINE

Vos idées pour demain



Atelier participatif - phase 1
Le lundi 16 mai 2016

Une démarche présentée par:

Montréal 

en collaboration avec:

RAYSIDE | LABOSSIÈRE
Architecture Design Urbanisme

INSTITUT DU **in**
NOUVEAU MONDE

/ Les animateurs de la démarche

Une démarche menée par

Montréal 

En collaboration avec

RAYSIDE | LABOSSIÈRE
Architecture Design Urbanisme

INSTITUT DU **in**
NOUVEAU MONDE



/ Déroulement de la rencontre

18:30 / Mot de bienvenue et présentation du déroulement

18:40 / Présentation de la démarche de consultation et des thèmes abordés

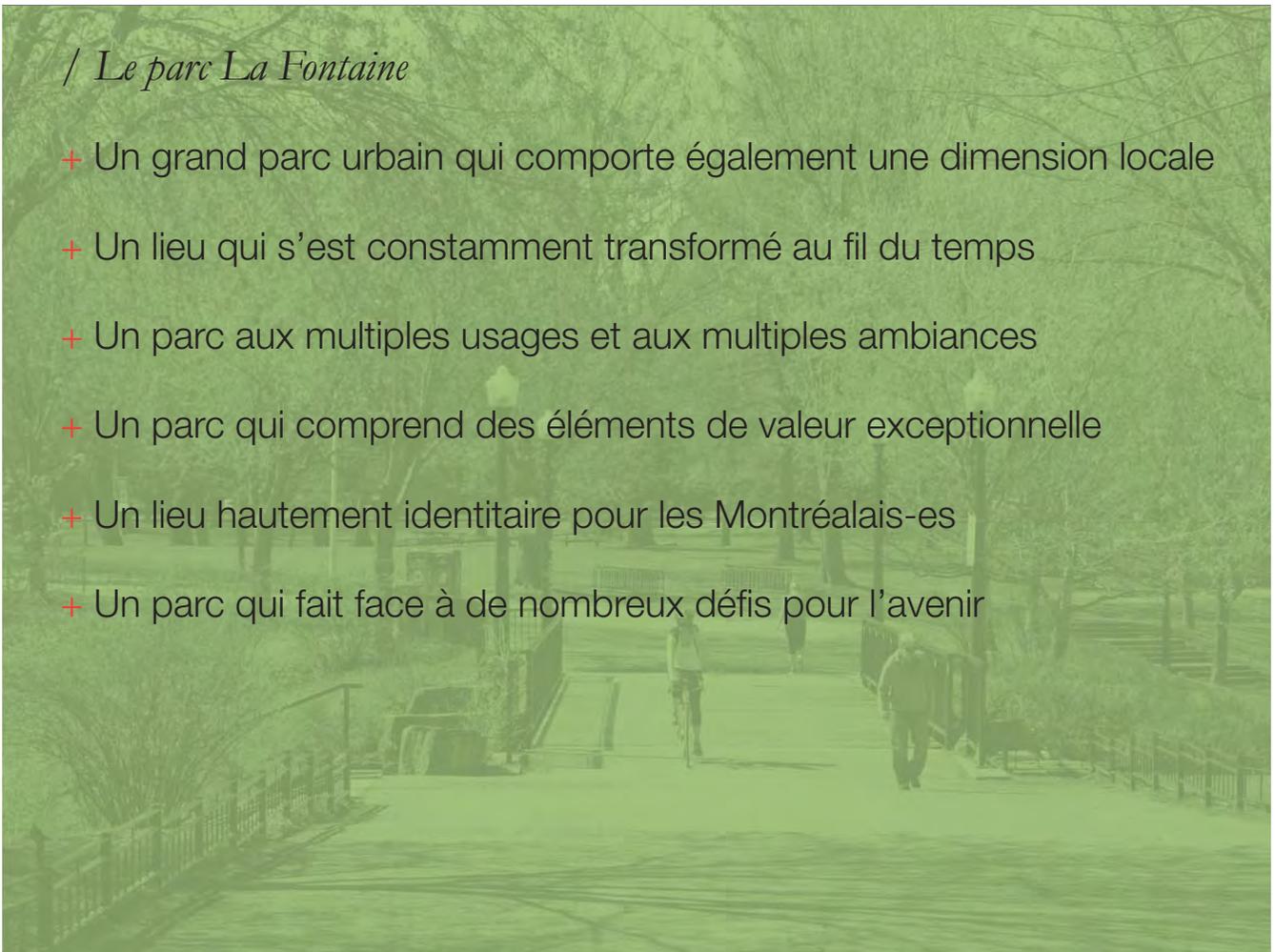
19:00 / Premier exercice - l'identité du parc La Fontaine + plénière

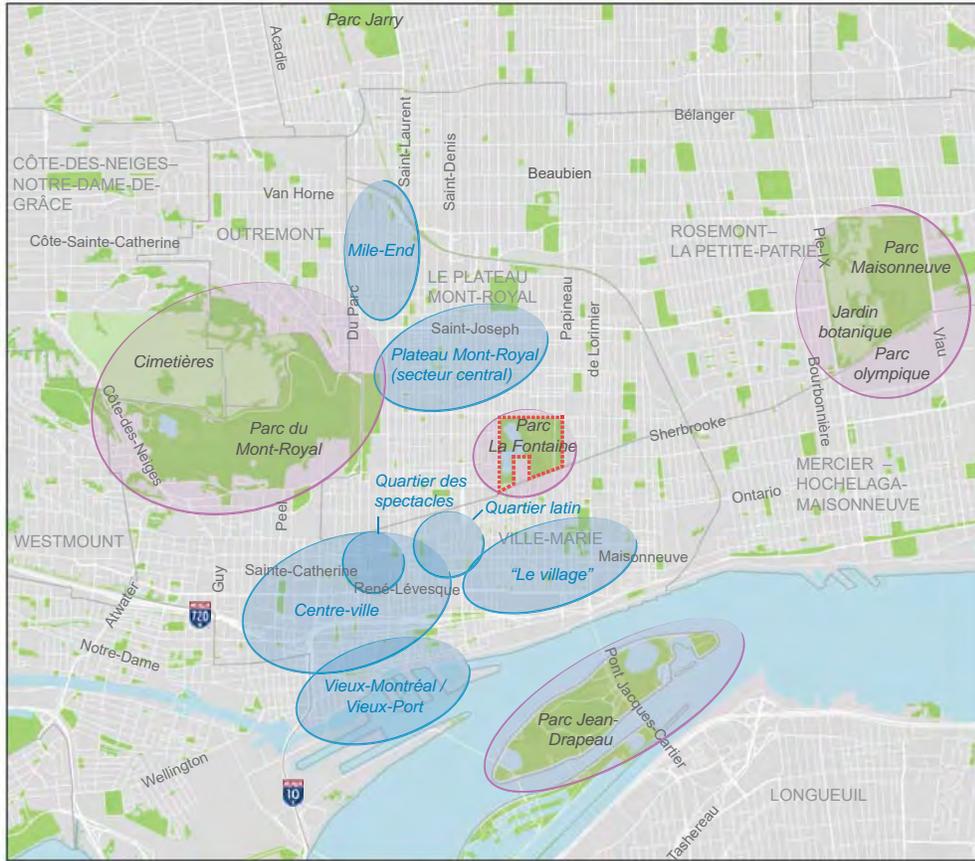
20:00 / Deuxième exercice - 2 thèmes à approfondir + plénière

21:30 / Rappel des prochaines étapes et fin de la soirée d'atelier

/ Le parc La Fontaine

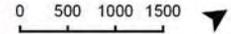
- + Un grand parc urbain qui comporte également une dimension locale
- + Un lieu qui s'est constamment transformé au fil du temps
- + Un parc aux multiples usages et aux multiples ambiances
- + Un parc qui comprend des éléments de valeur exceptionnelle
- + Un lieu hautement identitaire pour les Montréalais-es
- + Un parc qui fait face à de nombreux défis pour l'avenir





CONTEXTE URBAIN

- Parc d'arrondissement et grand parc
- Arrondissement
- Parc La Fontaine
- Secteur d'intérêt / Destination
- Réseau des grands parcs montréalais



Source : Ville de Montréal
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

Carte produite : Janvier 2016



COMPOSANTES DU PARC LA FONTAINE

- Parc
- Terrain sportif
- Limite d'arrondissement
- Bâtiment
- Monument
- Aire de stationnement



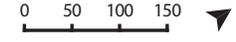
Source : Ville de Montréal, Bixi, STM.
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

Carte produite : Mars 2016



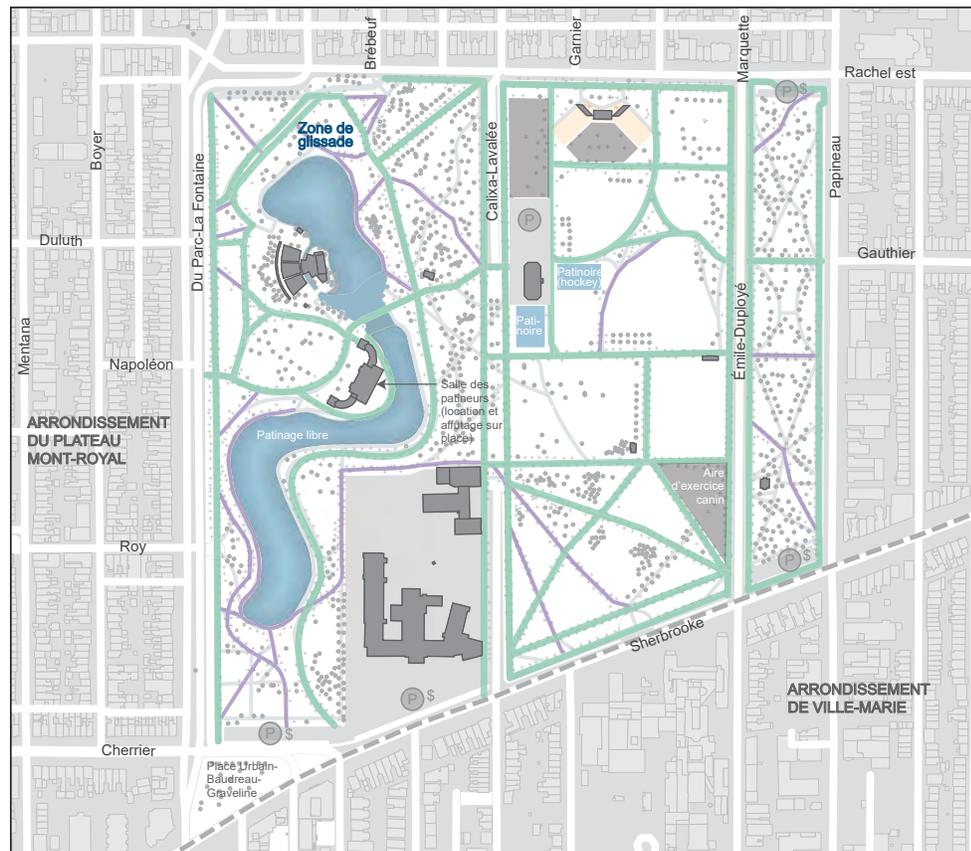
ZONES ET PRINCIPALES AMBIANCES DU PARC

- Parc
- Limite d'arrondissement
- Bâtiment
- Aire de stationnement
- Îlot ouest
- Îlot centre
- Îlot est



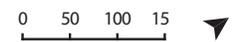
Source : Ville de Montréal, Bxi, STM.
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

Carte produite : Mars 2016



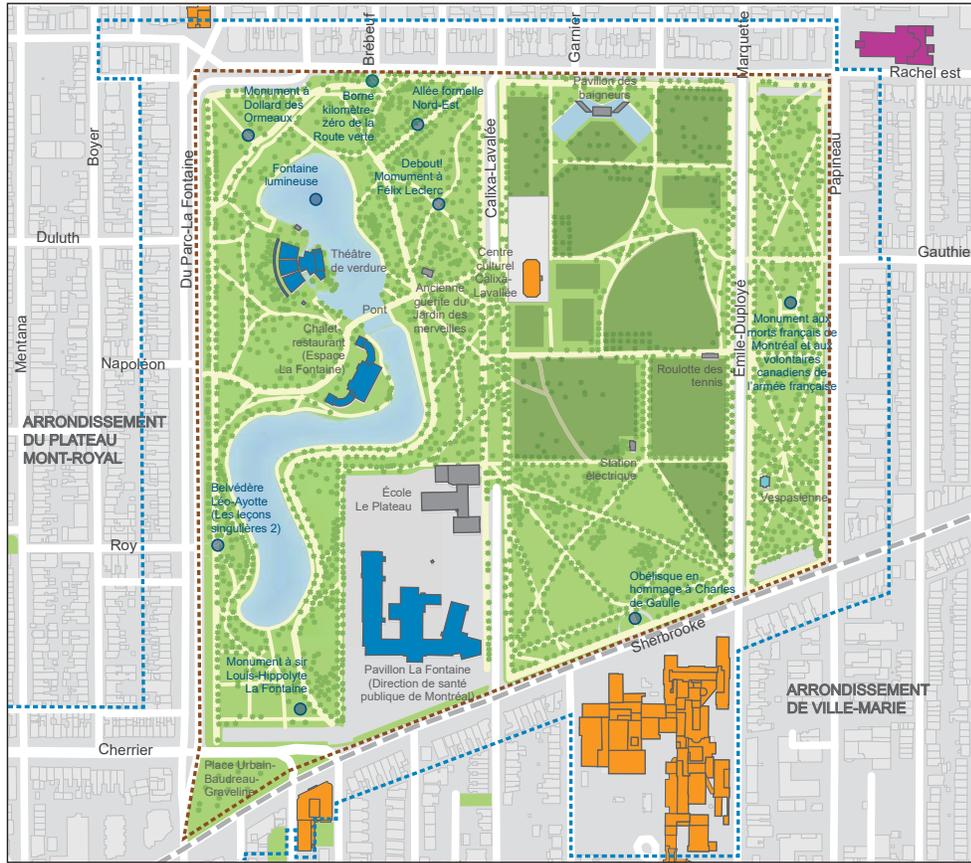
ACTIVITÉS HIVERNALES

- Parc
- Patinoire
- Limite d'arrondissement
- Bâtiment
- Aire de stationnement
- Sentier déneigé
- Sentier en neige battue (naturel)



Source : Ville de Montréal, Bxi, STM.
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

Carte produite : Mars 2016

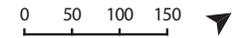


PATRIMOINE

- Parc
- Limite d'arrondissement
- Bâtiment
- Monument et oeuvre d'art

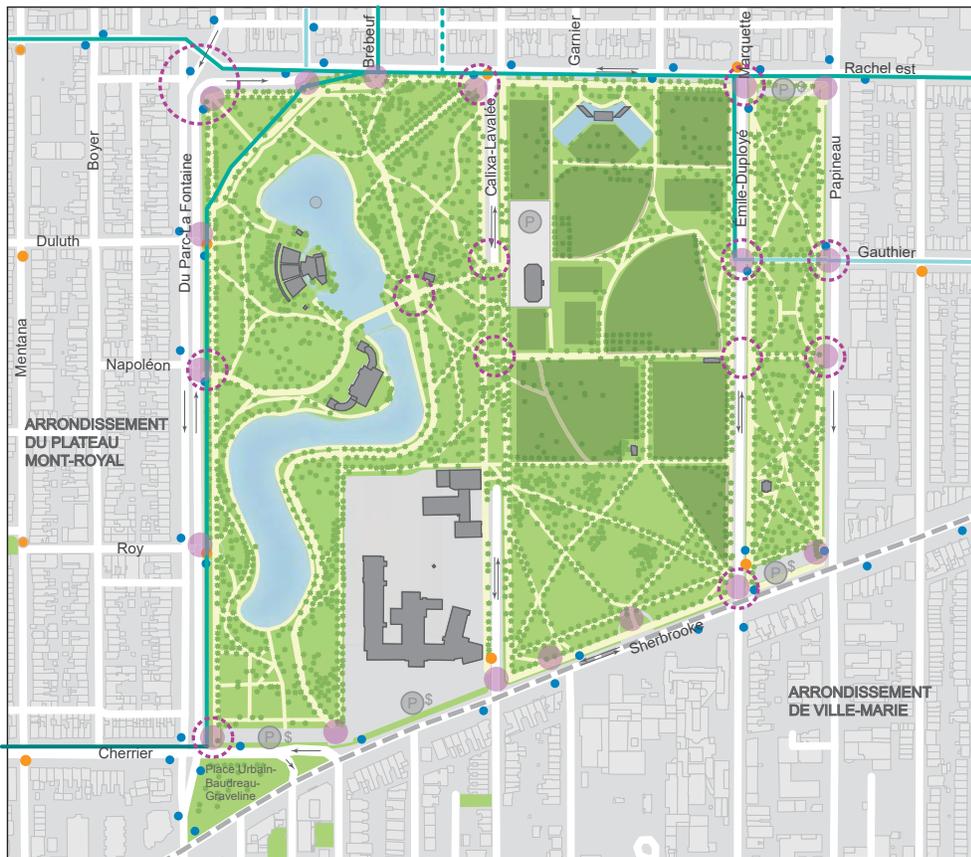
Patrimoine:

- Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle (identifié au Plan d'urbanisme)
- Secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel
- Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle identifié à l'Évaluation du patrimoine urbain
- Bâtiment d'intérêt patrimonial et architectural identifié au Plan d'urbanisme
- Témoin architectural significatif
- Propriété municipale d'intérêt patrimonial



Source : Ville de Montréal, Bixi, STM.
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

Carte produite : Mars 2016



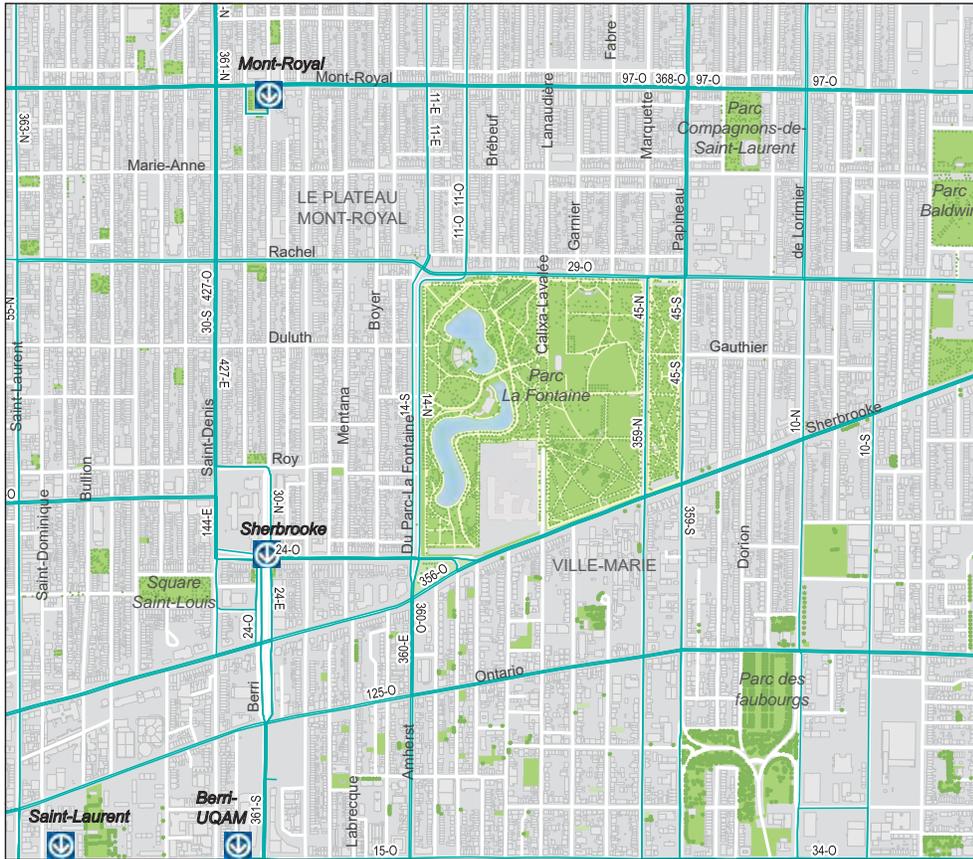
ACCÈS ET CIRCULATION DANS LE PARC

- Chaussée désignée
- Piste cyclable
- Bande cyclable
- Station de Bixi
- Arrêt de bus
- Parc
- Terrain sportif
- Limite d'arrondissement
- Aire de stationnement
- Entrée
- Zone problématique



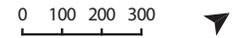
Source : Ville de Montréal, Bixi, STM.
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

Carte produite : Mars 2016



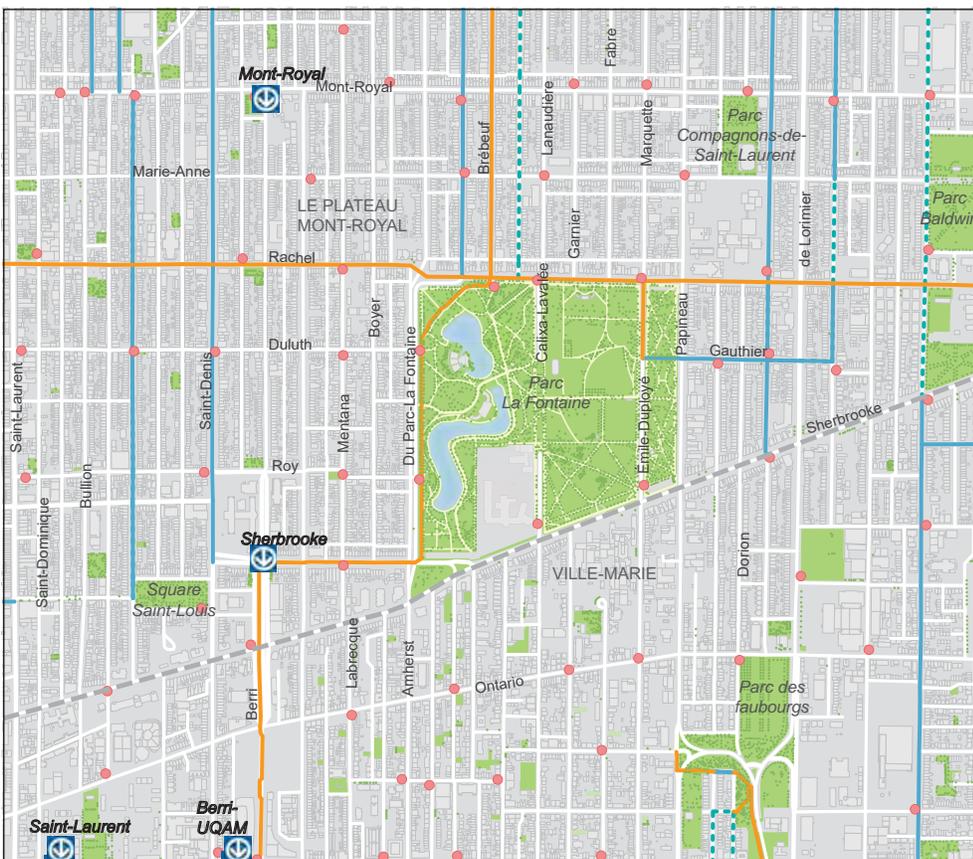
TRANSPORT COLLECTIF

- Autobus
- Parc



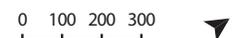
Source : Ville de Montréal, STM.
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

Carte produite : Mars 2016



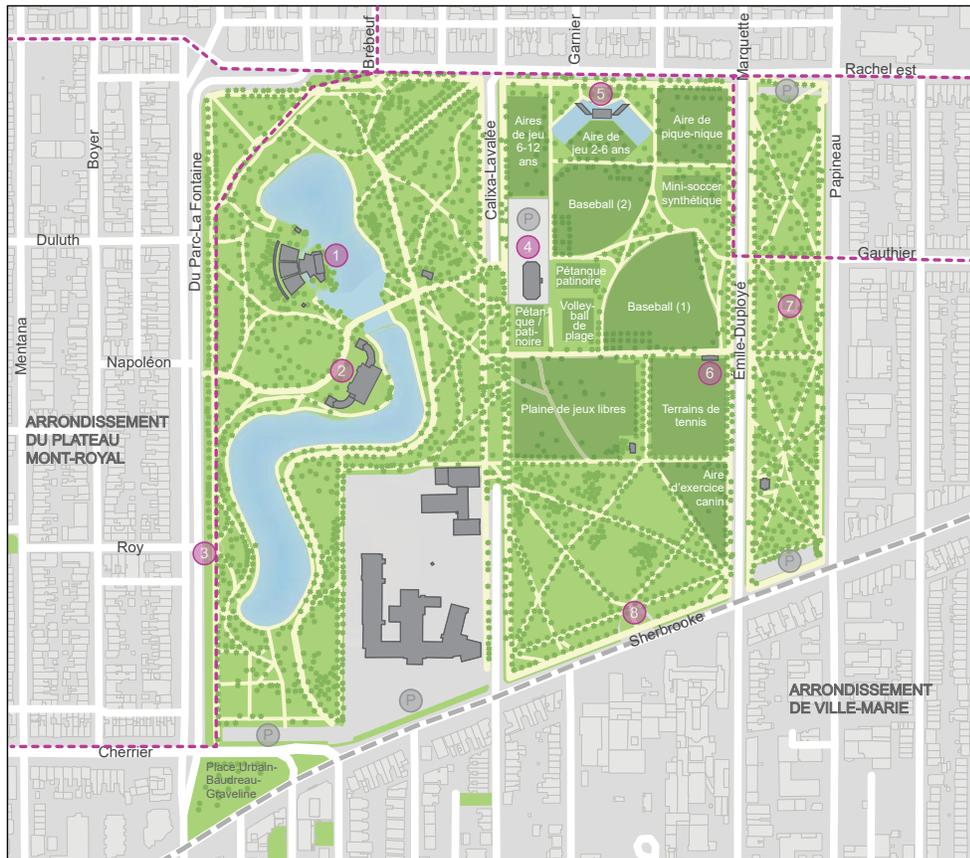
RÉSEAU CYCLABLE

- - - Chaussée désignée
- Bande cyclable
- Piste cyclable
- Station de Bixi
- Parc
- Limite d'arrondissement



Source : Ville de Montréal, Bixi.
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

Carte produite : Mars 2016



PROJETS EN PLANIFICATION ET EN RÉALISATION

- Parc
- Limite d'arrondissement
- Piste cyclable
- P Aire de stationnement

Projets en planification:

- 1 Mise à niveau des installations et divers travaux sur le Théâtre de verdure
- 2 Réfection de diverses installations et réaménagement intérieur du Chalet-Restaurant
- 3 Réaménagement de la piste cyclable et de l'avenue du Parc-La Fontaine (bande riveraine)
- 4 Divers travaux sur le centre culturel Calixa-Lavallée
- 5 Pôle-Famille: réaménagement des aires de jeux, de pique-nique et mise aux normes du pavillon des baigneurs et des installations aquatiques
- 6 Construction d'un kiosque de perception pour les tennis
- 7 Restauration du Monument aux morts français

Projet en réalisation:

- 8 Réfection du parvis et de l'éclairage de l'obélisque en hommage à Charles-de-Gaulle

0 50 100 150

Source : Ville de Montréal, Bixi, STM.
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

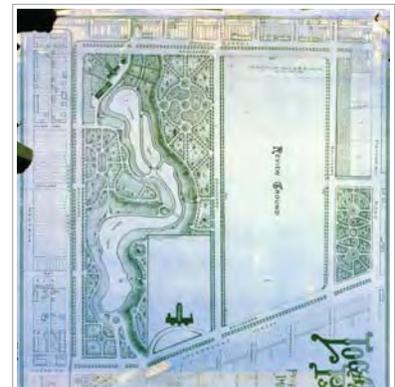
Carte produite : Mars 2016

RAYSIDE | LABOISSIERE
Architecture Design Urbanisme

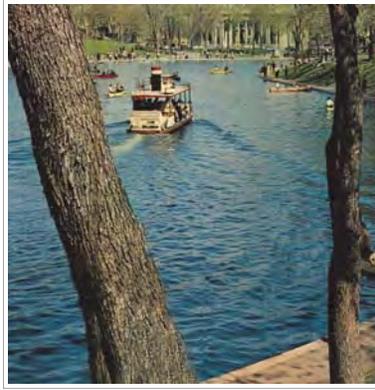


/ Le parc La Fontaine - d'hier à aujourd'hui

- 1- Conception et création (1885-1907)
- 2- Consolidation (1908-1949)
- 3- Programmation et rénovation (1950-1987)
- 4- Réinterprétation (1988-1997)
- 5- Période actuelle (1998-2016)



/ Le parc La Fontaine - d'hier à aujourd'hui



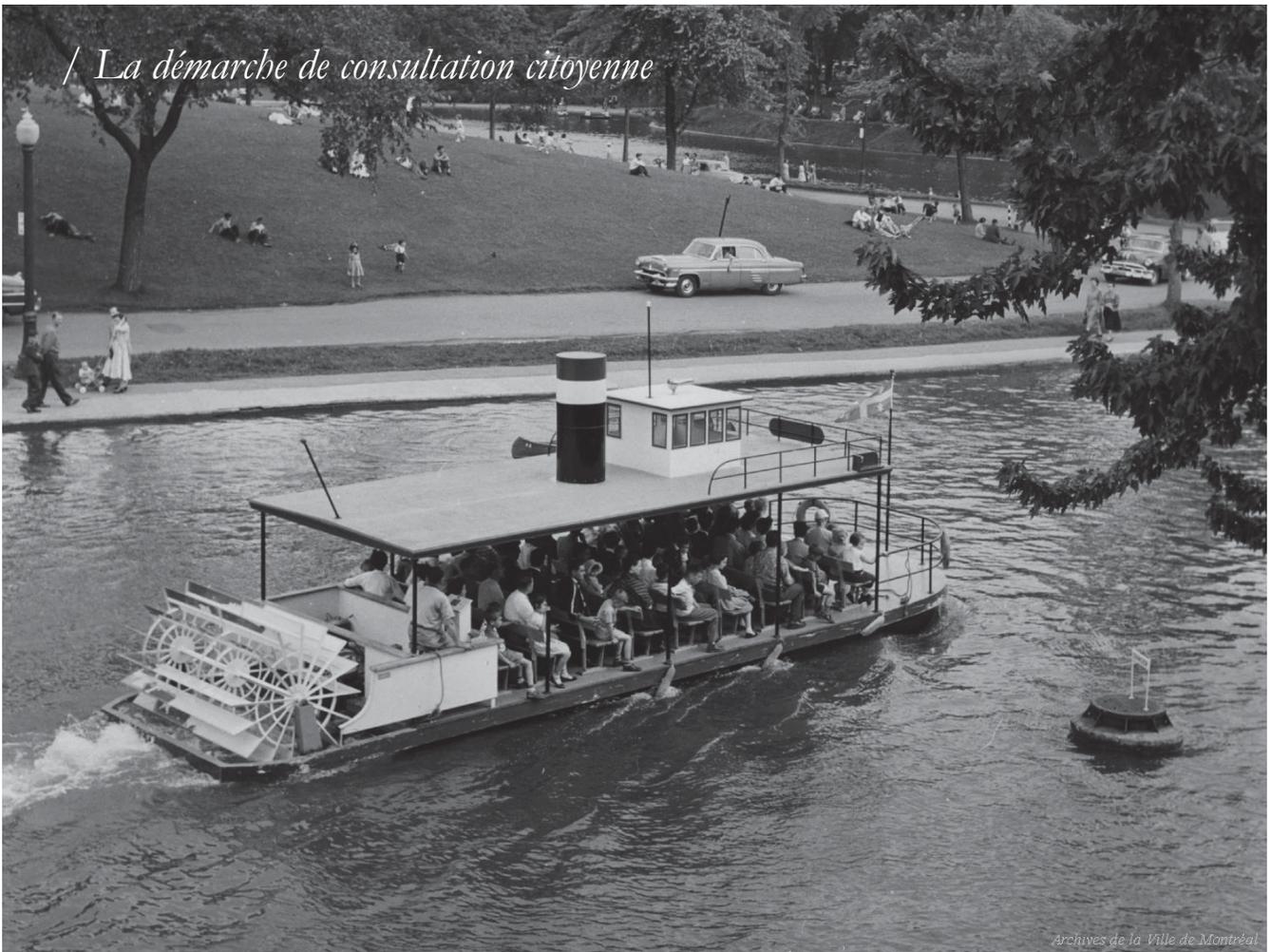
/ Résultats du sondage expérientiel de l'automne 2015

+ Environ 7 460 participants, 2 399 sondages complétés, près de 1 500 commentaires.

+ Constats :

- fréquenté surtout par des adultes et peu de jeunes (adolescents) ;
- on s'y rend surtout à pied ou à vélo ;
- fréquentation plusieurs fois par semaine, à tous moments de la journée ;
- plus en solo ou en duo qu'en groupe ;
- on aime : les paysages, les sentiers pédestres, les aires de pique-nique, la gestion écologique, les pistes cyclables, le patin à glace, etc.

/ La démarche de consultation citoyenne



/ Étapes de la démarche de consultation citoyenne

26 avril 2016 - 19h
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

RENCONTRE D'INFORMATION



10 mai 2016 - am et pm
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

16 ou 18 mai 2016 - 18h30
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

avril - juin 2016

PHASE 1 - DU DIAGNOSTIC À LA VISION

Atelier participatif - organisations de la société civile (sur invitation)

Atelier participatif - citoyens et groupes de citoyens (ouvert à tous)

Interactions sur le site web de la démarche - en ligne



juin 2016

juin 2016

6 juin 2016 - pm et soir
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

PHASE 2 - DE LA VISION AUX ORIENTATIONS

Caravane citoyenne dans le parc - surveillez-nous!

Interactions sur le site web de la démarche - en ligne

Ateliers participatifs - organisations et citoyens



31 août 2016 - 19h
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

GRANDE ASSEMBLÉE PUBLIQUE RÉCAPITULATIVE

Présentation publique des résultats de la démarche de participation
+ période d'échanges

/ Objectifs de la consultation et de chacune des deux phases

Alimenter le Plan directeur que la Ville produira dans les prochains mois.

Du diagnostic à la vision

Cette première phase permettra de mieux comprendre les forces et les défis du parc La Fontaine.

De la vision aux orientations

La deuxième phase consistera à se projeter dans l'avenir du parc en s'appuyant sur les éléments de diagnostic identifiés dans la première pour définir une vision et des orientations qui guideront l'élaboration du Plan directeur du parc La Fontaine.

/ Six thèmes à approfondir

Que voulons-nous y faire, y voir, y vivre?

- + L'identité du parc
- + Les différents usages
- + Les aménagements, les bâtiments & les équipements sportifs et de loisirs
- + Les arts & la culture
- + Les déplacements & les accès
- + La biodiversité

PARC LA FONTAINE

Vos idées pour demain

Montréal 



realisonsmtl.ca/parclafontaine

RAYSIDE | LABOSSIÈRE
Architecture Design Urbanisme

INSTITUT DU
NOUVEAU MONDE 

LISTE DES ORGANISATIONS PARTICIPANTES À L'ATELIER 1

(10 mai 2016)

Amis du parc La Fontaine

Art neuf

Avenir Parc La Fontaine

Club athlétique Les Francs-Amis de Montréal

Comité des orphelins de Duplessis

Coop Les Valoristes

Coop vidéo de Montréal

Culture Montréal

Direction de santé publique de Montréal

Espace La Fontaine

Héritage Montréal

L'Enclume

Ordre des architectes du Québec

Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain

Science pour tous

Société Logique & Ex aequo

Soverdi

SPVM

Vélo Québec

QUESTIONS INSCRITES AUX NAPPERONS À COMPLÉTER PAR LES PARTICIPANTS

ACTIVITÉ BRISE-GLACE (ateliers grand public seulement)

1. Ce que j'aime faire dans le parc :
2. Ce que je ne peux faire et que j'aimerais faire :

EXERCICE 1

Sur le thème de l'identité du parc La Fontaine :

1. Que symbolise le parc La Fontaine pour les Montréalais? Qu'est-ce qui le rend unique?
2. Quel est le lien entre son passé, son présent et son futur?
3. Est-ce un parc métropolitain ou un parc de quartier?

EXERCICE 2

Sur le thème des usages ou de la biodiversité au parc La Fontaine (encerclez le thème choisi) :

1. Identifier trois défis pour le parc La Fontaine de demain en lien avec le thème choisi :
2. Quelles sont vos pistes solution pour relever ces défis ?

EXERCICE 3

Sur le thème des aménagements, les bâtiments et les équipements sportifs et de loisir :

1. Identifier trois défis pour le parc La Fontaine de demain en lien avec le thème choisi :
2. Quelles sont vos pistes solution pour relever ces défis ?

EXERCICE 4

Sur le thème des déplacements et d'accès et des arts et la culture au parc La Fontaine (encerclez le thème choisi) :

1. Identifier trois défis pour le parc La Fontaine de demain en lien avec le thème choisi :
2. Quelles sont vos pistes solution pour relever ces défis ?

Note : Pour les ateliers ouverts au grand public du 16 et du 18 mai, les participants choisissent deux thèmes à approfondir (sur les cinq thèmes autres que celui de l'identité), l'un lors de l'exercice 2, l'autre lors de l'exercice 3. Ci-haut, la description des exercices 2, 3 et 4 reflète le déroulement de l'atelier du 10 mai avec les organisations.

ANNEXE 5
Activités - phase 2

SUGGESTION DE PARCOURS PRÉPARATOIRE À L'ATELIER 2 POUR OBSERVER LES ÉLÉMENTS FAISANT L'OBJET DE LA DISCUSSION (À PARCOURIR DE MANIÈRE AUTONOME)



COMPOSANTES DU PARC LA FONTAINE

- Parc
- Terrain sportif
- Limite d'arrondissement
- Bâtiment
- Monument
- P Aire de stationnement
- Parcours proposé pour voir le parc La Fontaine sous un nouvel oeil (environ 20 minutes)
- ★ À observer particulièrement en prévision de l'atelier

0 50 100 150 ▲

Source : Ville de Montréal, Bixi, STM.
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

Carte produite : Mars 2016

RAYSIDE | LABOSSIÈRE
Architecture Design Urbanisme **Montréal**

PARC LA FONTAINE

Vos idées pour demain



Atelier participatif - phase 2

Le lundi 6 juin 2016

Une démarche présentée par:

Montréal 

en collaboration avec:

RAYSIDE | LABOSSIÈRE
Architecture Design Urbanisme

INSTITUT DU **in**
NOUVEAU MONDE

/ Les animateurs de la démarche

Une démarche menée par

Montréal 

En collaboration avec

RAYSIDE | LABOSSIÈRE
Architecture Design Urbanisme

INSTITUT DU **in**
NOUVEAU MONDE



/ Déroulement de la rencontre

13:00 / Mot de bienvenue et présentation du déroulement

13:10 / Présentation des faits saillants de la première partie de la consultation

13:25 / Réaction de la salle / validation de l'ébauche de vision

13:55 / Premier exercice - Six thèmes à approfondir - individuellement

14:15 / Pause

14:25 / Premier exercice - Six thèmes à approfondir - en groupe

15:25 / Plénière

15:45 / Deuxième exercice - *Le parc La Fontaine dans vingt ans*

16:00 / Remerciements et clôture

/ Étapes de la démarche de consultation citoyenne

26 avril 2016 - 19h
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

RENCONTRE D'INFORMATION



10 mai 2016 - am et pm
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

16 ou 18 mai 2016 - 18h30
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

avril - juin 2016

PHASE 1 - DU DIAGNOSTIC À LA VISION

Atelier participatif - organisations de la société civile (sur invitation)

Atelier participatif - citoyens et groupes de citoyens (ouvert à tous)

Interactions sur le site web de la démarche - en ligne



juin 2016

juin 2016

6 juin 2016 - pm et soir
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

PHASE 2 - DE LA VISION AUX ORIENTATIONS

Caravane citoyenne dans le parc - surveillez-nous!

Interactions sur le site web de la démarche - en ligne

Ateliers participatifs - organisations et citoyens *



31 août 2016 - 19h
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

GRANDE ASSEMBLÉE PUBLIQUE RÉCAPITULATIVE

Présentation publique des résultats de la démarche de participation
+ période d'échanges

/ Objectifs de la consultation et de chacune des deux phases

Alimenter le Plan directeur que la Ville produira dans les prochains mois.

- Constituer un « dictionnaire » de projets et d'idées -

Du diagnostic à la vision

Cette première phase a permis de mieux comprendre les forces et les défis du parc La Fontaine.

De la vision aux orientations

La deuxième phase consiste à se projeter dans l'avenir du parc en s'appuyant sur les éléments de diagnostic identifiés dans la première phase pour définir une vision et des orientations qui guideront l'élaboration du Plan directeur du parc La Fontaine.

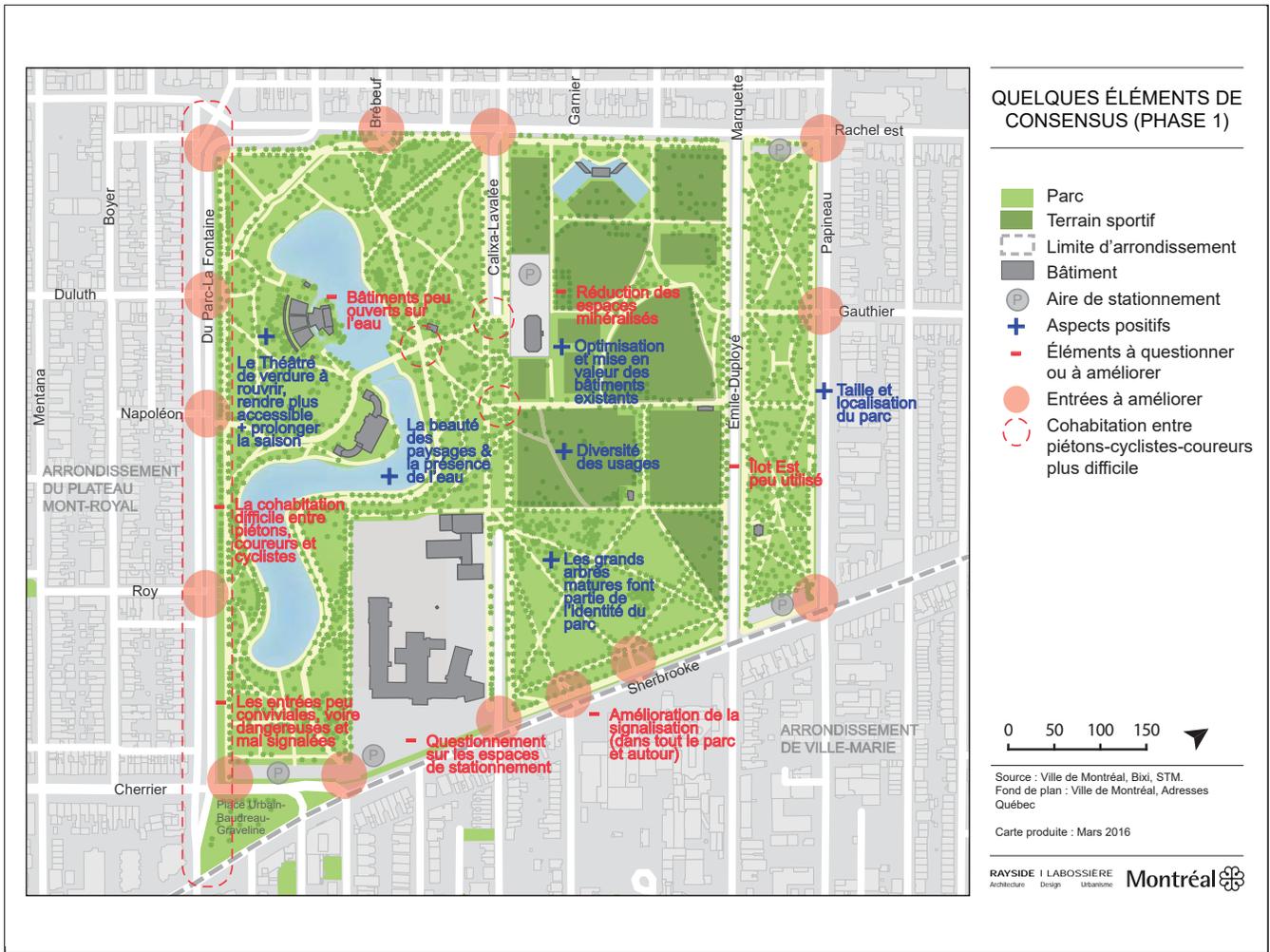
/ Bilan de la participation de la phase 1

Événements :

- + Séance d'information du 26 avril : 228 participants
- + Atelier du 10 mai (groupes) : 18 groupes, 24 participants
- + Atelier du 16 mai (grand public) : 65 participants
- + Atelier du 18 mai (grand public) : 45 participants

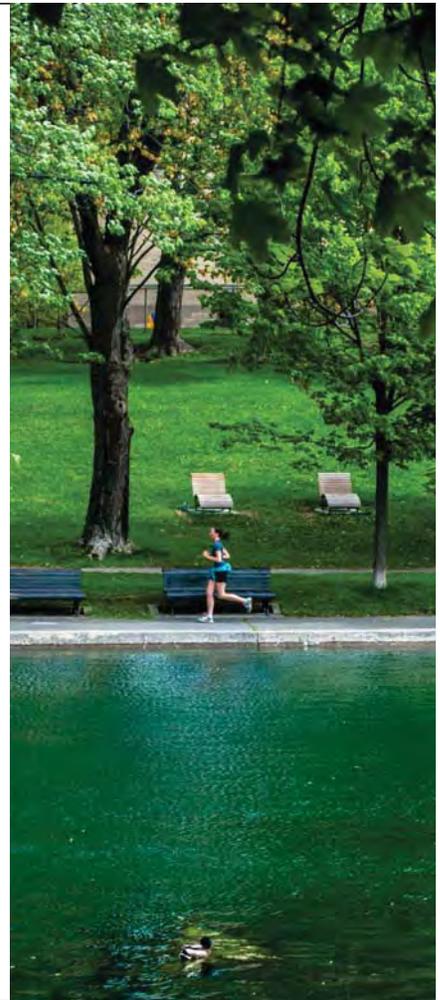
Web :

- + Réponses aux mini-questionnaires : 818 (en date du 24 mai 2016)
- + Commentaires écrits : 40 (en date du 26 mai 2016)
- + Documents plus élaborés (mémoires) : 7 documents incluant suggestions



/ L'identité du parc

- L'importance de la centralité, de la taille et de la facilité d'accès du parc ;
- Le rôle civique et de rassemblement ;
- Un parc d'abord local (par son usage quotidien), puis métropolitain (renommée, grands événements) ;
- La diversité des usages est fortement appréciée ;
- La beauté des paysages, la présence d'eau et les arbres matures contribuent à définir le parc ;
- Importante notion de lieu ancré dans l'imaginaire de génération en génération ;
- Lieu d'affirmation de la culture francophone.



/ Les différents usages

- Conserver la diversité d'usages, mais trouver un équilibre ;
- Polyvalence des installations.



/ Les aménagements, les bâtiments et les équipements sportifs et de loisir



- Améliorer l'entretien général ;
- Mieux mettre en valeur les bâtiments, les monuments et les œuvres d'art ;
- Améliorer l'éclairage des composantes bâties ;
- Optimiser l'utilisation des bâtiments existants et améliorer les aménagements extérieurs immédiats (intégration) ;
- Réduire les espaces minéralisés ;
- Améliorer la signalisation ;
- Questionner l'intensité de la fréquentation.

/ Les arts & la culture

- Rouvrir le Théâtre de verdure, prolonger sa saison et le rendre plus accessible au public ;
- Faciliter les manifestations culturelles et artistiques en assouplissant la procédure ;
- Diversifier et bonifier l'offre culturelle de manière générale et la garder accessible à tous ;
- Développer une méthode de diffusion pour l'ensemble des activités.



/ Les déplacements et les accès

- Améliorer tous les accès au parc, notamment au niveau de la sécurité ;
- Donner la priorité aux piétons ;
- Améliorer la cohabitation entre piétons et cyclistes (très problématique) ;
- Revoir l'intégration de la piste cyclable Nord-Sud (du côté de l'avenue du parc La Fontaine) ;
- Questionner le nombre et la localisation des stationnements ;
- Améliorer la signalisation liée aux déplacements ;
- Questionner le maintien des avenues Calixa-Lavallée et Émile-Duployé.



/ La biodiversité



- Augmenter la biodiversité mais conserver la présence de grands arbres matures ;
- Sensibiliser, éduquer, identifier, faire connaître (au sujet de la faune et la flore).

/ Ébauche de vision - quelques éléments à valider

- + Une identité à préserver dans le temps, sous le signe de la continuité ;
- + Un grand espace vert, au coeur des quartiers centraux denses ;
- + Un espace ouvert, accueillant et rassembleur ;
- + Un parc de quartier, la cour arrière des résidents du coin, mais dont le pouvoir d'attraction et la renommée sont aussi métropolitaine, nationale et même internationale ;
- + Un parc davantage accessible et sécuritaire ;
- + Des composantes bâties et paysagères mieux connues et mises en valeur ;
- + Un lieu de culture mieux affirmé, plus accessible, toute l'année ;
- + Un parc dont la qualité fait la fierté des Montréalais-es.



SUJETS À APPROFONDIR DANS LA PHASE 2

- Parc
- Terrain sportif
- ▭ Limite d'arrondissement
- Bâtiment
- Ⓟ Aire de stationnement

0 50 100 150

Source : Ville de Montréal, Bixi, STM.
Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

Carte produite : Mars 2016

PARC LA FONTAINE

Vos idées pour demain

Montréal 



realisonsmtl.ca/parclafontaine

RAYSIDE | LABOSSIÈRE
Architecture Design Urbanisme

INSTITUT DU
NOUVEAU MONDE 

CASSE-TÊTE, À CHOISIR INDIVIDUELLEMENT PUIS À DISCUTER EN GROUPE

CALIXA-LAVALLÉE (BÂTIMENT, STATIONNEMENT ET AVENUE – PORTION NORD)

1. Le centre culturel Calixa-Lavallée change d'usage pour devenir...
2. Le centre culturel Calixa-Lavallée garde sa vocation culturelle actuelle et s'ouvre davantage sur le parc.
3. Le centre Calixa-Lavallée... (choix ouvert)
4. Le stationnement et l'avenue sont éliminés et transformés pour un nouvel usage.
5. Le stationnement est réduit et la partie adjacente au centre est un espace culturel extérieur.
6. Le stationnement est conservé pour cet usage.

AVENUE ÉMILE-DUPLOYÉ ET ÎLOT EST DU PARC

1. L'avenue Émile-Duployé demeure ouverte à la circulation.
2. L'avenue Émile-Duployé est aménagée en voie partagée en hiérarchisant les usagers : d'abord les piétons, puis les vélos, le transport en commun et finalement les voitures.
3. L'avenue Émile-Duployé est fermée à la circulation automobile et réaménagée en parc.
4. L'avenue Émile-Duployé est fermée à la circulation automobile en période estivale seulement.
5. L'avenue Émile-Duployé... (choix ouvert)
6. L'îlot demeure tel quel.
7. L'îlot est réaménagé pour offrir des activités aux adolescents (ex. skate park).
8. L'îlot est réaménagé pour offrir un espace des sensibilisations à la nature en ville (jardins, ruches, agriculture urbaine, etc.).
9. L'îlot est réaménagé pour ... (choix ouvert)
10. La vespasienne devient...

SECTION SUD DU PARC (PAVILLON LA FONTAINE, ÉCOLE LE PLATEAU, STATIONNEMENTS)

1. Les bâtiments sont déclôturés et intégrés au parc, peut importe leur usage.
2. Le pavillon La Fontaine est transformé pour faire place à...
3. Le théâtre de verdure est réaménagé dans la section Sud.
4. La portion Sud devient un pôle culturel, sportif ou scientifique d'envergure nationale, voire internationale.
5. L'école participe à l'animation du parc par...
6. De nouveaux usages prennent place dans la section Sud de l'îlot central:

7. Le secteur Sud... (choix ouvert)
8. Les stationnements sont partagés entre les usagers des bâtiments et du parc.
9. Les stationnements sont éliminés.

SECTION OUEST (ÉTANGS, ESPACE LA FONTAINE, THÉÂTRE DE VERDURE)

1. Les étangs sont conservés tels quels.
2. Les étangs sont naturalisés (retrait des murets, berges végétalisées, introduction d'espèces animales, etc.)
3. Les étangs accueillent de nouvelles activités nautiques comme :
4. Les étangs... (choix ouvert)
5. Le théâtre de verdure est restauré mais demeure tel qu'il a toujours été.
6. Le théâtre de verdure est complètement transformé pour...
7. Le théâtre de verdure s'ouvre sur l'étang en...
8. Le théâtre de verdure déménage ailleurs dans le parc.
9. Le théâtre de verdure... (choix ouvert)
10. Le chalet-restaurant demeure tel quel.
11. Le chalet-restaurant accueille de nouveaux usages :
12. Le chalet-restaurant est complètement transformé pour...
13. Le chalet-restaurant ... (choix ouvert)

USAGES (ENCADREMENT VS LIBERTÉ D'APPROPRIATION, ORGANISÉS VS INFORMELS)

1. Les usages informels s'inscrivent dans des zones précises pour éviter les conflits (détente, yoga, musique, barbecue, pique-nique, frisbee, slackline, autres)
2. Aucune zone ne délimite les usages informels, tout le monde peut s'approprier l'espace de façon « organique » (situation actuelle).
3. Les terrains de sport aménagés peuvent servir à d'autres usages en dehors des heures réservées (accès libre).
4. Les terrains de sport demeurent clôturés et à accès contrôlé pour préserver les aménagements et pour la sécurité.
5. Dans le parc, en toute saison, les différents usages cohabitent... (choix ouvert)

COHABITATION PIÉTONS ET CYCLISTES (DE TRANSIT PRINCIPALEMENT)

1. Des pistes cyclables spécifiques pour le transit sont aménagées en pourtour du parc, mais dans le parc, les piétons ont priorité et les cyclistes ne peuvent qu'avoir un rythme de balade. De la signalisation est ajoutée en ce sens.
2. La circulation de transit à vélo est permise dans le parc, mais les sentiers cyclistes et piétons sont clairement divisés (principaux sentiers).
3. Une signalisation efficace permet le partage harmonieux des cyclistes et des piétons sur les mêmes sentiers partout dans le parc.
4. Le vélo est interdit partout dans le parc. Des pistes cyclables en dehors du parc permettent le transit.
5. L'enjeu actuel de la cohabitation piétons-cyclistes est réglé grâce à... (choix ouvert)

ACTIVITÉ DE PROJECTION, POUR CLORE L'ATELIER

Les participants sont invités à compléter individuellement, sur un carton qui leur est distribué, les phrases suivantes :

Le parc La Fontaine dans 20 ans...

« on y voit... »

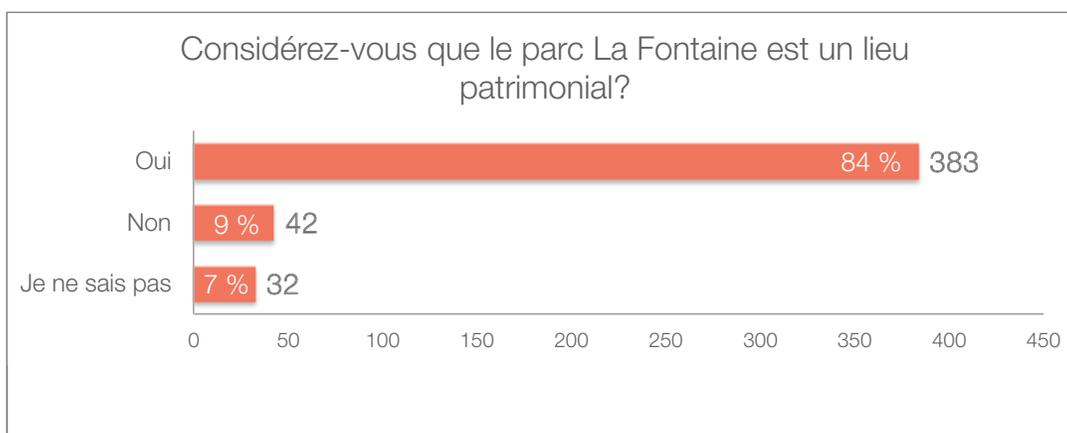
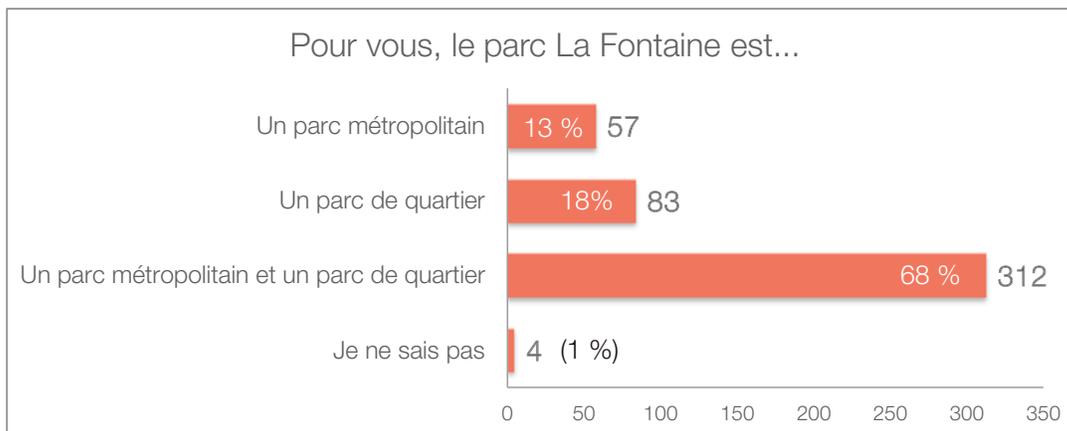
« on y fait... »

« on y entend... »

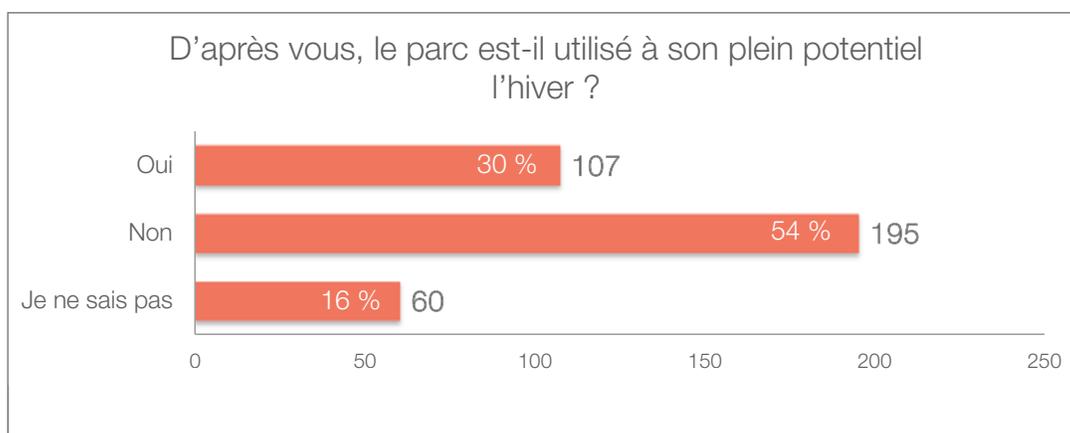
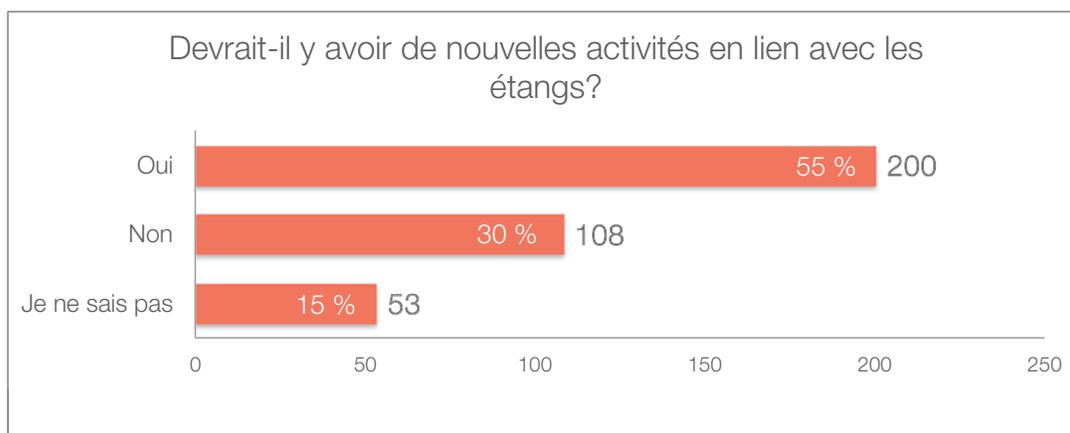
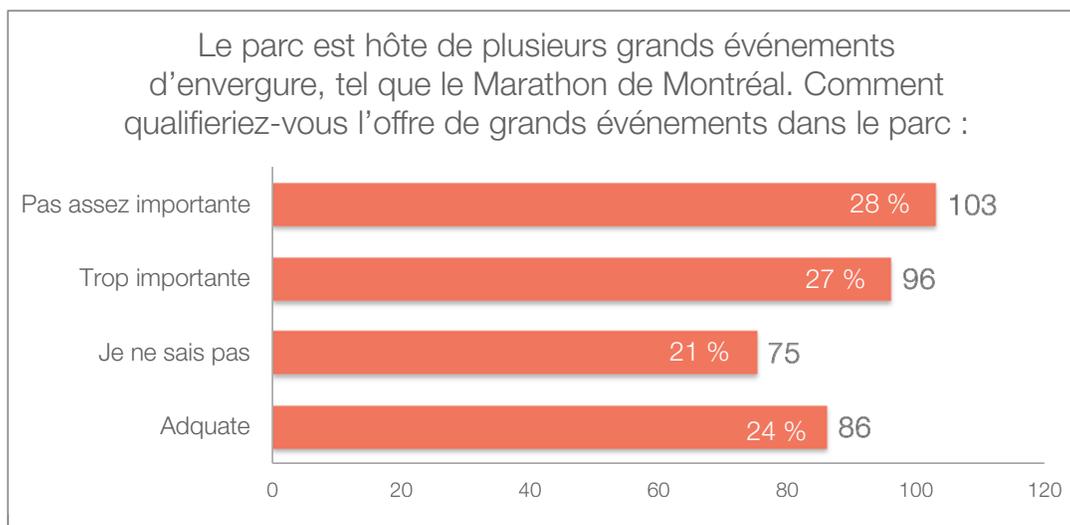
ANNEXE 6
Questionnaires en ligne et résultats

QUESTIONNAIRES EN LIGNE ET RÉSULTATS

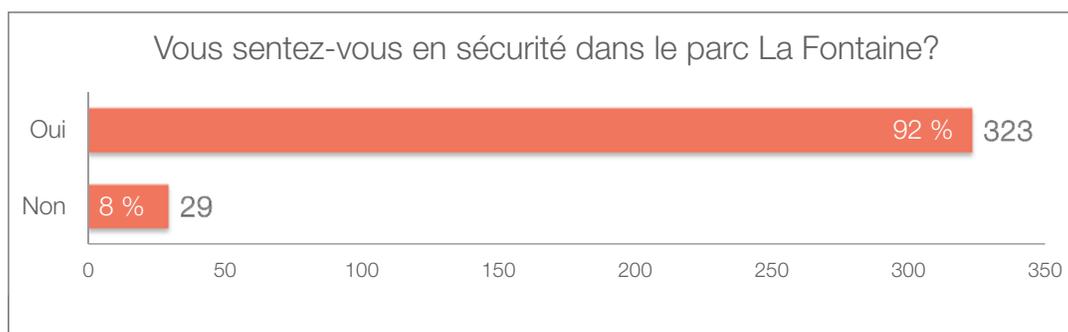
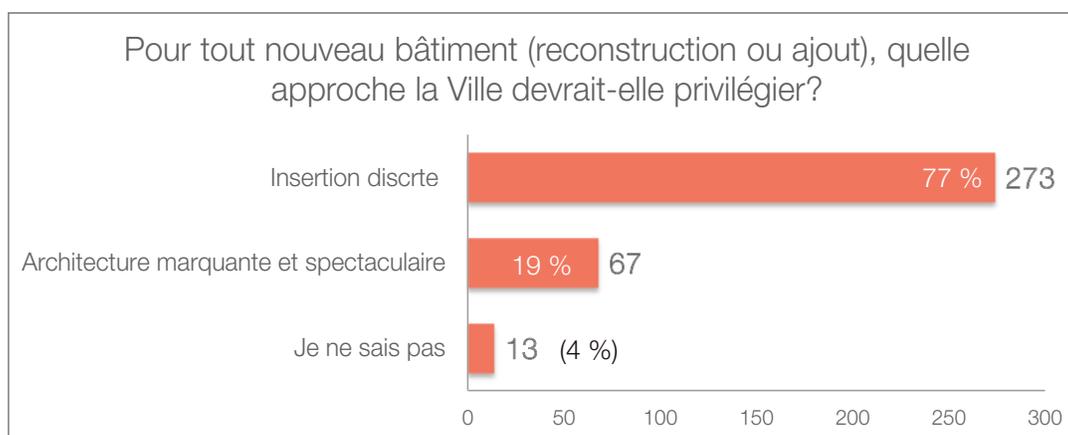
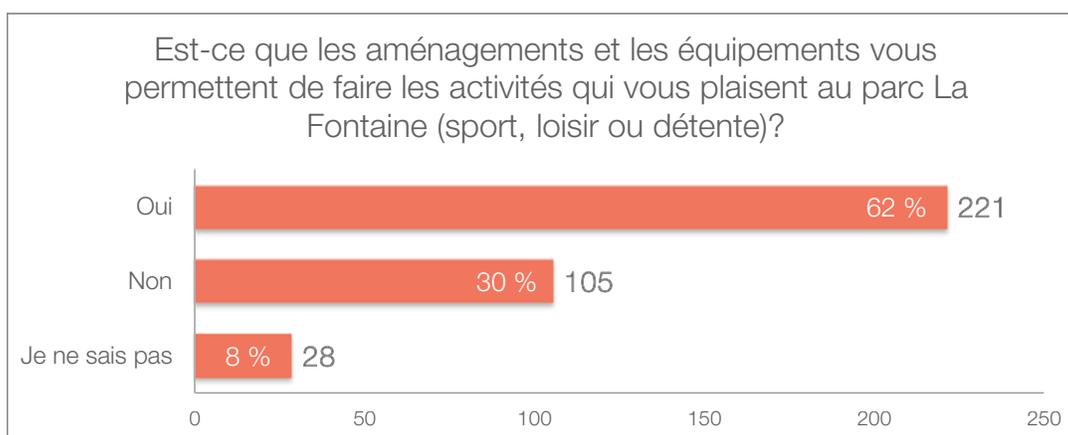
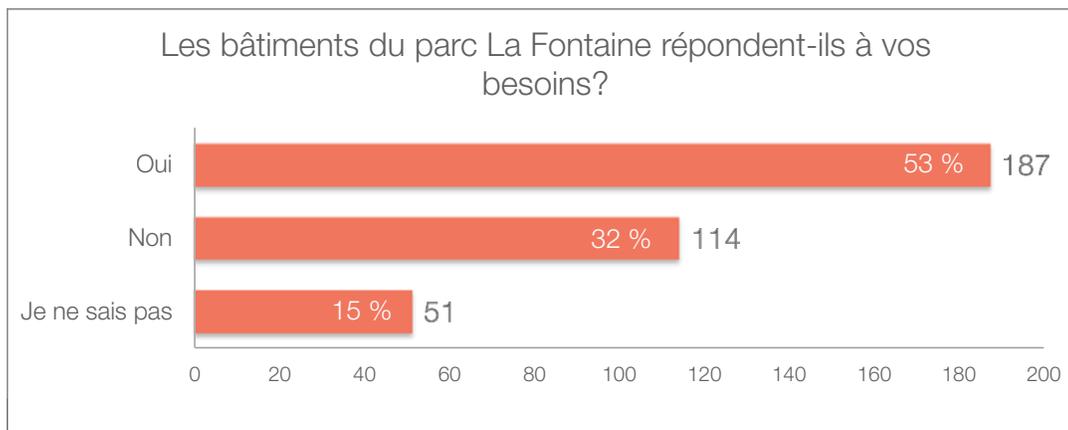
Questionnaire 1 : L'identité du parc



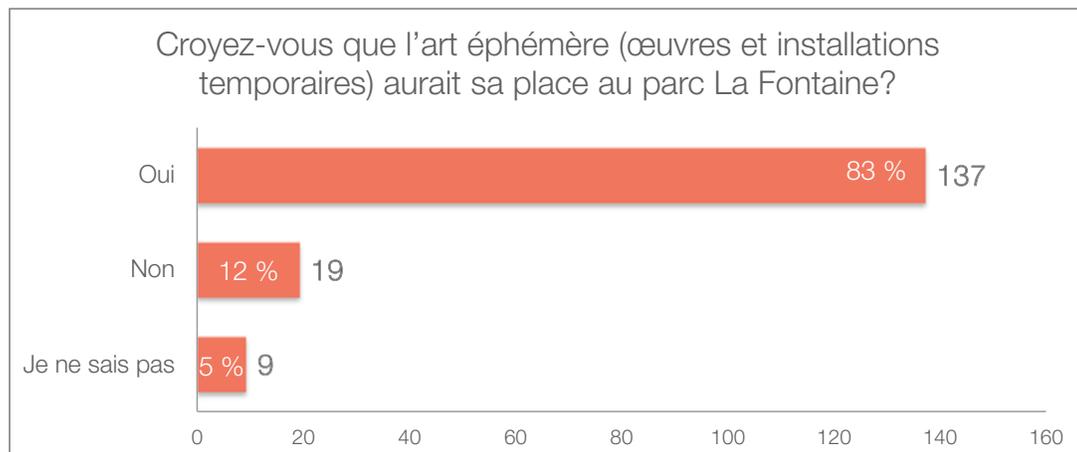
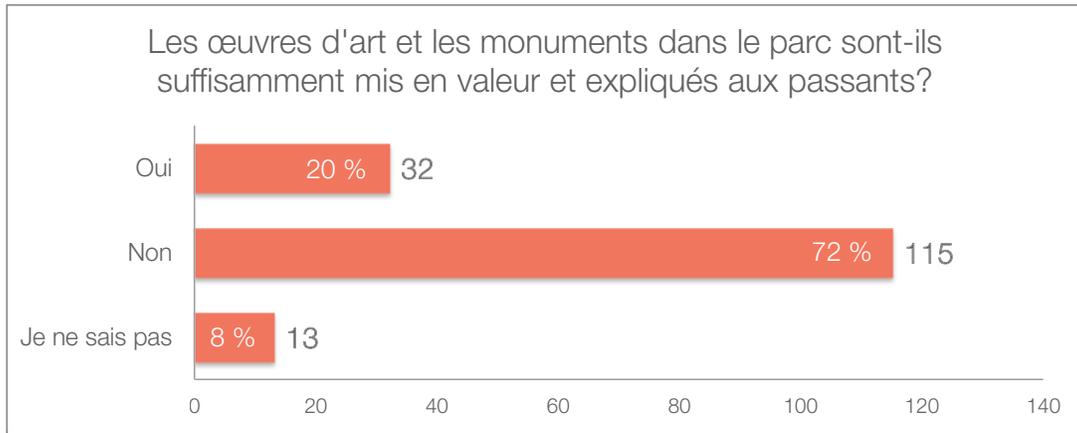
Questionnaire 2 : Les différents usages dans le parc



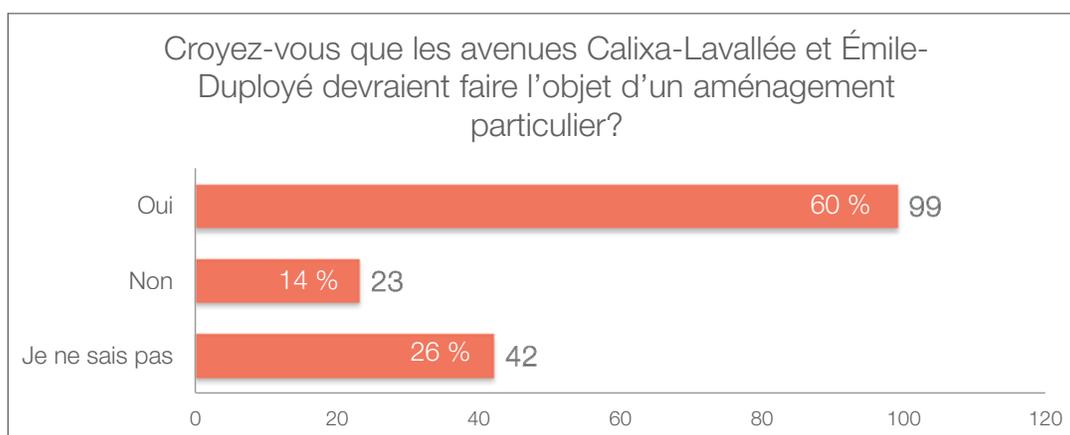
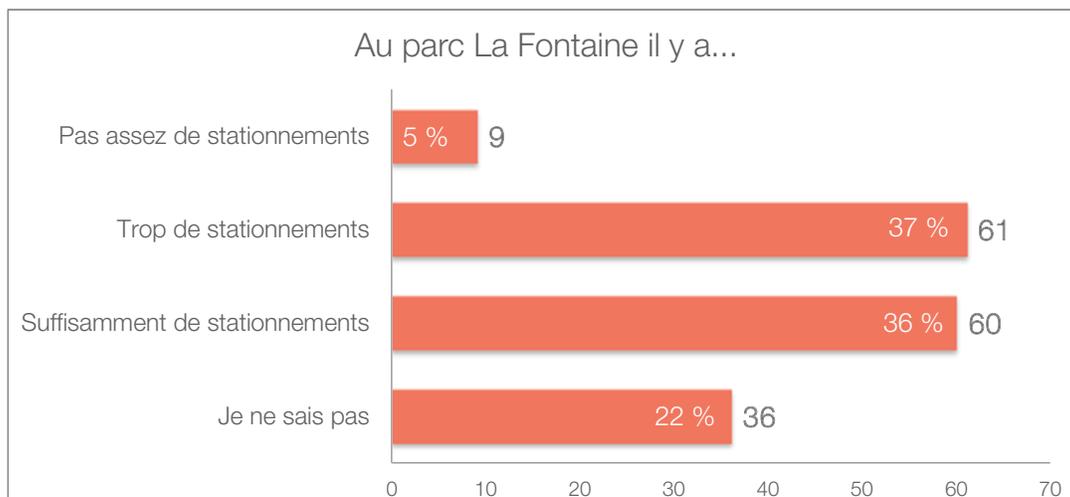
Questionnaire 3 : Les aménagements, les bâtiments et les équipements sportifs et culturels



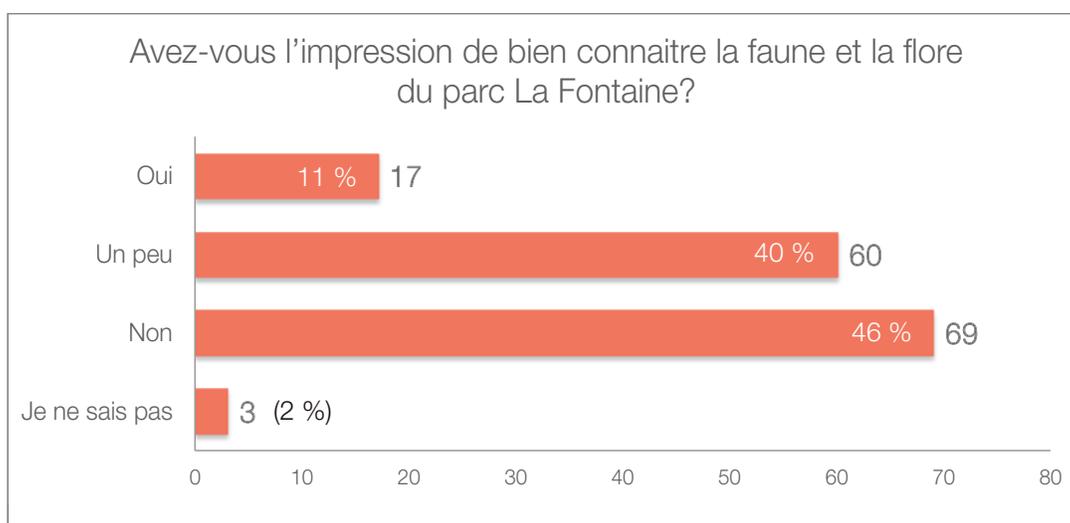
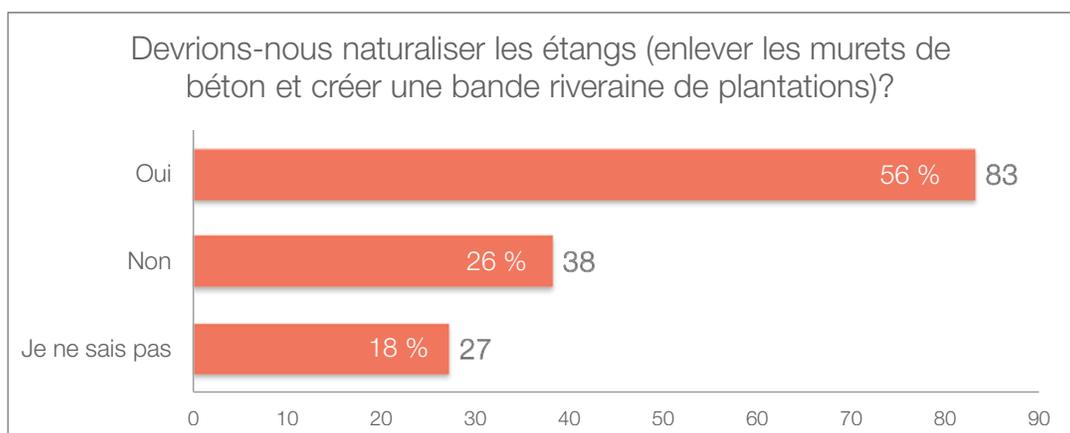
Questionnaire 4 : Les arts et la culture



Questionnaire 5 : Les déplacements, les accès et la circulation



Questionnaire 6 : La biodiversité



Note : Pour des raisons pratiques, seules les réponses de nature quantitative issues des questionnaires à choix multiples sont présentées ici. L'ensemble des réponses, incluant les réponses aux questions ouvertes, est intégré à l'analyse générale présentée à la section 5 du rapport.

CARTE INTERACTIVE NO 1

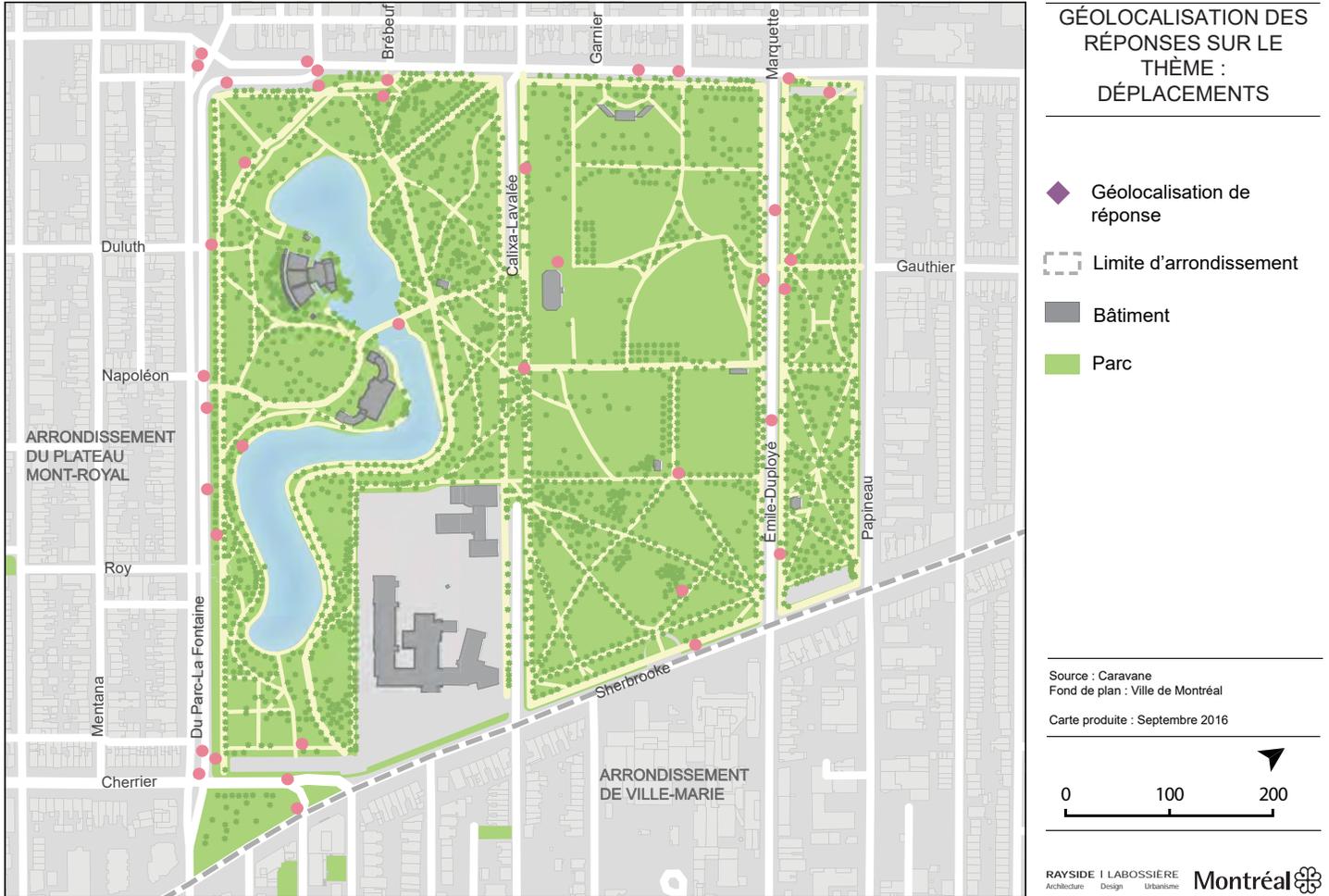
- VOTRE ENDROIT FAVORI DANS LE PARC -



Note : Pour des raisons pratiques, seule la localisation des réponses est présentée ici. Les commentaires associés aux réponses sont intégrés à l'analyse générale présentée à la section 5 du rapport.

CARTE INTERACTIVE NO 2

- PROBLÈMES DE SÉCURITÉ LORS DES DÉPLACEMENTS -



Note : Pour des raisons pratiques, seule la localisation des réponses est présentée ici. Les commentaires associés aux réponses sont intégrés à l'analyse générale présentée à la section 5 du rapport.

ANNEXE 7

Mémoires et commentaires écrits reçus

LISTE DES MÉMOIRES ET COMMENTAIRES ÉCRITS REÇUS

AVENIR PARC LA FONTAINE. *Visions pour l'avenir du parc La Fontaine*, avril 2016.

CATELLIER, Josette. *Ce que j'ai vu au Parc La Fontaine*

ESPACE LA FONTAINE. 5 ans déjà !

LES VALORISTES, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ. *Proposition d'action créative qui allie mobilier urbain et économie sociale dans le cadre du 375^e de Montréal, Poubelle participative solidaire*, en partenariat avec Binner's Project, 12 avril 2016.

MACKAY, Pierre et Hélène DUMONT. *Quelques idées pour l'avenir du parc La Fontaine*, 18 mai 2016

MARTINEAU, Karine. Lettre sans titre, 28 avril 2016.

NOISEUX, Sylvie. *PARC LAFONTAINE, Suggestions de Sylvie Noiseux, citoyenne du Plateau Mont-Royal, quant aux améliorations à apporter.*

PETEL, Denise et al. *Nos idées pour demain, document déposé dans le cadre de l'atelier participatif du 18 mai 2016 sur l'avenir du parc La Fontaine.*

SYLVESTRE, Jean-Loup. *Mes suggestion[s] ou souhaits concernant le réaménagement du [Parc Lafontaine].*

SCIENCE POUR TOUS et ESPACE LA FONTAINE. *Le Parc La Fontaine, Microcosme d'un Montréal rich de diversité naturell et culturelle*, 6 mai 2016.

VÉLO QUÉBEC. *Parc La Fontaine, vos idées pour demain, l'intervention de Vélo-Québec*, juin 2016.

(ANONYME) *Parc La Fontaine, propositions de juin 2016.*

Note : Seuls les documents transmis par les participants sur la plateforme en tant que fichiers joints sont présentés ici. L'ensemble des nombreux commentaires reçus a été traité et est intégré à l'analyse générale présentée à la section 5 du rapport. Des documents transmis, seuls certains ont été rendus disponibles sur la plateforme realisonsmtl.ca/parclafontaine suite à l'autorisation écrites des auteurs demandée par la Ville.

ANNEXE 8
Assemblée récapitulative

PARC LA FONTAINE

Vos idées pour demain



Grande assemblée publique récapitulative /
Présentation des résultats de la démarche de consultation citoyenne
Le mercredi 31 août 2016

Une démarche présentée par:

en collaboration avec:

Montréal 

RAYSIDE | LABOSSIÈRE
Architecture Design Urbanisme

INSTITUT DU
NOUVEAU MONDE 

/ Déroulement de la rencontre

- 19:00 / Mot de bienvenue et présentation du déroulement
- 19:15 / Rappel de l'objectif principal de la démarche
- 19:20 / Bilan de la participation aux activités de consultation
- 19:25 / Les résultats de la consultation
- 19:55 / Prochaines étapes
- 20:00 / Échanges avec les participants
- 21:30 / Remerciements et clôture

/ Rappel de l'objectif principal de la démarche de consultation

Alimenter le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (SGPVMR) pour la production du Plan directeur pour le parc La Fontaine en définissant des éléments de vision et des axes pour baliser les projets d'aménagement et d'animation dans le parc.



/ Les animateurs de la démarche

Une démarche menée par

Montréal 

En collaboration avec

RAYSIDE | LABOSSIÈRE
Architecture Design Urbanisme

INSTITUT DU NOUVEAU MONDE 



/ Étapes de la démarche de consultation citoyenne

26 avril 2016 - 19h
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

RENCONTRE D'INFORMATION



10 mai 2016 - am et pm
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

16 ou 18 mai 2016 - 18h30
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

avril - juin 2016

PHASE 1 - DU DIAGNOSTIC À LA VISION

Atelier participatif - organisations de la société civile (sur invitation)

Atelier participatif - citoyens et groupes de citoyens (ouvert à tous)

Interactions sur le site web de la démarche - en ligne



juin 2016

juin 2016

6 juin 2016 - pm et soir
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

PHASE 2 - DE LA VISION AUX ORIENTATIONS

Caravane citoyenne dans le parc - surveillez-nous !

Interactions sur le site web de la démarche - en ligne

Ateliers participatifs - organisations et citoyens



31 août 2016 - 19h
Chalet-Restaurant Espace La Fontaine

GRANDE ASSEMBLÉE PUBLIQUE RÉCAPITULATIVE

Présentation publique des résultats de la démarche de participation
+ période d'échanges

/ Bilan de la participation aux activités de consultation - événements

+ Séance d'information du 26 avril : **228 participants**

Phase 1 : du diagnostic à la vision

+ Atelier du 10 mai (organisations) : **33 participants**

+ Atelier du 16 et du 18 mai (grand public) : **110 participants**



*/ Bilan de la participation aux activités de consultation
- événements*

Phase 2 : de la vision aux orientations

- + Ateliers du 6 juin : **58 participants**
- + Caravane citoyenne dans le parc : **400 contributions**
- + Entrevues avec les institutions de la zone sud : **2 organisations voisines - École Le Plateau et la Direction de la santé publique**



*/ Bilan de la participation aux activités de consultation
- en ligne*

Phase 1 : du diagnostic à la vision

- + Sondages (6 thèmes) : **1 656 contributions**
- + Cartes interactives : **131 contributions**

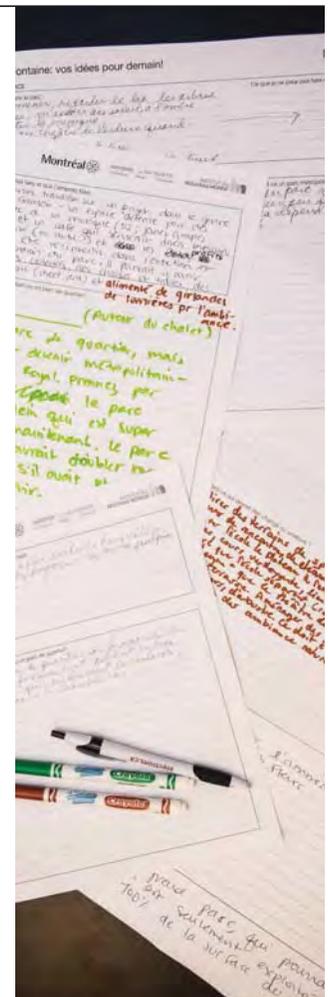
Phase 2 : de la vision aux orientations

- + Avis sur l'énoncé préliminaire : **30 contributions**
- + Exercice de projection : **30 contributions**

Pour l'ensemble de la démarche

- + Commentaires : **90 commentaires**
- + Mémoires : **12 mémoires**

TOTAL : 2 780 CONTRIBUTIONS



/ Résultats de l'analyse de la consultation

8 GRANDS AXES



25 ORIENTATIONS



PLUSIEURS PISTES DE MISE EN OEUVRE

(banque d'idées à analyser)

/ Les 8 grands axes, par thème

Le parc La Fontaine est :

QUALITÉS

- 1** un lieu identitaire fort, qui fait la fierté des montréalais
- 2** une oasis verdoyante
- 3** un parc resplendissant

USAGES

- 4** un pôle culturel animé
- 5** un parc harmonieusement partagé et animé
- 6** un parc accessible à tous et sécuritaire
- 7** un lieu d'apprentissage

8 Le parc La Fontaine a un mode de **GOUVERNANCE** inclusif et simplifié



Un lieu identitaire fort, qui fait la fierté des Montréalais

- _ dont le patrimoine et l'histoire sont mis en valeur
- _ qui affirme son rôle civique
- _ avant tout à échelle humaine, celle du milieu de vie et des quartiers qu'il anime
- _ qui reflète la culture montréalaise sous toutes ses formes
- _ qui offre un paysage majestueux et unique

1 / Un lieu identitaire fort, qui fait la fierté des Montréalais

VOUS AVEZ SUGGÉRÉ :

- + Informer davantage les usagers sur l'histoire du parc, sur les bâtiments et sur les monuments qu'on y trouve
- + Faciliter les rassemblements citoyens de petite envergure et la prise de parole publique

Exemples :

Application mobile / panneaux / aménagement d'un "speakers' corner" / etc.



2

Une oasis verdoyante

- _ déminéralisée
- _ dont le lien et l'accès à l'eau sont améliorés
- _ qui permet la protection et la diversification des espèces et une naturalisation de certains espaces

2 / Une oasis verdoyante

VOUS AVEZ SUGGÉRÉ :

- + Augmenter la superficie verdie du parc
- + Protéger, identifier les arbres et diversifier leur essence dans le parc
- + Naturaliser davantage le parc
- + Aménager des espaces dédiés à l'agriculture urbaine
- + Sensibiliser, éduquer et expliquer la biodiversité du parc

Exemples :

Réduire la superficie de terrain dédiée au stationnement / végétaliser les clôtures et les stationnements des institutions / envisager la fermeture et le verdissement de l'avenue Émile-Duployé / créer des secteurs végétalisés dans le parc / renaturaliser le pourtour d'un des étang / jardins éducatifs / etc.



Un parc resplendissant

- _ dont l'entretien est amélioré
- _ qui propose des aménagements de qualité

3 / Un parc resplendissant

VOUS AVEZ SUGGÉRÉ :

- + Améliorer la desserte de services et le confort pour les usagers du parc
- + Assurer la propreté du parc
- + Améliorer l'entretien de ses composantes et assurer une bonne intégration de celles-ci
- + Donner de nouvelles vocations aux espaces sous-utilisés

Exemples :

Ajouter des toilettes publiques / améliorer l'éclairage des sentiers, des bâtiments et des monuments / améliorer les accès autour des bâtiments / mieux nettoyer le parc / organiser des corvées de nettoyage avec les citoyens / ajouter des poubelles / réparer les nombreux sentiers abîmés et assurer un bon drainage de ceux-ci / améliorer l'aménagement paysager autour des différents bâtiments / restaurer la fontaine lumineuse (jeux de couleurs) / aménager une terrasse au niveau de l'étang-patinoire / donner une nouvelle vocation à la vespasienne / etc.



Un pôle culturel animé

- _ dont l'offre est bonifiée et dont la saison est prolongée
- _ dont la programmation est plus largement diffusée

4 / Un pôle culturel animé

VOUS AVEZ SUGGÉRÉ :

- + Donner une seconde vie au Théâtre de Verdure
- + Consolider et bonifier l'offre culturelle dans le parc toute l'année
- + Varier les formes d'art dans le parc
- + Améliorer la diffusion de la programmation culturelle du parc
- + Convertir la portion Sud (pavillon La Fontaine, école, stationnements) en pôle culturel
- + Faire rayonner davantage la vocation musicale de l'école Le Plateau dans le parc

Exemples :

Rouvrir le Théâtre de Verdure, prolonger considérablement sa saison et rendre l'infrastructure plus accessible / augmenter le nombre de manifestations artistiques éphémères dans le parc / transformer les souches des arbres coupés en oeuvres sculpturales / rassembler l'information sur la programmation en un endroit virtuel (site web) et prévoir l'affichage à différents endroits dans le parc / organiser des répétitions et concerts des écoliers dans le parc / etc.



Un parc harmonieusement partagé et animé

- _ dont l'intensité d'utilisation est en harmonie avec sa vocation d'espace vert en milieu urbain
- _ qui permet la collaboration et les échanges avec le milieu
- _ qui propose une cohabitation organique d'usages variés
- _ qui s'anime hiver comme été

5 / Un parc harmonieusement partagé et animé

VOUS AVEZ SUGGÉRÉ :

- + Miser surtout sur les événements à échelle locale et limiter le nombre et l'ampleur des grands événements
- + Renforcer et élargir les partenariats avec les organisations locales pour l'animation culturelle, sportive, récréative et environnementale, et l'entretien du parc
- + Rendre plus accessibles et plus polyvalents certains terrains de sport pour maximiser l'utilisation de ces grands espaces
- + Proposer des aménagements qui permettent d'encadrer certains usages, sans le faire de façon formelle
- + Aménager des espaces pour de nouveaux usages et pour différents usagers
- + Offrir une programmation diversifiée et intensifiée durant l'hiver

Exemples :

Prévoir des espaces dédiés au barbecue / aménager des jardins communautaires / aménager un pavillon musical / aménager une terrasse chauffée et une patinoire réfrigérée / etc.



Un parc accessible à tous et sécuritaire

- _ perméable et intégré au contexte urbain
- _ dont la priorité va aux piétons
- _ qui mise sur l'accessibilité universelle
- _ qui offre des accès visibles et sécuritaires
- _ qui assure une bonne cohabitation des nombreux modes de déplacement

6 / Un parc accessible à tous et sécuritaire

VOUS AVEZ SUGGÉRÉ :

- + **Rendre tous les secteurs et bâtiments du parc universellement accessibles**
- + **Aménager des voies et des sentiers de circulation adaptés aux différents modes de déplacement**
- + **Sécuriser les accès au parc**
- + **Mettre en place une signalisation partout dans le parc pour guider les usagers**

Exemples :

Aménager une voie cyclable pour le transit en pourtour du parc / déplacer la piste cyclable existante sur l'avenue du Parc-La Fontaine / aménager des sentiers spécifiques pour les coureurs / réserver certains sentiers aux piétons / requestionner l'accès aux cyclistes dans le parc / éliminer les bretelles Cherrier et Rachel / réaménager et améliorer la signalisation des rues et des avenues au pourtour du parc (feux de signalisation, traverses piétonnes, panneaux informatifs) / prévoir des plans du parc à différents endroits / afficher l'usage, les activités et les événements qui prennent place dans les différents bâtiments / etc.



Un lieu d'apprentissage

- _ qui met en valeur l'histoire...
- _ et la biodiversité

7 / Un lieu d'apprentissage

VOUS AVEZ SUGGÉRÉ :

- + Faire connaître l'histoire et l'évolution du parc et de ses composantes, en lien avec celle de Montréal
- + Faire connaître la faune et la flore du parc, tout en sensibilisant la population à leur rôle et leur protection
- + Favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances et l'échange d'idée

Exemples :

Installer des panneaux d'interprétation sur l'histoire du parc et sur les oeuvres et monuments / proposer une application mobile / organiser des événements et des rallyes-découvertes / animer des ateliers / identifier les espèces végétales / embaucher un gardien de parc qui ferait de la sensibilisation / aménager des espaces dédiés à l'agriculture urbaine et impliquer les écoles du secteur dans leur entretien / organiser des conférences et des débats à l'Espace La Fontaine et au Théâtre de Verdure / etc.



Un mode de gouvernance inclusif et simplifié

- _ qui permet la participation des citoyens et une compréhension facilitée des rôles de chacun

8 / Un mode de gouvernance inclusif et simplifié

VOUS AVEZ SUGGÉRÉ :

- + Améliorer la communication entre les citoyens et les responsables du parc
- + Impliquer les citoyens dans les processus décisionnels
- + Faciliter la compréhension par les citoyens des responsabilités découlant du mode de gouvernance Ville-Arrondissement
- + Simplifier les processus administratifs pour les initiateurs de projets et les groupes d'usagers du parc

Exemple :

Constituer un comité composé de citoyens pour collaborer avec la Ville sur les orientations d'aménagement et la programmation du parc.

/ Synthèse de la réflexion collective

Le parc La Fontaine est une oasis de verdure emblématique, dont l'histoire reflète celle de la francophonie montréalaise. L'ambiance qu'on y retrouve et la majesté de ses paysages sont uniques.

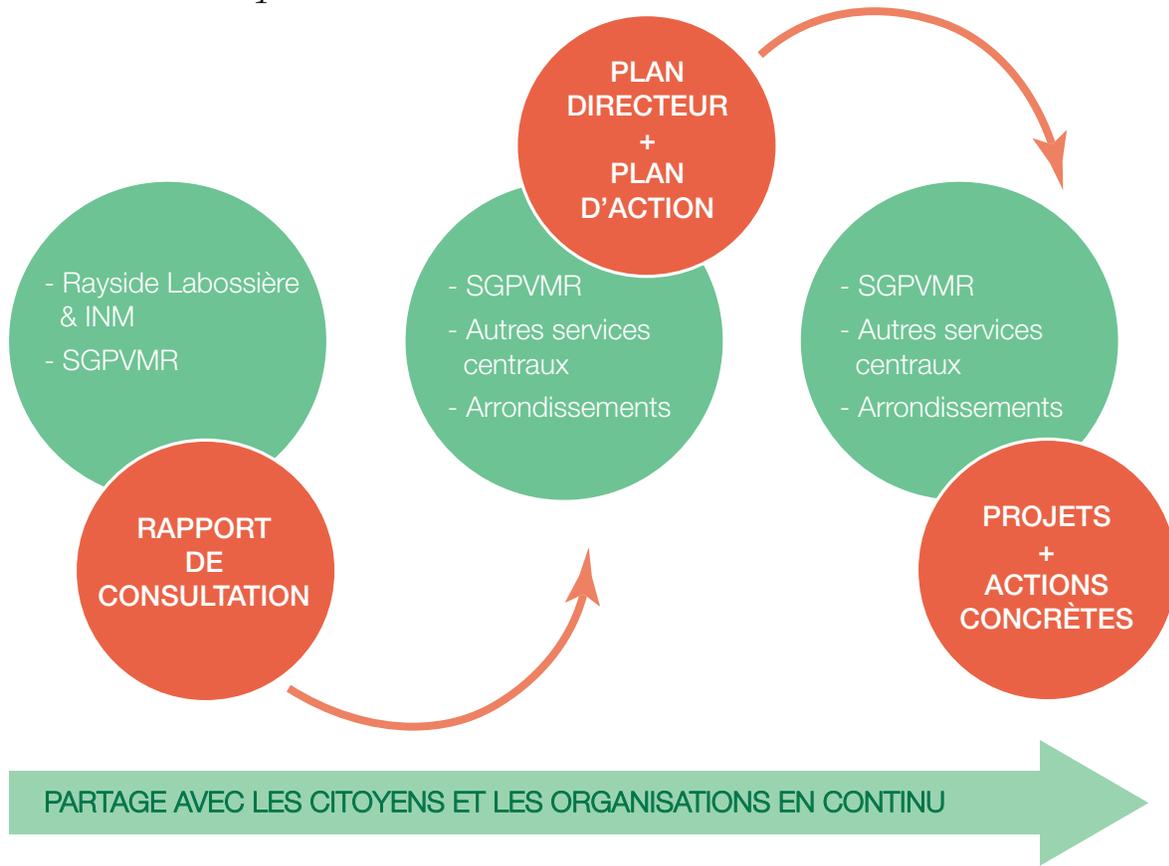
Animé par une grande diversité de gens qui y cohabitent, le parc est un espace public où il fait bon déambuler, contempler, bouger, créer, s'émerveiller, apprendre et se réunir en toute saison.

Lieu d'immersion dans la culture montréalaise, le parc La Fontaine embrasse sa renommée métropolitaine, voire internationale, mais demeure avant tout le joyau qui anime le quotidien des montréalais.

/ Quelques faits saillants de la consultation / grands constats

- + Les Montréalais AIMENT le parc La Fontaine tel qu'il est et souhaitent le voir encore plus resplendissant.
- + Le parc possède une identité UNIQUE à préserver, sous le signe de la continuité - ne pas réinventer le parc, ni le figer dans le temps.
- + Il est important de considérer les composantes et les aménagements actuels comme point de départ pour tout développement.

/ Prochaines étapes



/ Contexte de la démarche

Printemps-été 2016

PARC LA FONTAINE - VOS IDÉES POUR DEMAIN -

Démarche de planification participative dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur - À vous la parole!

Automne 2016

Élaboration et adoption du Plan directeur

2016-2018

Projets en planification :

- Mise à niveau des installations et divers travaux sur le Théâtre de Verdure
- Réfection de diverses installations et réaménagement intérieur du Chalet-Restaurant
- Réaménagement de la piste cyclable et de l'avenue du Parc-La Fontaine
- Divers travaux sur le Centre culturel Calixa-Lavallée
- Réaménagement du Pôle-Famille et mise aux normes du pavillon des baigneurs et des pataugeoires (incluant une consultation spécifique pour le Pôle-Famille)
- Construction d'un kiosque de perception des tennis

Projets en réalisation :

- Restauration du Monument aux morts français
- Réfection du parvis et de l'éclairage de l'Obélisque en hommage à Charles De Gaulle
- Réfection de trois puits d'accès électrique
- Abattage d'arbres dangereux, peupliers et autres

2016 - 2035

Mise en oeuvre du Plan directeur

PARC LA FONTAINE

Vos idées pour demain



MERCI DE VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION !

realisonsmtl.ca/parclafontaine

Montréal 

RAYSIDE | LABOSSIÈRE
Architecture Design Urbanisme

INSTITUT DU
NOUVEAU MONDE 

ANNEXE 9
Revue de presse de la démarche

REVUE DE PRESSE DE LA DÉMARCHE (présentée en ordre chronologique)

Le Devoir (2015, 23 décembre). Cure de jeunesse au parc La Fontaine. *Le Devoir*. Repéré à <http://www.ledevoir.com/politique/montreal/458718/cure-de-jeunesse-au-parc-la-fontaine>

Bouchard, Catherine (2016, 4 mars). Améliorer la sécurité des piétons qui accèdent au parc La Fontaine. *Le Plateau Mont-Royal*. Repéré à <http://journalmetro.com/local/le-plateau-mont-royal/actualites/926895/ameliorer-la-securite-des-pietons-qui-accedent-au-parc-la-fontaine/>

Bouchard, Catherine (2016, 4 avril). Parc La Fontaine: Vers une reconfiguration majeure? *Le Plateau Mont-Royal*. Repéré à <http://journalmetro.com/local/le-plateau-mont-royal/actualites/942589/parc-la-fontaine-des-consultations-pourraient-mener-a-une-reconfiguration-majeure/>

TC Media (2016, 20 avril). Consultations publiques au parc La Fontaine. *Le Plateau Mont-Royal*. Repéré à <http://journalmetro.com/local/le-plateau-mont-royal/actualites/951273/consultations-publiques-au-parc-la-fontaine/>

CNW Telbec (2016, 20 avril). Montréal lance une consultation citoyenne sur l'avenir du parc La Fontaine, communiqué de presse. Repéré à <http://www.newswire.ca/fr/news-releases/montreal-lance-une-consultation-citoyenne-sur-lavenir-du-parc-la-fontaine-576394581.html>

Fortier, Marco (2016, 25 avril). Éviter le «tape- à-l'oeil» au parc La Fontaine. *Le Devoir, point chaud*. Repéré à <http://www.ledevoir.com/politique/montreal/469046/point-chaud>

Radio-Canada (2016, 25 avril). Quel avenir pour le parc La Fontaine? *Radio-Canada, Le 15-18*. Repéré à http://ici.radio-canada.ca/emissions/le_15_18/2014-2015/chronique.asp?idChronique=404881

CTV Montreal (2016, 26 avril). Montreal wants your opinion on the future of La Fontaine Park. Repéré à <http://montreal.ctvnews.ca/montreal-wants-your-opinion-on-the-future-of-la-fontaine-park-1.2876039>

Marandola, Sabrina (2016, 26 avril). Montreal holds public consultations on future of La Fontaine Park, City officials invite Montrealers to share their future vision for the park, *CBC News*. Repéré à <http://www.cbc.ca/news/canada/montreal/la-fontaine-park-consultations-1.3552901>

Radio-Canada (2016, 26 avril). Les Montréalais invités à réfléchir sur l'avenir du parc La Fontaine. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/regions/Montreal/2016/04/26/003-parc-lafontaine-consultations-menard-montreal-piste-cyclable.shtml>

Radio-Canada (2016, 26 avril). Début des consultations sur l'avenir du parc Lafontaine ce soir. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/breve/53458/debut-consultations-sur-avneir-parc-lafontaine-ce->

Van Vliet, Simon (2016, 26 avril). PRIMEUR: Dessiner l'avenir du Parc La Fontaine. *Pamplemousse. Le Plateau*. Repéré à <http://plateau.pamplemousse.ca/2016/04/dessiner-lavenir-du-parc-la-fontaine/>

Rettino-Parazelli, Karl (2016, 27 avril). Montréal donne le coup d'envoi aux consultations. *Le Devoir*. Repéré à <http://www.ledevoir.com/politique/montreal/469264/parc-la-fontaine-montreal-donne-le-coup-d-envoi-aux-consultations>

Petel Légaré, Maude (2016, 31 août). Un nouveau souffle pour le parc La Fontaine. *Pamplemousse. Le Plateau*. Repéré à <http://plateau.pamplemousse.ca/2016/08/maude-parc-la-fontaine-consultation-citoyenne-les-resultats/>



PARC LA FONTAINE

VOS IDÉES ONT FAIT DU CHEMIN

Synthèse de l'exercice de rétroaction

Juin 2018

Une démarche de

Montréal 

En collaboration avec

INSTITUT DU
NOUVEAU MONDE

Plan de présentation

1. Introduction	2
2. Démarche de consultation.....	3
3. Présentation des résultats	6
4. Quelques considérations générales	7
5. Synthèse des commentaires sur les orientations et les idées d'animation et de programmation permanentes.....	8
6. Synthèse des idées d'animations et de programmations temporaires.....	25
7. Conclusion	31

1. Introduction

Le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (SGPVMR) a entamé en 2016 une vaste démarche de consultation citoyenne afin d'alimenter l'élaboration du Plan directeur du parc La Fontaine. Elle avait comme objectif de rallier la population et un ensemble de parties prenantes autour d'éléments de vision et d'orientations pour le réaménagement et l'animation du parc au cours des 15 prochaines années.

Depuis, la Ville a travaillé à l'élaboration d'un Plan directeur du parc La Fontaine. Dans la continuité de la démarche amorcée en 2016, le SGPVMR désirait répondre au souhait de transparence exprimé par les participants et soumettre le projet de Plan directeur à un exercice de rétroaction. Cette étape a permis d'honorer l'engagement de la Ville de retourner recevoir les avis des citoyens les citoyens avec les propositions retenues et de clore la démarche participative avant l'adoption du Plan par l'administration municipale, prévue pour l'été 2018.

Les objectifs de la démarche de consultation:

- S'inscrire dans la continuité de la consultation précédente, dont l'un des axes en résultant était « Une planification et une gouvernance transparentes et inclusives »;
- Valider et bonifier le projet de Plan directeur du parc La Fontaine;
- Susciter l'adhésion au projet de Plan directeur du parc La Fontaine;
- Explorer des pistes de réflexion pour les prochaines étapes de planification.



Source: A. Campeau, photographe

2. Démarche de consultation

Étape 1



Source: N. Gysin, photographe

Partager l'information

Activité : Rencontre d'information

Date: le 21 mars 2018, de 19 h à 21 h

Lieu: Espace La Fontaine

Nombre de participants : environ 150 personnes

Déroulement de l'activité:

- 19h00** Lecture du poème « En rôdant dans le parc La Fontaine » d'Émile Coderre, par le comédien Michel Savard.
- 19h05** Mot d'ouverture de M. Luc Ferrandez, Maire de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal et Responsable des grands parcs, du développement durable, des espaces verts et des grands projets au comité exécutif.
- 19h25** Présentation d'information sur le projet de plan directeur par Louise Blanchet, Architecte paysagiste au SGPVMR.
- 20h00** Période de questions et d'échange avec la salle. Sylvia-Anne Duplantie, Directrice - Aménagements des parcs et espaces publics au SGPVMR, Mathieu Drapeau, chef de division de même que Louise Blanchet ont répondu aux questions des participants.
- 21h00** Fin de l'activité

Lors de la soirée, les participants se sont dits globalement satisfaits du projet présenté. Ils ont toutefois émis des préoccupations quant à la sécurité des déplacements piétons autour et dans le parc, quant à la protection de la biodiversité dans le parc et au plan d'action qui s'étalerait sur une trop longue période.

2. Démarche de consultation

Étape 2

Échanger sur la proposition

Activité : Groupes de discussion

Date: les 17 et 18 avril 2018, de 18h30 à 21h30

Lieu: Espace La Fontaine

Nombre de participants : 17 avril: environ 30 participants
18 avril: environ 50 participants

Les groupes de discussion étaient l'occasion pour les participants de partager leurs commentaires sur les orientations d'aménagement proposés par la Ville dans le projet de Plan directeur et de proposer leurs idées de programmation et d'animation temporaires (pendant les travaux) et permanentes (après les travaux).

Déroulement de l'activité:

18h30 Mot de bienvenu de Mathieu Drapeau, chef de division au SGPVMR;

18h40 Présentation d'information des orientations sur le projet de Plan directeur par Louise Blanchet, Architecte paysagiste au SGPVMR;

19h05 Premier exercice: valider et bonifier les orientations du projet de Plan directeur;

20h10 Deuxième exercice: explorer des pistes d'animations et de programmations temporaires (pendant les travaux) et permanentes (après les travaux).

Les exercices de participation sont décrits à la page suivante.



Source: N. Gysin, photographe

Premier exercice

Les participants devaient commenter les orientations et interventions qui y étaient associées. Est-ce qu'elles répondent à leurs attentes? Quels sont les éléments qu'ils apprécient le plus? Quels sont ceux qui pourraient être améliorés? Des canevas de prises de notes étaient mis à leur disposition pour y apposer leurs réflexions.

CANEVAS DE PRISE DE NOTES: EXERCICE 1

Thème 1
Globalement, les orientations d'aménagement liées à un thème récurrent ont-elles été prises en compte?

Oui Non Partiellement

Revenez trois (3) des éléments que vous appréciez particulièrement:

1. _____
2. _____
3. _____

Revenez trois (3) éléments que vous appréciez:

1. _____
2. _____
3. _____

Thème 2
Globalement, les orientations d'aménagement liées à un thème récurrent ont-elles été prises en compte?

Oui Non Partiellement

Revenez trois (3) des éléments que vous appréciez particulièrement:

1. _____
2. _____
3. _____

Revenez trois (3) éléments que vous appréciez:

1. _____
2. _____
3. _____

SECTEURS VISÉS PAR LES ORIENTATIONS

Deuxième exercice

Les participants étaient invités à partager leurs idées d'animation et de programmation pour le parc en deux temps: d'abord des idées pour de l'animation et de la programmation temporaires, qui pourront servir pendant les travaux dans le parc, notamment pour l'îlot est, puis pour des idées permanentes, qui nourriront la réflexion de l'animation et de la programmation « post-travaux ». Deux grandes cartes du parc étaient mises à disposition des participants pour qu'ils y mettent leurs idées.

ANIMATION ET PROGRAMMATION TEMPORAIRES
(PENDANT LES TRAVAUX)

ANIMATION ET PROGRAMMATION PERMANENTES
(APRÈS LES TRAVAUX)

3. Présentation des résultats

Légende du niveau d'adhésion aux orientations



Forte adhésion: La grande majorité des participants étaient favorables à l'intervention.



Adhésion modérée: Les participants étaient partagés sur l'intervention ou exprimaient des réserves.



Faible adhésion: La grande majorité des participants étaient défavorables à l'intervention.

Pour rédiger cette synthèse, l'INM a procédé à la lecture et l'analyse de l'ensemble des commentaires et propositions recueillies sur les canevas de prises de notes et sur les cartes.

Au-delà de l'analyse quantitative de la récurrence des points de vue exprimés, une appréciation qualitative des contenus a également été appliquée pour refléter les nuances et la diversité des contributions partagées.

Les résultats sont présentés comme suit:

1. Quelques considérations générales;
Cette section sert à poser de grands constats qui servent à la compréhension globale des résultats;
2. Synthèse des commentaires sur les orientations et idées d'animations et de programmations permanentes;
Dans cette section se trouve la synthèse des commentaires recueillis sur les orientations et les interventions présentées par le SGPVMR. De plus, le niveau d'adhésion des participants est indiqué à chacune des interventions proposées.

La synthèse des idées d'animations et de programmation permanentes (après les travaux), est présentée dans cette même section puisque les participants ont intuitivement relié les deux thèmes lors des activités;

3. Synthèse des idées d'animations et de programmation temporaires (pendant les travaux).

4. Quelques considérations générales

Avant de plonger dans la présentation des résultats concernant les orientations de même que l'animation et la programmation temporaire et permanente, voici quelques considérations générales qui émergent de la démarche de consultation:

- De manière globale, les participants sont satisfaits du projet de Plan directeur présenté par la Ville;
- Plusieurs ont toutefois noté la longueur de la réalisation de la totalité du plan d'action (10 à 15 ans), souhaitant que le tout soit accéléré;
- Malgré le foisonnement d'idées pour l'animation et la programmation partagées dans les pages qui suivent, les participants ont mainte fois souligné qu'il était important de conserver un équilibre entre la tranquillité et les activités dans le parc.

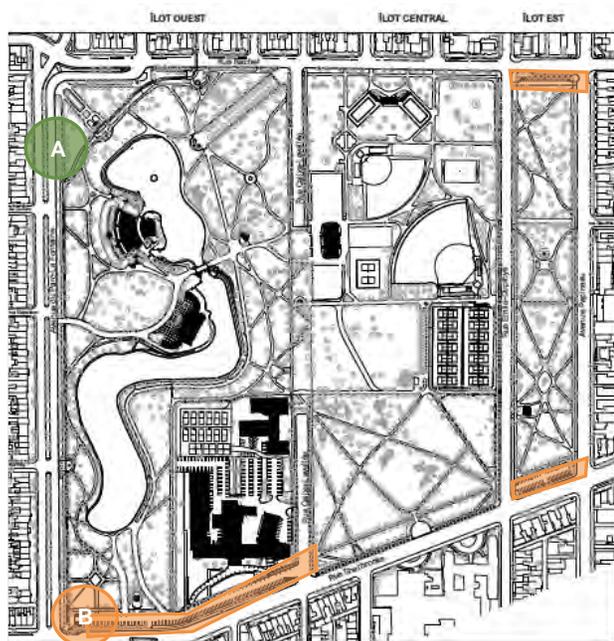


Source: N. Gysin, photographe

5. Synthèse des commentaires sur les orientations et idées d'animation et de programmation permanentes

La circulation autour du parc

Validation des orientations



Orientation: Ramener la figure de trottoir promenade

- A** *Intervention proposée:*
Déplacer la piste cyclable dans l'emprise de l'avenue du Parc La Fontaine et revoir l'ensemble de la configuration de cet axe routier en lien avec le parc

➔ Il y a un enthousiasme pour le déplacement de la piste cyclable malgré quelques participants minoritaires qui souhaitent conserver l'avenue du parc La Fontaine en grand boulevard »

- B** *Intervention proposée:*
Aménager les seuils d'entrée du parc, les sécuriser et les compléter.

➔ L'intervention proposée fait consensus, et les participants ajoutent le besoin d'aménager des entrées de parc complètes sur la rue Gauthier et devant l'hôpital Notre-Dame.

- A** *Intervention proposée:*
Consolider les alignements d'arbres

➔ Cette intervention est appréciée des participants et tout ajout d'arbres, que ce soit pour consolider les alignements ou pour d'autres objectifs, est bienvenu.

- B** *Intervention proposée:*
Aménager un parcours uniformisé autour du parc qui implique la rationalisation des stationnements à l'intérieur du parc;

➔ La rationalisation des stationnements est généralement bien accueillie. Certains souhaitent leur élimination totale, alors que d'autres mettent en garde contre l'augmentation de la pression sur les rues voisines et les besoins en stationnement pour les activités dans le parc.

La circulation autour du parc

Validation des orientations

Orientation: ramener la figure de trottoir promenade (suite)

A

Intervention proposée:
Transformer les avenues Calixa-Lavallée et Émile-Duployé en grandes promenades intérieures;



Les participants sont partagés sur la fermeture de l'avenue Émile-Duployé à la circulation. Certains souhaitent d'abord évaluer d'abord l'impact sur les rues voisines ou conserver la circulation des autobus.

La conversion de Calixa-Lavallée en grande promenade fait presque l'unanimité. Quelques participants ont néanmoins noté qu'il serait dommage que cela occasionne des pertes de stationnement. Il a été noté qu'il ne faudrait pas oublier la nécessité d'un débarcadère pour les autobus scolaires de l'école Le Plateau.

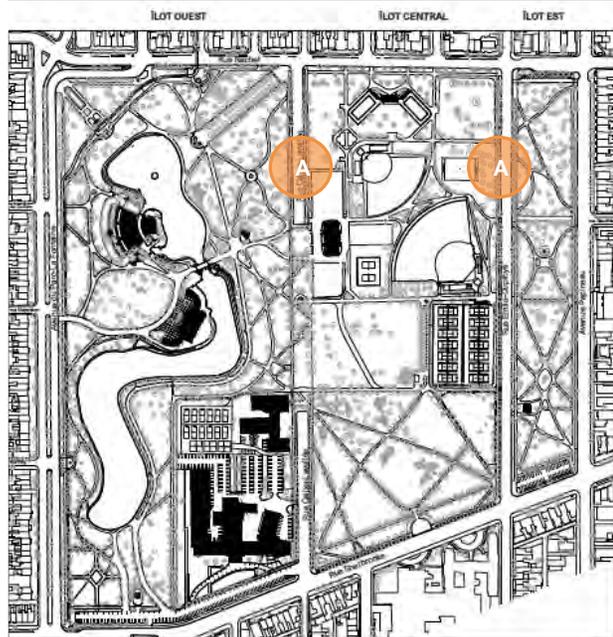
Plusieurs groupes proposent de procéder à des fermetures temporaires dès maintenant plutôt que d'attendre l'exécution des travaux.

Autres commentaires partagés:

L'apaisement de la circulation est également une priorité pour plusieurs participants, notamment sur la rue Papineau. L'intersection Rachel et Parc-La Fontaine est jugée très problématique. Les traverses piétonnes des avenues Émile-Duployé et du Parc-La Fontaine sont aussi jugées dangereuses.

La place des vélos dans le parc

La circulation à vélo sur les futures promenades fait débat. Certains veulent l'interdire totalement et d'autres souhaitent l'aménagement d'une portion cyclable. Pour l'ensemble du parc, quelques personnes souhaitent ainsi restreindre la circulation aux pistes cyclables en bordure du parc. Sans aller dans l'interdiction, d'autres recommandent d'exercer un contrôle sur la vitesse des vélos dans le parc.



Les bassins et la fontaine lumineuse

Validation des orientations

Orientation pour les bassins : Rénover l'infrastructure générale des bassins

● *Intervention proposée:*
Introduire une gestion écologique des eaux de surface du parc en relation avec le bassin du parc.



La gestion écologique des eaux fait largement consensus. Parmi les visions exposées par les participants :

- Favoriser une alimentation naturelle en eau des bassins
- Préserver et enrichir la biodiversité des bassins
- Être prudent quant aux coûts associés à la récupération des eaux pluviales

A *Intervention proposée:*
Réappropriation du rez-de-bassin derrière le chalet-restaurant et la création d'une terrasse-bistro.



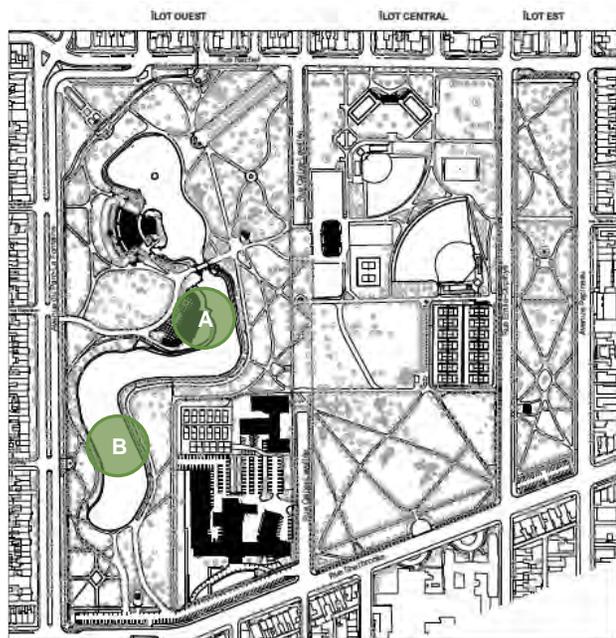
Il y a un large consensus en faveur de cette orientation. La conception du rez-de-bassin devrait être réfléchi en cohérence avec l'éventuelle promenade nautique, notamment en prévoyant un point de mise à l'eau des embarcations à proximité de la terrasse-bistro.

B *Intervention proposée:*
Élaborer une stratégie pour prolonger et optimiser l'activité de patinage.



Plusieurs participants mentionnent leur désir de voir la saison de patinage prolongée. Il est proposé :

- de réfrigérer une partie du bassin ou une patinoire;
- engager le personnel nécessairement à l'entretien des patinoires;
- de bonifier les infrastructures du chalet dédiées au patin;
- d'améliorer, de manière générale, l'accès à la patinoire



Les bassins et la fontaine lumineuse

Validation des orientations

Orientation pour les bassins : Rénover l'infrastructure générale des bassins (suite)

A

Intervention proposée:
Réintroduire la promenade nautique iconique.



Il y a généralement un accueil favorable à la promenade nautique sur les bassins. On souhaite limiter la taille des bateaux et privilégier les petites embarcations : pédalos, gondoles, kayaks

Néanmoins, quelques participants s'y opposent et émettent des craintes quant à l'impact sur les canards et la perte de tranquillité des bassins. Ces participants privilégient plutôt des petits bateaux jouets.

B

Intervention proposée:
Reconduire la figure construite des bassins.



Deux visions opposées sont exposées quant au sentier entourant les bassins :

- La première propose un réaménagement bétonné ou pavé sur l'ensemble du sentier, avec possiblement un élargissement pour permettre la marche hivernale.
- La seconde recommande de préserver et d'augmenter les zones naturalisées autour du lac, surtout au nord des bassins. Cette seconde vision est associée avec la préservation de zones de tranquillité autour des bassins

Autres propositions d'aménagement pour les bassins et la fontaine lumineuse :

- Rénover le chalet-restaurant en faisant un meilleure exploitation des ailes du bâtiment, en améliorant l'accès à la terrasse depuis le pont et en accroissant l'ensoleillement du bâtiment.
- Maintenir les surfaces pour les baignades, sans trop d'ombrage
- Bonifier l'expérience nocturne aux abords des bassins
- Aménager une plage au nord des bassins
- Mettre en place de jets d'eau pour se rafraîchir



Les bassins et la fontaine lumineuse

Validation des orientations

Orientation pour la Fontaine Lumineuse: Rétablir l'effet spectaculaire des jets et du jeu de lumière de la fontaine lumineuse

A

Intervention proposée:

Restaurer la vasque de la fontaine, construire un nouvel édicule technique et mettre à niveau tout le système mécanique et l'éclairage



Les participants souhaitent fortement que la fontaine du bassin nord reprenne vie. Elle pourrait devenir une icône du quartier Plateau-Mont-Royal.

A

Intervention proposée:

Donner vie à la fontaine en saison hivernale par la création d'un projet visuel de mise en valeur.



Les participants aiment l'idée d'un projet de mise en valeur, et pas nécessairement que pour l'hiver. Parmi les recommandations des participants pour ce projet, certaines sont plus conservatrices :

- Privilégier des lumières sobres
- Miser sur la beauté du jet d'eau plutôt que sur un spectacle lumineux
- Limiter la pollution lumineuse

Et d'autres, plus audacieuses :

- Organiser un concours afin de sélectionner une animation scénographique de la fontaine.
- Avoir une animation « actuelle », à l'image de ce que fait Moment Factory.
- Avoir une tour de glace l'hiver pour l'escalade.

Intervention proposée:

Faire connaître l'histoire de la fontaine par la mise en place d'un projet d'interprétation intégré dans l'aménagement du parc.



Cette intervention n'a pas fait l'objet de discussion de la part des participants. Notons toutefois que sans spécifiquement nommer la fontaine, les participants ont souhaité que des éléments d'interprétations (biodiversité, histoire, etc.) se retrouvent dans le parc.



Les bassins et la fontaine lumineuse

Propositions d'animation et programmation permanentes

Propositions d'animation et de programmation permanentes pour les bassins et la fontaine lumineuse

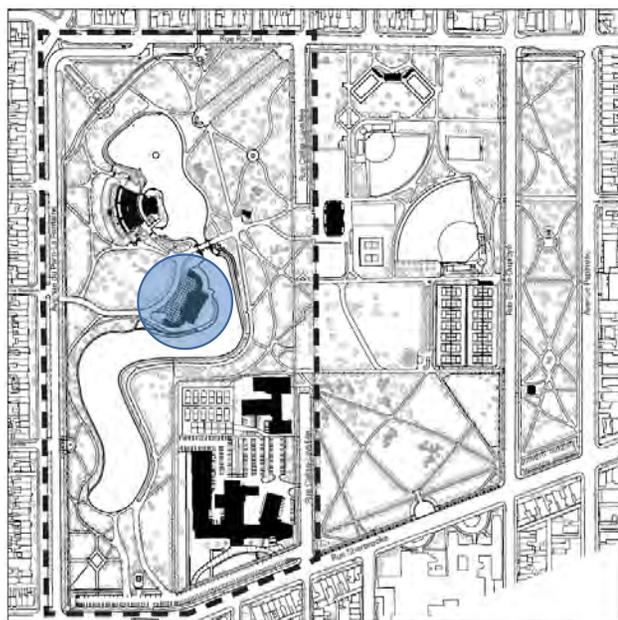
Globalement, les participants souhaitent une **intensification de l'animation au chalet-restaurant et autour de celui-ci**. Il est proposé :

- Le déménagement des équipements d'entretien (qui se trouvent sous l'Espace La Fontaine) pour le remplacer par un centre d'interprétation, d'exposition et/ou d'animation.
- Révéler ou encore rappeler la présence des cours d'eau du parc La Fontaine.
- Une surveillance et un entretien accrus des bassins.
- Une animation culturelle accrue et diversifiée : exposition de BD, yoga, tango, etc.
- L'aménagement d'une tour d'observation de la canopée du parc
- L'organisation d'activités de construction de châteaux de sable

Offre alimentaire

Il est souhaité que l'offre alimentaire du chalet-restaurant en soit une de qualité, digne du Plateau-Mont-Royal. On propose le modèle de guinguette publique, ouverte aux familles. Un groupe recommande de permettre aux usagers d'apporter leur propre nourriture.

Par ailleurs, quelques participants recommandent la conservation du mobilier qui est encore en bon état, ou encore de le léguer aux ruelles vertes s'il est remplacé, et ce, pour l'ensemble du parc.



Le noyau communautaire Calixa-Lavallée

Validation des orientations

Orientation: Créer un noyau communautaire convivial qui met en valeur le Centre culturel Calixa-Lavallée

A

Intervention proposée:
Encadrer et structurer l'espace par la plantation d'arbres.



La proposition d'encadrer l'espace par la plantation d'arbres est bien accueillie. On met en garde de ne pas empiéter sur les terrains de pétanque. La plantation de pins blancs est suggérée pour remplacer graduellement les peupliers

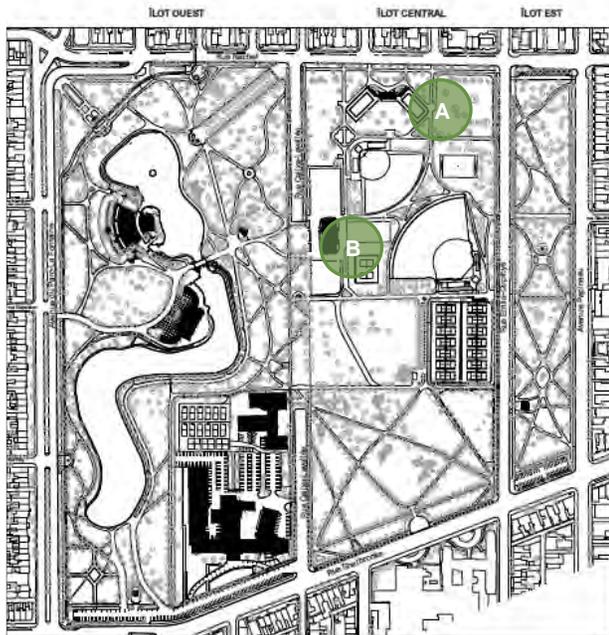
Par ailleurs, presque tous sont en faveur du réaménagement des terrains de pétanques. Il est souhaité que la qualité de l'aménagement soit comparable aux terrains de baseball, et que l'entretien et l'éclairage soient adéquats.

B

Intervention proposée:
Aménager une zone de pique-nique multi-usage (grandes tables, comptoir, cuve, BBQ extérieur).



L'idée d'une zone de pique-nique est très appréciée. Deux avis contraires sont formulés quant à l'aménagement de cet espace : Certains veulent disperser les tables plutôt que les regrouper, alors que d'autres souhaitent les regrouper pour sauver de l'espace. Les participants rappellent de planifier la gestion des déchets qui seront générés.



Le noyau communautaire Calixa-Lavallée

Validation des orientations

Orientation: Créer un noyau communautaire convivial qui met en valeur le Centre culturel Calixa-Lavallée (suite)

A

Intervention proposée:
Retirer les stationnements et réaménager les terrains de pétanque.



Les participants sont partagés sur la question du stationnement.
Certains proposent de retirer les stationnements et de les verdir entièrement
D'autres recommandent de les conserver. Ils soulignent ainsi le besoin de stationnements à cet endroit, notamment pour les spectateurs de la Salle Paul Buissonneau, l'accès aux terrains sportifs pour ceux qui viennent de loin et les personnes âgées qui utilisent les terrains de pétanque.

Autres commentaires partagés:

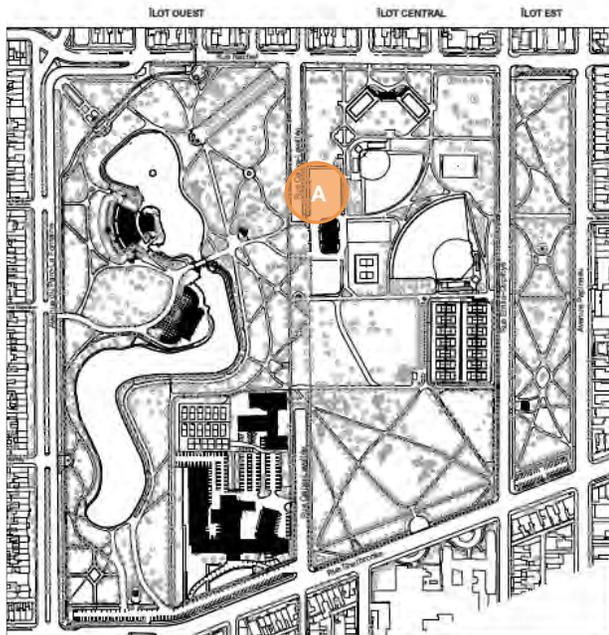
Bâtiment Calixa-Lavallée

Il est souhaité que le bâtiment soit mis en valeur, notamment par l'aménagement d'un lien direct vers l'Îlot est.

Le souhait d'y voir une offre de restauration a également été partagé.

Patinoires

Il a été proposé qu'une patinoire réfrigérée soit installée afin de permettre la pratique du Hockey sur une plus longue période.



Le noyau communautaire Calixa-Lavallée

Propositions d'animation et programmation permanentes

Propositions d'animation et de programmation permanentes pour le noyau communautaire de Calixa-Lavallée

Le Centre culturel Calixa-Lavallée

Le désir d'intensifier l'animation et la programmation du centre Calixa-Lavallée est soulevé par des participants, notamment par :

- L'organisation d'expositions
- Des prestations théâtrales
- L'organisation d'activités pour enfants

Une ludothèque pour enfants

La mise en place d'un service de prêts de matériel et de jouets pour enfants, comme des trottinettes, draisiennes, petits vélos, jeux de société, etc. est proposée.

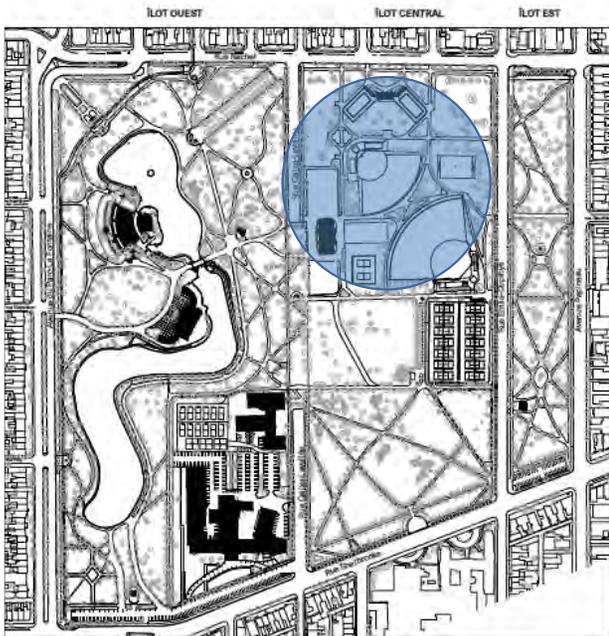
Événements thématiques

Un groupe souhaite plus d'événements ponctuels comme la journée de la lenteur, les concours de châteaux de sable, les foires artisanales

Parcours sportifs et équipements d'entraînement

Les participants réfèrent à l'exemple du parc Laurier et à ses installations d'entraînements physiques, qui complémenteraient bien cet espace. Ils recommandent l'installation d'un parcours sportif ceinturant le centre communautaire Calixa-Lavallée, avec notamment des tables de ping-pong.

Pour rendre le secteur plus convivial, certains participants recommandent de modifier les clôtures des terrains sportifs pour un matériau plus agréable que les clôtures de type « frost », ainsi que d'installer des filets protecteurs pour assurer la sécurité des usagers



L'école Le Plateau, le pavillon La Fontaine

Validation des orientations

Orientation pour l'école Le Plateau et le pavillon La Fontaine : Intégrer au parc et harmoniser la parcelle de terrain occupée par l'école Le Plateau et le pavillon La Fontaine



Intervention proposée:
Verdir et planter des arbres
à grand déploiement.



L'idée de la végétalisation de la cour de l'école Le Plateau et de l'ensemble du secteur est saluée. La plantation d'arbres fruitiers et d'érables à sucre est proposée. Dans l'ensemble, les participants souhaitent plus d'arbres et de verdure et ne souhaitent pas l'ajout de nouvelles surfaces synthétiques.

Il a été souligné que l'école Le Plateau a déjà entamé un réaménagement de sa cour avant afin de faciliter l'intégration au parc.

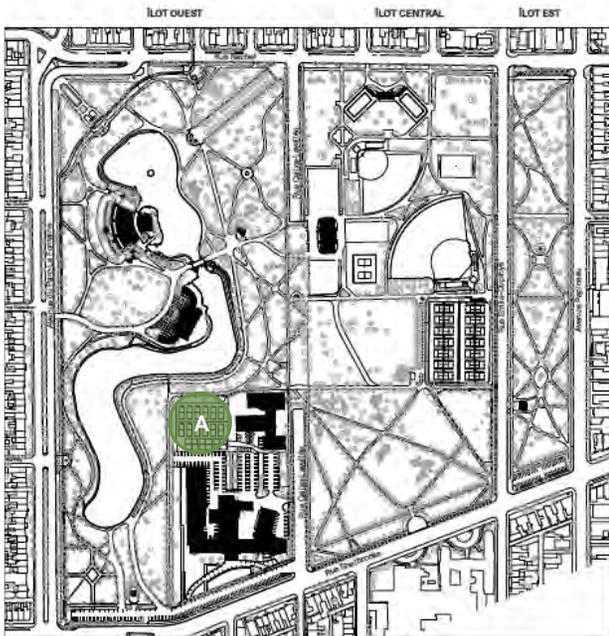


Intervention proposée:
Étudier la possibilité
d'intégrer, par exemple, un
potager, un parcours de jeux
participatif.



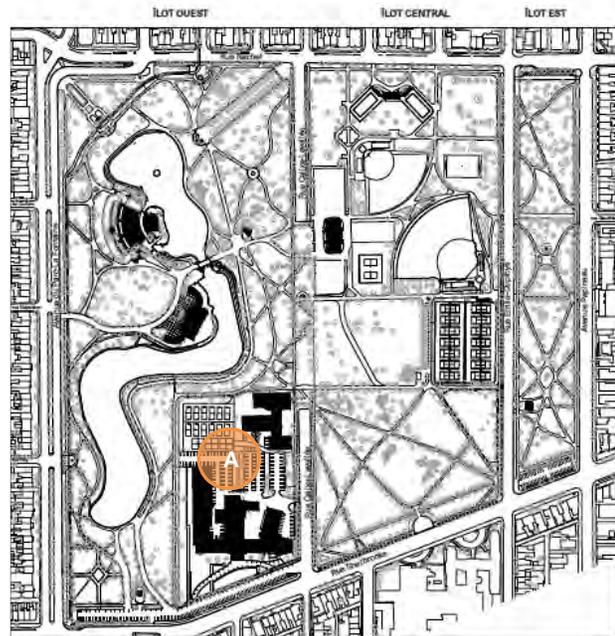
L'idée d'un potager est bien accueillie par les participants, tout comme celle d'un parcours de jeux participatifs. Il est proposé d'aménager des parcours adaptés aux différents âges de l'enfance : 0-5 ans, 5-12 ans, 12-17 ans.

L'idée d'une « zone circulation », où les enfants pourraient acquérir les bases de la circulation urbaine a été soulevée.



L'école Le Plateau, le pavillon La Fontaine

Validation des orientations



A

Orientation pour l'école Le Plateau et le pavillon La Fontaine : Intégrer au parc et harmoniser la parcelle de terrain occupée par l'école Le Plateau et le pavillon La Fontaine (suite)

Intervention proposée:
Évaluer la possibilité de
construire des stationnements
souterrains dans l'emprise
actuelle des stationnements
situés dans la cour de l'école et
réaménager la cour selon un
principe de parc-école.



La plupart des commentaires vont dans le sens d'une réduction des stationnements en surface. Toutefois, cette solution suscite des doutes quant à la faisabilité technique et financière. Plusieurs sont en faveur, mais n'en font pas une priorité.

Il est mentionné que sa construction devrait être achevée avant de retirer les autres stationnements et qu'il devrait être conçu et surveillé pour être sécuritaire

Certains soulignent cependant la nécessité du stationnement pour les concerts de l'auditorium de l'école Le Plateau (actuellement dans la cour de l'école), ainsi que par la proximité de l'hôpital Notre-Dame

Autres commentaires partagés:

De manière globale les participants ont bien accueilli l'orientation de l'intégration. Il est proposé par exemple de donner accès à la cour au public hors des heures d'école. On souligne toutefois l'importance de conserver une clôture pour l'école et le CPE pour des raisons de sécurité, mais on recommande l'installation d'une clôture plus esthétique.

Démolition du Pavillon La Fontaine (1301 Sherbrooke Est)

Plusieurs participants recommandent la destruction complète de ce pavillon ou, à défaut de pouvoir le démolir, de la camoufler par de la végétation.

Le théâtre de Verdure

Validation des orientations

Orientation pour le théâtre de Verdure : Reconstruire le théâtre de Verdure dans un projet architectural contemporain qui intègre sa signature moderne d'origine

A

Intervention proposée:

Révision de l'intégration paysagère afin de former un écrin, et non un écran, au théâtre qui favorise les vues ouvertes sur le paysage, particulièrement vers les bassins, la fontaine et le chalet-restaurant.



Il y a une unanimité en faveur d'une meilleure intégration du théâtre au sein du parc, notamment par l'ouverture des vues vers le bassin et la conception du théâtre comme un agora public plutôt que comme un espace refermé sur lui-même.

A

Intervention proposée:

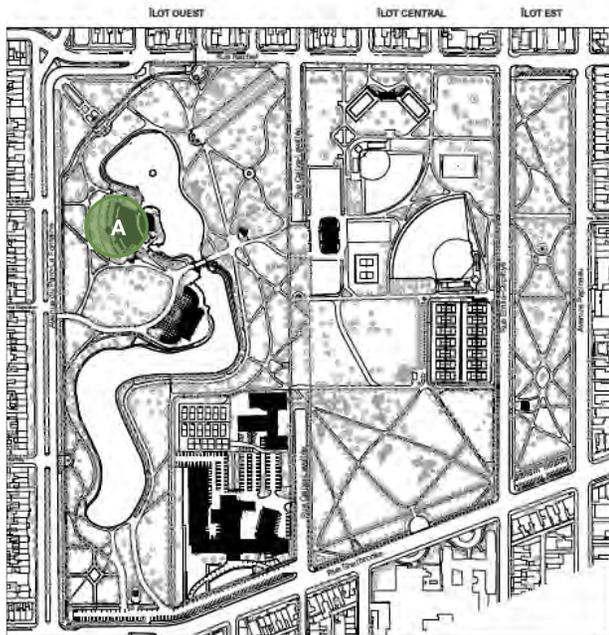
Expansion de l'accessibilité publique hors des heures de représentation par l'augmentation de la perméabilité du site;

- Poursuite du chemin de ceinture à l'intérieur de l'enceinte du théâtre de Verdure;
- Aménagement d'une plateforme scénique informelle et discrète au bas de l'auditorium pour créer l'opportunité de spectacles spontanés.



L'idée d'un chemin de ceinture est bien accueillie. Plusieurs souhaitent qu'il soit accessible en tout temps au public et saluent la liberté que cela pourrait apporter pour les prestations instantanées. Pour ce faire, il a été recommandé une surveillance et une sécurisation de la scène.

Une mise en garde est cependant soulevée concernant le bruit excessif en soirée et contre la pollution lumineuse d'un théâtre éclairé en permanence



Le théâtre de Verdure

Validation des orientations

Orientation pour le théâtre de Verdure : Reconstruire le théâtre de Verdure dans un projet architectural contemporain qui intègre sa signature moderne d'origine



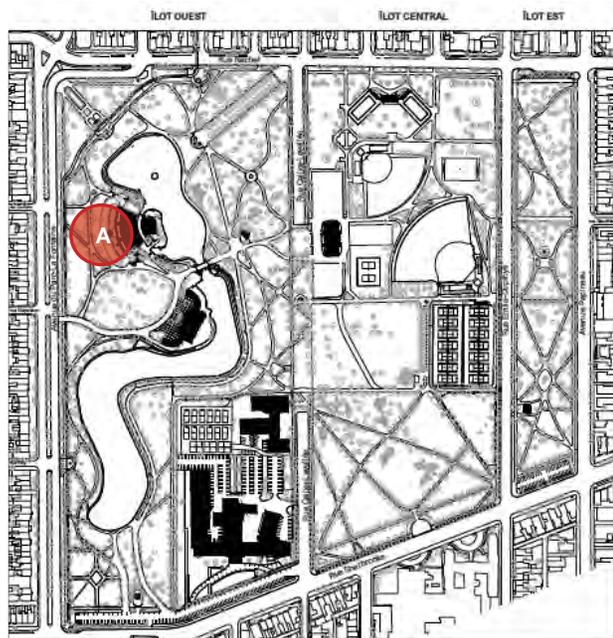
Intervention proposée:

Mettre en place un système de caméras pour diffuser sur le site internet du parc les performances spontanées et populaires afin de poursuivre les principes de démocratisation de la culture à l'ère numérique.



Tous les commentaires concernant l'installation de caméras connectées au site internet du parc sont sceptiques ou carrément opposés à l'idée. Si ces caméras devaient être installées, il est souhaité que la diffusion puisse être interrompue à tout moment pour ne pas restreindre l'expression des usagers qui ne souhaiteraient pas être filmés.

Les caméras de sécurité sont toutefois souhaitées dans une optique de sécurité des lieux et de surveillance des équipements scéniques.



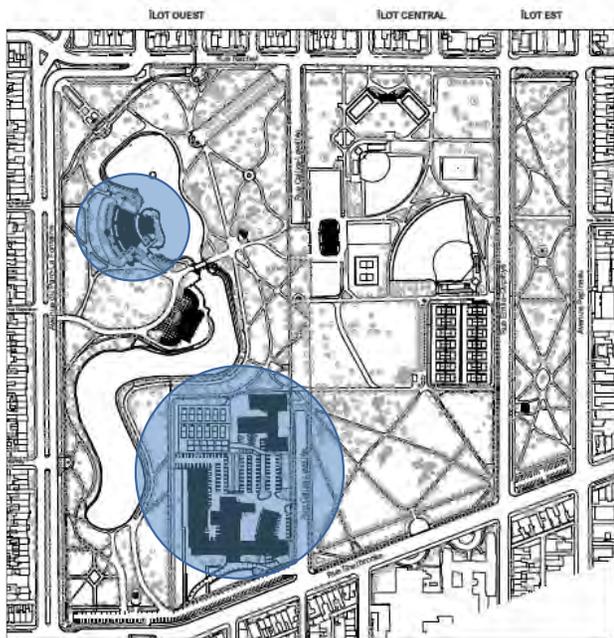
L'école Le Plateau, le pavillon La Fontaine et le théâtre de Verdure

Propositions d'animation et programmation permanentes

Propositions d'animation et de programmation permanentes pour l'école Le Plateau, le pavillon La Fontaine et le théâtre de Verdure

Des participants proposent de redonner vie à l'auditorium de l'école Le Plateau et de l'intégrer à l'offre culturelle du parc.

À cet égard, il a été recommandé de mettre sur pied d'une table de concertation regroupant l'école le Plateau, le Centre culturel Calixa-Lavallée, l'espace La Fontaine et le Théâtre de Verdure afin d'améliorer l'animation culturelle du parc.



L'îlot est

Validation des orientations

Orientation pour l'îlot est: Réhabiliter la figure de square de l'îlot est

A

Intervention proposée:
Réanimer l'îlot est par la création d'un point d'appel attractant.



Cette intervention est appréciée par plusieurs participants. L'idée d'une fontaine avec un bassin plaît. Il est noté que cet espace doit être en cohérence avec le reste du parc. D'autres y voient l'opportunité de créer un lien qui traverserait Émile-Duployé vers le centre Calixa-Lavallée.

Intervention proposée:
Faire une place de choix aux plantations florales et décoratives dans l'aménagement.



L'idée de plantations florales séduit les participants. De manière globale, il a été souhaité qu'il y ait dans l'îlot est une végétation plus dense et diversifiée que dans le reste du parc. On propose notamment :

- La densification de la plantation d'arbres, préférablement indigènes;
- Faire une place de choix aux plantations florales, préférablement des vivaces;
- La création de jardins thématiques favorisant la faune (l'exemple des jardins de Métis est cité);
- L'intégration de relief comme au parc de Dieppe;
- L'aménagement d'un mur végétal antibruit pour apaiser le son en provenance de la rue Papineau.

B

Intervention proposée:
Rénover, ouvrir la vespasienne (usage : sanitaire) et étudier son déplacement en lien avec l'aménagement du noyau central du square.

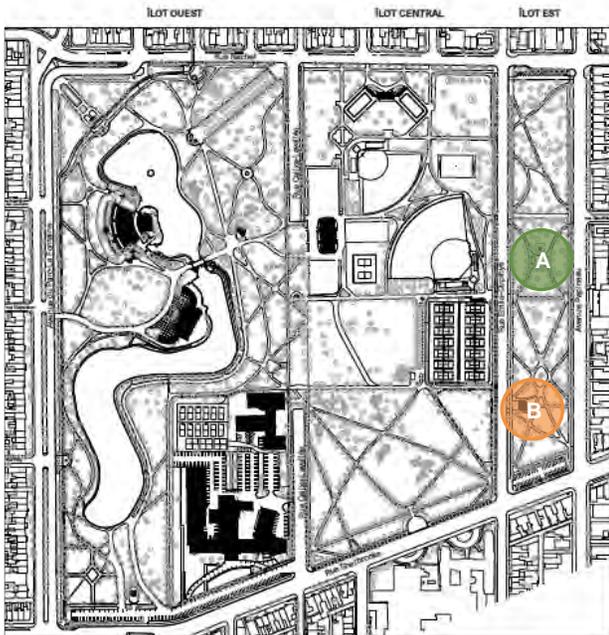


Les participants sont enthousiasmés par la réouverture de la vespasienne, mais pas par l'usage proposé. Certains proposent plutôt d'en faire un centre d'interprétation ou une guinguette publique.

Des doutes sont exprimés quant à l'idée de la déplacer, considérant les coûts associés

Autres idées d'aménagement pour l'îlot est :

Les participants proposent également de bonifier l'éclairage, le mobilier (bancs, tables à pique-nique) et la mise à niveau des sentiers.



L'îlot est

Propositions d'animation et programmation permanentes

Propositions d'animation et de programmation permanentes pour l'îlot est

L'avenue Émile-Duployé pour dynamiser l'îlot est

Plusieurs personnes mentionnent que la rue Émile-Duployé pourrait accueillir des camions de « bouffe de rue » pour accroître l'achalandage dans le secteur. Il est proposé également de créer une allée des bouquinistes ou encore l'installation d'une série de kiosques de ventes de livres

Interprétation historique et écologique

De nombreuses idées ont été partagées concernant l'interprétation :

- Panneaux d'interprétation sur les arbres du parc
- Panneaux d'interprétation du parc avec de vieilles photos d'archives
- Capsules historiques sur l'évolution du parc

Événements ponctuels

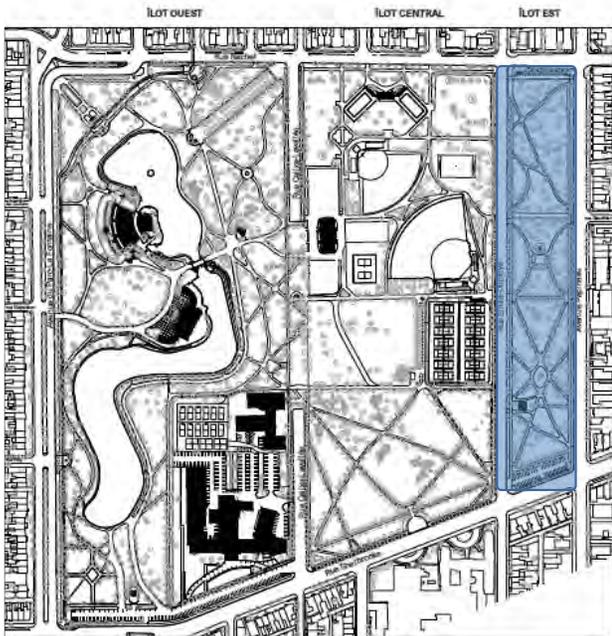
Plusieurs proposent l'organisation de divers événements, par exemple :

- Un marché du dimanche pour attirer les passants dans l'îlot est
- Un événement annuel récurrent

Autres idées:

Il est également proposé

- La création d'une érablière urbaine.
- L'installation de ruches à proximité du monument aux soldats français.
- La tenue d'expositions de sculptures parmi les jardins.
- L'installation de *slacklines* publiques en permanence.



6. Synthèse des idées d'animation et de programmation temporaires

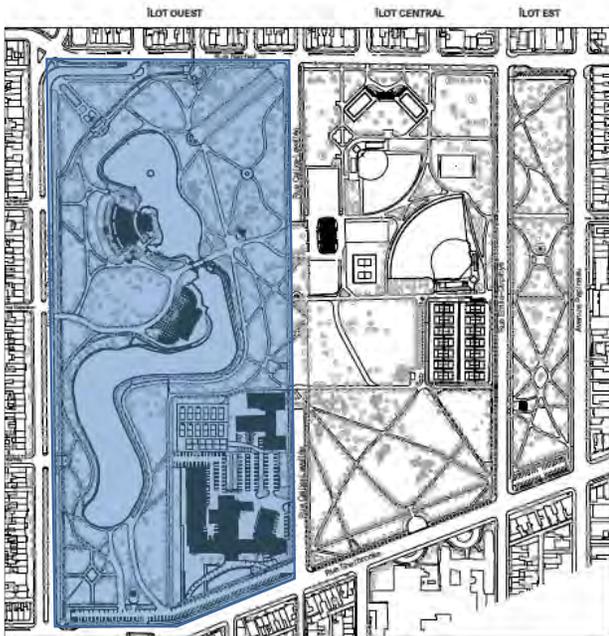
L'îlot ouest

Propositions d'animation et programmation temporaires

Propositions d'animation et de programmation temporaires pour l'îlot ouest

L'îlot ouest étant celui qui sera le plus touché par les travaux au cours des premières années, les propositions des participants pour ce secteur sont moins nombreuses et touchent plus directement la question des travaux.

- Des participants souhaitent que soit maintenu autant que possible ou aussi longtemps que possible l'accès à certaines zones de l'îlot ouest:
 - l'esplanade;
 - les sentiers vers le restaurant;
 - L'accès au bassin;
 - le pont;
 - la zone de glisse l'hiver
- Il a été souhaité que les berges naturalisées du bassin nord soient protégées pendant la durée des travaux.
- Un projet-pilote de fermeture des stationnements au sud, près de Sherbrooke, pourrait être mis de l'avant selon plusieurs participants.
- Il est proposé de créer une animation lumineuse qui simule la fontaine avant et pendant les travaux.
- L'installation d'une scène et/ou d'un chapiteau temporaire pour offrir une programmation en attendant la réouverture du théâtre de la Verdure tant attendue a également été proposée par des participants.



L'îlot central

Propositions d'animation et programmation temporaires

Propositions d'animation et de programmation temporaires pour l'îlot central

Idées pour le nord de l'îlot

- Installation d'une maquette des projets prévus pour le parc
- Tenues de concours pour sélection d'installations temporaires auprès de jeunes designers
- Organisation de conférences, spectacles, projections cinématographiques
- Réaffectation temporaire d'un des deux terrains de baseball
- Organisation de spectacles et d'activité pour les enfants

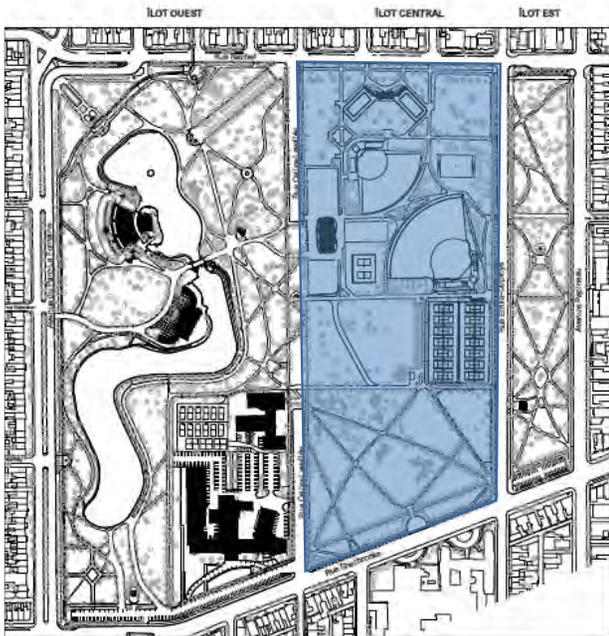
Idées pour les pourtours de Calixa-Lavallée

- Maintiens des tournois de pétanque
- Présence d'une offre alimentaire en remplacement du chalet-restaurant.

Idées pour le sud de l'îlot

- Aménagement d'une marre à canards temporaire pour fournir un habitat à ceux-ci durant la période des travaux.
- Installation de mobilier pour créer un espace pique-nique
- Des participants se sont par ailleurs dits opposés à la tenue d'événements sportifs dans cette portion de l'îlot central durant les travaux.

L'idée d'aménager parc de planche à roulettes temporaire a également été partagée pour l'îlot central, sans être spécifié un lieu.



L'îlot est

Propositions d'animation et programmation temporaires

Propositions d'animation et de programmation temporaires pour l'îlot est

L'îlot est étant le dernier touché par les travaux dans le plan d'action prévu par la Ville, c'est celui sur lequel les participants se sont le plus attardés pour les idées d'animations et de programmation temporaires.

Piétonnisation de la rue Émile-Duployé

Les participants font diverses propositions de fermeture à la circulation pendant les travaux :

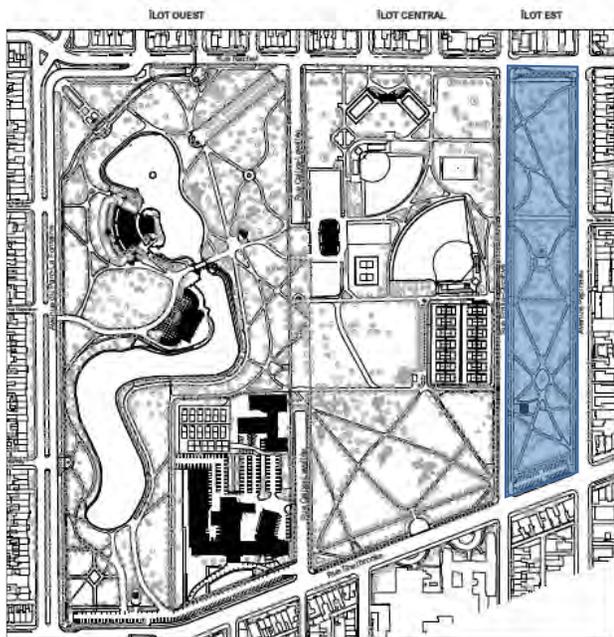
- Pendant la fin de semaine ou pendant la période estivale
- Sur toute sa largeur ou encore partiellement, en maintenant le parcours de l'autobus 45 vers le nord.

Plusieurs animations sont proposées pour une avenue Émile-Duployé piétonnisée:

- Offre alimentaire de type « bouffe de rue »
- Installation d'une guirlande (lumineuse ou de boules) au-dessus de la rue
- Installation d'équipements sportifs et de loisirs : basketball, hockey, marelles, etc.
- Marché public, kiosques

Autres idées pour l'îlot est

- L'aménagement du mur végétal mentionné précédemment est souligné comme un moyen pouvant favoriser l'attractivité de l'îlot est durant les travaux.
- Une mise à niveau minimale des sentiers rendrait le lieu aussi plus agréable selon certains.
- L'ouverture d'une guinguette temporaire à l'intérieur et autour de la vespasienne, ou encore l'idée d'en faire un centre d'interprétation sur les origines du parc a également été partagée.
- Il est proposé d'installer un écran pour des projections cinématographiques ou encore d'un espace pour l'organisation de concerts (dans le nord de l'îlot).
- Des participants souhaitent que le sud de l'îlot est soit réservé à une zone de repos, avec brumisateurs pour rafraîchir les usagers du parc. L'espace pourrait servir aux bains de soleil, avec l'installation de chaises longues.
- La tenue d'un marché aux puces du dimanche a également été proposée de même que des prestations de théâtre ambulants.



Animation et programmation temporaires

Propositions générales

Propositions d'animation et de programmation temporaires générales

Certaines idées d'animations et de programmations temporaires émises par les participants ne réfèrent pas à un lieu en particulier dans le parc. Elles sont regroupées ci-dessous

Offre de restauration

- Proposer une offre alimentaire temporaire dans différentes zones du parc, notamment par des camions de « bouffe de rue ».
- Installer des kiosques à crème glacée, de jus, de vin chaud, etc.

Propositions d'animations

- Organiser un théâtre de marionnettes ambulante
- Proposer une animation de style Vieux-Montréal (amuseurs publics, caricaturistes, etc.) ou de l'animation ambulante.
- Créer des événements thématiques selon les groupes d'âge (ex : kermesse d'Outremont)
- Installer des jeux traditionnels
- Organiser des projections cinématographiques
- Organiser des activités de sculptures de sables et de neige/glace
- Constituer un parcours bédéiste permettant de découvrir le travail d'artistes
- Installer des bornes de diffusion de capsules vidéo sur les différents usages du parc avec pour thème « pourquoi j'aime mon parc? ».

Au-delà de ses multiples propositions d'animation, certains proposent aussi de limiter les activités impliquant des grands rassemblements (marathon, tour de ville, etc.).

Enfin, quelques participants recommandent de ne pas dépenser d'argent pour des animations temporaires jugées inutiles.



Source: N. Gysin, photographe

Animation et programmation temporaires

Propositions générales

Mitigation des impacts et communications pendant les travaux

Finalement, plusieurs participants ont abordé les questions de mitigations des impacts et de communications pendant les travaux. Voici les idées qui ont été partagées.

Mitigation des impacts des travaux

- Coordonner les interventions pour réduire les endroits non accessibles
- Assurer des installations de chantier sécuritaires pour les usagers
- Installer des toilettes en nombre suffisant, idéalement dans des roulottes plutôt que des toilettes chimiques
- Limiter la circulation des camions à des endroits prévus pour limiter les dégâts
- Bien identifier les entrées piétonnes et préserver les abaissements de trottoir pour assurer l'accessibilité universelle

Communication durant les travaux

- Installer des pancartes illustrant les projets en cours et expliquant la nature des travaux
- Communiquer régulièrement sur les travaux : ce qui est en cours, les trajets alternatifs, la durée des travaux, etc.
- Organiser des visites permettant aux citoyens de constater l'avancement des travaux et de prendre connaissance des installations projetées



Source: N. Gysin, photographe

7. Conclusion

L'exercice de rétroaction dans lequel le SGPVMR s'est engagé à l'hiver 2018 a permis de répondre aux objectifs initiaux. Nourri par la démarche de consultation de 2016, *Parc La Fontaine, vos idées pour demain*, le projet de Plan directeur soumis à la population a eu globalement une bonne réception des participants. Les commentaires récoltés permettront au SGPVMR de bonifier leur projet en vue de l'adoption du Plan directeur final pour l'été 2018.

De plus, les idées partagées pour l'animation et la programmation dans le parc alimenteront la Ville pour la période des travaux et même après, lorsque le parc La Fontaine aura retrouvé ses airs de jeunesse.

Enfin, avec cette démarche, la Ville s'inscrit en continuité avec la consultation de 2016 et le souhait alors émis par les participants d'une « planification et une gouvernance transparentes et inclusives ». La Ville a d'ailleurs souligné à plusieurs reprises lors des différentes rencontres de consultation sa volonté de continuer à faire vivre ce dialogue tout au long de la réalisation du plan d'action.



Source: A. Campeau, photographe